



Decentralized Evaluation

**Evaluation à mi-parcours de l'Intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) Niger 200961 (Janvier 2017 – Décembre 2019) et de la dernière année de l'IPSR 200583 (Janvier 2014 – Décembre 2016)
Rapport d'évaluation**

Version finale – Août 2018
Bureau du PAM au Niger
Gestionnaire de l'évaluation : Kountché Boubacar Idrissa

Préparé par
Jérôme COSTE, Chef d'équipe
Marthe DIARRA DOKA
Denis MICHIELS
Montse SABOYA

Remerciements

L'équipe d'évaluation remercie chaleureusement toutes les personnes qui, par leur disponibilité, leurs analyses, leurs témoignages ou leurs suggestions, ont contribué à un bon déroulement de l'étude : l'équipe du bureau pays du PAM à Niamey ; les équipes des sous-bureaux de Tahoua, Maradi, Zinder et Niamey ; les institutions publiques, ONG, organismes de recherche et organisations professionnelles, partenaires du PAM au niveau national, régional et local. L'équipe salue tout particulièrement les femmes et les hommes rencontrés dans les villages de plusieurs régions du pays, dont le courage, la ténacité et la lucidité sont à la hauteur des difficultés qu'elles et ils affrontent.

Clause de non-responsabilité

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de l'équipe d'évaluation, et ne reflètent pas nécessairement celles du Programme Alimentaire Mondiale (PAM). La responsabilité des opinions exprimées dans ce rapport appartient uniquement à ses auteurs. La publication de ce document ne signifie pas que le PAM appuie les opinions exprimées.

Les dénominations utilisées et la présentation de matériel dans les cartes n'implique en aucun cas l'expression d'opinion de la part du PAM en ce qui concerne le statut juridique ou constitutionnel de tout pays, territoire, ou zone maritime, ou en ce qui concerne la délimitation des frontières.

Table des Matières

Résumé	i
1. Introduction.....	1
1.1. Vue d'ensemble du sujet de l'évaluation.....	2
1.2. Contexte général.....	4
1.3. Méthodologie de l'évaluation et limitations	5
2. Résultats de l'Evaluation	6
2.1. Question d'évaluation 1 : Pertinence et couverture	6
2.1.1. Analyse de la pertinence des activités « nutrition »	6
2.1.2. Analyse de la pertinence des activités « éducation »	8
2.1.3. Analyse de la pertinence des activités « création d'actifs »	8
2.1.4. Analyse de la pertinence des activités « soudure »	9
2.1.5. Analyse de la pertinence des activités « développement des capacités »	9
2.2. Question d'évaluation 2 : Cohérence et coordination	11
2.2.1. Capitalisation et gestion des connaissances.....	11
2.2.2. Cohérence et synergies internes à l'IPSR	12
2.2.3. Coordination avec d'autres acteurs	12
2.2.4. Cohérence et synergies externes	13
2.3. Question d'évaluation 3 : Efficacité.....	14
2.3.1. Analyse de l'efficacité des activités « nutrition »	14
2.3.2. Analyse de l'efficacité des activités « éducation »	16
2.3.3. Analyse de l'efficacité des activités « création d'actifs »	17
2.3.4. Analyse de l'efficacité des activités « soudure »	19
2.3.5. Analyse de l'efficacité des activités « développement des capacités »	20
2.4. Question d'évaluation 4 : Impact et durabilité	22
2.4.1. Analyse de l'impact et de la durabilité des activités « nutrition »	22
2.4.2. Analyse de l'impact et de la durabilité des activités « éducation »	24
2.4.3. Analyse de l'impact et de la durabilité des activités « création d'actifs »	25
2.4.4. Analyse de l'impact et de la durabilité des activités « soudure »	27
2.4.5. Analyse de l'impact et de la durabilité des activités « développement des capacités »	28
2.5. Question d'évaluation 5 : Efficience.....	31
2.5.1. Efficience des modalités d'intervention.....	31
2.5.2. Gestion des partenariats.....	33

2.5.3.	Suivi-évaluation	34
2.5.4.	Système de pilotage.....	36
3.	Conclusions et Recommandations	39
3.1.	Revue Générale/Conclusions	39
3.2.	Recommandations.....	41
Annexes		46
Annexe 1	Termes de Référence	46
Annexe 2 :	Dispositif de gestion de l'évaluation	66
Annexe 3 :	Compléments d'information sur l'IPSR 200583	67
Annexe 4 :	Compléments d'information sur l'IPSR 200961	70
Annexe 5 :	Contexte des deux interventions évaluées.....	72
Annexe 6 :	Approche de l'évaluation et méthodologie	77
Annexe 7:	Matrice d'évaluation.....	84
Annexe 8:	Documents Consultés.....	92
Annexe 9:	Parties prenantes interviewées	97
Annexe 10:	Activités « nutrition » : données et analyses complémentaires	103
Annexe 11:	Activités « éducation » : données et analyses complémentaires.....	125
Annexe 12 :	Activités « création d'actifs » : données et analyses complémentaires	129
Annexe 13:	Activités « soudure » : données et analyses complémentaires.....	136
Annexe 14:	Capitalisation et gestion des connaissances : données et analyses complémentaires	141
Annexe15:	Genre et protection : données et analyses complémentaires	143
Annexe 16:	Suivi-évaluation : données et analyses complémentaires	148
Liste des Acronymes.....		149

Liste des tableaux

<i>Tableau 1. Analyse causale de la malnutrition à partir d'enquêtes nationales entre 2000 et 2008</i>	<i>103</i>
--	------------

Tableau 2. Cas de MAM attendus chez les enfants en 2016 et 2017	104
Tableau 3. Estimation du nombre d'enfants avec MAM attendus (ciblés) aux CRENAM 2016-2017 (Source : GTN)	105
Tableau 4. Cas de MAM attendus, assistés et réalisations chez les enfants en 2016 et 2017	107
Tableau 5. Bénéficiaires ciblés et admissions aux CRENAM 2016 – 2017 (Source : GNT)	108
Tableau 6. Bénéficiaires CRENAM planifiés et atteints 2016 - 2017 (Source : S&E PAM BP).....	108
Tableau 7. Couverture de la PEC de la MAM à Diffa Novembre 2017 (Source : Enquête SQUEAC).....	109
Tableau 8. Indicateurs de performance CRENAM 2016 – 2017 (Source : SPR)	109
Tableau 9. Indicateurs de performance CRENAM 2016 – 2017 (Source : BD CRENAM PAM)	110
Tableau 10. Estimation des cibles pour les CRENAM pour les femmes 2016-2017 (Source : GTN).....	110
Tableau 11. Nombre de bénéficiaires femmes aux CRENAM 2016-2017 (Source : BD PAM CRENAM)	112
Tableau 12. Cas de MAM attendus et assistés chez les femmes en 2016 et 2017	113
Tableau 13. Planification et réalisations pour la SAG soudure 2016-2017 (Source : S&E).....	113
Tableau 14. Résultats des activités de SAG 2016 et 2017 (Source : SPR)	113
Tableau 15. Planification et réalisations des activités de SAG 2016 (Source : Unité S&E BP PAM)	115
Tableau 16. Résultats et réalisations des activités de SAG 2017 (Source : Unité S&E BP PAM)	115
Tableau 17. Estimations pour les activités de SAG 2016 et 2017 (Source : GTN).....	116
Tableau 18. Planification pour la soudure de 2016 (Source : PDM juin 2016).....	117
Tableau 19. Planification pour la soudure de 2017 (Source : PDM juillet 2017).....	117
Tableau 20. Estimations et planification pour les activités de SAG 2016 et 2017 (Source : GTN et PDM)	117
Tableau 21. Couverture mensuelle du dépistage pendant la SAG (Sources : BD PAM Dépistage et données S&E)	117
Tableau 22. Couverture du dépistage pendant les SAG (Source : PDM).....	118
Tableau 23. Référencement aux CSI des enfants trouvés malnutris lors du dépistage pendant les SAG (Source : PDM)	118
Tableau 24. Participation aux activités de sensibilisation pendant les SAG (Source : PDM)	119
Tableau 25. Participation aux activités de sensibilisation pendant les SAG (Source : FBM).....	119
Tableau 26. Résultats des dépistages réalisés pendant la soudure (Source : BD PAM Dépistage).....	120
Tableau 27 – Caractéristiques des rations par cantines scolaires	125
Tableau 28 – Répartition des cantines et fonds investis par région.....	125
Tableau 29 – Troupeaux placés dans les communes de Sokorké et de Falwel en 2017.....	128
Tableau 30 – Création d'actifs : évolution du nombre de bénéficiaires de 2015 à 2017 (source : SPR)	129
Tableau 31 – Réalisations et données Cash and Voucher (source SPR)	130
Tableau 32 – Création d'actifs : réalisations 2017 (source : unité résilience)	130
Tableau 33 – Création d'actifs : Evolution des indicateurs contenus dans les SPR.....	131
Tableau 34 – Création d'actifs : Evolution des cinq indicateurs clés (source enquête midline décembre 2017)	132
Tableau 35 – Transferts inconditionnels : évolution du nombre de bénéficiaires de 2014 à 2017 (source : SPR)	136
Tableau 36 – Transferts inconditionnels : Nombre de bénéficiaires en 2017 (source : fichier « Bénéficiaires atteints 2016_2017 pour evaluation V2.xlsx »).....	136
Tableau 37 – Données de l'opération hausse des prix de 2017 (source biannual reporting template)	137
Tableau 38 – Données sur les rations et bénéficiaires de cash and voucher (source SPR)	137
Tableau 39 – Évolution des principaux indicateurs de sécurité alimentaire des opérations AAC 2016 et 2017	138

Liste des figures

Figure 1 – Alimentation scolaire : bénéficiaires planifiés et atteints (Source : SPR)	16
Figure 2. Prévalence de la MAG par région entre 2014 et 2017 (Source : enquêtes nationales).....	23
Figure 3 : Analyse coût-bénéfice de l'alimentation scolaire par bénéficiaire au cours de sa vie.....	32
Figure 4: Nombre de bénéficiaires par activité	69
Figure 5. Admissions hebdomadaires aux CRENAM 2015-2018 (Source : GTN)	106
Figure 6. Ventilation par sexe des admissions aux CRENAM 2016 et 2017 (Source : BD NUT PAM)	106
Figure 7. Admissions aux CRENAM 2016 et 2017 par région (Source : BD NUT PAM)	107
Figure 8. Nombre de femmes assistées aux CRENAM 2016-2017 (Source : BD PAM CRENAM).....	111
Figure 9. Couverture mensuelle du dépistage pendant la SAG (Sources : BD PAM Dépistage et données S&E)	118
Figure 10. Admissions hebdomadaires de MAS 2015-2018 (Source : GTN)	121
Figure 11. Prévalence de la malnutrition chronique par région entre 2014 et 2017 (Source : enquêtes nationales).....	122
Figure 12. Taux d'anémie chez les enfants de moins de 5 ans 2012 et 2017 (Source EDS).....	122
Figure 13. Taux d'anémie chez les femmes de 15-49 ans 2012 et 2017 (Source EDS).....	123
Figure 14- Réfugiés bénéficiaires de l'assistance alimentaire dans la région de Tillabéri (source SB Niamey)	133
Figure 15 - Consommation alimentaire dans les camps de réfugiés (source PDM, décembre 2017)	135
Figure 16 – Evolution de la consommation alimentaire des ménages 2015-17 selon les zones couvertes par les organisations (source PDM1 2017)	139
Figure 17 Proportion de ménages adoptant des stratégies engageant les moyens d'existence selon les zones couvertes par les organisations (source PDM1 2017)	139
Figure 18 - Mesure synthétique de la sécurité alimentaire des ménages (indice CARI) selon les zones couvertes par les organisations (source PDM1 2017)	139

Résumé

1. Le présent document constitue le rapport d'évaluation à mi-parcours de l'IPSR 200961 et de la dernière année de l'IPSR 200583. Cette évaluation est commandée par le bureau de pays (BP) du PAM au Niger. Elle couvre l'année 2016 pour l'IPSR 200583 et la période de janvier 2017 à mars 2018 pour l'IPSR 200561. Cette évaluation poursuit des objectifs de responsabilité et d'apprentissage, qui se renforcent mutuellement. Ses conclusions visent à i) éclairer les décisions opérationnelles pour la dernière année d'exécution de l'IPSR 200961 et ii) contribuer à la réflexion relative au futur Plan de stratégie pays (CSP). Les principaux utilisateurs de cette évaluation sont le BP, le bureau régional, le siège et le bureau des évaluations du PAM.
2. Doté d'une population de 17 millions d'habitants (qui s'accroît au rythme de 3,9% par an¹), le Niger est un pays enclavé fortement dépendant de l'aide extérieure. Du fait de la conjonction de plusieurs facteurs (aléas climatiques, volatilité des prix, insécurité...), l'insécurité alimentaire est prégnante : de manière chronique, elle touche plus de deux millions de personnes. La malnutrition aiguë affecte chaque année plus d'un million d'enfants, dont au moins 350.000 souffrent de malnutrition aiguë sévère (MAS). Depuis 2012, à travers l'initiative 3N, le Gouvernement a développé une approche intégrée multisectorielle et un cadre institutionnel en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et du développement agricole durable.
3. L'IPSR 200583 a été mise en œuvre de janvier 2014 à décembre 2016 (budget initial : 1 milliard USD ; ressources mobilisées : 225 millions). Outre la prise en charge (PEC) de la malnutrition aiguë modérée (MAM) et le soutien aux cantines scolaires, cette intervention a déployé une démarche innovante, les transferts conditionnels en faveur des ménages ruraux très pauvres en vue de la création d'actifs durables. L'IPSR 200961, démarré en janvier 2017, s'inscrit dans la continuité de la précédente en termes d'objectifs et d'activités ; elle met un accent particulier sur le développement des capacités des acteurs nigériens (budget initial : 420 millions USD ; ressources mobilisées début 2018 : 105 millions). Les deux IPSR couvrent l'ensemble du pays ; jusqu'en décembre 2017, une opération d'urgence a été mise en œuvre dans la région de Diffa (Regional EMOP 200777).

Méthodologie

4. La démarche d'évaluation est structurée autour de 5 critères principaux : i) pertinence et couverture, ii) cohérence, iii) efficacité, iv) impact et durabilité et v) efficacité. L'approche méthodologique retenue repose sur le recours conjoint à des méthodes qualitatives et quantitatives. Au cours de la mission réalisée au Niger du 2 au 25 avril 2018, l'équipe d'évaluation s'est entretenue avec environ 500 personnes dont 350 bénéficiaires. Elle s'est rendue dans 16 sites, choisis de manière à être représentatifs de l'ensemble des activités et de la diversité régionale des problématiques d'insécurité alimentaire. A la fin de la mission, deux restitutions ont été organisées : l'une destinée au BP, l'autre à ses partenaires.
5. La mise en œuvre de la démarche d'évaluation a rencontré trois limitations principales : i) la communication tardive d'un certain nombre de documents importants, combinée à de nombreuses incohérences entre différentes sources de données a limité la robustesse d'un certain nombre d'analyses ; ii) la faiblesse des statistiques nigériennes, qui rend difficile l'appréciation des effets et impacts à moyen terme² et iii) l'insécurité qui sévit dans plusieurs zones du pays.

Résultats clés

6. Les résultats de l'évaluation sont présentés selon les cinq questions qui structurent la matrice d'évaluation. Pour les questions 1, 3 et 4, l'analyse est effectuée par composante : nutrition,

¹ Source : Recensement général de la population et de l'habitat, 2012.

² Que ce soit en matière d'accès à l'éducation, aux services de santé, de moyens d'existence des ménages ruraux...

alimentation scolaire, création d'actifs et « paquet soudure »³. A travers l'analyse de ces composantes, l'équipe a essayé de rendre compte le mieux possible du caractère multidimensionnel de l'opération.

Question d'évaluation 1 – Pertinence et couverture

7. Les activités mises en œuvre dans le cadre de l'IPSR 200961 sont pertinentes car elles répondent aux caractéristiques de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Niger et elles sont alignées sur les politiques du Gouvernement et sur les stratégies du PAM. Cependant, cette pertinence globale est fortement affaiblie par des changements dans les méthodologies d'intervention, appliquées à partir de 2017 en raison de contraintes budgétaires : rétrécissement des cibles de la PEC de la MAM ; arrêt de la livraison des intrants nutritionnels (excepté dans la région de Diffa) ; diminution des transferts aux ménages sur les sites « créations d'actifs » sans toujours tenir compte de leur degré de résilience ; diminution ou interruption de la livraison des vivres aux cantines scolaires.

Question d'évaluation 2 – Cohérence et coordination

8. Durant la période évaluée, le BP a progressé en matière de capitalisation et de gestion des connaissances ce qui a des incidences positives sur la formulation et la mise en œuvre des interventions. Cependant, les institutions publiques ne sont pour l'instant pas suffisamment associées aux travaux et études concernés. Les synergies internes à l'IPSR (entre composantes) demeurent assez limitées. En particulier, l'adoption, fin 2017, d'une feuille de route pour la promotion des activités sensibles à la nutrition n'a pas encore produit tous ses effets. Le degré de coordination entre le PAM et les autres acteurs est variable selon les secteurs et selon les régions. La construction de synergies entre le PAM et d'autres intervenants n'est pas très avancée en ce qui concerne la lutte contre la malnutrition ou la concrétisation de l'approche « communes de convergence ».

Question d'évaluation 3 – Efficacité

9. L'efficacité des activités de nutrition est difficile à évaluer en raison de l'absence de données pour certains indicateurs⁴ et d'incohérences entre les sources pour d'autres. Par-delà ces incertitudes de mesure, il ressort une inquiétude quant aux conséquences négatives du transfert, insuffisamment préparé, de la gestion des approvisionnements de la PEC de la MAM aux services étatiques et des fréquentes ruptures dans l'approvisionnement des structures sanitaires.
10. En ce qui concerne l'appui aux cantines scolaires, le nombre de bénéficiaires atteints est très inférieur à celui planifié et les rations sont en-dessous des normes. Les activités complémentaires (moulin, troupeau et jardin) ne faisant pas l'objet d'un suivi spécifique, il n'est pas possible d'apprécier leur efficacité.
11. En matière de création d'actifs, la réduction du nombre de jours de travail rémunérés pénalise le degré d'atteinte des objectifs fixés. Par ailleurs, la stratégie de progression est appliquée depuis fin 2017 de manière uniforme sans prendre suffisamment en compte la diversité des contextes locaux. Les achats locaux aux petits producteurs se sont heurtés à plusieurs difficultés et les volumes achetés sont bien inférieurs à ceux prévus.
12. En 2017, les appuis apportés durant la période de soudure ont été inférieurs à la planification initiale (excepté pour les réfugiés maliens). De plus, la capacité du PAM à fournir des appuis supplémentaires, en réponse à une conjoncture difficile, a été limitée.
13. Au cours de la période évaluée, le PAM a intensifié les actions de développement des capacités. Dans les secteurs de la nutrition et de la sécurité alimentaire, ces actions permettent aux

³ L'IPSR 200583 ayant fait l'objet d'une évaluation à mi-parcours en octobre 2015, les critères de pertinence et couverture (Q1) et de cohérence et coordination (Q2) ne sont analysés que pour l'IPSR 200961.

⁴ Suivi de la situation nutritionnelle à partir des actions de dépistage, en dehors des distributions pendant la soudure.

institutions publiques nationales de mieux exercer leurs fonctions, à la fois sur les plans stratégique et opérationnel.

Question d'évaluation 4 – Impact et durabilité

14. L'évaluation de la contribution de l'IPSR à une éventuelle amélioration de la situation nutritionnelle du Niger est un exercice complexe en raison, d'une part, des problèmes méthodologiques que pose l'analyse des données disponibles et, d'autre part, de la difficulté à prendre en compte les effets contributifs de l'ensemble des composantes.
15. Bien que l'impact de la politique d'alimentation scolaire ne soit pas mesuré à l'échelle nationale, les informations recueillies dans certaines régions confirment le lien fort qui existe entre l'alimentation scolaire et l'amélioration du taux d'achèvement et de réussite à l'école, tout particulièrement pour les filles (réduction des inégalités de genre).
16. Les activités de création d'actifs ont des impacts globalement positifs : amélioration de la sécurité alimentaire, diminution des migrations, autonomisation accrue des femmes, renforcement de la cohésion sociale... L'intensité et la durabilité de ces impacts sont cependant très variables en fonction notamment des potentialités agro-pastorales des terroirs, du profil des ménages et de l'ampleur des appuis complémentaires fournis par les partenaires.
17. Les interventions durant la période de soudure favorisent la stabilisation ou l'amélioration des indicateurs de sécurité alimentaire. Elles se traduisent également par une amélioration de l'état nutritionnel des enfants bénéficiaires, mais ces résultats ne peuvent être élargis à la population générale et leur durabilité est incertaine.
18. L'IPSR, à travers ses différentes composantes, a contribué au développement des capacités des institutions publiques (au niveau national et régional), des ONG partenaires d'exécution et des bénéficiaires finaux. En ce qui concerne les institutions publiques, la durabilité des appuis du PAM se heurte à l'épineuse question des contraintes budgétaires de l'Etat et des collectivités locales du Niger.

Question d'évaluation 5 – Efficience

19. Les relations de partenariat avec les partenaires d'exécution sont globalement satisfaisantes. Cependant, ces acteurs sont confrontés à des difficultés en ce qui concerne les contrats (durée et modalités de paiement), les flux d'information sur la programmation et ses éventuelles modifications et, enfin, l'exploitation des analyses issues du S&E dans une perspective d'apprentissage.
20. Malgré le nombre important d'enquêtes réalisées et les améliorations méthodologiques apportées au cours des dernières années, le dispositif de S&E n'est pas suffisamment en phase avec les objectifs poursuivis par l'IPSR. Cela concerne notamment : le suivi de l'approche intégrée ; la mesure de la progression de la résilience des bénéficiaires ; l'appréciation de la durabilité des appuis (notamment pour la création d'actifs) et de leurs impacts et, enfin, l'adéquation des indicateurs aux besoins des institutions publiques nigériennes. Le pilotage de l'IPSR est marqué par une forte contrainte budgétaire, dont les effets négatifs sur l'exécution des activités ont été accentués par l'absence de l'élaboration préalable d'un scénario alternatif.
21. La prise en compte des problématiques genre et protection a nettement progressé (depuis l'évaluation précédente), à la fois au niveau institutionnel et opérationnel.

Conclusions générales

22. La pertinence de l'IPSR 200961 est forte au regard du contexte, des orientations du Gouvernement du Niger et de la politique du PAM. Les synergies entre les composantes du programme et celles avec les actions d'autres intervenants ne sont pas aussi intenses et riches qu'elles pourraient l'être.

En termes d'efficacité, le nombre de bénéficiaires atteints est nettement inférieur à celui qui avait été planifié lors de la formulation de chacune des deux interventions. Pour les bénéficiaires atteints, les impacts obtenus sont nombreux et positifs. Cependant, dans tous les domaines couverts, la durabilité de ces impacts est loin d'être garantie. Le pilotage de l'intervention présente deux points faibles : d'une part, un dispositif de suivi-évaluation qui n'est pas suffisamment en adéquation avec les ambitions du programme (approche intégrée, résilience...); d'autre part, l'absence d'élaboration préalable d'un scénario alternatif en cas d'un gap de financement important. De ce fait, la gestion « au coup par coup » des contraintes budgétaires s'est traduite par un affaiblissement de la pertinence des activités et par une moindre efficacité. En ce qui concerne les institutions publiques, la durabilité des appuis du PAM se heurte à l'épineuse question des contraintes budgétaires de l'Etat et des collectivités locales du Niger ainsi que, dans une moindre mesure, à la multiplication des instances de coordination des structures décentralisées.

Principales Recommandations

Recommandations opérationnelles à court / moyen terme⁵

23. Nutrition : A) Face aux ruptures fréquentes de la prise en charge de la MAM, mettre en place des mécanismes de suivi afin d'identifier précocement une potentielle détérioration de la condition nutritionnelle des enfants. B) Si les ressources disponibles sont insuffisantes, cibler en priorité les zones avec un plus grand nombre de cas de MAS.
24. Education : A) Réaliser un suivi plus qualitatif des cantines afin de mieux cerner leurs effets en termes de maintien et de réussite des filles et des garçons à l'école. B) Orienter les activités complémentaires (moulin, troupeau et jardin) vers une prise en charge des conséquences des ruptures.
25. Création d'actifs : A) Tirer des enseignements sur les conditions d'une reproduction du modèle développé par le PAM. B) Soutenir la capitalisation des expériences des différents projets d'appui à la résilience (en particulier celui de la cellule filets sociaux) afin de disposer d'un diagnostic multi-acteurs, basé sur une analyse coût-bénéfice. C) Renforcer la participation active des femmes dans les instances de gestion et de contrôle des activités collectives.
26. Achats locaux : A) Adopter des procédures de contractualisation plus adaptées aux besoins de coopératives faisant l'apprentissage du marché. B) Clarifier la stratégie de prix avec les autres acteurs institutionnels.
27. Gestion des connaissances : Afin de renforcer les efforts entrepris en matière de capitalisation des leçons apprises, mettre l'accent sur la rétro-information vers les sous-bureaux, les partenaires d'exécution et les institutions nationales en ce qui concerne les résultats des analyses, enquêtes et études réalisées.

Recommandations stratégiques⁶

28. Globalement, l'approche pluriannuelle en faveur de la résilience a obtenu des résultats palpables ; mais compte tenu du mandat du PAM, des contraintes de ressources et des caractéristiques de la situation alimentaire et nutritionnelle du pays, il s'avère nécessaire d'affirmer plus nettement les priorités de l'action du PAM au Niger en privilégiant l'objectif général du PAM « sauver des vies », ceci à travers trois axes : A) Poursuivre la mise en œuvre d'une approche multisectorielle en faveur de la nutrition, principalement par la mise à l'échelle d'actions sensibles à la nutrition. B) Réserver suffisamment de moyens pour faire face au risque de crises alimentaires sévères auquel le Niger est confronté, en élaborant une sorte de plan de contingence du PAM au Niger (cf. quelques

⁵ Il s'agit d'actions qu'il est recommandé de mettre en œuvre d'ici à la fin de l'IPSR 200961, c'est-à-dire mi-2019. Ces recommandations s'adressent au bureau pays (unités en charge du programme) et aux sous-bureaux.

⁶ Ces recommandations visent à contribuer à la préparation du plan stratégique pays du PAM au Niger. Elles s'adressent au bureau pays et au bureau régional.

propositions ci-après). C) Poursuivre, sous certaines conditions, la mise en œuvre des transferts en vue de la création d'actifs.

29. Nutrition : A) En partenariat avec d'autres acteurs, produire des preuves sur la possibilité d'alternatives efficaces et durables aux stratégies actuelles de prévention et traitement de la MAM (par exemple, production et utilisation farines infantiles fortifiées, à base de produits locaux pour la supplémentation alimentaire généralisée – SAG). B) Favoriser la création d'un environnement stratégique et légal encadrant le rôle et les responsabilités des relais communautaires et des organismes qui les soutiennent.
30. Education : A) Concentrer les appuis aux cantines dans les zones où l'insécurité alimentaire est la plus forte. B) Appuyer le gouvernement du Niger dans l'élaboration d'une stratégie de mobilisation de ressources afin d'aboutir à un mécanisme pérenne de soutien à l'alimentation scolaire.
31. Création d'actifs : Hiérarchiser les appuis du PAM selon trois « cercles » par ordre de priorité décroissante : i) les zones et les populations en phase de redressement suite aux conflits (réfugiés maliens, populations de la région de Diffa) ; ii) les zones où est présent un partenaire « développement », susceptible de prendre le relais du PAM après la phase de redressement, et où il existe un réel potentiel de développement agro-pastoral ; iii) dans les autres zones, les appuis du PAM seraient conditionnées à la mobilisation (hypothétique à l'heure actuelle) d'une coalition de PTF qui, sous le leadership du gouvernement, s'engagerait dans un programme ambitieux, coordonné et régulièrement évalué de transferts sociaux.
32. Développement des capacités : A) Sur les sites « création d'actifs » les plus anciens, impulser des engagements des parties prenantes afin de favoriser la pérennité des ouvrages. B) Associer davantage les institutions publiques nigériennes à l'analyse des résultats obtenus par l'approche résilience du PAM. C) Soutenir le Gouvernement dans une analyse des ressources mobilisées par tous les acteurs en matière de protection sociale et d'assistance humanitaire afin de parvenir à une utilisation optimale de ces ressources. D) Contribuer au renforcement du transfert de compétences aux communes et veiller à l'harmonisation des interventions du PAM avec les règles de l'Agence nationale de financement des collectivités territoriales (ANFICT) et du Fonds d'investissement de sécurité alimentaire et nutritionnelle (FISAN).
33. Dispositif de suivi-évaluation⁷ : A) Améliorer le suivi en intégrant des indicateurs relatifs aux effets directs et à la durabilité des impacts des activités « création d'actifs ». B) Réorganiser la chaîne de résultats et les indicateurs du cadre logique de l'IPSR afin de mieux refléter l'interaction et la complémentarité entre les interventions spécifiques à la nutrition et les interventions sensibles à la nutrition.
34. Complémentarité / intégration : Identifier un organisme leader (agence des Nations unies ou ONG) dans chaque commune de convergence afin d'améliorer la coordination des interventions et la redevabilité envers tous les acteurs.
35. Genre : Définir et mettre en œuvre des actions permettant de redresser des déséquilibres occasionnés lors de la mise en œuvre et qui seront orientées pour la réduire la discrimination faite aux femmes. Cela implique de disposer d'un budget genre afin d'ouvrir au programme la possibilité d'explorer localement les causes sociales des disparités en matière de l'égalité hommes/femmes.

⁷ La mise en œuvre de ces recommandations nécessiterait probablement un appui du bureau régional et/ou du siège au bureau pays.

1. Introduction

36. Le présent document constitue le rapport d'évaluation à mi-parcours de l'IPSR 200961 et de la dernière année de l'IPSR 200583. Cette évaluation est commandée par le bureau du PAM au Niger. Elle couvre l'année 2016 pour l'IPSR 200583 et la période de janvier 2017 à mars 2018 pour l'IPSR 200561.
37. Cette évaluation poursuit des objectifs de responsabilité et d'apprentissage, qui se renforcent mutuellement⁸:
- Redevabilité – L'évaluation analyse et rend des comptes sur la performance et les résultats obtenus, à la date de l'évaluation, par les deux interventions.
 - Apprentissage – L'évaluation détermine les raisons pour lesquelles certains résultats sont survenus ou non, afin de tirer d'en tirer des leçons et d'identifier des bonnes pratiques. Elle fournit des conclusions qui reposent sur des preuves pour i) éclairer le processus de décisions opérationnel et ii) nourrir la réflexion relative au futur Plan de stratégie pays (CSP), que le bureau du PAM au Niger doit soumettre au cours du second semestre 2018. Bien qu'elle se situe seulement 15 mois après le démarrage de l'IPSR 200961, cette évaluation à mi-parcours a un caractère stratégique puisqu'elle constitue l'un des éléments du processus d'élaboration de la stratégie pays du PAM pour le Niger.
38. Le présent rapport est structuré selon les indications données par le bureau de l'évaluation du PAM⁹. Après une présentation du champ de l'évaluation et du contexte national (objet du présent chapitre), il expose les constats et analyses relatifs aux questions d'évaluation (chapitre 2), puis présente les conclusions et recommandations basées sur l'ensemble des investigations effectuées (chapitre 3). Dans le chapitre 2, chaque fois que cela est pertinent, les analyses sont présentées en distinguant les 4 domaines d'activités exécutées dans le cadre des 2 IPSR évalués, à savoir : nutrition, éducation, création d'actifs et, enfin, renforcement de capacités. Les annexes contiennent, d'une part, des précisions sur la démarche d'évaluation (annexes 1 à 9) et, d'autre part, des compléments aux analyses synthétiques présentées dans le corps du rapport (annexes 10 à 16).
39. Les principaux utilisateurs de cette évaluation sont les suivants : i) le Bureau de Pays (BP) du PAM et ses partenaires au Niger, en particulier dans le cadre de la formulation du futur CSP ; ii) le Bureau Régional (BR) du PAM, qui pourra s'appuyer sur les résultats de cette évaluation pour adapter ses conseils stratégiques et opérationnels au BP ; iii) le siège du PAM, l'évaluation pouvant notamment alimenter des processus d'apprentissage pour l'organisation et contribuer à la redevabilité du BP envers le siège et iv) le bureau des évaluations (OEV), qui, le cas échéant pourra utiliser les observations de l'évaluation pour enrichir les synthèses des évaluations ainsi que pour préparer les comptes rendus annuels au Conseil d'Administration.
40. Le dispositif de gestion et d'accompagnement de cette évaluation est présenté en annexe 2. Au-delà de superviser la conduite du processus d'évaluation pour s'assurer que celui-ci atteigne ses objectifs, ce dispositif vise également à favoriser l'appropriation des résultats de l'évaluation par les principaux utilisateurs ciblés.

⁸ Voir en annexe 1, les termes de référence de l'évaluation.

⁹ PAM, Bureau de l'Evaluation. Evaluation décentralisée pour la prise de décisions basée sur les preuves. Rapport d'évaluation. Modèle. Version de septembre 2016, 24 p.

1.1. Vue d'ensemble du sujet de l'évaluation

Présentation de l'IPSR 200583 :

200583 – Données générales sur l'opération				
Catégorie d'activité	Intervention prolongée de secours et de redressement : "Sauver des vies, préserver les moyens d'existence et renforcer la résilience des populations exposées à la vulnérabilité chronique"			
Approbation	5 Novembre 2013			
Durée	36 mois (Janvier 2014 – décembre 2016)			
Champ géographique	Initialement 119 communes, réduit à 37 communes			
Modifications	4 révisions budgétaires (RB) ¹⁰ : RB 1 = septembre 2014 ; RB2 = date non connue ; RB3 = mai 2015 ; RB4 = début 2016			
Nombre prévu de bénéficiaires	Initial : 7 124 000		RB4 : 5 213 149	
Produits alimentaires prévus (Tonnes)	Initial : 564 368	RB2 : 564 386	RB3 : 535 948	RB4 : 455 137
Montant nécessaire (en \$ US)	1 017 562 008	RB2 : 1 025 503 345	RB 3 : 1 002 020 926	RB4 : 868 309 165
Autres opérations en cours	EMOP régional 200438: Assistance to refugees and IDPs affected by insecurity in Mali, clôturé en décembre 2015. EMOP régional 200777 : "Fournir un soutien salvateur aux ménages au Cameroun, au Tchad et au Niger directement affectés par l'insécurité dans le nord du Nigeria", à partir de janvier 2015, clôturé en décembre 2017.			
Partenaires	Ministères, HC 3N, DNP-GCA, communes des zones d'intervention, agences des Nations unies, ONG nationales et internationales.			
200583 - Ressources				
Contribution reçues (cumul en 2017): 225 399 977 \$ US				
Pourcentage par rapport au montant de l'appel (BR4): 26,0%				
Cinq principaux donateurs: Etats Unis, Commission européenne, Royaume Uni, Allemagne, Japon.				
200583 – Objectifs, activités, et bénéficiaires planifiés				
OS	Objectifs spécifiques de l'opération		Principales Activités	
OS1	Réduire les effets des contraintes saisonnières et éviter un pic de malnutrition aiguë et de la mortalité (période de soudure, juin à septembre)		<ul style="list-style-type: none"> - Distribution de produits alimentaires, d'espèces ou de bons pour les ménages très pauvres. - Supplémentation alimentaire généralisée : suppléments nutritionnels pour enfants 6-23 mois, femmes enceintes et femmes allaitantes. 	
	Bénéficiaires : 1 676 000			
OS3	Améliorer l'accès aux avoirs et aux vivres (période après récolte, novembre à mai)		<ul style="list-style-type: none"> - Bonification des terres, collecte de l'eau et irrigation des zones pastorales. - Achat à de petits producteurs locaux en lien avec les OP. 	
	Bénéficiaires : 1 156 000			
OS4	Appuyer les filets de sécurité intégrés (toute l'année)		<ul style="list-style-type: none"> - Supplémentation alimentaire ciblée pour enfants 6-59 mois, femmes enceintes, femmes allaitantes, soignants. - Alimentation scolaire. - Formation des enseignants, potagers scolaires. - Développement des capacités. 	
	Bénéficiaires : 3 361 000			

¹⁰ Voir détails en annexe 3.

Présentation de l'IPSR 200961¹¹ :

200961 – Données générales sur l'opération		
Catégorie d'activité	Interventions prolongées de secours et de redressement : « Renforcement de la résilience au Niger grâce à une approche multisectorielle et multipartenaires intégrée axée sur les filets de sécurité et la réduction des risques de catastrophe »	
Approbation	16 Nov 2016	
Durée	36 mois (1 Janvier 2017 – 31 décembre 2019)	
Champ géographique	Communes prioritaires dans chaque région	
Modifications	Aucune	
Nombre prévu de bénéficiaires	2 768 526	
Produits alimentaires prévus (Tonnes)	206 418	
Montant nécessaire (en \$ US)	420 526 319	
Autres opérations en cours	EMOP régional 200777, clôturé en décembre 2017 Special Operation (SO) 200792 Provision of humanitarian air services in Niger, clôturé en décembre 2017	
Partenaires	Ministères, HC 3N, DNP-GCA, communes des zones d'intervention, agences des Nations unies, ONG nationales et internationales.	
200961 – Ressources		
Contribution reçues (en janvier 2018): 105 022 819 \$ US Pourcentage par rapport au montant de l'appel: 25% Cinq principaux donateurs: Etats Unis, Commission Européenne, Niger, Japon, Canada		
200961 – Objectifs et activités		
OS	Objectifs spécifiques de l'opération	Principales Activités
OS1	Éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation	- Alimentation scolaire, distribution généralisée, transferts inconditionnels durant la période de soudure.
OS2	Améliorer la nutrition	- Supplémentation alimentaire ciblée, interventions d'urgence : supplémentation alimentaire généralisée pendant la période de soudure.
OS3	Assurer la sécurité alimentaire	- Création d'actifs, achats locaux,
OS4	Appuyer la mise en œuvre des ODD	- Développement des capacités des institutions et systèmes publics et privés.

Principaux sujets et recommandations des évaluations passées :

41. L'IPSR 200583 a fait l'objet d'une évaluation à mi-parcours, réalisée au dernier trimestre 2015. Cette évaluation a formulé i) des recommandations stratégiques de court terme (à appliquer lors de la dernière année de l'IPSR 200583) ; ii) des recommandations stratégiques de moyen terme (concernant le prochain IPSR, c'est-à-dire le 200961) et iii) des recommandations opérationnelles (de court et moyen termes). Le degré d'application de ces recommandations est analysé dans le chapitre 2 du présent rapport, au fur et à mesure de l'examen des différentes activités.

¹¹ Voir détails en annexe 4.

1.2. Contexte général¹²

42. Le Niger fait partie des pays les moins avancés et des pays à faibles revenus et à déficit vivrier. En 2016, il se situe au dernier rang de l'indice de développement humain avec 75 % de sa population vivant avec moins de 2 USD par jour. La population s'élève à 17 millions habitants et croît au rythme de 3,9% par an (source : RGPH 2012). La croissance économique (6,7% en moyenne entre 2012 et 2015, avec de fortes fluctuations) s'avère insuffisante, en niveau et en contenu, pour faire face à l'ampleur des besoins sociaux liés à l'accroissement démographique.
43. Le Niger doit faire face à plusieurs défis sécuritaires, localisés principalement dans la région de Diffa (Boko Haram) et dans les zones frontalières avec le Mali et le Burkina Faso (mouvements djihadistes). Cette insécurité entraîne la prise en charge par le Gouvernement et les partenaires humanitaires de populations réfugiées et déplacées.
44. Le secteur primaire joue un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire des populations rurales. Cependant, la capacité de résilience aux chocs (sécheresses, volatilité des prix, insécurité...) est très limitée, particulièrement au sein des groupes les plus vulnérables. Plus de deux millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire chronique. Et chaque année, l'insécurité alimentaire conjoncturelle concerne plusieurs centaines de milliers de personnes¹³.
45. Selon les données les plus récentes (enquête SMART de 2016), les taux de malnutrition, toutes formes confondues, sont supérieurs aux seuils admis par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). La malnutrition aiguë affecte chaque année plus d'un million d'enfants dont au moins 350 000 sous la forme la plus sévère, la malnutrition aiguë sévère (MAS). Les indicateurs du système éducatif nigérien ont connu une évolution favorable au cours des dernières années. Toutefois, les inégalités de genre demeurent fortes au détriment des filles. L'indice d'inégalité du genre place le pays au 149^{ème} rang mondial sur les 152 pays classés en 2016 (source : PNUD). Les inégalités à l'égard des femmes concernent notamment l'accès à l'éducation et à la santé reproductive ainsi que la participation des femmes dans l'économie. Malgré l'adoption en 2008 d'une politique nationale genre, il demeure plusieurs obstacles législatifs à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.
46. Depuis 2012, à travers l'Initiative « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » (Initiative 3N), le Gouvernement a développé une approche intégrée multisectorielle et un encadrement institutionnel en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et du développement agricole durable. Le Niger a aussi adhéré au mouvement *Scaling Up Nutrition* en 2011 et bénéficié d'un appui de REACH. Le Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNP-GCA) oriente, à travers des plans de soutien annuels, les interventions humanitaires liées à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle conjoncturelle.
47. Le Plan-Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UNDAF) définit la réponse collective des agences aux priorités du pays pour la période 2014-2018. Il est décliné en trois domaines prioritaires de coopération : i) résilience ; ii) développement social et capital humain ; iii) gouvernance – paix – sécurité. A partir de 2005, la récurrence des crises alimentaires et nutritionnelles a entraîné un basculement de l'aide au Niger avec une part importante consacrée à l'action humanitaire. Simultanément, une attention croissante a été portée aux notions de résilience et de protection sociale. Tous secteurs confondus, l'aide internationale sous forme de dons représente 16 % du budget de l'Etat. Les investissements sur financements extérieurs forment 43 % des dépenses totales d'investissement.

¹² La présentation du contexte des deux IPSR est détaillée en annexe 5.

¹³ Plan de Développement Économique et Social 2017-2021, p.35 (2017).

1.3. Méthodologie de l'évaluation et limitations¹⁴

48. La démarche d'évaluation est structurée autour de 5 critères principaux : i) pertinence et couverture, ii) cohérence, iii) efficacité, iv) impact et durabilité et v) efficacité¹⁵. Pour chaque critère, entre 3 et 7 questions d'évaluation sont formulées, ce qui conduit à un total de 24 questions. Le détail des questions est présenté intégralement dans la matrice d'évaluation (annexe 7).
49. L'approche méthodologique retenue repose sur le recours conjoint à des méthodes qualitatives et quantitatives. Plusieurs sources d'informations sont mobilisées pour renseigner chacun des indicateurs et une attention particulière est accordée à la triangulation des informations. La liste des documents utilisés est présentée en annexe 8. Au cours de la mission au Niger, l'équipe d'évaluation s'est entretenue avec environ 500 personnes (cf. liste en annexe 9). Trois types d'entretiens ont été réalisés : entretiens semi-dirigés avec 150 personnes (dont 26 femmes), 20 *focus groups* (11 mixtes et 9 composés uniquement de femmes) avec des membres des communautés ciblées et quelques entretiens individuels avec des femmes bénéficiaires¹⁶. L'échantillonnage des sites a tenu compte de plusieurs critères, en particulier la couverture de l'ensemble des activités, la représentativité de la diversité des problématiques d'insécurité alimentaire (qui renvoie notamment à la diversité des zones agro-écologiques) et les conditions de sécurité. L'équipe s'est rendue dans 16 sites répartis dans cinq régions du pays et 13 communes (soit un tiers environ des 37 communes de convergence ciblées par le volet « créations d'actifs » de l'intervention).
50. L'ébauche du rapport de démarrage a été remise le 26 février 2018¹⁷. La mission au Niger s'est déroulée du 2 au 25 avril 2018¹⁸. Le dernier jour, deux restitutions (portant sur les principaux constats et les conclusions préliminaires) ont été organisées : l'une destinée au bureau pays du PAM, l'autre à ses partenaires.
51. L'évaluation est conduite en appliquant les standards définis par le Système d'assurance qualité pour les évaluations décentralisées du PAM (DEQAS).
52. La thématique du genre est particulièrement importante dans cette évaluation compte tenu de l'ampleur des inégalités de genre au Niger et du rôle que jouent celles-ci dans l'insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique qui affecte le pays. Cette thématique est prise en compte à la fois dans les responsabilités confiées aux membres de l'équipe, dans la matrice d'évaluation, dans les outils de collecte de l'information et, enfin, dans l'analyse des données qualitatives et quantitatives. L'annexe 15 examine spécifiquement la prise en compte du genre dans la conception et la mise en œuvre de l'IPSR ; ses principaux éléments sont repris dans la partie 2 du rapport.
53. Les questions humanitaires ont été prises en compte en inscrivant dans le périmètre de l'évaluation l'assistance apportée par le PAM aux réfugiés maliens ainsi que l'assistance fournie, en période de soudure, aux populations exposées à un risque de crise alimentaire. D'autre part, l'évaluation a examiné dans quelle mesure la problématique de la protection est intégrée dans la mise en œuvre de l'IPSR.
54. Durant la préparation de l'évaluation, la collecte et l'analyse de données ainsi que la rédaction du rapport, les aspects éthiques ont été pris en compte de la manière suivante : respect de la confidentialité et de l'anonymat des points de vue recueillis ; vérification du consentement éclairé des personnes sollicitées pour leur participation à un entretien individuel ou à un focus group ;

¹⁴ Pour une présentation plus détaillée de la méthodologie d'évaluation, voir annexe 6.

¹⁵ Les critères « pertinence et couverture » et « cohérence » sont étudiés uniquement pour l'IPSR 200961, dans la mesure où, pour l'IPSR 200583, ces deux critères ont déjà été analysés lors de l'évaluation à mi-parcours (2015) ; les autres critères sont examinés pour les deux interventions (IPSR 200961 et 200583).

¹⁶ Entretiens réalisés après les focus groups, avec des femmes impliqués dans les différentes activités.

¹⁷ La version finale du rapport de démarrage a été remise le 29 mars 2018.

¹⁸ Voir le calendrier détaillé de la mission en annexe 6.

respect de la culture et de l'autonomie des personnes rencontrées ; organisation de focus groups spécifiques avec les femmes.

55. La mise en œuvre de la démarche d'évaluation a rencontré trois limitations principales :
- La disponibilité de l'information documentaire. Le retard survenu dans la communication d'un certain nombre de documents importants¹⁹, combiné à de nombreuses incohérences entre différentes sources de données (internes au PAM pour l'essentiel) relatives aux produits, effets et impacts a limité la robustesse d'un certain nombre d'analyses. La diversité et multiplicité de sources et données quantitatives disparates a mis l'équipe d'évaluation face une situation où il a fallu prendre des décisions pragmatiques et choisir les données qui, en principe, offraient les possibilités les plus cohérentes pour tenter d'évaluer le degré de réalisation des objectifs de l'IPSR. Les principales difficultés rencontrées en la matière sont soulignées au fil du rapport.
 - La faiblesse des statistiques nigériennes relatives au développement rural (et au développement socio-économique en général), qui rend difficile l'appréciation des effets et impacts à moyen terme des interventions du PAM.
 - L'insécurité qui sévit dans plusieurs zones du pays et qui a influé sur le choix des sites visités.

2. Résultats de l'Évaluation

56. Les résultats de l'évaluation sont présentés selon les cinq questions qui structurent la matrice d'évaluation. Pour les questions 1 (pertinence), 3 (efficacité) et 4 (impact et durabilité), l'analyse est effectuée par composante (nutrition, alimentation scolaire, création d'actifs et « paquet soudure »), en tenant compte du fait que certaines d'entre elles incluent des activités qui appartiennent à différents secteurs et, donc, poursuivent plusieurs objectifs. Avec cette démarche, l'équipe tente de rendre compte le mieux possible du caractère multidimensionnel de l'opération (en particulier la recherche d'une complémentarité entre les actions spécifiques et celles sensibles à la nutrition). Bien qu'elles soient menées dans chacune des composantes, les activités de développement des capacités font l'objet d'une analyse spécifique car elles correspondent à l'un des objectifs poursuivis par l'intervention. Pour chaque composante, des données et des analyses complémentaires sont présentées en annexes (n°1 à n°15), dument référencées dans le corps du rapport²⁰.

2.1. Question d'évaluation 1 : Pertinence et couverture²¹

2.1.1. Analyse de la pertinence des activités « nutrition »

57. Cette composante de l'IPSR comprend l'approvisionnement en intrants des structures sanitaires pour la prise en charge (PEC) de la malnutrition aiguë modérée (MAM), le dépistage communautaire de la malnutrition aiguë, les actions de sensibilisation en pratiques familiales élémentaires (PFE)²² en matière de santé et de nutrition et, enfin, le soutien alimentaire aux accompagnants des enfants hospitalisés dans les CRENI²³. La pertinence de ces activités est forte en raison d'une prévalence élevée de la MAM dans la plupart des régions, malgré une certaine amélioration de la situation nutritionnelle dans le pays au cours des dernières années. Les études sur les causes de la

¹⁹ En particulier : données relatives à la décomposition du nombre de bénéficiaires (prévus et réels, hommes et femmes) par activité et par site, rapports d'activités adressés aux donateurs, plan de suivi-évaluation et ses produits.

²⁰ Pour la nutrition, l'annexe 10 rassemble les informations complémentaires relatives à tous les critères d'évaluation, y compris des analyses détaillées concernant l'efficacité du volet nutritionnel du « paquet soudure ».

²¹ Cette première question d'évaluation regroupe quatre sous-questions qui portent respectivement sur i) la pertinence de l'intervention vis-à-vis des besoins des groupes cibles, ii) la pertinence vis-à-vis des besoins et priorités du gouvernement et des administrations locales, iii) l'alignement sur les stratégies du PAM et iv) l'adéquation de la couverture (thématique et géographique) avec les besoins des populations cibles.

²² Les PFE recouvrent les bonnes pratiques principales à adopter au sein du ménage et de la communauté afin de promouvoir l'hygiène et de diminuer les risques liés aux maladies hydriques, facteurs importants de la malnutrition en particulier chez l'enfant.

²³ CRENI : Centre de récupération et d'éducation nutritionnelle intensif.

malnutrition au Niger sont peu nombreuses et circonscrites à des zones très limitées (voir annexe 10, section « causes de la malnutrition au Niger »).

58. En 2017, après consultation du gouvernement et des autres parties prenantes, le PAM a dû, en raison de contraintes financières, revoir à la baisse les groupes cibles pour la PEC de la MAM. Désormais, ce sont uniquement les enfants 6-23 mois et les femmes enceintes qui sont ciblés. Ce choix s'écarte des recommandations nationales²⁴ et internationales tout en respectant un des principes de la politique nutrition du PAM²⁵.
59. Dans le cadre de la PEC de la MAM, l'IPSR assure l'approvisionnement en aliments supplémentaires prêts à l'emploi (ASPE tel que le PlumpySup®) pour les enfants et en SuperCereal et huile pour les femmes enceintes. Ces deux produits, reconnus comme efficaces, sont recommandés par le protocole national. Cependant, depuis mi-2017, toujours à cause de contraintes budgétaires, le PAM a approvisionné de manière irrégulière les centres de santé, excepté dans la région de Diffa où il n'y a pas eu de rupture d'approvisionnement²⁶. Par ailleurs, depuis 2017, la gestion des intrants nutritionnels est sous la responsabilité des districts sanitaires (DS)²⁷. Ceux-ci ont été, selon les zones, insuffisamment préparés pour assurer la supervision et le suivi des activités au niveau de tous les CSI.
60. Les activités de dépistage et de référencement de la malnutrition aigüe soutenues par l'IPSR sont en ligne avec les recommandations nationales et la politique du PAM, mais leur couverture est erratique et limitée. Comme cela avait déjà été mis en évidence lors de l'évaluation précédente (2015), il n'existe pas de données spécifiques sur la couverture du dépistage, à l'exception des rapports de post-distribution monitoring (PDM) pendant les interventions « soudure »²⁸. Or les actions de dépistage constituent un volet essentiel du succès de la PEC et elles sont également capitales pour le suivi de la situation nutritionnelle.
61. Les actions de sensibilisation communautaires sont réalisées par les relais communautaires (RECO), qui ont été en principe formés à des techniques de communication (par les partenaires) et aux PFE. Des séances sont organisées au niveau des structures sanitaires et sur les sites de création d'actifs ; de plus, chaque année, un plan de communication, élaboré par la DN, le PAM, UNICEF et les ONG, est déployé pendant la période de soudure. Une partie des acteurs rencontrés et certaines études²⁹ soulignent que les supports de communication utilisés ne sont pas suffisamment adaptés aux divers modèles socio-culturels existants au Niger³⁰, modèles qui déterminent l'adoption de bonnes pratiques nutritionnelles.

²⁴ Protocole National pour la Prise en Charge Intégrée de la Malnutrition Aiguë (PCIMA), 2016.

²⁵ Celui-ci donne la priorité à l'assistance nutritionnelle pendant la période la plus vulnérable des 1 000 jours, soit le troisième trimestre de la grossesse et les premiers 24 mois de vie de l'enfant.

²⁶ Arrêt de l'approvisionnement en intrants destinés aux femmes enceintes entre février et juin 2017, puis reprise en juillet 2017. Nouvel arrêt depuis janvier 2018, excepté dans la région de Diffa où la livraison des intrants destinés aux enfants n'a jamais été interrompue.

²⁷ Auparavant, ce sont des ONG, partenaires d'exécution du PAM, qui exerçaient cette responsabilité en jouant un rôle d'encadrement et accompagnement des Équipes Cadre des Districts (ECD).

²⁸ Les outils de suivi actuels n'indiquent pas le nombre d'enfant mesurés / nombre d'enfants total au niveau de l'aire sanitaire ou au niveau des villages touchés par le dépistage.

²⁹ Rapport d'Étude Socio-Anthropologique portant sur la Nutrition, Santé, l'Hygiène et l'Assainissement dans les camps des réfugiés maliens au Niger. CNESS-Bozari, Février 2018.

³⁰ Personnes déplacées et réfugiés ; sédentaires et nomades ; pasteurs et agriculteurs ; ruraux et urbains ; ...

2.1.2. Analyse de la pertinence des activités « éducation »

62. Les activités « éducation » regroupent la fourniture de vivres aux cantines³¹, des activités dites complémentaires aux cantines (moulin, troupeau et jardin scolaires) ainsi que le programme « adolescentes »³².
63. La régularité dans la fréquentation de l'école est une condition pour la réussite scolaire des élèves. L'alimentation scolaire a un effet régulateur sur la fréquentation des élèves en leur permettant, quel que soit leur milieu socioéconomique, d'avoir les mêmes chances à l'école. En effet, pour assurer leur sécurité alimentaire, les enfants des ménages vulnérables sont contraints de travailler ou de mendier au lieu de poursuivre leur scolarité. De même, en milieu pastoral, en l'absence de cantine scolaire, les enfants sont contraints de partir en transhumance avec leurs parents. La stratégie du PAM en matière d'alimentation scolaire, qui considère celle-ci comme étant «*un filet de sécurité contribuant à accroître l'accès des enfants à l'éducation et aux possibilités d'apprentissage et à améliorer leur état sanitaire et nutritionnel en réduisant leurs carences en micronutriments*», est en adéquation avec la politique nationale de l'alimentation scolaire. La révision récente de cette dernière est en cohérence avec la nouvelle Lettre de Politique Educative, le programme sectoriel de l'éducation et de la formation et les indicateurs de l'ODD 4.
64. Cependant, cet alignement sur la politique nationale est amoindri par des ajustements résultant des contraintes budgétaires qui pèsent sur l'IPSR : non-respect des normes au niveau des rations, savamment définies, qui sont sujettes à la baisse en termes de qualité et de quantité ; réduction du nombre de jours de cantines dans les écoles des communes de convergence, ce qui se traduit par un volume insuffisant de vivres au cours de l'année scolaire ; approvisionnement des cantines hors communes de convergence seulement durant le premier trimestre ; un arrêt de l'appui à l'alimentation scolaire s'observe même dans des zones extrêmement vulnérables, hors communes de convergence³³ (cas de Bermo).
65. Le programme « adolescentes »³⁴ et les activités complémentaires aux cantines scolaires visent principalement le maintien des filles des ménages très pauvres à l'école. Cependant, l'articulation des logiques d'intervention de ces activités avec l'alimentation scolaire est peu explicite (voir analyse plus détaillée en annexe 11).

2.1.3. Analyse de la pertinence des activités « création d'actifs »

66. Ces activités correspondent aux transferts (en cash, en nature ou sous forme de bons) effectués en contrepartie de la réalisation, par les bénéficiaires, de travaux visant à améliorer durablement leurs actifs productifs. Les travaux consistent principalement en : la récupération de terres dégradées (demi-lunes agricoles ou pastorales, zaï), la fixation de dunes, la création de seuils d'épandage, le surcreusement de mares, le faucardage de mares envahies par *Typha australis*...
67. En matière de création d'actifs, l'IPSR 200961 a été élaborée de façon plus réaliste que la précédente intervention. Le redimensionnement du nombre de bénéficiaires selon une logique de continuité de l'appui et de désengagement progressif en fonction de l'atteinte du niveau de résilience constitue une démarche pertinente. Il permet d'accompagner le processus résilience jusqu'à la phase de transformation. Cette évolution ramène l'intervention du PAM dans ce domaine à une opération pilote, ce qui aurait dû être envisagée dès son démarrage en 2014. Cependant, depuis

³¹ En règle générale, l'Etat fournit les condiments et le PAM apporte les céréales et autres vivres. La communauté bénéficiaire est chargée de la gestion de tous les stocks et de la transformation des aliments.

³² Ce programme vise les jeunes filles scolarisées (classes de cours moyen, de collège et de lycée) des ménages très pauvres. Ces jeunes filles bénéficient d'une bourse trimestrielle et, pendant la période de soudure, d'une distribution de fer folique.

³³ A Bermo, en mars 2018, le PAM a dû procéder à un ravitaillement d'urgence des cantines pour pallier aux abandons massifs de l'école, occasionnés par le déficit fourrager enregistré dans la zone

³⁴ Ce programme poursuit également des objectifs nutrition, dans le cadre de la promotion des activités sensibles à la nutrition.

2016, la planification annuelle de l'assistance pour la création d'actifs (ACA) est guidée par les ressources disponibles ; cette approche ne tient compte que partiellement du niveau de résilience des bénéficiaires.

68. La planification des nouveaux sites communs aux trois agences Nations-Unies basées à Rome (RBA) a privilégié la concentration géographique comme recommandé par l'évaluation précédente.
69. Une stratégie de développement rural a été préparée par le BP³⁵. Elle a été complétée par une stratégie de progression fin 2017. Cette dernière est ambitieuse au regard du temps disponible pour atteindre les objectifs fixés. De plus, elle repose sur les capacités et les ressources des partenaires d'exécution (FIDA, ONG nationales et internationales...).
70. L'assistance aux réfugiés maliens selon un processus d'intégration combinant la participation des ménages vulnérables des villages environnants apparaît opportune. Néanmoins, le document de projet reste peu explicite sur la démarche de création d'actifs pour cette population spécifique dont les besoins (habitat, réinsertion économique) sont plus larges et plus complexes qu'en milieu ouvert.

2.1.4. Analyse de la pertinence des activités « soudure »

71. Ces activités regroupent les interventions réalisées durant la période de soudure³⁶. Il s'agit i) des transferts inconditionnels (en cash ou en nature) au bénéfice des ménages très pauvres, ii) de la supplémentation alimentaire généralisée (SAG ou *blanket feeding*), destinée aux enfants 6-23 mois et aux femmes enceintes et allaitantes (FEFA)³⁷ et iii) de la distribution de fer folique aux jeunes filles ciblées par le programme « adolescentes ».
72. Le couplage des transferts inconditionnels et de la SAG est tout à fait pertinent, car il protège le statut nutritionnel des enfants 6-23 mois et des FEFA pendant la période de l'année où ils sont les plus vulnérables (insécurité alimentaire et morbidité). Le fait d'effectuer, dans les mêmes sites, la distribution de fer folique aux filles et des actions de sensibilisation et de dépistage de la malnutrition est également justifié.
73. Cependant, le ciblage géographique de ces interventions « soudure » étant calé sur celui des transferts inconditionnels (ACA), il ne correspond pas toujours au zonage effectué par le système d'alerte précoce (SAP), fonction de la conjoncture alimentaire de chaque année, ni à des critères basés sur la situation nutritionnelle (prévalence de la MAG, nombre d'admissions dans les CREN). Néanmoins, en 2017, le PAM a mis en place deux opérations spécifiques, l'une pour faire face à la crise pastorale et l'autre pour atténuer les effets de la hausse inhabituelle des prix alimentaires. Ces deux opérations ont bénéficié à d'autres sites que ceux touchés par l'ACA.
74. L'opération « crise pastorale » a débuté au mois de mai, ce qui constitue une adaptation partielle aux spécificités des systèmes d'activités des pasteurs³⁸.

2.1.5. Analyse de la pertinence des activités « développement des capacités »

75. Le développement des capacités nationales constitue le 4^{ème} objectif stratégique de l'IPSR 200961. Cet objectif est poursuivi dans les différents secteurs couverts par l'intervention : nutrition, éducation et sécurité alimentaire.
76. En matière de création d'actifs, la programmation de l'IPSR 200583 était bien coordonnée avec le HC I3N. Elle s'était traduite par le ciblage géographique des communes de convergence, par

³⁵ Nous ne connaissons pas la date de l'élaboration de cette stratégie, ni son statut (validation).

³⁶ Juin à septembre pour les agriculteurs. Avril à juillet pour les éleveurs (avec des variations selon les régions du pays).

³⁷ En 2017, les FEFA n'ont pas bénéficié de la SAG.

³⁸ Le démarrage plus précoce des interventions en zone pastorale était l'une des recommandations de l'évaluation précédente. Un démarrage en mai constitue donc une amélioration ; cependant, un démarrage en avril aurait été davantage adapté aux systèmes d'activités des pasteurs.

l'adoption de l'approche à 3 niveaux (analyse intégrée de contexte – AIC, programmation saisonnière basée sur les moyens d'existence – PSME et planification communautaire participative – PCP) ainsi que par l'élaboration de la stratégie nationale des achats locaux d'aliments auprès des petits producteurs. Bien que l'IPSR 200961 ait l'ambition de poursuivre ces orientations, en visant le transfert de la programmation et de la supervision des appuis aux institutions nationales, certains points soulevés par l'évaluation précédente (2015) demeurent insuffisamment pris en compte. D'une part, le document de projet de l'IPSR 200961 ne prévoit pas de rapprochement avec la Cellule Filets Sociaux (CFS) du DNP-GCA en termes de modalités d'intervention ou de capitalisation alors que cette cellule exécute des programmes de transferts monétaires conditionnels. D'autre part, le document est peu explicite sur les mesures à prévoir pour permettre aux communes d'exercer leurs missions d'aménagement de leur territoire, de programmation des investissements, d'entretien des infrastructures et d'appui aux communautés villageoises.

77. En ce qui concerne la prévention et gestion des crises alimentaires, le PAM, membre de longue date de l'accord cadre du DNP-GCA, est un partenaire stratégique et opérationnel de premier plan pour le Gouvernement. Chaque année, il s'aligne sur le plan de soutien du DNP-GCA tout en jouant un rôle dans la coordination des acteurs humanitaires³⁹. Malgré les très bons rapports entre le PAM et les institutions gouvernementales, la communication demeure un point faible de cette collaboration, en particulier à propos du degré de mobilisation des ressources et des résultats obtenus par les appuis du PAM.
78. Dans le secteur de la nutrition, l'approche de développement des capacités suivie par le PAM au Niger est pertinente. Elle est cadrée par la note transversale du BP de 2017⁴⁰ et par la stratégie de nutrition pour 2017, élaborées à partir de besoins identifiés auparavant par le PAM et d'autres acteurs⁴¹. L'approche est mise en œuvre selon deux axes : (i) axe politico-stratégique et (ii) axe programmatique-opérationnel, avec des résultats palpables pour chacun d'eux (cf. section 2.3.5).
79. Dans le secteur de l'éducation, le PAM est le principal partenaire du Gouvernement pour le développement de l'alimentation scolaire. Outre le soutien à la mise en place d'un cadre politique et stratégique, le PAM appuie la cellule de gestion des cantines scolaires (au sein du ministère en charge de l'éducation de base) sur le plan matériel et en termes de renforcement de capacités. La planification annuelle des cantines est assurée par cette cellule, en collaboration avec le PAM, dès le niveau régional suite à l'expression des besoins venant des inspections communales et départementales. Les appuis du PAM ont consisté notamment en des équipements pour l'installation d'une base de données et des formations à l'utilisation de cette base de données afin d'améliorer le suivi-évaluation des écoles à cantines. Le PAM accompagne aussi l'Etat dans la recherche d'une meilleure efficacité et durabilité des cantines à travers des études et ateliers. Au niveau régional, les appuis du PAM se limitent à la mise en place d'outils de gestion des cantines scolaires, utilisables pour toutes les autres cantines.

Résultats clés et conclusions – Question 1

- Les activités mises en œuvre dans le cadre de l'IPSR 200961 sont pertinentes car elles répondent aux caractéristiques de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Niger et elles sont alignées sur les politiques du Gouvernement et sur les stratégies du PAM.

³⁹ Cependant, les activités « soudure » dérogent à ce principe quand les zones concernées ne font pas partie de celles ciblées par le plan de soutien (voir ci-dessus, analyse de la pertinence des activités « soudure »).

⁴⁰ Note d'analyse sommaire : *Le PAM et le développement des capacités : renforcer la capacité des systèmes pour renforcer la résilience de manière durable*. PAM – Niger 2017

⁴¹ République du Niger, Ministère de la Santé Publique - Direction de la Nutrition – ACF. Analyse des besoins et des coûts nécessaires pour fournir des services de qualité de prévention et de prise en charge de la malnutrition des enfants de 0 à 5 ans au Niger. Draft, Nov. 2015, 127 p.

- Cependant, cette pertinence globale est fortement affaiblie par des changements dans les méthodologies d'intervention, appliquées à partir de 2017 en raison de contraintes budgétaires : rétrécissement des cibles de la PEC de la MAM ; arrêt de la livraison des intrants nutritionnels (excepté dans la région de Diffa) ; diminution des transferts aux ménages sur les sites « créations d'actifs » sans toujours tenir compte de leur degré de résilience ; diminution ou interruption de la livraison des vivres aux cantines scolaires.
- Par ailleurs, quelques insuffisances sont notées dans la conception de certaines activités : le ciblage des appuis « soudure » est trop lié à celui de la création d'actifs, considérant assez peu le zonage annuel du SAP ou des vulnérabilités nutritionnelles spécifiques ; en matière d'éducation, les activités complémentaires sont insuffisamment articulées à l'objectif de bon fonctionnement des cantines ; et, en ce qui concerne le développement des capacités, il manque parfois une traduction concrète des principes d'appropriation et de mise à l'échelle (des appuis du PAM) par les institutions publiques nationales.

2.2. Question d'évaluation 2 : Cohérence et coordination⁴²

80. Cette section analyse tout d'abord la cohérence temporelle en examinant dans quelle mesure les leçons apprises des expériences antérieures sont utilisées par les nouvelles interventions. Puis elle traite de la cohérence institutionnelle en considérant trois « niveaux » : en premier lieu, la cohérence interne à l'IPSR ; puis, la coordination entre le PAM et les autres acteurs ; et, enfin, les synergies entre intervenants autour d'une thématique ou d'un territoire.

2.2.1. Capitalisation et gestion des connaissances

81. Le renforcement de la résilience des ménages vulnérables et la réduction de la malnutrition sont des processus complexes et multidimensionnels, qui nécessitent des efforts permanents d'apprentissage. Avec la création de l'unité « gestion des connaissances » (UGC) fin 2015 au sein du BP, la culture de l'apprentissage et de l'innovation, basée sur des exercices de capitalisation et de leçons apprises, s'est vue renforcée. Le document de projet de l'IPSR 200961 consacre d'ailleurs un volet entier à la gestion et au partage des connaissances avec un objectif de développer des modèles intégrés répliquables.

82. Les activités de création d'actifs constituent un thème important de capitalisation pour lequel l'UGC a noué des partenariats avec des institutions nationales de recherche (LASDEL, Faculté d'Agronomie de l'Université de Niamey) et d'appui-conseil (RECA) ainsi qu'avec des initiatives parallèles (RISE : Initiative pour le renforcement de la résilience dans le Sahel-USAID). Les études réalisées ont permis de mieux documenter les produits et effets de la nouvelle approche « résilience » du PAM et, sur cette base, d'alimenter les réflexions dans le cadre de la préparation de l'IPSR 200961. Dans cette nouvelle phase, le développement des partenariats de recherche est justifié, notamment pour compléter les compétences que nécessite une approche multidimensionnelle⁴³, pallier les limitations du S&E (voir section 2.5.3) et obtenir un éclairage indépendant. Cependant, ce processus de gestion des connaissances n'a pas suffisamment associé, jusqu'à présent, les services d'études des Ministères et des autres institutions publiques concernées en vue du transfert des responsabilités au Gouvernement (voir 2.2.3.).

⁴² Cette deuxième question d'évaluation comprend quatre sous-questions, qui correspondent aux quatre sous-sections ci-après. Les deux dernières sous-questions ont été reformulées (par rapport à la matrice initiale) afin de mieux rendre compte de l'ambition de l'intervention en matière de recherche de synergies avec d'autres acteurs (notamment dans les communes de convergence).

⁴³ Recommandation 2 (Evaluation d'opération à mi-parcours de l'IPSR 200583, mars 2016)

2.2.2. Cohérence et synergies internes à l'IPSR

83. La complémentarité et la recherche de synergies au sein de l'IPSR s'observent à travers deux exemples majeurs : les « activités soudure » (sécurité alimentaire et nutrition) et le projet « adolescentes » (sécurité alimentaire, éducation et nutrition). Cependant, bien que les différents secteurs soient bien visibles dans ces interventions, la conception et la mise en œuvre de chacune d'elles ne répondent pas encore complètement aux engagements que le BP a souscrit, depuis 2017 et surtout en 2018, pour la promotion des activités sensibles à la nutrition⁴⁴. Si l'adoption de cette approche intégrative a eu déjà des effets positifs en termes d'organisation des SB et d'adoption de certains outils⁴⁵ et indicateurs, elle ne se traduit pas encore complètement dans le paquet d'indicateurs de suivi des effets et impacts de l'IPSR.
84. Les activités complémentaires aux cantines favorisent un meilleur fonctionnement de celles-ci : les moulins facilitent la transformation des aliments dans un délai appréciable ; dans une moindre mesure (compte tenu du nombre de repas améliorés par mois), les jardins potagers et les troupeaux scolaires permettent une diversification de l'alimentation. Cependant, ces synergies entre activités complémentaires et cantines ne s'expriment pas suffisamment dans les périodes de rupture de l'approvisionnement des cantines (cf. annexe 11).
85. Le ciblage par le PAM des cantines situées dans les zones reconnues déficitaires par le DNPJCA aboutit à ce que l'alimentation scolaire renforce les autres activités de soutien à la résilience des ménages mises en œuvre dans ces zones.

2.2.3. Coordination avec d'autres acteurs

86. Au niveau national, le PAM est impliqué dans plusieurs groupes techniques (GT) de coordination entre le Gouvernement et les PTF. Il est particulièrement actif dans le GT nutrition, en assistant la coordonnatrice (UNICEF) de ce groupe dans la redynamisation de celui-ci et le soutien à la DN-MSP dans sa fonction de chef de file. Le GT nutrition est actif sur des questions stratégiques et opérationnelles dans le domaine de la nutrition. Ainsi, il a constitué un espace utile lorsqu'il s'est agi de discuter des options envisageables face à la réduction des ressources dont disposait le PAM pour financer les aliments supplémentaires prêts à l'emploi (prise en charge de la MAM).
87. Toujours au niveau national, le PAM participe aux instances de coordination intersectorielle en matière d'action humanitaire (sous l'égide d'OCHA) ou dans le domaine de la sécurité alimentaire à moyen terme (sous la responsabilité du HC I3N). L'efficacité de ces instances semble se heurter à la persistance des cloisonnements institutionnels et, dans certains cas, à la faiblesse du leadership que devraient exercer les structures nationales.
88. Dans chacune des régions du pays, le PAM est impliqué dans les différents GT. Outre sa participation aux GT santé-nutrition⁴⁶, il est co-rapporteur (avec la FAO) des GT sécurité alimentaire, ce qui lui donne l'opportunité de partager l'information sur les actions (création d'actifs, appuis soudure) programmées.
89. En matière de création d'actifs, la complémentarité affichée avec les agences des Nations Unies s'est fortement matérialisée au stade de la programmation avec l'approche « communes de convergence ». L'évaluation à mi-parcours de l'IPSR 200583 faisait le constat que, hormis les projets conjoints, les avancées dans une mise en œuvre coordonnée avec les autres agences des NU

⁴⁴ Source : Entretien avec le responsable de l'unité nutrition du BP.

⁴⁵ Réorganisation du staff des SB afin de mieux intégrer la multi-sectorialité ; formations sur le sujet pour le personnel et les partenaires ; préparation d'une fiche de supervision qui permet au staff de suivre de façon intégrée tous les volets sur les sites d'intervention.

⁴⁶ Au niveau décentralisé, la coordination du secteur nutrition est effectué par le groupe technique santé – nutrition, sous le leadership des DRSP.

restaient timides⁴⁷. La planification à la baisse de la FAO concernant l'appui en semences pour la saison agricole 2018 confirme ce diagnostic. La politique du « faire faire » permet de concevoir des degrés différents de coordination des interventions dans les localités selon que le partenaire n'exécute que le programme d'activités financé par le PAM ou qu'il contribue par ses propres activités à compléter le paquet création d'actifs. De nouveaux partenariats⁴⁸ financiers ainsi que le renforcement du partenariat avec le PRODAF illustrent la recherche permanente effectuée par le PAM pour diversifier la création d'actifs et assurer la consolidation des acquis par les autres acteurs.

90. En ce qui concerne les cantines scolaires, outre le PAM, une pluralité d'intervenants (coopération bilatérale et ONG) intervient aux côtés de l'Etat. La cellule de gestion des cantines scolaires coordonne les activités au niveau national et au niveau régional avec l'appui du PAM (cf. 2.1.5), mais cela ne pallie pas l'absence d'un cadre formel de coordination des intervenants. Ainsi, une étude récente⁴⁹ souligne que l'absence de mécanismes harmonisés pour la coordination et le suivi des actions sur le terrain ainsi que le manque de traçabilité des initiatives lancées par les ONG constituent des contraintes à la mise en œuvre du programme national d'alimentation scolaire.

2.2.4. Cohérence et synergies externes

91. Le protocole national PCIMA implique l'intégration des activités de traitement dans les routines des structures sanitaires du MSP et la formalisation de la complémentarité entre les agences des Nations unies (l'UNICEF pour la MAS et le PAM pour la MAM) et leurs partenaires opérationnels respectifs. Jusqu'à présent, cette intégration est plus formelle qu'efficace puisque les activités de la PEC, initialement accompagnées par des acteurs externes (ONG), ont contribué à la création d'une dépendance des services étatiques et à l'installation d'une perception biaisée des rôles et des responsabilités de chacun. Ces carences sont devenues plus évidentes à la suite du départ, en 2017, des ONG intervenant dans la PEC de la MAM sans qu'une période de transition entre les parties concernées n'ait été organisée.
92. La complémentarité entre les acteurs de la PCIMA est également plus formelle que synergique. Les appuis du PAM et de l'UNICEF convergent sur les mêmes « cibles » (structures étatiques et ONG), mais il y a une absence quasi totale de plans d'action conjoints ou de mécanismes mutualisés de suivi et évaluation. Ainsi, au cours des missions sur le terrain, il a été observé, dans certaines zones, que le PAM et l'UNICEF travaillent dans les mêmes CSI sans qu'il n'y ait de supervisions conjointes alors que les deux agences fournissent des appuis aux DS et aux DRSP pour exercer cette fonction de supervision. Un autre exemple concerne les soutiens apportés aux relais communautaires par le PAM (pour les CRENAM) et par l'UNICEF (pour la PCIME) pour la réalisation d'actions de sensibilisation : en dehors du recours à du matériel commun, les activités sont programmées et exécutées séparément.
93. En ce qui concerne l'approche « communes de convergence », ses éventuels effets synergiques ne sont pas connus car les évaluations restent limitées aux résultats obtenus par les interventions de chacun des acteurs. Jusqu'à présent, l'approche se limite à la juxtaposition, sur un même territoire, d'activités concernant différents secteurs (santé, nutrition, développement rural, éducation, eau-hygiène-assainissement) et relevant de l'appui de différentes agences des NU. Lorsqu'une concertation a lieu au moment du diagnostic initial (à l'aide des outils PSME et PCP), elle débouche rarement sur une réelle planification conjointe à l'échelle des villages ou grappes de villages (sites d'intervention). En règle générale, les synergies ne sont pas recherchées explicitement et lorsqu'il s'en produit, elles ne sont pas mises en valeur. Ce décalage entre l'ambition de l'approche

⁴⁷ Ceci en raison des difficultés de planification collective, de la priorité de l'agenda individuel de chaque agence sur l'agenda collectif et des disparités dans les rythmes de mobilisation de ressources et de décaissement. Cf. « Evaluation d'opération à mi-parcours de l'IPSR 200583 », mars 2016, § 232.

⁴⁸ Aménagement d'un site maraîcher sous financement Welthungerhilfe-WHH (Dargol), World Vision à Maradi, AGR (extraction huile) avec financement Luxdev à Dosso.

⁴⁹ République du Niger. SABER, rapport pays 2017, alimentation scolaire.

« communes de convergence » et sa concrétisation sur le terrain résulte des difficultés des agences des NU à travailler effectivement ensemble et, également, du manque de capacités des communes pour exercer véritablement leur rôle de pilotage des actions de développement sur leurs territoires. Toutefois, le démarrage du projet RBA à Maradi et Zinder (financement canadien) démontre la capacité de définir et mettre en œuvre un projet conjoint de plus grande ampleur (2 communes actuellement, 10 communes à terme). Cette opportunité permet de dépasser la logique du recrutement par chacune des agences de son partenaire d'exécution en privilégiant un opérateur unique et en programmant des mécanismes de S&E communs.

Résultats clés et conclusions – Question 2

- Durant la période évaluée, le BP a progressé en matière de capitalisation et de gestion des connaissances ce qui a des incidences positives sur la formulation et la mise en œuvre des interventions. Cependant, les institutions publiques ne sont pour l'instant pas suffisamment associées aux travaux et études concernés.
- Les synergies internes à l'IPSR (entre composantes) demeurent assez limitées. En particulier, l'adoption, fin 2017, d'une feuille de route pour la promotion des activités sensibles à la nutrition n'a pas encore produit tous ses effets.
- Le degré de coordination entre le PAM et les autres acteurs est variable selon les secteurs et selon les régions. Cela renvoie aux difficultés à dépasser les barrières institutionnelles et, dans certains cas, à la faiblesse du leadership que devraient exercer les structures nationales / régionales.
- La construction de synergies entre le PAM et d'autres intervenants n'est pas très avancée pour l'instant. En matière de lutte contre la malnutrition, l'intégration des activités appuyées respectivement par le PAM et l'UNICEF est davantage formelle qu'effective. En ce qui concerne l'approche « communes de convergence », l'ambition initiale s'est peu concrétisée, l'intégration des activités portées par chaque agence des NU demeurant limitée. Le nouveau projet RBA (10 communes de la région de Maradi) annonce des évolutions positives en la matière.

2.3. Question d'évaluation 3 : Efficacité⁵⁰

2.3.1. Analyse de l'efficacité des activités « nutrition »

94. L'efficacité des activités nutrition de l'IPSR a été évaluée à partir de l'analyse i) de l'atteinte des résultats, en termes de nombre d'admissions (PEC de la MAM) et de nombre de participants aux activités (dépistage et sensibilisation) par rapport aux valeurs cibles, ii) de la couverture des activités et iii) de la qualité des activités de PEC de la MAM sur la base des indicateurs de performance des CRENAM. Une version plus détaillée de ces analyses est présentée en annexe 10.
95. Prise en charge de la MAM (CRENAM) enfants : La couverture géographique des services de PEC de la MAM était presque de 100% en 2017 (1.395 CRENAM opérationnels sur 1.398 planifiés). Les données fournies par l'unité S&E du BP correspondent à des taux de réalisation élevés pour les deux années, approchant 100% (et même au-dessus dans certains cas). Mais d'autres sources (groupe technique nutrition – GTN – et base de données – BD – nutrition du BP) situent la « couverture » (rendement) des cas de MAM traités à un niveau nettement plus bas : 57% pour 2016

⁵⁰ Cette troisième question d'évaluation regroupe 4 sous-questions qui traitent respectivement i) de la conformité de l'exécution des activités aux planifications, ii) du degré d'atteinte des résultats fixés, iii) du degré de mise en œuvre de la stratégie de ciblage initiale et iv) de l'adéquation des modalités d'intervention aux résultats visés. La cinquième sous-question, qui figurait dans la matrice d'évaluation initiale et qui portait sur les facteurs explicatifs du degré de réalisation des objectifs, est traitée dans le cadre de la question d'évaluation 5. Ceci permet d'aborder dans une seule section l'ensemble des facteurs explicatifs des résultats obtenus.

et 71% pour 2017⁵¹. Il convient toutefois de noter que ces différentes sources n'utilisent pas les mêmes méthodes pour estimer les cibles des activités⁵². Le taux de réalisation, ou de rendement, de 100% donné par le S&E peut s'expliquer par le fait que les valeurs cibles correspondent à celles enregistrées dans le plan de distribution (PDD) au moment où les fonds sont disponibles pour l'achat et la livraison des intrants aux partenaires opérationnels.

96. Une seule enquête de couverture, l'étude SQUEAC⁵³ a été réalisée pendant la période étudiée (novembre 2017 sur 5 départements de la région de Diffa). Les résultats de cette enquête ne sont pas très encourageants, avec des valeurs situées entre 27% et 49% : moins de la moitié (ou moins d'un tiers sur deux départements) des cas de MAM identifiés pendant l'enquête ont été pris en charge.
97. Selon l'analyse des BD 2016 et 2017, réalisée dans le cadre de la présente évaluation, les indicateurs de performance des CRENAM restent conformes aux objectifs. Cependant, toute interprétation doit être effectuée avec prudence. Ainsi, il s'avère difficile d'accepter ces résultats dans la mesure où de fréquentes perturbations de l'offre des services (rupture de stock, grève du personnel étatique, changements organisationnels ...) ont eu lieu, affectant certainement la qualité de la PEC. Par exemple, ces résultats ne montrent pas les diminutions subies par les rations distribués aux CRENAM en 2016 : entre mai et juillet, demi ration d'ASPE et en août, ration uniquement pour les enfants de 6-23 mois. De plus, le taux de complétude⁵⁴ du rapportage statistique provenant des structures sanitaires est bas : à titre d'exemple, pour les données correspondant à la semaine 12 de 2018, le taux de complétude était de 85,4% pour la MAS et de 75,8% pour les CRENAM.
98. Prise en charge de la MAM (CRENAM) femmes : A l'instar de la PEC des enfants, les données fournies par S&E indiquent un taux de réalisation de 100% pour la PEC des femmes avec MAM. En comparant les données de la BD du BP et les estimations faites par le GTN, il apparaît que la couverture dépasse 140% en 2016 et est inférieur à 90% en 2017.
99. Dépistage et référencement : Pour évaluer l'efficacité du dépistage communautaire de la malnutrition, les seules données solides disponibles sont celles de la période de soudure, recueillies dans la BD du PAM⁵⁵ et détaillées en annexe 10 (tableaux 21, 22 et 23 ; figure 9). Il existe une grande variabilité en termes de couverture, avec des valeurs qui dépassent légèrement 50%. Pourtant, ces résultats contredisent ceux issus des PDM réalisés pendant les interventions « soudure », l'enquête menée auprès des mères⁵⁶ indiquant que la proportion d'enfants mesurés lors des distributions en 2016 et 2017 se situe aux environs de 90%. La responsabilité du dépistage pendant les distributions revient aux partenaires d'exécution du PAM et il est reconnu par le BP que cela constitue l'une des faiblesses de ses activités. La proportion d'enfants qui sont amenés au CSI après avoir reçu le coupon de référence est élevée, surtout en septembre 2016 (100%). En revanche, pour ce même mois, on observe que le pourcentage des admissions des cas référés à partir des sites de distribution est le plus bas de la période évaluée (66,7%), ce qui indique que la

⁵¹ Voir annexe 10, section « Prise en Charge de la MAM enfants », du *Tableau 2.* au *Tableau 6* et de la *Figure 5* à la *Figure 7.*

⁵² Pour le GTN (et la BD du PAM reproduisant les estimations du GTN), les cas attendus sont ceux qui, en théorie, « devraient être traités tout au long de l'année » ; b) Les données de planification du PAM présentées dans les SPR, provenant des données fournies par l'unité suivi-évaluation (S&E), correspondent aux estimations relatives au « nombre de cas que le PAM aura finalement la capacité de traiter » en fonction de la disponibilité des financements ou des produits. Ce sont ces différences "conceptuelles" qui peuvent expliquer les écarts constatés, selon les documents, dans les chiffres relatifs aux objectifs poursuivis ; ces écarts se retrouvent par la suite dans les taux de réalisation des objectifs.

⁵³ Évaluation Semi-Quantitative de l'Accessibilité et de la Couverture (SQUEAC pour l'acronyme en anglais)

⁵⁴ Les données publiées dans le bulletin *Scaling-up* correspondent aux données reçues avant le jour de la publication mais les mises à jour sont faites dans les publications suivantes, qui sont finalement réunies dans le rapport annuel.

⁵⁵ L'évaluation n'a pas eu accès aux résultats obtenus pendant le reste de l'année, qui, en principe, sont transmises par les CSI et les DS aux sous-bureaux sans être compilées ni analysées.

⁵⁶ Les questions sont : (i) Est-ce que l'enfant bénéficiaire était présent au lieu de la dernière distribution ? et (ii) Est-ce que l'enfant bénéficiaire a été dépisté à lors de la dernière distribution ?

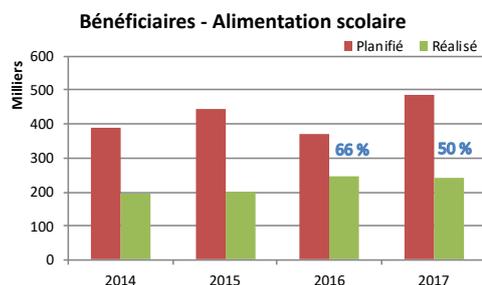
qualité des mesures prises sur les lieux était moindre. Cela risque de décourager d'autres familles à se présenter au CSI lorsque cela leur est recommandé (perception de rejet).

100. **Sensibilisation** : Comme pour le dépistage, les données et informations disponibles relatives aux actions de sensibilisation ne permettent pas de faire une analyse consistante des résultats de celles-ci. Les rapports des FBM et PDM des interventions « soudure » sont la seule source disponible, et selon les dires des mères ou des accompagnants, ils indiquent une participation élevée, surtout en 2017, tant pour les sessions de sensibilisation sur les PFE que pour les démonstrations culinaires (voir annexe 10, tableaux 24 et 25).

2.3.2. Analyse de l'efficacité des activités « éducation »

101. Sur les 2.025 cantines que compte le pays, le PAM en appuie 1.806 dont 559 à partir des ressources du projet d'appui à une éducation de qualité (PAEQ)⁵⁷, financement Banque mondiale. En raison de contraintes budgétaires, le volume de cet appui a été révisé en 2015 pour cibler prioritairement les cantines PAEQ et celles situées dans les communes de convergence. Ainsi, en octobre 2016, l'approvisionnement de 817 cantines a été transféré à l'Etat qui a confié cette activité au DNP/GCA (435 cantines approvisionnées par la Cellule crises alimentaires – CCA).
102. Comme l'indique la figure ci-dessous, le nombre de bénéficiaires atteints est très inférieur à celui planifié. Dans les faits, la sous-réalisation est encore plus importante. En effet, le système de S&E du PAM comptabilise comme bénéficiaires les enfants des écoles ayant été approvisionnées au moins une fois durant une année scolaire. Or, une proportion importante d'écoles a reçu des vivres seulement au 1^{er} trimestre (en 2016/17 et en 2017/18).

Figure 1 – Alimentation scolaire : bénéficiaires planifiés et atteints (Source : SPR)



103. Sur le plan qualitatif, l'appui aux cantines correspond à certaines normes qui ne sont pas respectées en termes de ration journalière par élève et de diversité alimentaire (quantités d'huile et de céréales insuffisantes)⁵⁸. La réalisation des résultats est ici très liée à la disponibilité des ressources financières.
104. Les activités complémentaires (moulin, troupeau et jardin) constituent la porte d'entrée pour favoriser le maintien à l'école des filles des ménages très pauvres (TP). Le troupeau scolaire est l'activité qui suscite le plus d'engouement auprès des ménages pauvres et très pauvres, du fait de son effet résilient sur leur sécurité alimentaire. Le caractère genre de ces appuis aurait été plus marqué si le critère « niveau de réussite » avait prévalu dans toutes les cantines plutôt celui relatif à la situation économique des familles, qui a été utilisé dans la majorité des cas rencontrés. De plus ce choix aurait renforcé la régularité de la fréquentation par les filles.
105. Le degré d'atteinte des objectifs poursuivis par les activités complémentaires (diversité de l'alimentation, fréquentation par les bénéficiaires, maîtrise des techniques du maraîchage...) ne fait pas l'objet d'un suivi spécifique. Il n'est donc pas possible d'apprécier l'efficacité de ces activités.

⁵⁷ Projet financé par le Partenariat mondial pour l'éducation et dont la gestion a été confié à la Banque mondiale.

⁵⁸ L'aliment « Super Céréales » est néanmoins toujours en quantité suffisante dans le stock des cantines visitées au cours de la mission.

106. Les différents entretiens réalisés sur le terrain avec les femmes et les membres des Comités de gestion décentralisée d'établissements scolaires (CGDES) révèlent que l'effet sur la sécurité alimentaire est le facteur le plus déterminant de la fréquentation de l'école par les enfants. Ces derniers ne sont plus sollicités dans le cadre des stratégies d'adaptation des ménages, la préoccupation de leur alimentation étant levée par la cantine.
107. Les difficultés majeures dans la mise en œuvre des activités « éducation » du PAM sont liées à l'irrégularité des approvisionnements et au développement insuffisant d'alternatives locales. Les activités complémentaires viennent en appui aux cantines de façon dispersée (fête scolaire, légumes du potager scolaire...). Le recours aux activités complémentaires pour compenser (au moins partiellement) les ruptures d'approvisionnements est possible à travers, par exemple, la vente de ruminants pour l'achat de céréales, ou l'utilisation des revenus du moulin pour l'achat de sucre⁵⁹.

2.3.3. Analyse de l'efficacité des activités « création d'actifs »

108. En 2016, l'ambition très élevée de l'IPSR 200583 n'a pu se concrétiser : seulement 17% (source SPR 2016) du nombre de bénéficiaires planifiés ont été touchés. En 2017, le plus grand réalisme de l'IPSR 200961 a permis d'atteindre 71% (source SPR 2017) de bénéficiaires. Les participants aux travaux communautaires ont diminué de 20 %⁶⁰ entre 2016 et 2017. 51 % des bénéficiaires de la création d'actifs productifs sont des femmes.
109. Les contraintes budgétaires ont pesé fortement sur le volume d'activités rémunérées. Alors que l'IPSR 200583 était conçu pour apporter 7 mois complets (25 jours) de transferts aux bénéficiaires (entre novembre et mai)⁶¹, le nombre de mois rémunérés ainsi que le nombre de jours rétribués au sein d'un mois a baissé. A partir de mars 2016, un maximum de 13 jours par mois est devenu la règle ; de plus, le nombre de mois payés a connu une diminution en 2017 et 2018⁶². Sur 97 sites (soit 58 % des 166 sites), les bénéficiaires ont été rémunérés 25 jours répartis en 2 mois sur le début d'année 2018. Pour 26 autres sites (16 %), la rémunération a été limitée à 50 jours.
110. Des travaux complémentaires sous la forme de volontariat ont été programmés et encadrés par les organisations partenaires avec les communautés. Ces travaux ont consisté en la réhabilitation des actifs créés, la construction de banques de céréales ou l'application des techniques (zaï le plus souvent) dans les champs appartenant aux bénéficiaires. Cette nouvelle aire d'action que sont les champs familiaux tend à fragiliser l'accès des femmes au foncier, déjà précaire. Les zaï opérés sur les glacis au sein des champs familiaux (parties octroyées aux femmes) ont permis de restaurer l'ensemble du champ. Les femmes et les hommes exploitent les zaï en associant le mil (culture de l'homme) et le sésame (culture de la femme) dans le même poquet, deux productions dont la superficie emblavée est en augmentation⁶³. Les autres cultures des femmes (gombo, arachide, qui ne peuvent être associées au mil tendent à disparaître des champs familiaux, au niveau des ménages concernés. De ce fait, à l'avenir, ces femmes devront les produire sur des champs (sur glacis) prêtés par d'autres ménages.
111. Malgré l'introduction du volontariat, les nombres réduits de jours consacrés aux avoirs à créer ou à entretenir par les ménages et les communautés ciblées pénalisent le degré d'atteinte des objectifs fixés. Ainsi, en 2016, 56 % des terres prévues ont pu être récupérées et, en 2017, 41 % des

⁵⁹ Après avoir sécurisé la dotation pour réparations et amortissement.

⁶⁰ Selon les données des SPR. D'autres sources de données transmises par l'unité résilience ne confirment pas cette évolution (voir annexe 12).

⁶¹ L'IPSR 200961 devait rendre plus flexible cette modalité (de 3 à 7 mois) en fonction de la durée des appuis précédents et du niveau de résilience atteint.

⁶² A l'exception des 8 sites de Diffa et des 10 nouveaux sites RBA de Zinder et Maradi.

⁶³ Le risque de déféminisation de l'agriculture est grand : si les graines de mil et de sésame sont mélangées et mises dans les mêmes poquets, il sera à terme inutile que les femmes aillent aux champs. L'homme fera seul la culture associée, ceci d'autant plus dans les zones où les femmes ne cultivent pas les céréales, réservées aux chefs de famille.

actifs ciblés ont été créés ou entretenus⁶⁴. Comme l'ont montré les investigations du RECA, les superficies effectivement récupérées s'avèrent légèrement en deçà des données fournies par les partenaires de mise en œuvre. Sur les nouveaux sites du projet RBA, il est prévu d'effectuer le suivi des superficies avec des outils de mesure plus précis (GPS).

112. Les activités prévues par la stratégie de progression, et qui doivent amener à une autonomisation rapide des bénéficiaires, ont commencé à être mises en œuvre en 2017. Sur la majorité des sites où la mission a pu se rendre, on constate une réplique automatique d'un nombre limité d'activités telles que l'installation de banques de céréales et d'intrants, la création de tontines ainsi que l'appui organisationnel aux comités de gestion. L'adaptation aux contextes locaux (accessibilité du foncier, degré de saturation de l'espace agricole, variabilité des zones agro-écologiques, diversité des systèmes de production) a fait l'objet d'une insuffisante application.
113. Près de 75 % des ménages TP utilisent des semences améliorées fournies par les organisations partenaires (principalement la FAO et le FIDA) et la moitié d'entre eux ont reçu un accompagnement technique afin d'accroître leurs productions. Concernant les résultats agricoles, les témoignages recueillis par la mission et les constats du RECA convergent sur le fait que la combinaison des ouvrages de conservation des eaux et des sols – défense et restauration des sols (CES-DRS) et le respect des itinéraires techniques permettent de doubler, voire tripler, les niveaux antérieurs de production en mil et encore plus en sésame pour les femmes.
114. Le soutien au maraîchage, pratiqué sur de nombreux sites (83% des ménages selon l'enquête *midline* novembre 2017), permet de diversifier les produits alimentaires consommés (70 % d'autoconsommation) malgré une baisse sensible des récoltes de produits maraîchers depuis 2015, en raison principalement des difficultés d'écoulement. La production piscicole demeure marginale malgré le nombre de mares surcreusées (18 % des villages) qui facilitent l'approvisionnement en eau des animaux. Les femmes ont manifesté une satisfaction pour cette facilitation de l'abreuvement des petits ruminants qui peut être fait régulièrement par les jeunes.
115. La récupération des aires pastorales donne des résultats prometteurs avec des réussites emblématiques comme à Darey (Tillabéry) et Dargué (Maradi). Après le respect d'une mise en défens de trois ans, les terres pastorales récupérées au démarrage de l'IPSR 200583 vont entrer en pleine phase d'exploitation ; celle-ci devra être conçue avec les concernés (comptoirs, accès libre, etc.)
116. Les appuis financiers et alimentaires du PAM permettent aux ménages TP d'accroître leurs dépenses dans les services essentiels (santé et éducation), de rembourser des dettes et d'investir dans les intrants agricoles et l'achat d'animaux, pour constituer une épargne et assurer un signe visible de réussite sociale. Par exemple, en région de Zinder, toutes les femmes des ménages pauvres ciblées directement en tant que cheffe de ménage ou indirectement à travers le chef de ménage reconnaissent avoir constitué un troupeau d'environ quatre ruminants.
117. L'évolution des 5 indicateurs clés du projet (voir graphes et tableaux en annexe 12) mettent en exergue des changements encourageants, particulièrement jusqu'en fin 2016. Cependant, l'enquête *midline* de 2017 a révélé une dégradation de la situation alimentaire des bénéficiaires d'ACA, impactée par la conjoncture défavorable de la campagne agro-pastorale 2017.
118. Les opérations de ciblage dans les camps de réfugiés maliens installés dans les régions de Tillabéry et Tahoua se sont déroulées au cours de l'année 2017. Malgré des sensibilisations régulières, le processus complexe de différenciation des bénéficiaires n'a pas échappé à une remise en cause de ses résultats par certains réfugiés (cf. en annexe 12, l'analyse de la situation du camp

⁶⁴ Selon les données des SPR. D'autres sources de données transmises par l'unité résilience ne confirment pas cette évolution (voir annexe 12).

de Mangaizé). Afin de démarrer les ACA, des PCP ont été élaborées au début de l'année 2018 en incluant opportunément les communautés aux alentours des camps. Interrompu pour raison d'insécurité dans certaines localités, le ciblage des ménages TP dans les communautés autochtones n'a pas encore abouti.

119. Les achats locaux aux petits producteurs ont connu une évolution en dents de scie depuis le démarrage des opérations au début de la décennie. Inférieurs à 1 800 Tm en 2013 et 2014, les achats ont grimpé à 7 500 Tm en 2016 avant de redescendre à 1 948 Tm en 2017 puis remonter à environ 3 100 Tm en 2018. Au cours des deux dernières années, les quantités demeurent éloignées de l'objectif d'acquisition de 10 000 Tm de céréales et 6 000 Tm de niébé. En plus du manque de ressources, plusieurs facteurs contribuent aux difficultés rencontrées : la lenteur des procédures de contractualisation du PAM avec les organisations paysannes, l'évolution du prix sur les marchés entraînant le désistement des quantités proposées par les petits producteurs ainsi que le défaut d'alignement sur une stratégie commune de prix par les différents acteurs (principalement, d'une part, le PAM et, d'autre part, le Gouvernement à travers l'OPVN et le DNP-GCA) des achats institutionnels.
120. Le PAM en collaboration avec la FAO et le FIDA contribue à structurer les unions de producteurs et à valoriser leurs productions. De 21 organisations en 2014, le PAM collabore dorénavant avec 90 unions en 2018, le RECA favorisant la sélection des unions performantes. En 2016 et 2017, environ 130 Tm ont été achetées auprès d'organisations de femmes productrices. Les opportunités de vente dans le système d'achats institutionnels par les ménages bénéficiaires des ACA demeurent très faibles : la proportion des ménages TP ayant vendu leur production est passée de 2% lors de la campagne 2014/2015 à 7% en 2017/2018.

2.3.4. Analyse de l'efficacité des activités « soudure »

121. Conformément aux documents de projet des deux IPSR, les transferts inconditionnels et les activités de prévention de la malnutrition aiguë ont touché trois catégories de bénéficiaires : les réfugiés maliens, les personnes en situation d'insécurité alimentaire transitoire et les bénéficiaires de création d'actifs. Les contraintes sur les ressources ont pesé sur les modalités d'intervention (volume des rations, nombre de mois d'assistance, date de démarrage) à différents degrés selon les groupes cibles. Si les réfugiés ont bénéficié des modalités les plus proches de celles prévues, les participants ACA se sont vus amputés d'une fraction de l'assistance prévue au cours de la quatrième distribution⁶⁵. Les ménages vulnérables identifiés par le DNP-GCA (crise pastorale et insécurité alimentaire liée à la hausse des prix) ont, eux, été tardivement intégrés en 2017 dans la programmation du PAM et n'ont reçu que 2 mois d'assistance alimentaire et nutritionnelle. L'officialisation tardive de la précarité alimentaire couplée au faible volet contingence prévu par l'IPSR 200961 a limité les capacités de réponse, ce qui conduit à s'interroger sur la « compétitivité » du PAM dans la réponse aux situations d'urgence. Cependant, l'accès du BP à la *Global Commodity Management Facility* (GCMF) a réduit le délai d'acheminement des vivres ; par ailleurs, l'exécution de l'intervention en faveur des pasteurs avant la saison des pluies a favorisé son efficacité.
122. Malgré les données divergentes selon les sources⁶⁶, les opérations d'assistance alimentaire ciblée (AAC) menées atteignent plus de 95% des diverses catégories de bénéficiaires ciblées. Ce taux est de plus de 80% pour les SAG, à l'exception des opérations 2017 « crise pastorale » et « hausse des prix » enregistrant des résultats plus faibles⁶⁷.

⁶⁵ En 2018, les restrictions ne permettront pas de couvrir les quatre mois de la période de soudure.

⁶⁶ A titre d'illustration, les 564 000 bénéficiaires de l'AAC annoncés dans le SPR 2017 apparaissent peu crédibles et devraient davantage se rapprocher des 489 000 recensés par une autre source du S&E. Voir l'annexe 10 pour le volet nutrition – SAG (Tableau 13 au

Tableau 20) et l'annexe 13 pour les transferts inconditionnels.

⁶⁷ Voir annexe 10, tableau n°13 et annexe 13, tableau n°36.

123. La fréquence de la consommation du fer pour la période de soudure a été effective sur tous les sites visités, même si les femmes et les filles n'en comprennent pas toujours les raisons.

2.3.5. Analyse de l'efficacité des activités « développement des capacités »

124. Dans le secteur de la nutrition, les résultats des activités de développement des capacités sont positifs. Le PAM a contribué activement à la préparation de politiques et documents normatifs⁶⁸. Il apporte également un soutien actif au MSP et à d'autres acteurs institutionnels dans leur participation à des initiatives internationales (SUN⁶⁹ ou REACH⁷⁰) ou nationales (I3N, Alliance Nationale de Fortification), aux plateformes de coordination sectorielle ou intersectorielle. En même temps, le PAM a mis en place ou soutenu, en partenariat avec le Gouvernement, d'autres agences du système des NU et des organisations de la société civile, des projets et études⁷¹ qui, dans certains cas, se sont déjà traduits en de nouvelles politiques ou recommandations nationales. Ces initiatives innovantes visent à l'amélioration de la couverture, de l'impact ou de la durabilité d'actions de lutte contre la malnutrition

125. Dans le cadre d'amélioration des capacités fonctionnelles du ministère de la Santé Publique, le PAM apporte soutien technique, matériel, logistique et financier à la DN et aux niveaux décentralisés (DRSP, DS). Des plans d'action annuels⁷² formalisent les activités planifiées (visites de suivi – supervision) et la contribution financière du PAM. Mais, d'après l'appréciation des acteurs de la nutrition rencontrés, tant les visites de suivi du PAM que celles des services techniques régionaux ou des ECD ont considérablement diminué au cours de la dernière année, ce qui ne contribue pas à une amélioration des résultats des activités (cf. section 2.3.1). Pour les DSRSP et ECD interrogés lors des visites terrain, cela est dû à un manque de ressources.

126. Outre les appuis constants au service responsable de l'information sur la sécurité alimentaire (CC/SAP)⁷³, la collaboration entre le PAM et le DNP-GCA s'est poursuivie en matière de programmation des interventions et de suivi du plan annuel de soutien. Le PAM a appuyé la CCA par la transmission d'une matrice⁷⁴ de planification des intervenants et l'organisation régulière de réunions de suivi. Un accord est en préparation afin de consolider la méthodologie des PDM réalisés depuis 2016 par le DNP-GCA, de préciser les modalités des supervisions des actions soudure du PAM par les Comités régionaux de prévention et gestion des catastrophes et crises alimentaires (CR/PGCCA) et de fournir des appuis lors des situations de chocs liés aux conflits.

127. Les coordinations régionales I3N ont été formées pour assurer la dissémination de l'approche PSME et PCP. L'accord entre le HCI3N et le PAM a permis de financer des ateliers d'élaboration des PCP et PSME dans les communes de convergence. Ceux-ci ont été organisés par la partie nationale. L'implication des autres intervenants (projets, ONG) présents dans la commune est parfois faible, ceux-ci considérant ces exercices trop orientés vers la planification d'activités propres au PAM. Tous les sites ne possèdent pas encore de PCP. Dans le cadre du suivi opérationnel, des accords ont été

⁶⁸ i.e. Protocole PCIMA, Politique Nationale pour la Sécurité Nutritionnelle, Plan National pour la Fortification.

⁶⁹ En 2011, le Niger rejoignait le mouvement Scaling-Up Nutrition (SUN), un effort de collaboration pour mettre fin à la malnutrition impliquant les gouvernements, la société civile, les agences du SNU, les donateurs, les entreprises et les chercheurs

⁷⁰ En 2012, le Niger adoptait l'initiative REACH, une collaboration entre le PAM, l'OMS, l'UNICEF la FAO et FIDA qui vise à éradiquer la faim et la malnutrition des enfants et soutient directement le Mouvement SUN. REACH est maintenant géré par le gouvernement à travers l'HC-I3N avec le soutien des agences des Nations Unies.

⁷¹ Projet pilote ciblant les adolescentes menant dans trois communes prioritaires dans la région de Zinder entre 2012 et 2015 visant à briser le cycle intergénérationnel de la malnutrition au Niger ; collaboration avec GRET pour la promotion de farines infantiles fortifiées (2017) ; étude d'impact des activités pour la prévention et le traitement de la MAM en synergie avec des activités de développement rural (2015 – 2016) ; projet pilote d'ALIMA à Zinder en 2015 pour la mise en place du dépistage communautaire par des mamans.

⁷² Plans de Travail Annuels pour 2017 entre le PAM et le MSP-DN et les MSP-DRSP. Deux visites de suivi et supervision par an pour chaque DS et un rencontre régional annuel de partage et d'orientation sur la PEC de la MAM.

⁷³ Collaboration technique et financière sur différents modules d'enquêtes : enquête annuelle de vulnérabilité, sites sentinelles, évaluation de la situation alimentaire dans les camps de réfugiés, Cadre Harmonisé.

⁷⁴ Qui reste à harmoniser.

noués avec les ministères (Agriculture-Elevage, Environnement) et le HC3N pour accompagner la mise en œuvre, renforcer les capacités des niveaux centraux et décentralisés ainsi que faciliter le transfert de compétences. Ces appuis consolident les stratégies du Gouvernement axées sur l'atteinte des Objectifs de Développement Durable, notamment en matière de réduction des risques de catastrophes et de développement d'activités climatiquement rationnelles.

128. Dans le cadre des activités de création d'actifs, le volet sensibilisation et formation des ménages s'est poursuivi avec de nombreuses thématiques (compostière, régénération naturelle assistée etc.). Diffusés par les agents des organisations partenaires ou des services techniques, les messages sont connus des bénéficiaires et ont permis d'accroître la productivité⁷⁵. Les partenariats avec la faculté d'agronomie, le RECA et les projets tels que REGIS-ER⁷⁶ et PRODAF ont permis d'affiner les pratiques les plus performantes en matière de récupération des terres et d'aménagements de bassin versant. Ce processus de recherche-action a favorisé la transmission des connaissances actualisées et technologies aux organisations partenaires du PAM⁷⁷.
129. Les services techniques déconcentrés (surtout ceux du ministère de l'environnement) ont été associés au processus de création d'actifs, notamment par les missions de suivi effectuées. Les missions, cadrées par des termes de référence, sont contractualisées avec les ONG partenaires. Les services sollicités ont contribué au respect de normes techniques sur les sites, à l'apprentissage des pratiques par les bénéficiaires et à la formation des COGES.

Résultats clés et conclusions – Question 3

- L'efficacité des activités de nutrition est difficile à évaluer en raison i) des disparités dans les valeurs prises par les différents indicateurs selon les sources de données, ii) de l'absence d'enquête de couverture de la PEC de la MAM (excepté dans la région de Diffa) et iii) d'un faible taux de complétude des rapports statistiques préparés par les structures sanitaires. Par-delà ces incertitudes de mesure, il ressort une inquiétude quant aux conséquences négatives du transfert, insuffisamment préparé, de la gestion des approvisionnements de la PEC de la MAM aux services étatiques et des fréquentes ruptures dans l'approvisionnement, en intrants nutritionnels, des structures sanitaires.
- En ce qui concerne l'appui aux cantines scolaires, le nombre de bénéficiaires atteints est très inférieur à celui planifié et les rations sont en-dessous des normes (en termes de volume et de composition). Les activités complémentaires (moulin, troupeau et jardin) ne faisant pas l'objet d'un suivi spécifique, il n'est pas possible d'apprécier leur degré d'efficacité.
- En matière de création d'actifs, la réduction du nombre de jours de travail rémunérés pénalise le degré d'atteinte des objectifs fixés. Par ailleurs, la stratégie de progression est appliquée depuis fin 2017 de manière uniforme sans prendre suffisamment en compte la diversité des contextes locaux. Dans les camps de réfugiés maliens, où les résultats du processus de différenciation des bénéficiaires font l'objet de contestations, les activités de création d'actifs n'ont pas encore démarré. Les achats locaux aux petits producteurs se sont heurtés à plusieurs difficultés et les volumes achetés sont bien inférieurs à ceux prévus.
- En 2017, les appuis apportés durant la période de soudure ont été inférieurs à la planification initiale (excepté pour les réfugiés maliens). De plus, la capacité du PAM à fournir des appuis supplémentaires, en réponse à une conjoncture difficile, a été limitée.

⁷⁵ L'application des techniques peut être limitée par l'accès aux ressources. Par exemple, tous les TP n'ont pas la possibilité de récupérer des déjections animales.

⁷⁶ Projet « *Resilience and Economic Growth in the Sahel – Enhanced Resilience* » : Fiche synthèse de bonnes pratiques de résilience, Création d'actifs productifs à travers des transferts monétaires ou alimentaires : Exemple de l'approche du « Bassin versant » (Sahel Resilience Learning project, 10 p. non daté).

⁷⁷ Exemple, l'arrêt des plantations de gommier dont les résultats étaient insatisfaisants.

- Au cours de la période évaluée, le PAM a intensifié les actions de développement des capacités. Dans les secteurs de la nutrition et de la sécurité alimentaire, ces actions permettent aux institutions publiques nationales de mieux exercer leurs fonctions, à la fois sur les plans stratégique et opérationnel.

2.4. Question d'évaluation 4 : Impact et durabilité⁷⁸

2.4.1. Analyse de l'impact et de la durabilité des activités « nutrition »

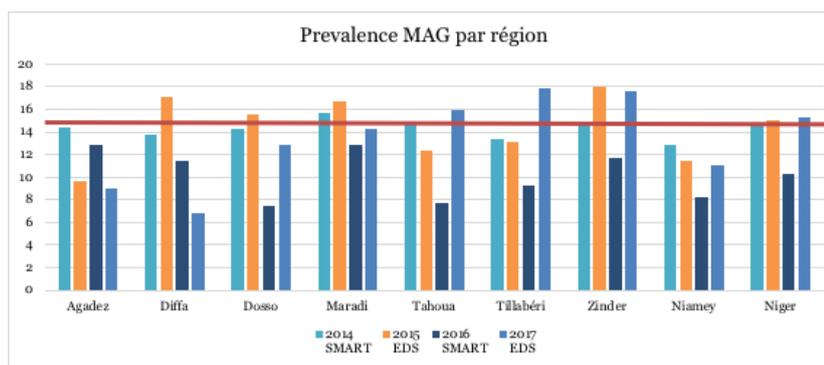
130. Une programmation sensible à la nutrition, telle que visée par l'IPSR, ambitionne de réduire la malnutrition en traitant ses déterminants sous-jacents et fondamentaux. En conséquence, l'impact des actions spécifiques en matière de nutrition ne peut pas être dissocié des effets contributifs de l'ensemble des interventions du PAM au Niger. Celles-ci contribuent aux résultats nutritionnels au niveau des individus et des ménages : en améliorant l'apport alimentaire et la diversité (déterminants immédiats) ; en augmentant l'accès des ménages aux aliments et aux revenus (déterminants sous-jacents) et en augmentant l'accès à une nourriture riche en nutriments et sa disponibilité (déterminants sous-jacents et fondamentaux). Ainsi, l'impact des interventions du PAM au Niger est mesuré globalement par des changements dans l'état nutritionnel des populations cibles et, de façon intermédiaire, par des changements dans l'apport alimentaire et la qualité du régime alimentaire des ménages et dans la consommation alimentaire individuelle prenant en compte la répartition de la nourriture au sein du ménage⁷⁹. Ces mesures tiennent compte de la variabilité saisonnière (données collectées à plusieurs moments de l'année) et de la ventilation par sexe et âge de chaque indicateur.
131. Cette section se focalise sur l'analyse des changements de l'état nutritionnel, appréhendés à travers les tendances d'évolution de la prévalence de la MAG (sur base des résultats des enquêtes nutritionnelles nationales). L'analyse des tendances d'évolution du retard de la croissance (ou malnutrition chronique) et de l'anémie et celle de la proportion de cas de malnutrition identifiés par le périmètre brachial pendant les distributions de SAG sont effectuées en annexe 10⁸⁰.
132. Prévalence de la MAG : La figure ci-dessous montre les résultats par région des enquêtes nutritionnelles nationales disponibles. Les variations au cours des années sont difficiles à évaluer mais confirment que certaines régions présentent, de façon soutenue, des taux supérieurs au seuil d'urgence de l'OMS (15%). Cependant, ces résultats doivent être interprétés avec prudence car les enquêtes ont été réalisées selon des méthodologies différentes (SMART vs. EDS).

⁷⁸ Cette quatrième question d'évaluation regroupe 4 sous-questions qui traitent respectivement i) des effets à court et moyen terme de l'intervention sur les bénéficiaires, ii) des effets et impacts sexo-spécifiques, iii) du degré d'appropriation des acquis par les acteurs nationaux et locaux et iv) de la durabilité économique et financière des acquis.

⁷⁹ Diversité minimum du régime alimentaire (*Minimum Dietary Diversity* – MDD) et régime minimum acceptable (*Minimum Acceptable Diet* – MAD).

⁸⁰ Figures 11 à 13 pour le retard de croissance et l'anémie. Tableau 26 pour les cas de malnutrition identifiés par le périmètre brachial.

Figure 2. Prévalence de la MAG par région entre 2014 et 2017 (Source : enquêtes nationales)



133. Ces enquêtes ne fournissent pas de résultats en-dessous du niveau « région » alors que la programmation de la plupart des interventions (PAM ou autres) est conçue à des niveaux administratifs plus déconcentrés (département, commune, village ou district sanitaire⁸¹). L'utilisation de ces résultats pour la planification est questionnable, car, au sein de chaque région, il existe une grande variabilité en termes de déterminants de la malnutrition⁸².
134. Évaluer la contribution de l'IPSR à une potentielle amélioration de la situation nutritionnelle est donc complexe. En complément des enquêtes nationales, le PAM réalise périodiquement des enquêtes de suivi sur ses zones d'intervention. Les résultats obtenus par ces exercices peuvent être utiles, en interne, pour suivre les évolutions de certains indicateurs, mais ils ne peuvent pas être extrapolés à l'ensemble de la population et ne peuvent donc pas être interprétés comme « prévalences ». De plus, même en interne, certaines comparaisons ne sont pas correctes car les études n'ont pas tous été faits à la même période de l'année⁸³. En outre, l'évaluation constate l'absence d'autres données satisfaisantes permettant une évaluation plus fine de la situation nutritionnelle.
135. Impact des actions de sensibilisation : L'impact des activités de sensibilisation peut être mesuré par l'évolution de la part de la population ayant adopté des pratiques favorables à la santé et à la nutrition (changement de comportements) ainsi que par l'évolution de l'accès et de l'utilisation des services de prévention. Les enquêtes nutritionnelles SMART n'incluent pas ces indicateurs, mais en 2015 (ENISED) et 2017 (EDSN), certains d'entre eux ont été analysés. La possession et l'utilisation de moustiquaires imprégnées, l'accès à l'eau potable ou à un assainissement (latrines) adéquat, la mise au sein précoce ou l'allaitement exclusif, la couverture vaccinale ou la fréquentation de la consultation prénatale (CPN) sont quelques-uns des indicateurs examinés par l'évaluation. Toutefois, dans la plupart des cas, les résultats ne sont pas comparables en raison de divergences dans les dénominateurs utilisés, de variations dans les définitions utilisées ou de mesure par une seule des enquêtes disponibles.
136. La permanence de l'impact, au niveau individuel ou collectif, sera déterminée par la conjonction et l'effet contributif de actions diverses qui, pour la plupart, ont un caractère ponctuel ou saisonnier et des objectifs sur le court terme (voire très court terme : sauver des vies). Seule une approche multisectorielle de la problématique « malnutrition » et la promotion d'activités sensibles à la nutrition permettent de maintenir ces effets à court terme dans le temps. Le Niger a mis en place

⁸¹ Pour les activités exécutées au sein du système de santé.

⁸² Cependant, la réalisation des enquêtes à un niveau administratif plus bas que la région est difficilement envisageable en raison de leur coût très élevé.

⁸³ Les enquêtes disponibles pour l'évaluation indiquent des prévalences variables chez les bénéficiaires des deux IPSR évalués. L'enquête de mai 2014 est utilisée comme *baseline* avec une prévalence de MAG de 11,9%. Les enquêtes ultérieures ayant été réalisées à des périodes différentes, leurs résultats ne peuvent pas être comparés : septembre 2015 (MAG 10,8%) ; septembre 2016 (MAG 13%) et novembre 2017 (MAG 11,6%).

un cadre institutionnel et politique, à travers le HC-13N et la nouvelle PNSN, qui devrait faciliter la mise en œuvre de stratégies multisectorielles avec l'objectif commun de réduire la malnutrition.

137. La stratégie actuelle de PEC de la MAM est complètement dépendante des appuis externes, principalement pour l'achat des intrants nutritionnels, et le budget de l'état pour la nutrition est pratiquement négligeable. Des informations complémentaires sur la contribution budgétaire du gouvernement du Niger aux activités de lutte contre la malnutrition sont présentées et analysées en annexe 10.
138. L'utilisation de produits locaux, en principe moins chers, a été proposée par certaines parties prenantes interviewées. Cependant, les quelques expériences mises en œuvre, avec un objectif de traitement, sont peu documentées et il n'existe pas, pour l'instant, suffisamment de preuves pour envisager un passage à l'échelle.
139. Les activités communautaires pour la nutrition (dépistage et sensibilisation) sont de la responsabilité de tous les acteurs du domaine et reposent sur la performance et l'efficacité des RECO. Dans les communes couvertes par l'IPSR, les RECO sont soutenus par les ONG contractées par le PAM mais répondent aux chefs des CSI par qui ils devraient être encadrés et supervisés. Malgré les efforts réalisés par les différentes parties prenantes, la gestion et l'encadrement des RECO restent un défi. En outre, l'absence d'une politique ou d'une stratégie nationale de santé communautaire harmonisant les cadres de travail, la rémunération ou l'évaluation de la performance des RECO, rend difficile le suivi et la coordination de leurs activités. Bien que la mise en place de nouvelles initiatives pour le dépistage de la malnutrition (i.e. PB-maman) soit encourageante, si la PEC n'est pas assurée (manque d'intrants), le succès de ces initiatives restera en suspens. Celles-ci n'auront aucune valeur si les cas de malnutrition aiguë identifiés ne trouvent pas de traitement adéquat disponible au niveau des CSI. Les conseils et les démonstrations culinaires ne vont pas justifier, vis-à-vis à la population, le déplacement et les visites de suivi.
140. La sensibilisation, qui est de la responsabilité de tous les acteurs de la santé et la nutrition et de tous les niveaux du système, reste une activité peu coûteuse et efficace pour la prévention de la malnutrition⁸⁴. Elle constitue une activité bien intégrée dans l'imaginaire de tous les acteurs du développement, même si elle manque de mise à jour, sur le contenu et sur la forme (méthodes pédagogiques, adaptation au contexte). D'ailleurs, tout changement dans le cadre stratégique et programmatique des actions de lutte contre la malnutrition devra impliquer des adaptations des stratégies et matériels actuels, qui pourront difficilement être réalisées sans soutien (technique et financier) externe, compte tenu des contraintes financières du Gouvernement.

2.4.2. Analyse de l'impact et de la durabilité des activités « éducation »

141. Les écoles disposant d'une cantine fonctionnelle présentent des niveaux de fréquentation plus élevés que les autres : dans la région de Zinder, le taux d'assiduité dans les écoles appuyées par le PAM est de 98,80% pour les garçons et 98,55% pour les filles ; pour les écoles non assistées, ces taux sont respectivement de 90,33% et 88,25%⁸⁵. L'existence d'une cantine a également pour impact de réduire les inégalités d'accès à l'école liées au genre : « *Le déséquilibre d'accès entre les garçons et les filles est réduit de beaucoup de points en zones rurales au niveau des écoles assistées... En 2016 le pourcentage de filles qui est de 47,40 % pour les écoles assistées est supérieur à celui de l'ensemble des écoles non assistées situées en zones rurales qui est de 41,11%* »⁸⁶. Si les entretiens

⁸⁴ What works? Interventions for maternal and child undernutrition and survival. *Zulfiqar A Bhutta, Tahmeed Ahmed, Robert E Black, Simon Cousens, Kathryn Dewey, Elsa Giugliani, Batool A Haider, Betty Kirkwood, Saul S Morris, H P S Sachdev, Meera Shekar, for the Maternal and Child Undernutrition Study Group.* 2008, The Lancet Series on Maternal and Child Undernutrition, paper #3 www.thelancet.com

⁸⁵ La direction nationale des cantines scolaires du ministère en charge de l'éducation primaire n'ayant pas été en mesure de nous fournir des données agrégées au niveau national, nous nous limitons aux informations provenant de la direction régionale de l'enseignement primaire de Zinder.

⁸⁶ Direction Régionale de l'Enseignement Primaire de Zinder, Rapport 2016.

réalisés dans le cadre de la présente évaluation confirment une amélioration du taux d'achèvement et de réussite des filles et garçons dans les écoles appuyées, il manque une analyse comparative documentée de ces changements (avant et après l'appui ; entre les écoles appuyées et les autres), que ce soit par le PAM ou par la direction nationale des cantines scolaires.

142. Au niveau des ménages, les cantines améliorent sans conteste, de l'avis des femmes et des hommes rencontrés, la résilience des ménages dont les enfants, sont inscrits à l'école. Une économie appréciable de céréales est effectuée sur les jours de classe. Au niveau communautaire, la présence des cantines se traduit par une baisse de la migration des femmes des ménages pauvres qui partent, avec leurs enfants en âge d'être scolarisés, travailler ou mendier dans les villes proches. En outre, les cantines scolaires offrent un ensemble de bénéfices non quantifiables, en particulier : i) le renforcement des liens communautaires autour de l'organisation de leur fonctionnement ; ii) la réduction des inégalités hommes – femmes, la majorité des enfants déscolarisés étant actuellement des filles ; iii) une incitation économique des ménages à envoyer leurs filles à l'école, par le mécanisme du transfert de valeur ; iv) l'extension des infrastructures de base au niveau des écoles (cuisines, lieux de stockage de la nourriture, jardins scolaires..) ; v) le développement d'actions de sensibilisation (hygiène, santé et nutrition) qui finissent par avoir un effet au niveau des ménages et des communautés et vi) un rapide relèvement des ménages TP à travers les appuis apportés spécifiquement aux filles de ces ménages.
143. Sur la base des entretiens menés au cours de la mission, il apparaît que l'effet des bourses sur le maintien à l'école des filles des ménages TP est mitigé. Il manque une étude approfondie des effets des bourses, et des activités complémentaires, sur la fréquentation scolaire des filles ciblées.
144. Concernant les activités complémentaires, il ressort des visites effectuées sur le terrain⁸⁷ les éléments suivants : Les moulins conduisent sans conteste à une amélioration dans la transformation, notamment en termes de réduction du délai de livraison des aliments et de diminution de la pénibilité du pilage. Le troupeau scolaire est perçu comme étant un appui incontestable à la résilience des ménages. L'apport nutritionnel du potager scolaire est réel (tout en étant fonction de la superficie octroyée), mais très limité dans le temps.
145. En termes de durabilité des activités « éducation », le PAM étant le plus grand partenaire de l'alimentation scolaire au Niger, il se dégage une réelle préoccupation du fait de l'absence d'un mécanisme alternatif de financement et/ou de mobilisation des ressources internes et externes. La durabilité des activités pour les adolescentes est questionnée par rapport à la soutenabilité de la plateforme de distribution du Fer-Folique

2.4.3. Analyse de l'impact et de la durabilité des activités « création d'actifs »

146. Les effets de l'approche résilience restent complexes à apprécier. L'évaluation réalisée en 2015 avait mis en exergue cet état de fait qu'atteste l'insatisfaction des responsables du S&E lors des enquêtes de suivi⁸⁸. La mission confirme la perception d'un décalage entre, d'une part, les tendances préoccupantes tracées par certains indicateurs d'enquêtes quantitatives (cf. § suivant) et, d'autre part, les témoignages plus positifs des bénéficiaires et des conclusions des études socio-anthropologiques du LASDEL. L'outil de suivi de la progression des ménages, introduit en 2015, traduit une impression plus conforme avec une migration du statut des bénéficiaires TP vers les autres catégories Pauvres et Moyens de près des deux tiers d'entre eux.

⁸⁷ Ici aussi, pas de données disponibles sur les effets et impacts des activités soutenues par le PAM.

⁸⁸ « Au-delà des indicateurs classiques suivis par le PAM, la grille de lecture sur la mesure de la résilience devrait être "bonifiée" et étoffée avec des indicateurs qualitatifs qui font appel à la perception des ménages et des communautés. Pour être en mesure de documenter les "preuves" du changement, le PAM devrait continuer à diversifier les sources d'informations et donc à renforcer sa collaboration avec les centres de recherche ainsi que les Universités qui ont un avantage comparatif dans le domaine des enquêtes socio-anthropologiques. » (p.45, Suivi des progrès réalisés dans les zones d'intervention du PAM, janvier 2018)

147. La dégradation des indicateurs de consommation alimentaire et de diversité alimentaire enregistrée en 2017 pose de nombreuses questions. Les prochaines mesures permettront de déterminer si l'année 2017 constitue une inversion de tendance durable ou un épiphénomène⁸⁹. Plusieurs interprétations peuvent prévaloir. Ainsi, est-ce l'effet d'un sevrage plus brutal que prévu⁹⁰ de la baisse des transferts ? Est-ce l'effet d'une mauvaise conjoncture sur les productions agricoles et pastorales des ménages TP ? Est-ce le thermomètre qui pose problème, en se focalisant sur une période trop restreinte (7 jours) du vécu alimentaire des populations ?
148. A ce stade de mise en œuvre de l'approche résilience, il apparaît trop précaire de cerner son impact sur les bénéficiaires en termes d'amélioration à moyen terme de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. D'autant, qu'au Sahel les années d'aléas agro-climatiques se succèdent rapidement. La capacité des ménages bénéficiaires à pallier une saison compliquée est probable pour la majorité d'entre eux ; mais celle de franchir 2 saisons difficiles (voire davantage) sans replonger dans un cycle de désinvestissement demeure une interrogation.
149. Si tirer des conclusions définitives et uniformes à l'ensemble des sites apparaît trop précoce, un constat plus palpable émerge : il porte sur la variabilité des effets des interventions entre les sites et entre les ménages. Parmi les facteurs explicatifs de cette variabilité, on distingue les potentialités des terroirs, l'ampleur des appuis complémentaires fournis par les organisations partenaires ainsi que le profil des ménages (qui dépend notamment de leur taille, du nombre de bras valides, du sexe du chef de famille, du nombre de champs cultivés, du nombre des jeunes enfants et personnes invalides).
150. Malgré les efforts investis dans la gestion des connaissances, il manque des analyses différenciées sur les trajectoires, dans la durée, des bénéficiaires (notamment en termes de genre) et des sites afin i) de comprendre quelles sont les conditions du succès (ou, *a contrario*, pourquoi un ménage – ou l'un de ses membres – reste TP) et ii) de déterminer quels sont les seuils économiques qui permettent d'atteindre successivement une stricte autonomie/sécurité alimentaire, d'accroître les dépenses non alimentaires (santé, éducation), d'investir dans les moyens de production, etc. Bref, il s'avère nécessaire de mieux comprendre les logiques des systèmes micro-économiques et les arbitrages réalisés par les ménages afin de pouvoir adapter et améliorer l'approche résilience.
151. Pour ce qui concerne spécifiquement le domaine des ACA, des effets directs très positifs ressortent des études du LASDEL en termes de diminution des migrations, d'autonomisation des femmes ou de renforcement de la cohésion sociale. Les enquêtes de suivi et les études *midline* confirment ces constats en soulignant l'investissement en temps consacré par les TP à leurs propres terres (corollairement à la régression du travail journalier), l'accroissement des champs cultivés⁹¹ (récupération des terres mises en gage voire acquisition de nouvelles par les hommes et par les femmes), le développement de nouvelles activités (petit commerce, embouche...) particulièrement pour les femmes, l'acquisition d'animaux et de charrettes essentiellement pour les hommes etc.

⁸⁹ En effet, comme le note un document PAM de capitalisation de novembre 2016, le sentiment prédominant est que « La consommation alimentaire s'est généralement améliorée en termes de diversité et quantité. Certains groupes d'aliments (laitiers et protéines animales) sont apparus sur la table des bénéficiaires. L'impression collective de manger mieux est un indicateur qualitatif de l'amélioration des conditions de vie des ménages. Ceci ressort aussi fortement des analyses du LASDEL qui notent la satisfaction des très pauvres à consommer des aliments auparavant seulement consommés par les plus nantis. »

⁹⁰ Pour rappel, le document de projet prévoyait des transferts conditionnels (3 à 7 mois de 25 jours) et inconditionnels (4 mois) plus élevés.

⁹¹ En septembre 2016, l'enquête de suivi faisait ressortir que : « au-delà de la valorisation des terres que les très pauvres récupèrent, 32% des très pauvres ont pu récupérer leurs terres mises en gage et 10% ont pu acheter de la terre. Ceci pourrait expliquer l'évolution des surfaces cultivées de 2,3 ha en 2015 à 3,1 ha en 2016. »

152. La durabilité de ces transformations pose question. Ayant l'assurance d'obtenir des transferts réguliers, les ménages bénéficiaires⁹² sont restés en saison sèche sur leur lieu de résidence. Or, la diminution de ces transferts risque d'entraîner une reprise de l'exode saisonnier des bras valides. En effet, il n'est pas garanti que les ressources générées par des productions agricoles accrues et de nouvelles activités parviennent à compenser la perte des transferts. En outre, le surcroît de production est en partie lié à l'accroissement des terres mises en valeur, dont l'accès dépend des contrats de prêts à durée limitée⁹³, négociés dans le cadre du projet.
153. L'accès à la terre a constitué « un point central de la stratégie de création d'actifs »⁹⁴ et le restera plus que jamais dans la phase actuelle de progression, puis dans celle de retrait. Mises à part les surfaces maraîchères qui semblent avoir fait l'objet d'actes notifiés par les mairies ou les commissions foncières garantissant 10 ans d'exploitation, pour les autres espaces réhabilités les contrats formels sont loin d'être systématiques. Dans ce contexte, on peut craindre que le départ de l'organisation partenaire accélère la récupération par leurs propriétaires des terres mises en valeur. L'exploitation par un comité de gestion de bénéficiaires des aires et couloirs pastoraux restaurés contrevient également à la liberté d'accès prévue par le code rural. L'association des communautés avoisinantes ainsi que des éleveurs transhumants à la gestion de ces sites constitue un élément primordial de prévention des conflits. L'implication des services techniques de l'environnement et de l'élevage est également à prévoir pour assurer un accès durable aux terres communautaires récupérées. Des parcelles collectives des femmes pourraient aussi résulter des conventions locales entre la communauté, la structure et le service de l'environnement (avec généralement des exigences de réhabilitation du site par la RNA). Cela garantira la participation traditionnelle de la femme dans le menu familial à travers ses productions de gombo, sésame (qu'elle devra acheter en cas déficit), etc.
154. Les activités de la stratégie de progression favorisant la consolidation des acquis (ex. formation des comités de gestion), l'insertion dans les systèmes de commercialisation (ex. banque d'intrants, appartenance aux OP) ainsi que le développement des outils de précaution (ex. banque de céréales) ont démarré récemment⁹⁵. Toutes ces activités nécessitent un appui structurant de long terme afin de garantir leur viabilité.
155. Des partenariats stratégiques tels que le PRODAF, le projet REGIS et les ONG disposant de financements complémentaires peuvent assurer une continuité des interventions et de l'encadrement des bénéficiaires mais cela ne concerne qu'une partie des sites. Les services techniques et les mairies ne disposent malheureusement que de faibles ressources pour prendre la relève. Alors qu'elles ont été fortement impliquées dans la programmation des activités (PCP), les communes ont été peu associées dans cette phase de progression. Cela suppose un effort dans le développement d'un pool local de compétences composé de personnes ressources à identifier et à renforcer dans des domaines spécifiques et qui travailleraient selon des conditions à fixer localement.

2.4.4. Analyse de l'impact et de la durabilité des activités « soudure »

156. L'assistance alimentaire et nutritionnelle réalisée en soudure favorise l'amélioration ou la stabilisation des indicateurs de sécurité alimentaire (voir analyse en annexe 13) même si certains d'entre eux comme le MAD et la diversité alimentaire demeurent très éloignés des cibles de l'IPSR.

⁹² La migration vers les centres urbains, surtout des jeunes, peut aussi avoir d'autres motivations.

⁹³ Plus de la moitié des prêts de terre sont estimés à moins de 5 années (PAM, enquête de suivi, 2018).

⁹⁴ Progrès dans les communes d'intervention du PAM : tendances et résultats préliminaires, série connaissances -PAM, novembre 2016.

⁹⁵ Réalisé dans un cadre structurant avec l'appui du FIDA dans la région de Maradi, le processus de légalisation des comités de gestion s'avère encore en phase test. Ceux-ci devraient être érigés en « structures locales de gestion » qui bénéficient d'un cadre légal. La grande majorité des banques de céréales et d'intrants n'ont commencé qu'au cours de l'année 2017. Les bâtiments ont été construits grâce à la participation des bénéficiaires ; les matériaux de couverture doivent encore être fournis afin d'assurer une mise hors d'eau.

L'analyse de la sécurité alimentaire suivant le sexe du chef de ménage ne démontre généralement que peu de variations bien que les chefs de familles femmes enregistrent des scores plus favorables sur la consommation alimentaire et la *Consolidated Approach to Reporting Indicators of Food Security* (CARI).

157. Dans toutes les enquêtes PDM, les zones d'assistance sous forme de vivres se caractérisent par de meilleurs indicateurs que les zones à transferts monétaires, tant pour la consommation que pour l'adoption des stratégies préservant les moyens d'existence. Pendant la soudure, les ménages préfèrent une assistance en vivre plutôt qu'en cash en raison de la volatilité des prix des denrées de première nécessité sur les marchés locaux.
158. Les comparaisons des PDM entre les zones PAM et celles des ONG de l'Alliance (voir les figures en annexe 13) montrent des situations initiales de sécurité alimentaire fortement divergentes dont les écarts se resserrent légèrement entre les deux passages. Pour rappel, les zones PAM ne sont pas nécessairement (même si la majorité d'entre elles le sont) identifiées en insécurité alimentaire transitoire contrairement à l'ensemble des zones d'interventions des ONG de l'Alliance. Plus fondamentalement, ces résultats mettent en évidence les effets palpables sur les ménages TP des activités de création d'actifs initiées depuis plusieurs années. En plus de couvrir les besoins alimentaires pendant la période de soudure, l'assistance alimentaire ciblée permet aux bénéficiaires de rester travailler leurs propres champs en freinant les départs saisonniers et en réduisant le salariat agricole.
159. Les effets directs et les impacts de la SAG sur l'état nutritionnel des bénéficiaires sont mesurés par le dépistage lors des distributions. Les PDM rapportent la couverture de ces actions et les résultats ont été récupérés et analysés à partir de la base de données préparée par le BP (voir plus de détails en annexe 10, tableau 26). Autant en 2016 qu'en 2017, l'amélioration de l'état nutritionnel des enfants mesurés après les interventions en soudure est évidente ; elle se traduit par une diminution des cas de malnutrition aiguë identifiés en septembre. En 2017, cette réduction est presque de 50% autant pour la MAS que pour la MAM. Cependant, ces conclusions ne peuvent pas être appliquées à l'ensemble des cibles de l'intervention, encore moins à la population générale, car l'échantillon mesuré n'est pas représentatif. Ces résultats, bien que partiels et non représentatifs, semblent corroborer les conclusions des études d'impact des interventions du PAM pour la MAM réalisées entre 2015 et 2016 au Niger et au Tchad⁹⁶.
160. D'autre part, les PDM des activités « soudure » permettent uniquement d'évaluer des changements survenus entre les deux passages d'enquête (juin et septembre pour 2016, juillet et octobre 2017) sans pouvoir appréhender la durabilité des améliorations éventuellement identifiées. Les PDM interrogent les ménages à propos des messages émis pendant les séances de sensibilisation lors des distributions de la SAG. Les réponses se limitent à la confirmation, de la part des mères (ou des soignants), de leur participation aux séances où un message particulier a été présenté, sans vérifier que la pratique recommandée soit adoptée ou appliquée de façon continue⁹⁷.

2.4.5. Analyse de l'impact et de la durabilité des activités « développement des capacités »

161. Pour le DNP-GCA, les interventions du PAM, appliquant des standards internationaux, constituent une inspiration en termes d'amélioration des processus et de qualité des actions. Plusieurs innovations ont été appropriées par le Dispositif, en particulier : la diversification des rations (introduction du niébé), la fortification des aliments en faveur des jeunes enfants, la reconstitution du Stock National de Sécurité à partir d'achats aux fédérations de producteurs. Le

⁹⁶ Voir détails en annexe 10.

⁹⁷ Or, des changements de comportement consolidés et durables sont uniquement le résultat d'actions pluridisciplinaires mises en œuvre sur le long terme.

mVAM (qui suscite un intérêt de la part de la CC/SAP) ou la faisabilité des transferts monétaires offrent de nouvelles opportunités de renforcement de capacités.

162. Début 2018, un accord a été signé avec le ministère de l'Agriculture et de l'Elevage ; un autre est en préparation avec le ministère de l'Environnement. Ces accords définissent un cadre de coopération qui renforce les moyens des ministères concernés pour assurer leurs missions, ce qui doit contribuer à la pérennité des ouvrages créés par le PAM et ses partenaires.
163. Concernant l'approche à 3 niveaux, la méthodologie des PCP et PSME a été internalisée par les coordinations régionales I3N ainsi que par les services techniques participants. Cependant, ces outils sont peu utilisés par d'autres intervenants, ce qui suscite un questionnement, au sein des équipes PAM, à propos de la nécessité de multiplier les PSME. L'élaboration des PCP débouche sur l'inclusion des activités identifiées, pour les sites concernés, dans les Plans de Développement Communaux. Les communes inscrivent les investissements prévus dans leur Plan d'Action Annuel et elles sont associées principalement aux étapes de planification et de réception des ouvrages. Cependant, l'appropriation par les communes de toutes les actions menées par le PAM sur leurs territoires est limitée par le fait que les difficultés qu'elles rencontrent dans la coresponsabilité⁹⁸, dans la participation au financement des infrastructures ou encore dans la coordination entre tous les intervenants n'ont pas été suffisamment prises en compte dans les exercices PCP. Par ailleurs, les engagements qui structurent les relations entre le PAM et les communes « ne lient pas forcément l'ONG de mise en œuvre à la commune »⁹⁹.
164. Grâce à l'exécution de l'IPSR et ses volets multidimensionnels, les ONG ont été également renforcées en acquérant des compétences dans des domaines où leur expérience s'avérait limitée. Elles peuvent ainsi valoriser un portefeuille étoffé d'activités auprès d'autres bailleurs. En associant des partenaires de recherche à la capitalisation des activités de l'IPSR, le PAM contribue au développement de leurs capacités (étude de cas pratiques servant aux enseignants, professionnalisation et adaptation des formations, expérience de terrain pour les étudiants...).
165. Les participants aux activités de création d'actifs possèdent une bonne connaissance sur les bénéfices des techniques apprises. L'introduction progressive de techniques leur a permis de discerner les avantages et désavantages de chacune d'entre elles et d'en tirer des enseignements¹⁰⁰. L'impact positif de l'apprentissage se mesure à la reproduction des ouvrages de CES-DRS dans les champs individuels des participants (hommes et femmes) et dans ceux d'agriculteurs non bénéficiaires. Si l'IPSR a contribué à ces avancées, celles-ci reposent aussi sur l'expérience accumulée par les bénéficiaires lors des précédentes interventions en matière de développement¹⁰¹. Le renforcement des capacités des groupements de producteurs s'est également matérialisé par l'appui à la commercialisation. Sur plusieurs sites, la mise en relation des comités de gestion (COGES) avec des grossistes acheteurs de semences herbacées constitue un gage de durabilité.

⁹⁸ Renforcer la maîtrise d'ouvrage communale (Recommandation 3 ; Evaluation d'opération à mi-parcours de l'IPSR 200583, mars 2016)

⁹⁹ P.31 (Analyse qualitative des tendances de changements liées aux interventions du PAM ; LASDEL, février 2017)

¹⁰⁰ Par exemple, le zaï est considéré comme fournissant le meilleur bénéfice de production par rapport au travail demandé pour leur confection. Les demi-lunes de grande dimension exigent davantage de main d'œuvre (nécessitant la présence des jeunes) mais est utile en cas de stress hydrique car conserve davantage l'humidité. Les participants font une nette distinction dans le rendement obtenu entre les zaï sans fumure, ceux dans lesquels ont été déposés des déchets végétaux et ceux avec fumure animale. Les plantations d'arbustes sont utiles pour la lutte anti-érosive, la protection des semences face au vent, l'humidité des sols, etc.

¹⁰¹ « De fait, la réussite des interventions est tributaire des contextes de leur mise en œuvre, elle est aussi liée à l'histoire des interventions extérieures dans les communes étudiées. » (Analyses des facteurs et déterminants sociologiques de réussites et échecs sur certains sites ; Analyse qualitative des tendances de changements liées aux interventions du PAM ; LASDEL, février 2017)

166. En ce qui concerne l'impact des actions de développement de capacités des institutions nationales en nutrition, il ne peut être mesuré qu'à travers les indicateurs mesurant l'impact global de l'IPSR. Néanmoins, trois points peuvent être soulignés :

- Les formations sont un élément clé du renforcement de capacités et elles facilitent l'appropriation et la durabilité des activités en cours. Globalement bien appréciées par les parties prenantes concernées, elles ont couvert divers sujets : les politiques et documents normatifs nationaux (protocole PCIMA), des thèmes transversaux (genre en 2018, protection sociale...), des sujets techniques (par exemple, sur les PFE), approche d'intégration entre les activités spécifiques et celles sensibles à la nutrition... Ces formations ont été destinées au personnel sanitaire étatique, aux RECO, aux partenaires d'exécution (ONG) et au personnel du PAM. Trop souvent, elles se concentrent sur les aspects administratifs et logistiques des interventions sur les besoins du PAM en matière de rapports.
- Le transfert¹⁰², en 2017, de la gestion des produits nutritionnels des ONG au MSP présente plusieurs points faibles. Selon le témoignage des ONG "sortantes", la plupart des CSI ne disposaient pas des capacités suffisantes pour gérer les activités transférées (principalement le CRENAM), à la fois sur les plans logistique et technique. Le transfert a été précipité en janvier 2017, ne laissant pas le temps aux ONG de préparer adéquatement le personnel étatique à leur nouveau rôle. En janvier 2017, chacune des ONG sortantes et les équipes des DS et des CSI, en présence d'un membre du SB du PAM correspondant, a réalisé un inventaire physique des stocks restants et un procès-verbal de passation dans chacun des CSI impliqués¹⁰³. Mais ce n'est qu'au milieu de l'année que des formations¹⁰⁴ à la gestion des intrants ont été organisées, sur financement du PAM, sans aborder les aspects techniques des activités.
- Concernant les supervisions formatives, la préparation en 2017, au sein du BP du PAM, d'un instrument "multisectoriel" pour le suivi intégré des activités et à l'usage des équipes des SB devrait être un élément permettant de mieux prendre en compte le caractère multisectoriel de l'opération et d'en assurer le suivi.

Résultats clés et conclusions – Question 4

- L'évaluation de la contribution de l'IPSR à une éventuelle amélioration de la situation nutritionnelle du Niger est un exercice complexe en raison, d'une part, des problèmes méthodologiques que pose l'analyse des données disponibles (prévalence de la MAG, admissions dans les CREN...) et, d'autre part, de la difficulté à prendre en compte les effets contributifs de l'ensemble des composantes de l'IPSR. L'impact des activités communautaires pour la nutrition (dépistage et sensibilisation) est limité par des lacunes dans leur encadrement et par l'absence d'une politique nationale de santé communautaire.
- L'impact de la politique d'alimentation scolaire, fortement appuyée par le PAM, n'est pas mesuré à l'échelle nationale. Cependant, les données quantitatives et qualitatives recueillies dans certaines régions confirment le lien fort qui existe entre l'alimentation

¹⁰² Le plan de passation aux DS est encadré par la signature d'une Lettre d'entente entre le PAM et le Comité de Gestion de Santé (COGEST) du District, dans laquelle ce dernier s'engage à « *coopérer avec le PAM en vue de coordonner la manutention, la réception, le stockage, la distribution, le suivi des produits fournis par le PAM, la supervision et le rapportage des activités de traitement de la malnutrition modérée* ». Bien que l'objectif de ce contrat soit une PEC de qualité des cas de MAM, il traite uniquement des aspects logistico-administratifs liés à la gestion des intrants.

¹⁰³ Un procès-verbal de transmission (transmission de stocks et d'information) fut réalisé là où auparavant une ONG accompagnait les DS à la gestion des CRENAM et, par conséquent, des intrants. Les intrants sont, quand disponibles, livrés directement aux CSI sur base d'un plan de distribution annuel (sur des estimations du nombre de bénéficiaires) et d'une requête mensuelle préparée par le DS. Le COGEST doit transmettre au PAM des rapports mensuels de distribution et des rapports statistiques, du même type que tout autre partenaire d'exécution du PAM.

¹⁰⁴ Région de Dosso, Direction de la Santé Publique : *Rapport de synthèse de la formation des agents de santé de la région de Dosso sur la gestion des vivres et le rapportage*, Mai/Juin 2017

scolaire et l'amélioration du taux d'achèvement et de réussite à l'école, tout particulièrement pour les filles (réduction des inégalités de genre).

- Les activités de création d'actifs ont des impacts globalement positifs : amélioration de la sécurité alimentaire, diminution des migrations, autonomisation accrue des femmes, renforcement de la cohésion sociale... L'intensité et la durabilité de ces impacts sont cependant très variables en fonction notamment des potentialités agro-pastorales des terroirs, du profil des ménages et de l'ampleur des appuis complémentaires fournis par les partenaires. La pérennisation de l'accès à la terre des ménages bénéficiaires demeure un point central de la durabilité des acquis obtenus jusqu'à présent.
- Les interventions durant la période de soudure favorisent la stabilisation ou l'amélioration des indicateurs de sécurité alimentaire. Elles se traduisent également par une amélioration de l'état nutritionnel des enfants bénéficiaires, mais ces résultats ne peuvent être élargis à la population générale et leur durabilité est incertaine.
- L'IPSR, à travers ses différentes composantes, a contribué au développement des capacités des institutions publiques (au niveau national et régional), des ONG partenaires d'exécution et des bénéficiaires finaux. En ce qui concerne les institutions publiques, la durabilité des appuis du PAM se heurte à l'épineuse question des contraintes budgétaires de l'Etat et des collectivités locales du Niger.

2.5. Question d'évaluation 5 : Efficience¹⁰⁵

2.5.1. Efficience des modalités d'intervention

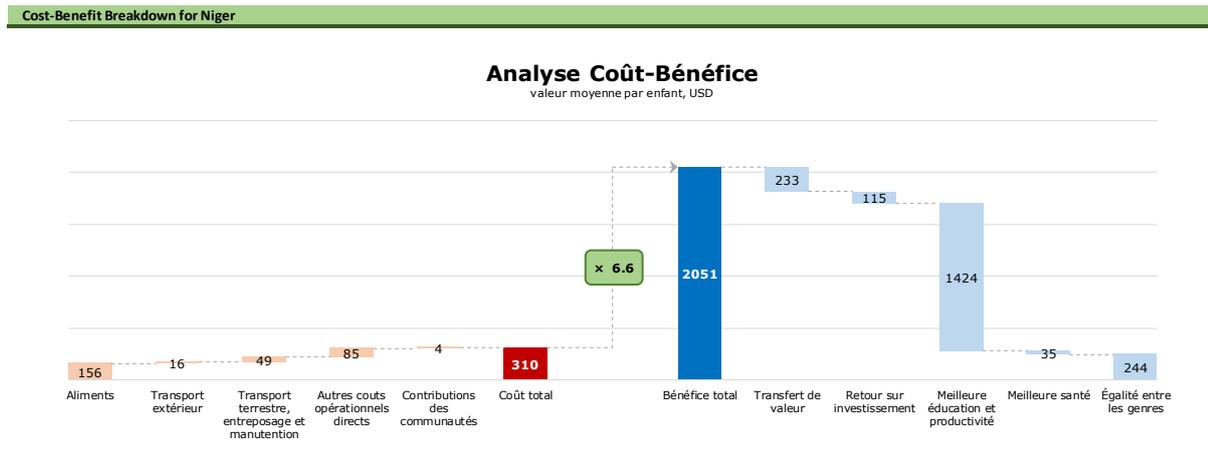
Activités éducation :

167. L'implication conjointe des communautés et des services étatiques dans le fonctionnement des cantines scolaires est une modalité efficiente. Cependant, l'implication de l'Etat et de ses services dans la recherche de financement des cantines s'avère insuffisant. D'autre part, si les communautés locales gèrent les apports alimentaires de l'Etat et du PAM, elles ne sont pas impliquées en termes de contribution alimentaire à travers soit des activités collectives productives, soit des activités complémentaires économiques dont les revenus pourraient être réinvestis dans l'approvisionnement des cantines.
168. Etudier l'efficience des cantines des cantines scolaires revient à les considérer comme un investissement dans le capital humain. Une étude récente¹⁰⁶ fournit une appréciation de l'efficience des cantines qui se base une analyse des coûts et des bénéfices quantifiables et non quantifiables. La figure ci-dessous résume cette analyse :

¹⁰⁵ Cette cinquième et dernière question aborde un certain nombre de facteurs susceptibles d'expliquer les « performances » de l'IPSR analysées au travers des questions précédentes. Les facteurs étudiés sont successivement : les modalités d'intervention (analysées sous l'angle de leur efficience) ; les relations partenariales avec les structures en charge de la mise en œuvre des activités ; le dispositif de suivi-évaluation et, enfin, le système de pilotage de l'intervention.

¹⁰⁶ Rabiou Ousmane et Narcisse Tshimanga. Etude sur l'investissement dans les cantines scolaires, 2018, version provisoire.

Figure 3 : Analyse coût-bénéfice de l'alimentation scolaire par bénéficiaire au cours de sa vie



Activités « Création d'actifs » :

169. La dispersion sur l'ensemble du territoire des 166 sites offre l'avantage de mettre en œuvre l'approche intégrée dans de nombreux contextes mais elle amenuise l'efficacité du programme car elle est consommatrice de ressources internes en déplacement, en déploiement d'équipes pluridisciplinaires, en multiplication des contrats de partenaires, etc.
170. La faible disponibilité de ressources a impacté le déroulement des activités de création d'actifs. Directement, elle a entraîné des retards dans leur réalisation et les rétributions des bénéficiaires. Indirectement, elle occasionne des perturbations dans l'organisation et la planification des activités des partenaires et prestataires. A titre d'exemple, le PRODAF qui intervient dans la mise en valeur des terres récupérées ne dispose pas, lors de son exercice de programmation annuelle¹⁰⁷, de l'information sur les quantités de semences à commander ou de plants à lancer en pépinières. Pour les bénéficiaires, ce manque de prévisibilité rend plus aléatoire leur disponibilité au moment des travaux, rend irrégulier les montants affectés aux tontines, etc.
171. La mise en place tardive de la stratégie de progression risque d'impacter la durée des appuis nécessaires pour la consolidation des initiatives plus récentes. Le faible degré d'association des mairies dans la préparation de cette phase de retrait du PAM ne favorise pas non plus leur contribution dans le suivi et l'entretien des actifs. A cet égard, le défaut de compréhension sur l'apport de chacun des acteurs dans la construction des banques de céréales révèle une impréparation.
172. Les partenariats pour améliorer la qualité des ouvrages ont favorisé la capitalisation et la diffusion de techniques appropriées. Le processus d'amélioration¹⁰⁸ s'est maintenu de manière constante et aboutit à des ouvrages de bonne qualité en comparaison des opérations « vivres contre travail » classiques. Les partenaires d'exécution et les agents de zones du PAM ont fait preuve de flexibilité quant aux prescriptions techniques et à l'organisation des chantiers (répartition hommes-femmes) en les adaptant aux environnements locaux et à la pénibilité des travaux. Des projets conjoints favorisent l'efficacité (mutualisation des ressources, capitalisation) en désignant un seul partenaire par site.

¹⁰⁷ Contrairement au PAM, le PRODAF définit une programmation annuelle avec un budget connu et mobilisable à l'avance.

¹⁰⁸ Ce processus a fonctionné par un apprentissage par essai et erreur. Afin d'en tirer des enseignements définitifs, il est important de continuer à les suivre à long terme comme le montre l'exemple de plantations d'eucalyptus à Simiri (Tilabéri).

173. Les procédures de contractualisation avec les unions de producteurs ont pénalisé le volume d'achats aux petits producteurs. Les longs processus de négociation avec les OP, les étapes de formulation et de validation des contrats (accord de Rome) identiques quelle que soit la quantité acquise, la multitude de contrats impliquant une charge de travail supplémentaire constituent des facteurs limitatifs.

Activités « soudure » :

174. La réplication annuelle des opérations de soudure par les partenaires encadrés par les agents des SB ainsi que les améliorations portées par les résultats d'enquêtes (*Food Basket Monitoring, Distribution Monitoring* et PDM) permettent d'atteindre un degré de satisfaction élevée de la qualité des procédures. Le ciblage et l'enregistrement des personnes vulnérables, la communication sur les modalités de l'intervention et l'organisation des distributions (incluant les mesures de protection des bénéficiaires) se sont perfectionnées¹⁰⁹. Cependant, la diffusion d'information sur l'existence et le processus du mécanisme de plaintes demeure un point faible des distributions. L'alignement de la stratégie d'intervention avec les ONG de l'Alliance, financées par ECHO, a débouché sur l'harmonisation des outils de suivi : des PDM conjoints sont dorénavant réalisés, mais ils ne couvrent que les ménages bénéficiaires d'ACA.

175. La qualité des vivres apportées est bien appréciée par les populations à quelques exceptions près. Les quantités reçues correspondent en grande partie à celles prévues (soit plus de 95 % de la ration attendue). Cependant, la ration standard ne satisfait pas les besoins des ménages de grande taille. Les transferts en cash sont appréciés afin de diversifier l'alimentation et de couvrir des besoins non alimentaires. Toutefois, la majorité des ménages interviewés préfèrent que les transferts en période de soudure soient sous forme de vivres¹¹⁰.

2.5.2. Gestion des partenariats

176. La plupart des activités de l'IPSR sont mises en œuvre sur le terrain par des ONG nationales et internationales, à deux exceptions près : les cantines scolaires (placées sous la responsabilité des services étatiques et des communautés) et la prise en charge de la MAM, transférée à l'Etat en janvier 2017.

177. Les partenaires de mise en œuvre rencontrés par l'équipe d'évaluation sont globalement satisfaits de leur relation avec le PAM. Néanmoins, un certain nombre de difficultés ou de lacunes ont été mises en avant. Elles sont exposées ci-après.

178. Concernant les contrats, il ressort deux problèmes principaux. D'une part, la brièveté des contrats (une année maximum, avec des amendements fréquents en cours de route) alors que les activités de l'IPSR sont programmées sur plusieurs années (notamment en matière de création d'actifs). D'autre part, les modalités de paiement qui consistent en une avance de 30% à la signature du contrat, puis un paiement mensuel en fonction du volume d'activité (volume des transferts) et non en fonction du nombre de bénéficiaires assistés et encore moins en fonction de la planification initiale (tonnage et bénéficiaires). Or, c'est sur la base de cette planification que les ONG ont préparé leur schéma de recrutement du personnel. De ce fait, lorsque le PAM diminue les rations (ou le montant des transferts), l'ONG perçoit une rémunération moindre alors que, sur les sites, son personnel travaille avec un nombre identique de bénéficiaires. Ce problème est accentué par les retards de paiement que subissent parfois les ONG.

179. En termes de flux d'information, il apparaît que les partenaires d'exécution sont insuffisamment informés à propos de la programmation globale des activités pour l'ensemble de

¹⁰⁹ L'efficacité des mesures d'accompagnement des opérations telles que le dépistage de la malnutrition et les sensibilisations sur les PFE sont discutées dans la section 2.3.1.

¹¹⁰ Particulièrement en 2017, en période de forte hausse des prix, la somme de 32 500 F CFA ne parvient pas à couvrir l'équivalent de la ration en vivres reçue.

l'année et, également, à propos des conventions signées par le PAM avec d'autres acteurs sur un même territoire. Lorsque des modifications sont décidées par le PAM, les partenaires en sont informés tardivement. L'exemple le plus significatif de cette lacune concerne la passation de la gestion des CRENAM aux DS à partir de janvier de 2017, passation dont les ONG ont été informés à la fin de l'année 2016.

180. Enfin, les partenaires d'exécution sont trop peu impliqués dans l'exploitation des résultats des enquêtes et études relatives aux effets et impacts des activités qu'ils mènent sur le terrain, notamment les activités de création d'actifs. Cela limite le processus d'apprentissage par les partenaires et, en conséquence, l'identification des solutions susceptibles d'améliorer l'efficacité, l'efficience et la durabilité de leurs actions.

2.5.3. Suivi-évaluation

Organisation globale du dispositif de S&E :

181. Le dispositif de S&E, mis à jour en 2017¹¹¹, comprend un large éventail d'outils et méthodes, bien compris et globalement appréciés par les partenaires d'exécution, et qui permettent au PAM de collecter les informations relatives aux nombres de bénéficiaires par région et par activité et par sexe. Avant le rapportage annuel, une formule permet d'ajuster le nombre des bénéficiaires atteints par l'IPSR en évitant le double comptage¹¹². Le système comprend aussi des mécanismes de suivi de la situation nutritionnelle et alimentaire (enquêtes et évaluations contextuelles). La réalisation des FBM, PDM et des enquêtes périodiques (baseline et mi-parcours ou de progression) permettent de suivre les effets du programme, ainsi que l'évolution de la situation des populations ciblées durant la période de mise en œuvre du programme.

182. Cependant, la comparabilité des enquêtes relatives à l'évolution du contexte et/ou de la situation des bénéficiaires est limitée par le fait que les mesures ne sont pas toujours effectuées à la même période de l'année. Ce problème avait été déjà identifié par l'évaluation de 2015 qui, en conséquence, recommandait de fixer les périodes de collecte des données de manière à ce que les analyses comparatives soient pertinentes et valides. Par ailleurs, même si les interventions du PAM ont comme unité opérationnelle la commune, la plupart des indicateurs sont relevés au niveau de la région, du département ou du district sanitaire (cf. section 2.3.1) et certains sont relevés par partenaire (cas des PDM, sans précisions sur la zone d'intervention concrète de chacun). Cela ne facilite pas des prises de décision adéquates en matière de programmation des activités. Enfin, en pratique, le dispositif de S&E présente des faiblesses, notamment en ce qui concerne des imprécisions de méthodologie dans le calcul de certains indicateurs, ce qui complique l'exploitation des données (voir détails en annexe 16).

S&E et approche intégrée :

183. Depuis 2017, un nouvel outil de supervision reflète l'approche intégrée visée par l'IPSR. Dans ce cadre, des missions conjointes de suivi sont organisées avec les responsables communaux et les services techniques (centraux et régionaux) ; mais, selon l'avis de certaines parties prenantes interviewées, leur fréquence a diminué considérablement au cours de l'année écoulée.

184. L'IPSR utilise une série d'indicateurs pour la mesure des effets des activités qui sont en adéquation avec les indicateurs corporatifs du PAM au niveau global. Cependant, ces indicateurs ne permettent pas i) de renseigner le niveau de résilience atteint par les communautés cibles, ii) de

¹¹¹ PAM Niger, Stratégie de suivi – évaluation de l'IPSR 2009-2017 – 2019. Effort d'actualisation du BP avec l'appui du BR, pour sortir d'un système axé à la réponse aux urgences. L'adoption d'une stratégie de programmation qui consiste à opérer pendant trois ans sur la même zone géographique et avec la même population impliquait la mise en place de mécanismes de suivi capables d'évaluer, au fil du temps, l'évolution de la capacité des communautés couvertes par l'intervention à devenir autonomes.

¹¹² Peu de références ont été trouvées sur la formule ou les critères appliqués par le PAM Niger pour éviter le double comptage de bénéficiaires. Celles disponibles étaient anciennes (2002 et 2011) et ne semblent avoir été actualisées.

refléter l'effet combiné de plusieurs actions concernant les mêmes cibles et iii) d'appréhender le degré de durabilité des changements obtenus, au niveau des ménages et au niveau des communautés. De plus, ces indicateurs ne sont pas positionnés dans le temps : s'il est explicite que les objectifs définis dans le cadre logique doivent être atteints à la fin de l'IPSR, il n'y a pas, en revanche, de valeurs cibles annuelles susceptibles de mesurer la progression vers l'objectif final.

185. Les indicateurs retenus dans le cadre logique mesurent peu les effets directs de certaines activités, telles que celles relatives à la création d'actifs, le projet « adolescentes », les activités complémentaires aux cantines ou celles proposées par la stratégie de progression. Et pour certaines activités, la mesure des effets sur la sécurité alimentaire des ménages est privilégiée par rapport à la mesure des effets se rapportant à d'autres objectifs poursuivis par ces activités (nutrition, éducation).

S&E des activités nutrition :

186. Pour le suivi des activités de PEC de la MAM, le PAM dépend des données provenant des institutions nationales dont la qualité est souvent discutable (cf. section 2.3.1).
187. La pertinence de l'utilisation de l'indicateur prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de cinq ans comme mesure de l'impact des activités spécifiques de nutrition est discutable. En effet, sans la contribution des autres composantes de l'IPSR et d'autres acteurs, cet objectif ne pourrait être atteint (cf. section 2.4.1, impact des activités nutrition).

S&E des activités éducation :

188. Comme pour la nutrition, le PAM dépend ici de données provenant des institutions nationales et dont la qualité n'est pas optimale. Le système de suivi des cantines mis en œuvre par la cellule de gestion des cantines scolaires est plutôt quantitatif et renseigne de façon sexuée les cibles atteintes, sur une base annuelle. Il manque un suivi plus qualitatif (incluant une comparaison avec des écoles sans cantine) afin de mieux cerner les effets et impacts de l'alimentation scolaire sur le maintien et la réussite des garçons et des filles à l'école.

S&E des activités de création d'actifs :

189. La résilience est un concept multidimensionnel, dont la mesure n'a pas encore abouti à une méthodologie normalisée. Dans le cadre de l'approche « commune de convergence », il est attendu que la résilience soit le fruit des effets des interventions de plusieurs acteurs, ce qui ne facilite pas son suivi. À l'exception de projets pilotes, les activités exécutées par les agences des NU et leurs partenaires ne s'inscrivent pas dans un principe de S&E mutualisé. Et pour ce qui concerne le suivi spécifique des activités de création d'actifs du PAM, il doit prendre en compte le fait que les résultats obtenus découlent d'interventions combinées de plusieurs acteurs et, aussi, des paramètres agro-climatiques annuels.
190. Cette complexité, reconnue par les responsables du BP, a conduit à développer des collaborations avec des institutions spécialisées mais sans mettre en place des palliatifs en interne sur les instruments et des modalités de collecte de l'information. Si les modalités des mesures de scores de consommation alimentaire et de diversité alimentaire sont certainement adaptées aux prises de décision et suivi des effets court terme des interventions d'urgence, on peut s'interroger de leur adéquation dans un contexte d'amélioration de la sécurité alimentaire à moyen terme. La pertinence d'autres indicateurs clés retenus (CSI) est également questionnable quand, à la même période, les transferts monétaires/alimentaires bénéficient aux ménages qu'il s'agit d'évaluer. Si le contexte de mesure des indicateurs n'est pas suffisamment pris en compte, les cibles des indicateurs (précisées dans les SPR) perdent de leur sens. L'atteinte de certaines cibles (par exemple, *food expenditure share*) paraît aussi difficilement accessible dans le contexte des ruraux sahéliens.

191. Le compendium S&E du BP ne mentionne pas le suivi des indicateurs de résultats directs des actifs créés. Les productions agricoles, piscicoles et fourragères, les taux de reprise des plants etc. constituent pourtant les témoins immédiats des investissements réalisés. En outre, les nouvelles activités déployées dans une perspective de durabilité devraient déboucher sur des indicateurs de suivi relatifs aux stocks dans les banques de céréales et d'intrants, aux volumes monétaires gérés par les tontines, au niveau de structuration des COGES, OP, aux volumes des achats institutionnels¹¹³, etc. Alors que certains de ces paramètres sont consignés par les partenaires d'exécution du PAM dans leurs rapports, aucune base de données n'existe pour les enregistrer. En outre, ces informations recueillies sur les 166 sites permettraient de développer une typologie annuelle des réussites et échecs et, ainsi, d'améliorer l'apprentissage en vue d'interventions futures.
192. Cette absence d'indicateurs sur les résultats des actifs créés est dommageable dans une vision à long terme du suivi des bénéficiaires et dans une perspective d'appropriation de ces activités par les institutions nationales. En effet, ces indicateurs sont plus accessibles par les partenaires qui prennent le relais du PAM et par les services techniques que ceux des SPR.

Valorisation / exploitation des résultats du S&E :

193. Les résultats annuels de l'opération ne sont reflétés que dans des rapports annuels (SPR), spécifiquement conçus pour répondre à l'obligation de transparence et de responsabilité envers les donateurs. Or, de par la nature des indicateurs traités (cf. ci-dessus), ces rapports ne sont pas propices à un partage avec les partenaires nationaux (institutions publiques, partenaires d'exécution, organisations professionnelles...). D'une manière générale, ceux-ci déplorent un déficit de rétro-alimentation à propos des analyses, enquêtes et études réalisées sur les résultats obtenus par l'IPSR.
194. De même, la présentation des résultats dans les SPR ne reflète pas les différences géographiques, ni la situation des sites intégrés par rapport aux sites non intégrés. Elle ne permet pas non plus de retracer les éventuelles évolutions au cours de la période rapportée (douze mois), qui est potentiellement marquée par des risques contextuels significatifs et susceptibles d'influencer les résultats (sécurité alimentaire, morbidité, accès aux ressources et à l'assistance).

2.5.4. Système de pilotage

Mobilisation et gestion des ressources financières :

195. Malgré une forte mobilisation du BP, les ressources programmées initialement n'ont pu être obtenues que partiellement en 2017. Début 2018, le niveau de financement de l'IPSR se situait à seulement 25% du budget initial et les perspectives de financement pour 2018 n'étaient pas très favorables. Il semble que cette contrainte sur les ressources a été peu anticipée : en l'absence d'un scénario alternatif établi à l'avance, le BP a géré cette contrainte budgétaire en procédant à un « grignotage » de l'ampleur de chaque activité : diminution du nombre de jours de travaux sur les chantiers, livraison des cantines durant un seul trimestre, ruptures dans l'approvisionnement des CRENAM, baisse des rations distribuées en soudure... Ces choix se traduisent par un affaiblissement de la pertinence, de l'efficacité et de la durabilité des activités.
196. Les exigences de certains financeurs en termes de type d'assistance (en nature ou en espèces) et en termes de ciblage social ou géographique pèsent négativement sur la flexibilité de mise en œuvre de l'intervention et sur son efficacité.
197. La multiplication des « petits » financements accroît les ressources de l'IPSR, mais elle fragmente sa logique d'intervention, alourdit son pilotage et complexifie le suivi-évaluation des résultats.

¹¹³ Malgré l'accent mis sur les achats aux productrices et aux associations de femmes (§ 16 et §17 du document de projet IPSR 200961), aucun indicateur ne permet de suivre spécifiquement cet aspect.

Prise en compte de la problématique genre

198. Depuis l'évaluation de 2015, la prise en compte du genre a progressé à la fois au niveau institutionnel et opérationnel. Au niveau institutionnel, un effort est réalisé pour le recrutement de personnel féminin (application du principe de discrimination positive) qui se traduit par une proportion de 30% de femmes dans l'effectif du personnel national du BP. Des sessions de formation en genre regroupant le personnel, les partenaires de mise en œuvre et les services techniques ont été dispensées au niveau des sous-bureaux. A l'issue de ces formations, chaque sous-bureau a élaboré un plan d'action « genre ». Les activités inscrites dans ces plans d'actions répondent au critère de « mise en œuvre sans financement », par défaut d'un budget genre spécifique.
199. Au niveau opérationnel, l'évaluation constate que la mise en œuvre de l'intervention prend largement en compte le genre au sein des activités, y compris lorsque celles-ci ciblent prioritairement d'autres objectifs. Le déploiement d'une démarche genre transversale est porteuse de changements favorables dans les domaines d'action de l'IPSR, tels que : accès des femmes au foncier, diversification des sources de revenu, participation aux décisions communautaires, participation aux décisions au sein des ménages concernant l'approvisionnement (expertise reconnue pour alimentation des enfants), valorisation sociale sur les chantiers... (voir, ci-dessus, l'analyse de l'efficacité – Q3 – et de l'impact – Q4 – des activités).

Prise en compte de la problématique protection

200. L'approche protection est mise en œuvre dans les camps de réfugiés et sur les sites de création d'actifs. Dans les camps de réfugiés, elle se traduit par une attention particulière portée aux violences basées sur le genre (avec des effets en termes de diminution du nombre des mariages précoces et d'agressions physiques) et aux conflits sociaux. Sur les sites de création d'actifs, l'approche a conduit à la mise en application de normes de travail adaptées à la situation à la diversité des situations (FEFA en particulier) et à l'amélioration des conditions de travail pour tous les participants. De plus, la situation des personnes invalides a été prise en compte de manière spécifique.

Organisation interne

201. L'évaluation constate un fort engagement des équipes du PAM au Niger (BP et sous-bureaux) dans la préparation et le suivi des différentes activités de l'IPSR. Au sein des sous-bureaux, la réorganisation, réalisée il y a quelques mois, des équipes « programme » est un facteur favorable à une mise en œuvre plus consistante de l'approche intégrée.

202. Si les personnels des sous-bureaux sont bien impliqués dans les réflexions méthodologiques relatives à la mise en œuvre de l'IPSR, ils ne le sont pas encore suffisamment dans l'analyse des effets et impacts de l'intervention (à travers une participation à l'exploitation des études et enquêtes réalisées).

Logistique et approvisionnement

203. L'évaluation ne note pas de problèmes particuliers au niveau de la logistique ou de la chaîne d'approvisionnement, en dehors de ceux découlant des contraintes de ressources financières et, dans certaines zones du pays, de l'insécurité.

Résultats clés et conclusions - Question 5

- Les relations de partenariat avec les partenaires d'exécution sont globalement satisfaisantes. Cependant, ces acteurs sont confrontés à des difficultés en ce qui concerne les contrats (durée et modalités de paiement), les flux d'information sur la programmation et ses éventuelles modifications et, enfin, le partage des analyses issues du S&E des activités.
- Malgré le nombre important d'enquêtes réalisées et malgré les améliorations méthodologiques apportées au cours des dernières années, le dispositif de S&E n'est pas suffisamment en phase avec les objectifs poursuivis par l'IPSR. Cela concerne notamment : le suivi de l'approche intégrée ; la mesure de la progression de la résilience des bénéficiaires ; l'appréciation de la durabilité des appuis (notamment pour la création d'actifs) et de leurs impacts et, enfin, l'adéquation des indicateurs aux besoins des institutions publiques nigériennes.
- Le pilotage de l'IPSR est marqué par une forte contrainte budgétaire, dont les effets négatifs sur l'exécution des activités ont été accentués par l'absence de l'élaboration préalable d'un scénario alternatif.
- La prise en compte des problématiques genre et protection a nettement progressé (depuis l'évaluation précédente), à la fois au niveau institutionnel et opérationnel.

3. Conclusions et Recommandations

3.1. Revue Générale/Conclusions

Pertinence et couverture

204. Les activités mises en œuvre dans le cadre de l'IPSR 200961 sont pertinentes car elles répondent aux caractéristiques de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Niger et elles sont alignées sur les politiques du Gouvernement et sur les stratégies du PAM. Cependant, cette pertinence globale est fortement affaiblie par des changements dans les méthodologies d'intervention, appliquées à partir de 2017 en raison de contraintes budgétaires : rétrécissement des cibles de la PEC de la MAM ; arrêt de la livraison des intrants nutritionnels (excepté dans la région de Diffa) ; diminution des transferts aux ménages sur les sites « créations d'actifs » sans toujours tenir compte de leur degré de résilience ; diminution ou interruption de la livraison des vivres aux cantines scolaires. Par ailleurs, quelques insuffisances sont notées dans la conception de certaines activités.

Cohérence et coordination

205. Durant la période évaluée, le BP a progressé en matière de capitalisation et de gestion des connaissances ce qui a des incidences positives sur la formulation et la mise en œuvre des interventions. Cependant, les institutions publiques ne sont pour l'instant pas suffisamment associées aux travaux et études concernés. Les synergies internes à l'IPSR (entre composantes) demeurent assez limitées. En particulier, l'adoption, fin 2017, d'une feuille de route pour la promotion des activités sensibles à la nutrition n'a pas encore produit tous ses effets. Le degré de coordination entre le PAM et les autres acteurs est variable selon les secteurs et selon les régions. Cela renvoie aux difficultés à dépasser les barrières institutionnelles et, dans certains cas, à la faiblesse du leadership que devraient exercer les structures nationales / régionales. La construction de synergies entre le PAM et d'autres intervenants n'est pas très avancée pour l'instant. En particulier, l'ambition initiale de l'approche « communes de convergence » s'est peu concrétisée, l'intégration des activités portées par chaque agence des NU demeurant limitée.

Efficacité

206. L'efficacité des activités de nutrition est difficile à évaluer en raison i) des disparités dans les valeurs prises par les différents indicateurs selon les sources de données, ii) de l'absence d'enquête de couverture de la PEC de la MAM (excepté dans la région de Diffa et iii) d'un faible taux de complétude des rapports statistiques préparés par les structures sanitaires. Par-delà ces incertitudes de mesure, il ressort une inquiétude quant aux conséquences négatives du transfert, insuffisamment préparé, de la gestion des approvisionnements de la PEC de la MAM aux services étatiques et des fréquentes ruptures dans l'approvisionnement, en intrants nutritionnels, des structures sanitaires.

207. En ce qui concerne l'appui aux cantines scolaires, le nombre de bénéficiaires atteints est très inférieur à celui planifié et les rations sont en-dessous des normes (en termes de volume et de composition). Les activités complémentaires (moulin, troupeau et jardin) ne faisant pas l'objet d'un suivi spécifique, il n'est pas possible d'apprécier leur degré d'efficacité.

208. En matière de création d'actifs, la réduction du nombre de jours de travail rémunérés pénalise le degré d'atteinte des objectifs fixés. Par ailleurs, la stratégie de progression est appliquée depuis fin 2017 de manière uniforme sans prendre suffisamment en compte la diversité des contextes locaux. Dans les camps de réfugiés maliens, où les résultats du processus de différenciation des bénéficiaires font l'objet de contestations, les activités de création d'actifs n'ont pas encore démarré. Les achats locaux aux petits producteurs se sont heurtés à plusieurs difficultés et les volumes achetés sont bien inférieurs à ceux prévus.

209. En 2017, les appuis apportés durant la période de soudure ont été inférieurs à la planification initiale (excepté pour les réfugiés maliens). De plus, la capacité du PAM à fournir des appuis supplémentaires, en réponse à une conjoncture difficile, a été limitée.
210. Au cours de la période évaluée, le PAM a intensifié les actions de développement des activités. Dans les secteurs de la nutrition et de la sécurité alimentaire, ces actions permettent aux institutions publiques nationales de mieux exercer leurs fonctions, à la fois sur les plans stratégique et opérationnel.

Impact et durabilité

211. L'évaluation de la contribution de l'IPSR à une éventuelle amélioration de la situation nutritionnelle du Niger est un exercice complexe en raison, d'une part, des problèmes méthodologiques que pose l'analyse des données disponibles (prévalence de la MAG, admissions dans les CREN...) et, d'autre part, de la difficulté à prendre en compte les effets contributifs de l'ensemble des composantes de l'IPSR. L'impact des activités communautaires pour la nutrition (dépistage et sensibilisation) est limité par des lacunes dans leur encadrement et par l'absence d'une politique nationale de santé communautaire.
212. L'impact de la politique d'alimentation scolaire, fortement appuyée par le PAM, n'est pas mesuré à l'échelle nationale. Cependant, les données quantitatives et qualitatives recueillies dans certaines régions confirment le lien fort qui existe entre l'alimentation scolaire et l'amélioration du taux d'achèvement et de réussite à l'école, tout particulièrement pour les filles (réduction des inégalités de genre).
213. Les activités de création d'actifs ont des impacts globalement positifs : amélioration de la sécurité alimentaire, diminution des migrations, autonomisation accrue des femmes, renforcement de la cohésion sociale... L'intensité et la durabilité de ces impacts sont cependant très variables en fonction notamment des potentialités agro-pastorales des terroirs, du profil des ménages et de l'ampleur des appuis complémentaires fournis par les partenaires. La pérennisation de l'accès à la terre des ménages bénéficiaires demeure un point central de la durabilité des acquis obtenus jusqu'à présent.
214. Les interventions durant la période de soudure favorisent la stabilisation ou l'amélioration des indicateurs de sécurité alimentaire. Elles se traduisent également par une amélioration de l'état nutritionnel des enfants bénéficiaires, mais ces résultats ne peuvent être élargis à la population générale et leur durabilité est incertaine.
215. L'IPSR, à travers ses différentes composantes, contribue au développement des capacités des institutions publiques (au niveau national et régional), des ONG partenaires d'exécution et des bénéficiaires finaux. En ce qui concerne les institutions publiques, la durabilité des appuis du PAM se heurte à l'épineuse question des contraintes budgétaires de l'Etat et des collectivités locales du Niger ainsi que, dans une moindre mesure, à la multiplication des instances de coordination des structures décentralisées.

Efficiences

216. Les relations de partenariat avec les partenaires d'exécution sont globalement satisfaisantes. Cependant, ces acteurs sont confrontés à des difficultés en ce qui concerne les contrats (durée et modalités de paiement), les flux d'information sur la programmation et ses éventuelles modifications et, enfin, le partage des analyses issues du S&E des activités.
217. Malgré le nombre important d'enquêtes réalisées et malgré les améliorations méthodologiques apportées au cours des dernières années, le dispositif de S&E n'est pas suffisamment en phase avec les objectifs poursuivis par l'IPSR. Cela concerne notamment : le suivi de l'approche intégrée ; la mesure de la progression de la résilience des bénéficiaires ; l'appréciation de la durabilité des

appuis (notamment pour la création d'actifs) et de leurs impacts et, enfin, l'adéquation des indicateurs aux besoins des institutions publiques nigériennes.

218. Le pilotage de l'IPSR est marqué par une forte contrainte budgétaire, dont les effets négatifs sur l'exécution des activités ont été accentués par l'absence de l'élaboration préalable d'un scénario alternatif.

219. La prise en compte des problématiques genre et protection a nettement progressé (depuis l'évaluation précédente), à la fois au niveau institutionnel et opérationnel.

3.2. Recommandations

Recommandations opérationnelles à court / moyen terme¹¹⁴

220. Nutrition (R 1) :

- Face aux ruptures fréquentes de la prise en charge de la MAM, mettre en place des mécanismes de suivi au niveau des communes et des CSI afin d'identifier précocement une potentielle détérioration de la condition nutritionnelle des enfants.
- Si les ressources disponibles sont insuffisantes, cibler en priorité les zones avec un plus grand nombre de cas de MAS (sur base du nombre des admissions dans les CRENAS et CRENI et en fonction des variations saisonnières)¹¹⁵.
- Convenir, dans le cadre du GTN, du rôle que les autres acteurs de la nutrition pourraient ou devraient jouer en cas de ruptures prolongées des stocks d'aliments supplémentaires pour les enfants.

221. Education (R 2) :

- Réaliser un suivi plus qualitatif des cantines afin de mieux cerner leurs effets en termes de maintien et de réussite des filles et des garçons à l'école. Un tel suivi devrait inclure une analyse comparative avec des écoles sans cantine.
- Orienter les activités complémentaires (moulin, troupeau et jardin) vers une prise en charge des conséquences des ruptures d'approvisionnement, à travers, par exemple : vente de ruminants pour achat des vivres, achat de sucre avec les revenus du moulin après avoir sécurisé les provisions pour réparation, prenant en charge les pannes éventuelles. Cela suppose notamment i) un renforcement de capacité des membres des CGDES et ii) la mise en place d'une fonction de supervision / contrôle au niveau local.

222. Création d'actifs (R 3) : Améliorer et valoriser le suivi-évaluation et la gestion des connaissances en vue d'une mise à l'échelle. Dans cette perspective :

- Tirer des enseignements sur les conditions d'une reproduction du modèle développé par le PAM à travers i) la réalisation d'analyses plus fines sur les critères (profils des ménages, contextes locaux...) favorisant la réussite et ii) le suivi dans la durée, y compris après l'arrêt des transferts conditionnels, des effets des transformations sociales et économiques engendrées par ces transferts (notamment sur le foncier, les relations hommes-femmes).
- Soutenir la capitalisation des expériences des différents projets d'appui à la résilience (en particulier celui de la CFS du DNP-GCA qui comme le PAM possède un recul de plus de 5 ans sur le domaine), ce qui permettrait d'enrichir un diagnostic multi-acteurs, basé sur une analyse coût-bénéfice.

¹¹⁴ Il s'agit d'actions qu'il est recommandé de mettre en œuvre d'ici à la fin de l'IPSR 200961, c'est-à-dire mi-2019. Ces recommandations s'adressent au bureau pays (unités en charge du programme) et aux sous-bureaux.

¹¹⁵ Une proposition similaire a déjà été débattue par le BP (Réunion Programme du 27 nov. 2017). Mais le critère d'intervention proposé, au lieu du nombre d'admissions MAS, est la prévalence de la MAG. Cependant, l'utilisation de ce critère présente certains inconvénients. D'une part, la périodicité annuelle des enquêtes nutritionnelles ne permet pas l'identification de détériorations soudaines de la situation nécessitant la mise en œuvre des activités de PEC. D'autre part, l'unité de rapportage des enquêtes est, généralement, la région ce qui masque les variations infrarégionales de la prévalence. En tous cas, toute décision du PAM doit être prise en accord avec la DN du MSP et avec les autres parties prenantes de la nutrition.

- Apporter une attention particulière à la participation active des femmes en termes de gestion et de contrôle des activités collectives. Un quota d'au moins 50% de femmes au sein des organes de gestion est nécessaire.

223. En matière d'achats locaux (R 4) :

- Adopter des procédures de contractualisation plus adaptées aux besoins de coopératives faisant l'apprentissage du marché ; cela permettra de gagner leur confiance et développer des partenariats dans la durée.
- Clarifier la stratégie de prix avec les autres acteurs institutionnels en définissant un cadre d'intervention comprenant les soutiens autorisés (plus-value liée à la qualité, à la formation, aux infrastructures etc.).

224. Gestion des connaissances (R 5) : Afin de renforcer les efforts entrepris en matière de capitalisation des leçons apprises, mettre l'accent sur la rétro-information vers les sous-bureaux, les partenaires d'exécution et les institutions nationales en ce qui concerne les résultats des analyses, enquêtes et études réalisées ainsi que sur les résultats obtenus. Mais aussi, impliquer plus activement ces acteurs dans la conduite de ces différents travaux.

Recommandations stratégiques¹¹⁶

225. Globalement (R 6), L'approche pluriannuelle en faveur de la résilience a obtenu des résultats palpables. Cependant, compte tenu i) du mandat du PAM, ii) des contraintes de ressources (volume en baisse, faible prévisibilité, morcellement entre de multiples bailleurs...) et iii) des caractéristiques de la situation alimentaire et nutritionnelle du pays, il s'avère nécessaire d'affirmer plus nettement les priorités de l'action du PAM au Niger en privilégiant l'objectif général du PAM « sauver des vies », ceci à travers trois axes :

- Poursuivre la mise en œuvre d'une approche multisectorielle en faveur de la nutrition, en recherchant des synergies entre le secteur nutrition et d'autres secteurs¹¹⁷ et en promouvant des activités sensibles à la nutrition afin de prolonger dans le temps les effets obtenus à court terme¹¹⁸.
- Réserver suffisamment de moyens pour faire face au risque de crises alimentaires sévères auquel le Niger est confronté. Il s'agirait d'élaborer une sorte de plan de contingence du PAM au Niger, dont les grandes lignes seraient élaborées en concertation avec les institutions publiques en charge de la sécurité alimentaire et de la protection sociale. Cela permettrait à chacune des parties prenantes (gouvernement, autres PTF, partenaires d'exécution, communes...) de savoir à l'avance les thématiques et/ou les zones où le PAM serait amené à diminuer ses appuis en cas de crise alimentaire sévère (et de difficulté à mobiliser des ressources supplémentaires pour répondre à cette crise). Des pistes relatives au contenu de ce « plan de contingence » sont esquissées ci-dessous.
- Poursuivre, sous certaines conditions (voir ci-dessous), la mise en œuvre de transferts en faveur de la création d'actifs.

226. Dans le domaine de la nutrition (R 7) :

- En partenariat avec les autres acteurs de la nutrition, soutenir la mise en œuvre d'études (et capitaliser convenablement celles existantes) afin de produire des preuves¹¹⁹ sur la possibilité d'alternatives efficaces et durables aux stratégies actuelles de prévention et

¹¹⁶ Ces recommandations visent à contribuer à la préparation du plan stratégique pays du PAM au Niger. Elles s'adressent au bureau pays et au bureau régional.

¹¹⁷ L'étude d'impact des interventions pour la MAM, réalisée au Niger entre 2014 et 2016, a démontré que les enfants qui vivent dans des ménages « ACA » et recevant des produits nutritionnels pour la prévention ou le traitement de la MAM sont moins susceptibles de souffrir de MAM que les enfants des autres ménages.

¹¹⁸ L'existence du HC-I3N et de la nouvelle PNSN devrait faciliter la mise en œuvre de cette approche.

¹¹⁹ Déjà dans le feuille de route de l'équipe nutrition du BP « ... nous devons avoir des preuves quantitatives des activités nutritionnelles et mieux présenter nos activités de nutrition » (Réunion Programme, 27 nov. 2017).

traitement de la MAM. Il s'agirait notamment d'approfondir l'analyse de l'efficacité et de l'impact des initiatives en cours en matière d'utilisation de produits locaux (par exemple, production et utilisation farines infantiles fortifiées pour la SAG).

- Favoriser la création d'un environnement institutionnel, stratégique et légal encadrant le rôle et les responsabilités des relais communautaires et des organismes qui les soutiennent¹²⁰. Ceci devrait permettre d'améliorer l'efficacité et la pérennité du dépistage communautaire de la malnutrition aiguë et de la sensibilisation à la nutrition et la santé, en s'appuyant, entre autres références, aux nouvelles directives du PAM en matière de communication pour un changement de comportement social.

227. Dans le domaine de l'éducation (R 8) :

- Concentrer les appuis aux cantines dans les zones où l'insécurité alimentaire (chronique et conjoncturelle) est la plus forte.
- Appuyer le gouvernement du Niger dans l'élaboration d'une stratégie de captation de ressources, qui implique notamment l'élaboration promulgation de textes qui orienteraient les parties prenantes (Etats, communautés, comités de gestion...) sur la nature et l'échelle des contributions : financement, sensibilisation, communication etc. afin de rendre pérenne un mécanisme de soutien au programme d'alimentation scolaire.

228. En ce qui concerne la création d'actifs (R 9), le PAM devrait hiérarchiser ses appuis selon trois « cercles » par ordre de priorité décroissante¹²¹ :

- Les zones et les populations en phase de redressement suite aux conflits qui affectent, directement ou indirectement, le Niger. A l'heure actuelle, cela concerne : d'une part, les réfugiés maliens, pour lesquels les activités de création d'actifs viennent à peine de démarrer et nécessitent une attention particulière en matière de ciblage des bénéficiaires et de choix des actifs à promouvoir ; d'autre part, les populations de la région de Diffa.
- En dehors des problématiques de redressement, de nouveaux appuis ne devraient être engagés que dans les zones où deux conditions sont respectées : i) la présence d'un partenaire « développement » susceptible de prendre le relais du PAM après la phase de redressement¹²² ; ii) l'existence d'un réel potentiel de développement agro-pastoral. Dans ces zones, le PAM doit amplifier les synergies entre acteurs aux différentes étapes (programmation, mise en œuvre, suivi-évaluation). Les thématiques qui limitent la durabilité des actifs créés (foncier, renforcement de capacités des COGES, structuration OP) doivent être traitées dès le départ¹²³.
- Dans les autres zones, il s'agit de dresser un bilan approfondi et lucide des appuis (voir point 3, ci-dessus) apportés depuis 2014 pour redéfinir les objectifs et les modalités d'intervention du PAM en faveur de la résilience. Les interventions du PAM dans ces zones seraient conditionnées à la mobilisation (hypothétique à l'heure actuelle) d'une coalition de PTF qui, sous le leadership du gouvernement, s'engagerait dans un programme ambitieux, coordonné et régulièrement évalué de transferts sociaux.

229. En matière de développement des capacités (R 10) :

- Le désengagement progressif du PAM et de ses partenaires sur les sites « création d'actifs » les plus anciens doit s'accompagner d'engagements respectifs des parties prenantes afin de favoriser la pérennité des ouvrages. Les accords avec les ministères techniques, qui ont commencé à être établis, devront être évalués chaque année afin d'en

¹²⁰ Il serait également intéressant de soutenir l'élargissement, à l'ensemble du pays, de l'expérience pilote menée, en 2015, par ALIMA dans la région de Zinder (utilisation par les femmes du ruban de mesure du périmètre brachial pour suivre le statut nutritionnel de leurs enfants) et étendue, depuis octobre 2017, à 4 DS de la région de Maradi.

¹²¹ Tout en renforçant la coordination avec les autres acteurs, notamment la cellule filets sociaux du DNP-GCA.

¹²² Ce qui est le cas des sites du nouveau projet RBA.

¹²³ Par ailleurs, les activités promues dans la phase de progression doivent davantage refléter la diversité des systèmes de production et les transferts doivent être adaptés au niveau de résilience atteint.

renforcer l'efficacité. Les responsabilités des communes et les appuis que peut encore apporter le PAM à celles-ci dans cette phase de consolidation devraient également être formalisés.

- Le PAM doit accroître la redevabilité envers les institutions publiques nigériennes et envers les PTF à propos des résultats obtenus par l'approche résilience de ses interventions. Il ne s'agit pas de réaliser un exercice de communication mais de mettre en place un compte rendu régulier (chaque année) sur les avancées et les difficultés rencontrées.
- Le PAM doit chercher à contribuer au renforcement du transfert de compétences aux communes et veiller à l'harmonisation de ses interventions avec les règles de l'Agence nationale de financement des collectivités territoriales (ANFICT) et celles du Fonds d'investissement de sécurité alimentaire et nutritionnelle (FISAN).
- Enfin, dans la mesure où le Niger est un pays fortement dépendant de l'aide internationale, le transfert de la responsabilité d'une mise à l'échelle des activités de création d'actifs aux institutions nationales nécessite d'étudier de manière approfondie les incidences financières de ce transfert sur le budget de l'Etat. Dans cette perspective, il serait utile que le PAM soutienne le Gouvernement dans une analyse globale des ressources mobilisées par l'ensemble des acteurs (y compris la partie nationale) en matière de protection sociale et d'assistance humanitaire afin de réduire les duplications, d'identifier les interventions les plus performantes (en termes de coût-efficacité pour la sécurité alimentaire et la résilience) et de limiter celles dont les risques de détournement sont les plus évidents. Cette analyse des ressources devrait être conduite au niveau central et au niveau décentralisé, le gouvernement étant engagé dans un processus de transfert de compétences aux communes et aux régions.

230. Dispositif de suivi-évaluation (R 11)¹²⁴ :

- Améliorer le suivi en identifiant et intégrant dans la chaîne de résultats de l'opération des indicateurs relatifs aux effets directs et à la durabilité des impacts des activités « création d'actifs »¹²⁵.
- Réorganiser la chaîne de résultats et les indicateurs du cadre logique de l'IPSR afin de mieux refléter l'interaction et la complémentarité entre les interventions spécifiques à la nutrition et les interventions sensibles à la nutrition¹²⁶.

231. Complémentarité / intégration (R 12): Identifier un organisme leader (agence des Nations unies ou ONG) dans chaque commune de convergence afin d'améliorer la coordination des interventions et la redevabilité envers la population, les autorités communales et les services techniques déconcentrés.

232. Partenariats (R 13): Mettre en place des contrats de 3 ans (la durée de l'opération) avec les partenaires d'exécution afin de permettre à ceux-ci de mieux planifier leurs ressources (financières et humaines). Cela faciliterait aussi plus efficacement la continuité des activités et la possibilité de trouver des alternatives plus adaptées dans le cadre des activités de progression.

233. Genre (R 14): Définir et mettre en œuvre des actions permettant de redresser des déséquilibres occasionnés lors de la mise en œuvre et qui seront orientées pour la réduire la discrimination faite aux femmes. Cela implique de disposer d'un budget genre afin d'ouvrir au

¹²⁴ La mise en œuvre de ces recommandations nécessiterait probablement un appui du bureau régional et/ou du siège au bureau pays.

¹²⁵ Ces indicateurs, devraient être davantage représentatifs des effets de la stratégie de progression et être communs au PAM et aux institutions nationales en charge de la politique de filets sociaux et de protection sociale.

¹²⁶ Il s'agirait notamment d'ajouter des indicateurs nutritionnels aux interventions qui incluent des objectifs nutritionnels et qui ne sont actuellement suivis que du point de vue de la résilience.

programme la possibilité d'explorer localement les causes sociales des disparités en matière de l'égalité hommes/femmes.

Annexes

Annexe 1 Termes de Référence

Introduction

1. Ces Termes de Référence (TDR) sont pour l'évaluation à mi-parcours de l'Intervention Prolongée de Secours et de Redressement (IPSR) Niger 200961 « *Renforcement de la résilience au Niger grâce à une approche multisectorielle et multipartenaires intégrée axée sur les filets de sécurité et la réduction des risques de catastrophe* » (Janvier 2017 – Décembre 2019)¹²⁷. Cette évaluation est habilitée par le bureau de pays du Programme alimentaire mondial (PAM) au Niger et couvrira la période du Janvier 2017 au Mars 2018. Par ailleurs, la dernière année de l'IPSR 200583 (Janvier-Décembre 2016) fera partie de l'évaluation.
2. Ces TDR ont été préparés par le bureau de pays du PAM au Niger en se basant sur la revue de documents initiaux et sur la consultation des participants, et en suivant un modèle standard. Le but de ces TDR est double. Premièrement, ils fournissent des informations importantes à l'équipe d'évaluation et aident à les guider au cours du processus d'évaluation ; et deuxièmement, ils fournissent des informations importantes aux participants sur l'évaluation proposée.
3. Les TDR seront finalisés sur la base des commentaires reçus sur le projet initial des TDR et l'évaluation sera effectuée conformément aux TDR finaux.
4. Cette évaluation est qui de type Opération, couvrira toutes les activités du projet qui sont mis en œuvre sur la période 2016 - 2017.

1. Raisons de l'évaluation

5. Les raisons de la commande de cette évaluation sont présentées ci-dessous.

1.1 Logique

40. L'évaluation est commandée pour les raisons suivantes :

41. Le présent projet IPSR 200961 est issu des recommandations des évaluations antérieures conduites en 2015 et d'autres évaluations récentes. Il est la continuité des réflexions commencées en 2014 où la notion de résilience est apparue et prise en compte dans les projets qui sont exécutés. Dans la perspective et l'atteinte de la Faim Zéro, le bureau du Pays en concertation avec le bureau régional et le siège a décidé de conduire une évaluation du projet à mi-parcours afin de mieux se positionner sur cette question de résilience. Cela en perspective à la grande transition que le PAM fera en 2019 avec le Plan Stratégique du Pays (CSP). Pour cette raison, l'évaluation est plus que capitale pour le bureau pays surtout que le projet actuel apporte des innovations dans la mise en œuvre¹²⁸.

42. L'évaluation sera utilisée de cette façon par le bureau de pays du PAM au Niger :

La présente évaluation servira au bureau pays comme base pour le développement du Plan Stratégique de Pays (CSP) qui débutera à la mi-2019 d'une part. D'autre part, compte tenu des innovations apportées dans la mise en œuvre de l'opération, les leçons issues de ce projet sont attendues sur le plan national surtout pour la mise en échelle de l'approche intégrée et pour la formulation de stratégies de sortie durables des communautés bénéficiaires.

1.2 Objectifs

¹²⁷ <http://www1.wfp.org/index.php/operations/200961-strengthening-resilience-niger-through-integrated-multi-sector-and-multi-partner>

¹²⁸ Avec l'introduction des activités complémentaires et la concentration des activités autour des mêmes communautés.

43. Les évaluations au PAM ont deux objectifs qui se renforcent mutuellement, la responsabilité et l'apprentissage :
- **Responsabilité** – L'évaluation analysera et rendra des comptes sur la performance et les résultats de l'IPSR 200961.
 - **Apprentissage** – L'évaluation déterminera les raisons pour lesquelles certains résultats sont survenus ou non, afin de tirer des leçons, des meilleures pratiques, et des indications pour apprendre. Elle fournira des conclusions qui reposent sur des preuves pour éclairer le processus de décisions opérationnelles. Les observations seront diffusées de façon active et les leçons seront incorporées dans les systèmes de partage des leçons apprises.
44. Compte tenu de l'intervalle relativement bref entre l'évaluation précédente et de cette nouvelle évaluation, un accent particulier sera mis sur l'apprentissage (70%) et, dans moindre mesure sur la responsabilité. Le PAM, avec le concours de ses partenaires, rassemblera les données les preuves des résultats acquis afin de contribuer aux débats sur la vision 2030. L'évaluation fera un focus sur les recommandations de l'évaluation précédente de l'IPSR en ce qui concerne le partenariat, la synergie et le renforcement de capacité.
45. Plus spécifiquement, l'évaluation devra permettre de comprendre les facteurs de réussite ou pas des activités intégrées, leur contribution à la réussite ou pas à la résilience et comment elles peuvent être portées à des grandes échelles. En outre, l'évaluation permettra d'évaluer la synergie entre les activités menées et l'approche programmatique.

1.3 Participants et Utilisateurs

46. Un nombre de participants à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du PAM sont intéressés par les résultats de l'évaluation et on demandera à certains d'entre eux de jouer un rôle dans le processus d'évaluation. Le Tableau 1 ci-dessous fournit une analyse préliminaire des participants, qui devrait être approfondie par l'équipe d'évaluation dans le cadre de la phase de Démarrage.
47. **La responsabilité envers les populations affectées** est liée aux engagements du PAM d'inclure les bénéficiaires en tant que participants importants dans le travail du PAM. Ainsi, le PAM est engagé à s'assurer de l'égalité des sexes (genres), et de l'engagement des femmes dans le processus d'évaluation de façon appropriée avec la participation et la consultation des femmes, hommes, garçons et filles de différents groupes.

Analyse Préliminaire des Participants

Participants	Intérêt dans l'évaluation et utilisations probables du rapport d'évaluation pour cette partie prenante
PARTIES PRENANTES INTERNES	
Bureau de Pays (BP) Niger	Responsable de la planification au niveau du pays et de la mise en œuvre des opérations, il est directement impliqué dans l'évaluation et son intérêt est de tirer des leçons provenant d'expériences afin d'éclairer la prise de décision ainsi que pour pouvoir élaborer le CSP. Le bureau pays compte sur cette évaluation pour analyser les synergies entre les activités et de rendre compte des leçons apprises sur l'innovation apportée dans l'exécution de ce projet.
Bureau Régional (BR) Dakar	Responsable à la fois de superviser les Bureaux de Pays (BPs) et de donner des conseils techniques et de l'aide, le management du BR est intéressé par un compte-rendu indépendant et impartial des observations de l'évaluation afin d'appliquer les leçons retenues à d'autres bureaux de pays.
Siège du PAM	Le PAM est intéressé par les leçons qui émergent des évaluations, en particulier quand elles ont trait aux stratégies, politiques, champs thématiques du PAM ou aux modalités de livraison pertinentes aux programmes plus étendus du PAM.
Bureau de l'Evaluation (OEV)	L'OEV est intéressé à assurer que les évaluations décentralisées fournissent des évaluations de qualité, crédibles et utiles qui respectent les dispositions d'impartialité ainsi que les rôles et les responsabilités de divers participants aux évaluations décentralisées tel qu'identifiées dans la politique d'évaluation.
Conseil d'Administration du PAM (EB)	L'organe directeur du PAM est intéressé par les informations sur l'efficacité des opérations du PAM. Cette évaluation ne sera pas présentée au EB mais ses observations peuvent être incluses dans les synthèses annuelles et dans les processus d'apprentissage d'entreprise.
PARTIES PRENANTES EXTERNES	
Bénéficiaires	En tant que bénéficiaires ultimes de l'assistance alimentaire, l'enjeu pour le PAM est de déterminer si son assistance est appropriée et efficace. Ainsi, le niveau de participation dans l'évaluation de femmes, hommes, garçons et filles de différents groupes sera déterminé et leurs perspectives respectives seront recherchées. Les avis de ces groupes seront recueillis lors de cette évaluation pour servir d'orientation pour le reste du projet mais également pour la formulation du CSP.
Gouvernement (I3N, Ministère de l'Education, Ministère du Développement Communautaire, Ministère de la Santé, Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Environnement, Conseil National de l'Environnement pour le Développement (CNEED), Dispositif National de prévention et Gestion des Crises Alimentaires (DNP-GCA), Ministère de l'Action Humanitaire)	Le Gouvernement a un intérêt direct pour savoir si les activités du PAM dans le pays sont conformes à ses priorités, harmonisées avec l'action d'autres partenaires et répondent aux résultats attendus. Les problèmes liés au développement des capacités, à la mise en échelle, au passage de responsabilité et à la durabilité sont particulièrement importants. A travers les services techniques et le Haut-Commissariat à l'Initiative les Nigériens Nourrissent les Nigériens (I3N), le Gouvernement attend de cette évaluation pour mieux

	comprendre les succès obtenus avec la nouvelle approche programmatique et l'inclusion des activités complémentaires qui cadrent bien avec la stratégie de I3N.
Equipe de Pays des Nations Unies (UNCT) et Equipe Humanitaire Pays	L'action harmonisée de l'UNCT devrait contribuer à la réalisation des objectifs de développement du gouvernement. Elle a par conséquent un intérêt à assurer que l'opération du PAM est efficace dans sa contribution aux efforts communs des Nations Unies. Diverses agences (FAO, UNICEF, UNHCR, FIDA, en particulier) sont également des partenaires directs du PAM au niveau politique et des activités. L'évaluation devrait contribuer à un rôle plus important et plus visible du PAM dans le cadre du document Plan Cadre des Nations Unies pour le développement (UNDAF), surtout que le nouvel UNDAF est en cours d'élaboration. Le PAM Niger joue un rôle très important aussi dans le cadre de la réponse humanitaire, en tant que co-lead (avec FAO) du cluster sécurité alimentaire et en étant un acteur important dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan stratégique humanitaire (HRP). L'évaluation pourra mettre en exergue les succès et les faiblesses du PAM dans le cadre des mécanismes de coordination inter-agences.
ONGs : Save the Children, Oxfam, Concern, SOS Sahel, Action Contre la Faim, Care International, Regis ER, Partenaires de mise en œuvre : Association pour le Bien Etre (APBE), Association pour la Dynamisation des Initiatives Locales (Karkara), Initiative pour un Développement à la Base (IDB), Association Redynamisation de l'Elevage au Niger (Aren), : Actions et Programmes d'Impacts au Sahel (Apis), Kaydia, Groupe d'Appui à la Gestion durable des ressources naturelles (Gage), Groupe d'Appui pour un Développement Durable (GADED), Groupe de recherche et d'échange technique (GRET)	Les ONGs sont les partenaires du PAM pour la mise en œuvre de certaines activités tout en ayant leurs propres interventions en même temps. Les résultats de l'évaluation peuvent affecter des modalités de mise en œuvre à venir, d'orientations stratégiques et de partenariats futurs. De montrer les synergies et les complémentarités entre le PAM et les partenaires afin de mieux optimiser les ressources.
Donateurs Allemagne, Belgique, Canada, Commission Européenne, France, Niger, Norvège, Suisse, UN Common Funds	Les opérations du PAM sont financées bénévolement par un certain nombre de donateurs. Ils sont intéressés par savoir si leurs finances ont été dépensées de façon efficace et si le travail du PAM a été efficace et a contribué à leurs propres stratégies et programmes.
Institution de Micro Finance Asusu SA, Capital Finance, Banque Atlantique	Les opérations du PAM sont supportés par des IMF et des banques qui facilitent la mise en œuvre du cash transfert. Leur contribution à l'atteinte des résultats devrait être mesurée et les facteurs de succès liés aux niveaux de résultats.
Institutions Académiques, de recherche, secteur privé	Le PAM Niger a aussi des partenariats stratégiques avec l'Université de Niamey, le Réseau de Chambres Agricoles (RECA), et instituts de recherche, tels que Institut de Recherche pour le Développement (IRD), le Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur les Dynamiques Sociales et le Développement

	Local (LASDEL), etc. Leur intérêt dans l'évaluation sera de comprendre comment mieux mettre en œuvre ces partenariats, et trouver d'autres pistes d'intérêt commun.
--	---

48. Les utilisateurs primaires de cette évaluation seront :

- Le bureau de pays du PAM au Niger et ses partenaires dans le processus décisionnel, notamment lié à la mise en œuvre d'IPSR et à la conception et mise en œuvre du Plan Stratégique de Pays qui se déroulera à partir de juillet 2019.
- Etant donné les fonctions essentielles du Bureau Régional (BR), on attend du BR qu'il utilise les observations de l'évaluation pour fournir des conseils stratégiques, un programme de soutien et un appui à tout le processus.
- Le Siège du PAM peut utiliser les évaluations pour l'apprentissage au niveau de l'organisation au sens large, et pour la responsabilité.
- L'OEV peut utiliser les observations de l'évaluation, le cas échéant, pour enrichir les synthèses des évaluations ainsi que pour les compte-rendu annuels au Conseil d'Administration.
- Le Gouvernement peut utiliser les résultats pour mobiliser des fonds en vue de la mise à l'échelle de l'approche dans le reste du pays. Cela pourrait appuyer le Gouvernement dans les efforts de recherche de modèle pour le développement.

2. Contexte et sujet de l'évaluation

2.1. Contexte¹²⁹

49. Le Niger est un pays enclavé, à faible revenu et à déficit vivrier, situé dans le Sahel. Il est très exposé au changement climatique et connaît des précipitations irrégulières, une hausse des températures moyennes, la désertification et de fréquents chocs climatiques. Alors que près de 80 pour cent de la population sont employés dans le secteur rural, qui est tributaire du climat, le changement climatique a un fort impact négatif sur la vie et les moyens d'existence qui, en raison de l'insuffisance des capacités d'adaptation au Niger, devrait s'aggraver, à moins que des activités de renforcement de la résilience ne soient mises en œuvre. La croissance démographique annuelle, qui est de 3,9 pour cent, soit l'un des taux les plus élevés au monde, a également d'importantes répercussions sur la disponibilité vivrière, l'accès à l'alimentation et l'utilisation des denrées. Le développement est freiné par la persistance de disparités entre les sexes, notamment en ce qui concerne l'alphabétisation, la mortalité, la morbidité et l'accès aux actifs, et les femmes sont surchargées de responsabilités familiales et exposées aux risques liés à la violence sexiste et au mariage précoce. Les chocs économiques, les budgets nationaux limités alloués à la sécurité alimentaire et le manque de capacités au niveau national entravent l'action du Gouvernement. Les événements dans la région ont également de lourdes répercussions sur le plan de la sécurité, des migrations et des besoins humanitaires.
50. Plus de 2 millions¹²⁹ de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire, 4,5 millions y sont exposées et des millions d'autres encore sont en proie à une insécurité alimentaire transitoire pendant la période de soudure². Les femmes et les filles sont particulièrement concernées, l'insécurité alimentaire touchant 24,4 pour cent des ménages dirigés par une femme, contre 11,9 pour cent environ de ceux dirigés par un homme. Près de 20 pour cent de la population ne peut subvenir à ses besoins alimentaires du fait de l'insuffisance de la disponibilité de vivres associée à une production inadéquate, à des problèmes de sécurité, à la croissance démographique et à d'autres facteurs. Cette proportion atteint presque 30 pour cent lors des périodes pendant lesquelles les précipitations sont peu abondantes.
51. La faiblesse des revenus et du pouvoir d'achat, l'absence d'un système de protection sociale à même de faire face aux chocs, la fluctuation des prix des denrées et les carences de l'infrastructure de la filière d'approvisionnement empêchent les personnes pauvres, notamment les femmes et les filles, d'accéder à la nourriture. La problématique hommes-femmes, les pratiques en vigueur au sein de la famille et sur le plan de l'alimentation, l'accès limité à l'éducation ainsi que les mauvaises conditions en matière d'approvisionnement en eau, d'assainissement, de santé et d'hygiène ont aussi des effets préjudiciables sur la qualité et la diversité du régime alimentaire.
52. Le changement climatique, qui influe sur la dégradation de l'environnement et la désertification, nuit aux rendements agricoles et à la disponibilité de terres arables, ce qui entraîne une baisse des revenus agricoles, une augmentation des prix des produits alimentaires et un appauvrissement de la nutrition. Quatre crises graves depuis 2000 ont accentué la vulnérabilité des ménages pauvres ayant peu de capacités d'adaptation. Les systèmes d'information et les mécanismes de réduction des risques de catastrophe, inadaptés, limitent considérablement la capacité d'intervention nationale. La morosité de l'économie et la précarité des conditions de sécurité ont également pour effet de réduire les disponibilités alimentaires et l'accès à la nourriture, et nuisent à la résilience des communautés et des personnes face aux chocs.
53. La nutrition pâtit de l'insécurité alimentaire chronique liée à l'accès limité aux services de santé et d'assainissement, aux faibles niveaux d'instruction, en particulier des filles et des femmes, et à l'insuffisance des systèmes de protection sociale en faveur des plus démunis. Parmi les causes directes de la malnutrition figurent les pratiques inadéquates d'allaitement et d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, la prolifération des maladies diarrhéiques, du paludisme, des infections respiratoires et de la rougeole chez les enfants, la violence sexiste, la maternité précoce, et les mauvaises pratiques de santé maternelle et de soins aux enfants.
54. Le Gouvernement encourage une approche intégrée multisectorielle qui contribue à renforcer la résilience et à promouvoir la protection sociale par le biais de la coordination, des partenariats et du développement des capacités nationales, ainsi que de la prise en main et de la direction des activités par les acteurs nationaux. Sa vision à long terme englobe notamment l'initiative Les Nigériens nourrissent les Nigériens (I3N) et le Plan d'action prioritaire pour 2016-2020 qui l'accompagne, l'Alliance globale pour l'Initiative Résilience de 2014, les

¹²⁹ Source: Document du projet IPSR 200961

priorités du pays en matière de résilience et les politiques nationales relatives à la nutrition, à la protection sociale et à la problématique hommes-femmes. Le Niger a rejoint le mouvement Renforcer la nutrition en 2011 et le partenariat Nourrir les corps, nourrir les esprits en 2013. Il s'est engagé à protéger l'environnement et à lutter contre le changement climatique à la faveur de son Cadre national pour les services climatiques de 2015, de son Plan national d'adaptation et de l'accord sur les contributions prévues déterminées au niveau national. Des politiques et des stratégies sectorielles guident les activités menées dans les domaines de l'éducation et des repas scolaires, de la nutrition, de l'agriculture et de l'élevage, et des achats locaux auprès de petits exploitants. Le plan de soutien du Dispositif national de prévention et de gestion des catastrophes et crises alimentaires (DNPGCCA) oriente les interventions humanitaires avec la collaboration et l'implication du Ministère de l'Action Humanitaire.

55. En 2016, le bureau du Niger a reçu une évaluation sur la politique de protection en matière de protection Humanitaire. Les recommandations à cette évaluation, font ressortir la prise en compte de la dimension protection dans les activités du PAM. A cet effet, l'évaluation mesurera les progrès obtenus dans la mise en œuvre de ces recommandations formulées par l'équipe d'évaluation.
56. Par ailleurs, compte tenu de la question de protection sociale qui, dans les documents de références du Niger sont quasi absents, on attend de l'évaluation d'établir un lien entre cette question et les activités mise en œuvre dans le cadre des projets qui sont soumis à cette évaluation.

2.2. Sujet de l'évaluation

57. Faisant fond sur l'intervention précédente (IPSR 200583¹³⁰), l'IPSR mise en œuvre par le PAM a l'objectif de répondre aux besoins des femmes, des hommes, des filles et des garçons démunis grâce à une approche axée sur les filets de sécurité faisant appel à la planification saisonnière participative et prévoyant des mesures liées à la protection, à la prévention, à la promotion et à la transformation. Conformément à l'objectif de développement durable 2, axé sur l'élimination de la faim, l'intervention vise à :

- protéger les personnes les plus exposées aux chocs saisonniers et garantir un niveau minimal de sécurité alimentaire et nutritionnelle grâce à des filets de protection sociale non assortis de conditions ;
- améliorer la nutrition grâce à la prévention et au traitement de la malnutrition, ainsi qu'à des activités à dimension nutritionnelle ;
- accroître le capital productif, naturel et financier des personnes démunies en appuyant la création d'actifs et les achats locaux.

58. Les activités prévues dans l'IPSR 200961 comprennent :

58.1. **Nutrition** : traitement de la malnutrition et supplémentation alimentaire généralisée ;

58.2. **Développement rural** : création d'actifs et transferts inconditionnels pendant la période de soudure ;

58.3. **Education** : repas scolaires et rations à emporter ;

58.4. **Augmentation de capacités**

59. Le document de projet de l'IPSR 200961, y compris le cadre logique du projet et la dernière situation relative aux ressources sont disponibles sur wfp.org. Les principales caractéristiques de l'opération sont décrites dans le Tableau 2 ci-dessous.

60. Actuellement, les autres interventions du PAM au Niger sont : i) l'Opération Régionale d'Urgence en Afrique de l'Ouest 200777 – « Fournir un soutien salvateur aux ménages au Cameroun, au Tchad et au Niger directement affectés par l'insécurité dans le nord du Nigeria » et ii) l'Opération Spéciale 200793 « Fourniture de services aériens humanitaires au Niger ».

Caractéristiques clés de l'opération

OPERATION

¹³⁰ <http://www1.wfp.org/index.php/operations/200583-saving-lives-protecting-livelihoods-and-enhancing-resilience-chronically>

Approbation	L'opération a été approuvée par le Conseil d'Administration du PAM en Novembre 2016.
Durée	<u>Plan</u> : 36 mois (Janvier 2017 – Décembre 2019)
Bénéficiaires planifiés¹³¹	<u>Plan</u> : 2,768,526 (dont 1,135,096 hommes et 1,633,430 femmes)
Besoins alimentaires planifiés	<u>Plan</u> : 206 mt - produits alimentaires US\$ 3.2 million - transferts de type monétaires (bons)
Ressources budgétaires planifiées	<u>Plan</u> : US\$ 420.5 million
PARTNERS	
Gouvernement	Ministère de Développement Communautaire et Aménagement du Territoire (de tutelle), I3N, Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Education, Ministère de la Santé, Ministère de l'Environnement, CNEDD, DNPGCCA, Ministère de l'Action Humanitaire
Nations-Unies	UNICEF, FAO, FIDA, UNHCR, UNDP, UN Women
ONG	ADN, ACF, APBE, APIS, AREN, Karkara, SAVE MASNAT, REGIS, GADED, GAGE, Goulbi, IDB Kaydia, District sanitaire ¹³² , Befen, VND/Nur Samaritan P, CARE, DRC, ACTED OXFAM, SOS Sahel
RESOURCES (INPUTS)	
<ul style="list-style-type: none"> • Contribution reçues (13 Sep 2017) : US\$ 82.1 million • % contributions par rapport au plan : 19.5 % • % durée de l'opération écoulee : 23.6 % • Donateurs importants : USA, European Commission, Niger, Norway, Japan, Canada, Switzerland, France 	

¹³¹ Le nombre total de bénéficiaire est sans overlap entre les activités et aussi entre les années.

¹³² De tous les départements

3. Approche de l'évaluation

3.1. Champ

61. L'évaluation couvrira l'IPSR 200961 et le 200583, y compris toutes les activités et tous les processus liés à sa formulation, sa mise en œuvre, son financement, son suivi, son évaluation et son rapport, afin de répondre aux questions d'évaluation. La période couverte par cette évaluation couvre la période janvier -décembre 2016 (dernière année de IPSR 200583) et la période 1 janvier 2017-mars 2018 du PRRO 200961.

Critères d'évaluation et Questions

62. **Critères d'évaluation** : L'évaluation appliquera les critères d'évaluation internationaux de pertinence, efficacité, efficience, impact, durabilité, connectivité, couverture et cohérence.¹³³ L'égalité des sexes devraient être considérée tout au long.
63. **Questions d'évaluation** Alliées aux critères d'évaluation, l'évaluation abordera les questions importantes suivantes, qui seront ensuite davantage développées par l'équipe d'évaluation pendant la phase de démarrage. Collectivement, les questions ont pour but de souligner les leçons clés et la performance de l'IPSR 200961 et de la dernière année de l'IPSR 200583 (2016) qui pourraient renseigner les futures décisions opérationnelles stratégiques et opérationnelles.

3.2. Critères et questions d'évaluation

Critères	Questions d'évaluation
Pertinence	Dans quelle mesure la conception des interventions était-elle conforme aux besoins de la population cible - femmes, filles, garçons et hommes?
Efficacité	Dans quelle mesure les interventions ont-elles répondu aux besoins des personnes assistées - femmes, filles, garçons et hommes ? Quels ont été les principaux facteurs influençant la réalisation ou non des résultats / objectifs de l'intervention?
Efficience	Dans quelle mesure les activités étaient-elles « rentables (coûts/efficacité) » ? La modalité de transfert de fonds a-t-elle été mise en œuvre de la manière la plus efficace ? Quels sont les facteurs externes et internes influençant l'efficacité?
Impact	Quels ont été les effets à court et moyen terme de l'opération sur les personnes assistées en terme pour sauver des vies et des moyens de subsistance et promouvoir la transition ? Quelles sont les raisons des effets observés ? Y a-t-il des effets négatifs sur les bénéficiaires ? Quelles ont été les incidences sexo-spécifiques, en particulier en ce qui concerne l'autonomisation des femmes ? Quels sont les principaux moteurs des impacts positifs ?
Durabilité	Dans quelle mesure les résultats des opérations sont-ils durables, en particulier les composantes de moyens d'existence et de résilience.
Couverture	La couverture dans la conception et la mise en œuvre de l'opération était-elle adéquate?
Cohérence	Dans quelle mesure l'opération était-elle cohérente avec les politiques nationales, les objectifs et les stratégies de l'Organisation, ainsi que la complémentarité avec les interventions des partenaires humanitaires et de développement concernés ?

¹³³ Pour plusieurs détails, voir: <http://www.oecd.org/dac/revue/daccriteriaforevaluatingdevelopmentassistance.htm> et <http://www.alnap.org/what-we-do/revue/eha>

3.3. Disponibilité des données

64. Les sources d'information suivantes sont à la disposition de l'équipe d'évaluation. Les sources fournissent des informations quantitatives et qualitatives et devraient être développées par l'équipe d'évaluation au cours de la phase initiale :

- Standard Project Reports 2016 – 2017
- Post distribution Monitoring Reports 2016 - 2017
- PRRO 200583 evaluations
- Market price reports
- PRRO 200583 and 200961 project document and logframe
- Plan opérationnel 2016 - 2017
- Annual survey report (2016 – 2017)
- UNDAF 2013 – 2018
- Présentation DM / FBM 2016- 2017
- EFSA 2016
- Rapports RECA, LASDEL, Etude de Progression, Etude IRD.

65. En ce qui concerne la qualité des données et des informations, l'équipe d'évaluation devrait :

- a. évaluer la disponibilité et la fiabilité des données dans le cadre de la phase de démarrage en s'appuyant sur les informations fournies dans la section 4.3. Cette revue renseignera la collecte des données
- b. Vérifier de façon systématique l'exactitude, la constance et la validité des données collectées et des informations, et reconnaître toute limitation/ mise en garde pour tirer des conclusions utilisant les données.

3.4. Méthodologie

66. La méthodologie sera conçue par l'équipe d'évaluation. Elle devrait :

- Employer les critères d'évaluation pertinents ci-dessus.
- Démontrer l'impartialité et l'absence de prises de partie en s'appuyant sur des sources d'informations croisées (groupes de participants, y compris les bénéficiaires, etc.) La sélection de sites de visites de terrain devra aussi démontrer l'impartialité.
- Utiliser des méthodes mixtes (quantitative, qualitative, participative, etc.) pour assurer le croisement des informations par une variété de moyens.
- Appliquer une matrice d'évaluation tournée vers les réponses aux questions d'évaluation importantes, en prenant en compte les défis de disponibilité des données, le budget et les contraintes de calendrier ;
- S'assurer au cours de l'utilisation des méthodes mixtes que les femmes, filles, hommes et garçons de différents groupes de participants prennent part et que leurs différentes voix soient entendues et utilisées ;
- Intégrer les problèmes sexo-spécifiques, comme ci-dessus

67. Les processus suivants pour assurer l'indépendance et l'impartialité seront employés : l'établissement et utilisation d'un comité d'évaluation et d'un groupe de référence de l'évaluation.

68. Les risques potentiels à la méthodologie suivants ont été identifiés. Il s'agit de l'accès aux sites, de la sécurité dans le contexte actuel, mais également du manque de quelques données ou Baseline et aussi de la variabilité des zones couvertes par le projet.

3.5. Assurer la qualité

69. Le Système d'Assurance Qualité pour les Evaluations Décentralisées (DEQAS) du PAM définit les standards qualité attendus de cette évaluation et détaille des processus avec des étapes intégrées pour l'Assurance Qualité, les Modèles pour les produits d'évaluation et les Listes de Vérification pour leur révision. Le DEQAS est aligné de près sur le système d'assurance qualité des évaluations du PAM (EQAS) et est basé sur les normes du GNUE et les standards de meilleure pratique de la communauté internationale d'évaluation, et a pour but de s'assurer que le processus et les produits de l'évaluation sont conformes aux meilleures pratiques.

70. Le DEQAS sera systématiquement appliqué à cette évaluation. Le Responsable de l'évaluation du PAM sera responsable de s'assurer que des progrès de l'évaluation selon le [Guide du Processus Etape par Etape DEQAS](#) et de conduire un contrôle qualité rigoureux des produits d'évaluation avant leur finalisation.
71. Le PAM a développé un ensemble de [Liste de Vérification d'Assurance Qualité](#) pour ses évaluations décentralisées. Cela inclut des Listes de Vérification pour les commentaires sur la qualité de chacun des produits de l'évaluation. La Liste de Vérification sera appliquée à chaque étape, pour assurer la qualité du processus et des résultats de l'évaluation.
72. De plus, pour améliorer la qualité et la crédibilité de cette évaluation, un réviseur externe géré directement par le Bureau d'Evaluation du PAM au Siège fournira une revue des ébauches de rapport de démarrage et d'évaluation (en plus des ébauches des TDR), et apportera :
 - a. Des commentaires systématiques depuis le point de vue de l'évaluation, sur la qualité des ébauches de rapports de démarrage et d'évaluation ;
 - b. Des recommandations sur la façon d'améliorer la qualité des rapports finaux de démarrage et d'évaluation.
73. Le responsable de l'évaluation réalisera une revue des commentaires et recommandations du QS et la partagera avec le chef d'équipe, lequel est sensé l'utiliser pour finaliser le rapport de démarrage/ évaluation. Afin d'assurer la transparence et la crédibilité du processus en ligne avec les normes et standards d'UNEG¹³⁴, des explications logiques doivent être apportées pour toute recommandation qui ne soit pas prise en compte par l'équipe d'évaluation lors de la finalisation du rapport.
74. Ce processus d'assurance qualité n'interfère pas avec les points de vue et l'indépendance de l'équipe d'évaluation, mais assure que le rapport fournit les preuves (données) nécessaires de façon claire et convaincante, et tire ses conclusions sur cette base.
75. Il sera demandé à l'équipe d'évaluation de s'assurer de la qualité des données (validité, constance et exactitude) pendant les phases analytiques et de compte-rendu. L'équipe d'évaluation devrait être assurée de l'accessibilité à toute la documentation pertinente au sein des dispositions de la directive sur la divulgation d'informations. Cela est disponible dans la [Directive du PAM \(#CP2010/001\)](#) sur la Divulgation d'Informations.
76. Tous les rapports d'évaluation finaux seront soumis à une revue de qualité post hoc à une entité indépendante à travers un processus géré par OEV. La ponctuation globale des rapports sera publiée en même temps que les rapports d'évaluation.

¹³⁴ UNEG 2016 Normes et Standards, Norme #7 affirme « que la transparence est un élément essentiel qui établit et crée confiance, favorise l'inclusion des parties prenantes et augmente le rendement de comptes public ».

4. Phases et Produits à Délivrer

35. L'évaluation aura lieu selon la séquence suivante, présentant les produits à délivrer selon l'échelle de temps ci-dessous :

Carte du résumé du processus



- **Phase de préparation (septembre à décembre 2017)** : Le responsable de l'évaluation effectuera des recherches et des consultations de base pour encadrer l'évaluation ; Préparer le mandat ; Choisir l'équipe d'évaluation et contracter l'équipe pour la conduite de l'évaluation.
- **Phase de démarrage (janvier à février 2018)** : Cette phase vise à préparer l'équipe d'évaluation pour la phase d'évaluation en s'assurant qu'elle a une bonne compréhension des attentes de l'évaluation et un plan clair pour la réaliser. La phase de démarrage comprendra un examen documentaire des données secondaires et une interaction initiale avec les principales parties prenantes (bénéficiaires, gouvernement, donateurs et PAM). Produit à délivrer : rapport de démarrage.
- **Phase d'évaluation (mars 2018)** : Le travail sur le terrain s'étendra sur trois ou quatre semaines et comprendra des visites sur le terrain des sites du projet, la collecte de données primaires et secondaires auprès des parties prenantes locales. Une séance de débriefing aura lieu après l'achèvement du travail sur le terrain. Produit à délivrer : présentation Powerpoint du débriefing.
- **Phase de rapport (avril à juin 2018)** : L'équipe d'évaluation analysera les données recueillies au cours de l'examen documentaire et du travail sur le terrain, effectuera des consultations supplémentaires avec les intervenants, au besoin, et rédigera le rapport d'évaluation. Il sera soumis au responsable d'évaluation pour l'assurance de la qualité. Les parties prenantes seront invitées à fournir des commentaires qui seront consignés dans une matrice par le responsable de l'évaluation et communiqués à l'équipe d'évaluation pour examen avant la finalisation du rapport. Produit à délivrer : rapport d'évaluation.
- **Phase de diffusion et suivi (juillet 2018)** : La direction du BP répondra aux recommandations d'évaluation en proposant des mesures qui seront prises pour répondre à chaque recommandation et des échéanciers estimés pour prendre ces mesures. Le BR soutiendra la réponse de la direction du BP à l'évaluation, le cas échéant, y compris le suivi sur l'état de mise en œuvre des actions. OEV soumettra également le rapport d'évaluation à une évaluation post-hoc externe de la qualité pour signaler indépendamment la qualité, la crédibilité et l'utilité de l'évaluation conformément aux normes et normes d'évaluation. Le rapport d'évaluation final sera publié sur le site public du PAM. Les résultats seront diffusés et les leçons seront intégrées dans d'autres systèmes ou plateformes.

36. Les détails du calendrier d'évaluation se trouvent dans l'Annexe 2.

5. Organisation de l'évaluation

5.1. Conduite de l'évaluation

37. L'équipe d'évaluation fera l'évaluation sous la direction de son chef d'équipe et en communication rapprochée avec le point focal du PAM pour l'évaluation. L'équipe sera embauchée à la suite de l'accord avec le PAM sur sa composition.
38. L'équipe d'évaluation n'aura pas été impliquée dans la conception ou la mise en œuvre du sujet de l'évaluation ou n'aura pas d'autre conflit d'intérêt. De plus, l'équipe agira de façon impartiale et respectera le [code de conduire de la profession d'évaluation](#).

5.2. Composition et Compétences de l'équipe

39. On s'attend à ce que l'équipe d'évaluation inclue 4 membres, y compris le chef d'équipe. Une équipe mixte d'évaluateurs nationaux et internationaux sera requis¹³⁵. Dans la mesure du possible, l'évaluation sera conduite par une équipe mixte, de divers horizons géographiques et culturels, ayant les compétences appropriées pour évaluer les dimensions sexo-spécifiques du sujet spécifié dans les sections sur la portée de l'évaluation, d'approche et de méthodologie des TDR. Au moins un membre de l'équipe devrait avoir une expérience au PAM, une expérience dans la sécurité alimentaire, l'éducation, la nutrition et la résilience.
40. L'équipe sera multidisciplinaire et comprendra des membres qui ensemble, formeront un équilibre d'expertise et de connaissances pratiques dans les zones suivantes :
- **Résilience et développement rural (team leader)**
 - **Nutrition**
 - **Education**
 - **Interventions humanitaires et coordination en contextes de déplacements/refugiés**
 - **Genre et protection**
41. Tous les membres de l'équipe devraient avoir des compétences analytiques et de communication forte, une expérience en matière d'évaluation et une familiarité avec le Niger ou la région Sahélienne, et des bonnes connaissances des questions sexo-spécifiques.
42. Les exigences en matière de langue orale et écrite comprennent la maîtrise complète du français et de l'anglais (équipe internationale Afin de mieux communiquer avec les bénéficiaires, les communautés, l'équipe qui sera chargée de conduire cette évaluation s'assurera que toutes les langues parlées des zones qui seront couvertes.
43. Le Chef d'Equipe aura une expertise technique dans la résilience et le développement rural, ainsi qu'une expertise dans la conception de méthodologie et avec les outils de collecte de données, et une expérience prouvée dans la conduite d'évaluations similaires. Elle/Il aura aussi des compétences de leadership, des compétences analytiques et de communication, y compris un bilan ultérieur d'excellentes compétences écrites en Français et en compétences de présentation.
44. Ses responsabilités primaires seront : i) définir l'approche de l'évaluation et la méthodologie ; ii) guider et gérer l'équipe ; iii) mener la mission d'évaluation et représenter l'équipe d'évaluation ; iv) ébaucher et réviser, si nécessaire, le rapport de démarrage, la présentation du débriefing de fin de la mission de travail sur le terrain et le rapport d'évaluation en conformité avec le DEQAS.
45. Les membres de l'équipe formeront ensemble une combinaison complémentaire d'expertise technique nécessaire et auront des performances ultérieures de travail écrit sur des affectations similaires.
46. Les membres de l'équipe : i) contribueront à la méthodologie dans la partie de leur domaine d'expertise basée sur une révision de documents ; ii) mèneront des travaux sur le terrain ; iii) participeront aux réunions d'équipe et aux réunions avec les participants ; iv) contribueront à l'ébauche et à la révision des produits d'évaluation dans leur(s) domaine(s) d'expertise.

5.3. Considérations de Sécurité

¹³⁵ Deux internationaux et deux nationaux.

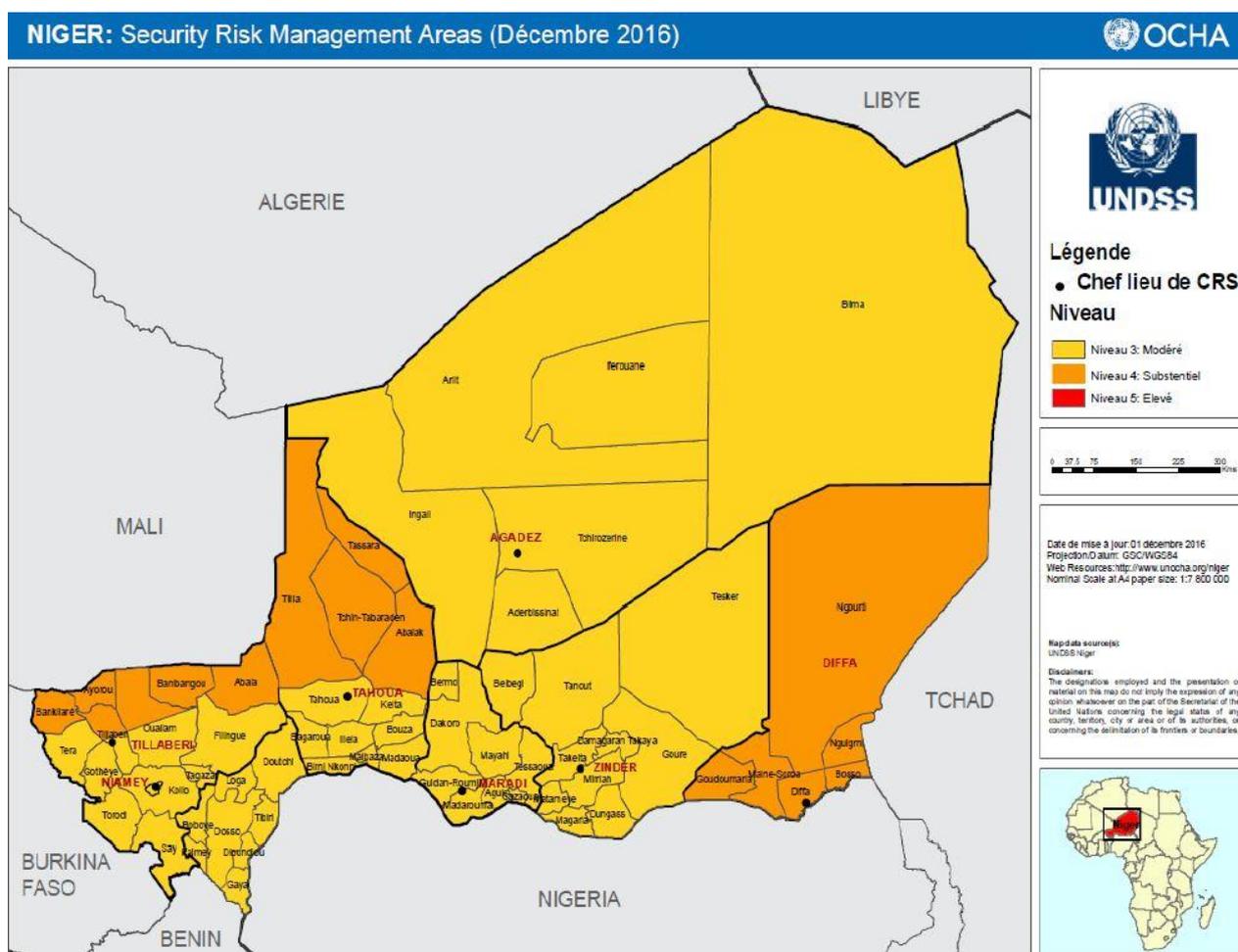
47. **Une habilitation de la sécurité** si nécessaire doit être obtenue de UNDSS avec un training online.

- En tant que « fournisseur indépendant » de services d'évaluation pour le PAM, la société d'évaluation est responsable de s'assurer de la sécurité de toutes les personnes embauchées, y compris les arrangements adéquats en cas d'évacuation médicale ou à cause de la situation. Les consultants embauchés par la société d'évaluation ne sont pas couverts par le système du Département des Nations Unies de Sûreté et de Sécurité (UNDSS) pour le personnel des Nations Unies.
- Les consultants embauchés de façon indépendante sont couverts par le système du Département des Nations Unies de Sûreté et de Sécurité (UNDSS) qui couvre le personnel du PAM et aussi les consultants embauchés directement par le PAM. Les consultants indépendants doivent obtenir une habilitation de sécurité de l'UNDSS pour voyager, devant être obtenue auprès du lieu d'affectation désignée et terminer les cours dans le Système de Base des Nations Unies et de Sécurité sur le Terrain en avance, imprimer leurs certificats, et les emmener avec eux.¹³⁶

48. Cependant, pour éviter tout incident de sécurité, le Responsable de l'évaluation doit s'assurer que :

- Le Bureau de Pays du PAM enregistre les membres de l'équipe auprès de l'Agent de Sécurité à l'arrivée dans le pays, et organise un briefing de sécurité pour qu'ils aient une idée de la situation sécuritaire sur le terrain.
- Les membres de l'équipe observent les règles de sécurité des Nations Unies applicables et les réglementations – par ex., les couvre-feux, etc.

49. La carte de sécurité est jointe pour illustrer les niveaux de sécurité.



¹³⁶ Cours sur le terrain: Basique <https://dss.un.org/bsitf/>; Avances: <http://dss.un.org/asitf>

6. Rôles et Responsabilités des Parties Prenantes

50. Le bureau de pays du PAM au Niger :

- a-** La direction du bureau de pays du PAM au Niger (Directrice Adjointe, **Patrizia Papinutti**) aura la responsabilité de :
- Assigner un Responsable d'évaluation : **Kountché Boubacar Idrissa**, Chargé de Suivi et Evaluation, sera le responsable pour cette évaluation.
 - Composer le comité d'évaluation interne et le groupe de référence d'évaluation (voir ci-dessous).
 - Approuver les TDR finaux, et les rapports de démarrage et d'évaluation.
 - S'assurer de l'indépendance et de l'impartialité de l'évaluation à toutes les étapes, y compris l'établissement d'un Comité d'évaluation et d'un Groupe de Référence (voir ci-dessous et la [NT sur l'Indépendance et l'Impartialité](#)).
 - Participer aux discussions avec l'équipe d'évaluation sur la conception de l'évaluation et le sujet d'évaluation, sa performance et ses résultats, avec le Responsable de l'évaluation et l'équipe d'évaluation
 - Organiser et participer à deux débriefings séparés, un interne et un avec les participants externes
 - Superviser la diffusion et les processus de suivi, y compris la préparation de la Réponse du Management aux recommandations de l'évaluation.

b- Responsable de l'évaluation :

- Gère le processus d'évaluation au cours de toutes les phases, y compris l'ébauche de ces TDR
- S'assure que les processus d'assurance qualité sont opérationnels
- Consolide et partage les commentaires sur l'ébauche des TDR, et les rapports de démarrage et d'évaluation avec l'équipe d'évaluation
- S'assure de l'utilisation des processus d'assurance qualité (listes de vérification, aide qualité)
- S'assure que l'équipe ait accès à toute la documentation et à toutes les informations nécessaires pour l'évaluation ; facilite les contacts de l'équipe avec les participants locaux ; organise les réunions, les visites de terrain ; fournit un soutien logistique pendant le travail de terrain ; et organise l'embauche d'un interprète, si nécessaire.
- Organise des briefings sécurité pour l'équipe d'évaluation et fournit tous les matériaux requis.

- C-** **Un Comité d'évaluation Interne** a été formé dans le but d'assurer l'indépendance et l'impartialité de l'évaluation. Les membres comprennent la Directrice Adjointe du bureau de pays, du responsable de l'évaluation et du responsable de l'unité Gestion des connaissances et Innovations. Les principaux rôles et responsabilités de ce comité comprennent l'examen et l'approbation des produits d'évaluation et la contribution au processus d'évaluation. La liste complète de membres est disponible dans l'Annexe 3.

51. **Un Groupe de Référence de l'évaluation** a été formé, le cas échéant, avec une représentation d'un staff de toutes les unités du bureau pays et d'un représentant des sous bureaux, des structures du Gouvernement et des agences sœurs et des membres du comité d'évaluation interne. La liste complète des membres est à l'annexe 3 où la liste des membres est disponible et révisera les produits de l'évaluation afin de fournir une barrière de sécurité supplémentaire contre les prises de partie et les influences.

52. **Le Bureau Régional**, le management du BR prendra la responsabilité de :

- Assigner un point de liaison pour l'évaluation : **Filippo Pompili**, Chargé Régional d'Evaluation, sera le point de liaison pour cette évaluation.
- Participer aux discussions avec l'équipe d'évaluation sur la conception de l'évaluation et sur le sujet d'évaluation le cas échéant.
- Fournir des commentaires sur l'ébauche des TDR, et les rapports de Démarrage et d'évaluation.
- Soutenir la Réponse du Management à l'évaluation et suivre la mise en œuvre des recommandations.

53. **Les divisions appropriées du Siège du PAM** auront la responsabilité de:

- Parler des stratégies, politiques ou systèmes du PAM dans leur aire de responsabilité et du sujet de l'évaluation.
- Commenter sur les TDR de l'évaluation et l'ébauche de rapport.

54. **Les autres Participants (Gouvernement, ONGs, agences des Nations Unies)** seront identifiés pour des entrevues par l'équipe d'évaluation en plus de la liste fournie par le PAM qui sera basée sur l'analyse préliminaire des parties prenantes.
55. **Le Bureau de l'Evaluation (OEV).** L'OEV conseillera le Responsable de l'évaluation et fournira un soutien au processus d'évaluation là où c'est nécessaire. Il est responsable de fournir l'accès à des processus de soutien de qualité indépendants pour revoir les ébauches de rapports de démarrage et d'évaluation d'une perspective d'évaluation. Il assure également une fonction de bureau d'assistance sur demande du Bureau Régional.

7. Communication et budget

7.1. Communication

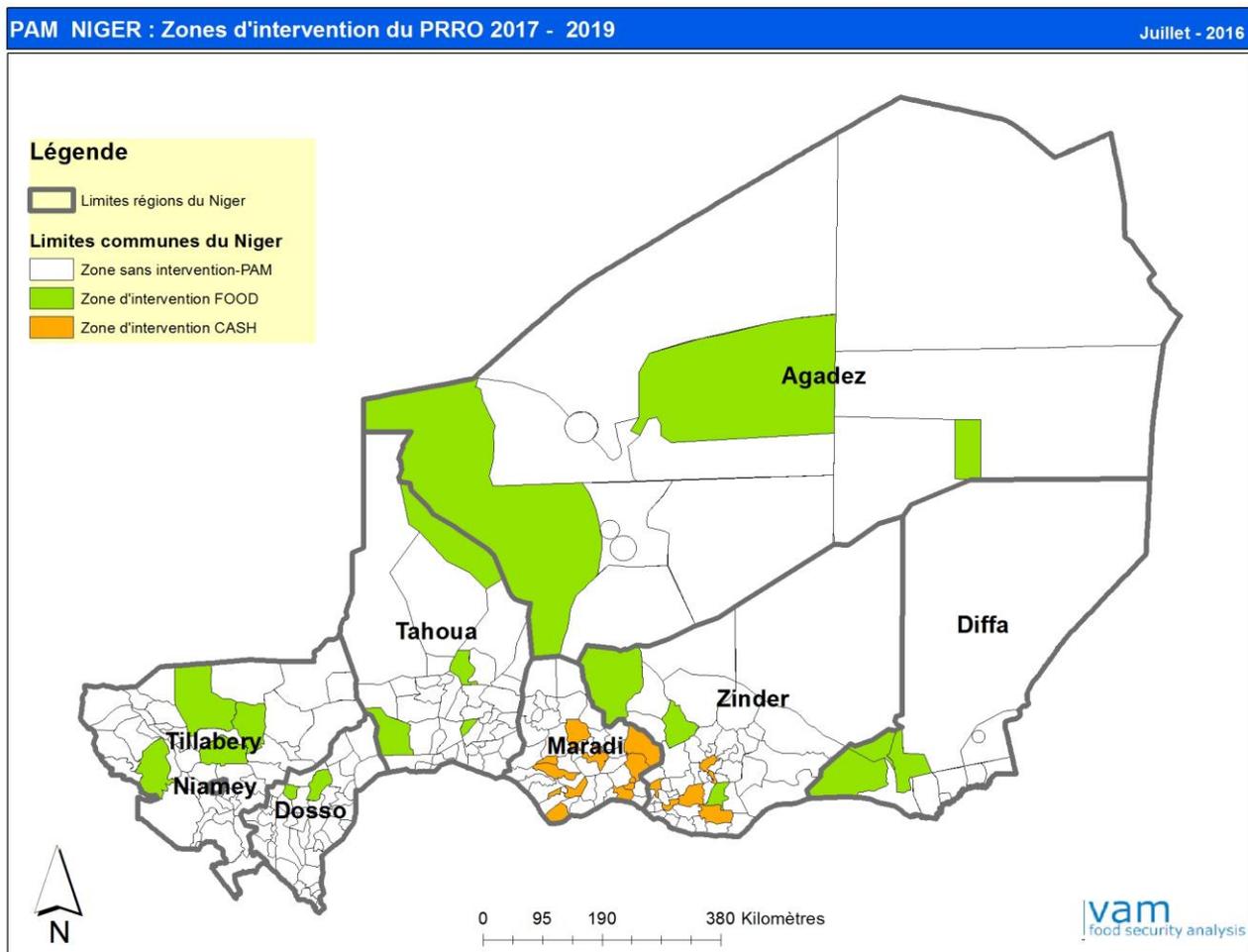
56. Pour améliorer l'apprentissage tiré de cette évaluation, l'équipe d'évaluation devrait mettre l'emphase sur la transparence et les communications ouvertes avec les participants. Cela sera atteint en assurant un accord clair sur les chaînes et la fréquence des communications avec et entre les participants clés. Afin d'assurer un processus efficace et sans heurts et d'améliorer l'apprentissage tiré de cette évaluation, l'équipe d'évaluation devra mettre l'accent sur une communication transparente et ouverte avec les principales parties prenantes. Ceux-ci seront atteints en assurant un accord clair sur les canaux et la fréquence de la communication avec et entre les principaux intervenants. La communication avec l'équipe d'évaluation et les parties prenantes devrait passer par le manager de l'évaluation. Il est attendu notamment que des comptes-rendus soient produits systématiquement par les évaluateurs, reprenant les éléments essentiels (problèmes identifiés, recommandations et leçons apprises) issues des rencontres avec les parties prenantes. Ces comptes-rendus seront systématiquement transmis aux parties prenantes concernées.
57. Dans le cadre des standards internationaux pour les évaluations, le PAM exige que toutes les évaluations soient rendues disponibles publiquement. A la suite de l'approbation du rapport d'évaluation final. Le Plan de Communication et d'Apprentissage se trouve en l'Annexe 6.

7.2. Budget

58. L'évaluation du budget sera soumise à un processus d'appel d'offres en utilisant les procédures de passation des marchés du PAM et, par conséquent, le budget sera proposé par les candidats. Par ailleurs, le bureau pays pourrait aussi considérer l'utilisation d'Accord sur le Long terme (LTA) avec un budget arrangé à des taux pré-accrédités.
59. Dans le but de cette évaluation, le budget devrait :
- la gestion sera interne au PAM
 - Inclut de dispositions relatives à la communication
 - Contient les charges liées au voyage à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Le bureau pays pourra appuyer la mission dans les déplacements à l'interne avec la logistique du PAM.

Veillez envoyer toute question à Kountché Boubacar Idrissa, Chargé de Suivi et Evaluation, kountcheboubacar.idrissa@wfp.org.

Annexe 1 Carte



Annexe 2 Programme d'évaluation

	Phases, Produits à délivrer et Calendrier	Dates Clés
Phase 1 - Préparation		
	Etude documentaire, première ébauche des TDR et assurance qualité	Septembre- Octobre 2017
	Circulation des TDR et révision	Octobre- Novembre 2017
	Approbation des TDR finaux par le Comité d'Evaluation	Fin Novembre 2017
	Identification et recrutement de l'équipe d'évaluation	20 Décembre 2017
Phase 2 - Démarrage		
	Briefing du noyau de l'équipe et revue des documents	Fin Décembre 2017
	Préparation de l'ébauche du rapport de démarrage, y compris la méthodologie	21 Décembre 2017 -Janvier 2018
	Soumission de l'ébauche du rapport de démarrage	17 Janvier 2018
	Assurance qualité par le gestionnaire d'évaluation et le Service Externe de soutien de qualité indépendant et partage de commentaires	17-24 Janvier 2018
	Révision du rapport provisoire de démarrage	24-30 Janvier 2018
	Soumission du rapport provisoire de démarrage révisé au PAM	31 Janvier 2018
	Partage du rapport provisoire de démarrage avec le Groupe de Reference de l'Evaluation	26 Janvier 2018
	Revue du rapport provisoire et partage de commentaires du GRE	26 Janvier - 02 Février 2018

	Phases, Produits à délivrer et Calendrier	Dates Clés
	Révision du rapport de démarrage par l'équipe d'évaluation	02-09 Février 2018
	Soumission du Rapport de Démarrage Révisé au PAM	12 Février 2018
	Approbation du Rapport de Démarrage Final par le Comité d'Evaluation	16 Février 2018
	Partage du rapport final de démarrage avec les participants dans un but informatif	fin Février 2018
Phase 3 - Collecte de Données et Analyse		
	Briefing (Niamey)	26 Février 2018
	Travail de Terrain	26 Février - 23 Mars 2018
	Débriefing interne et externe dans le pays	22/23 Mars 2018
Phase 4 - Compte-rendu		
	Préparation de l'ébauche du Rapport d'évaluation	26 Mars - 03 Mai 2018
	Soumission de l'ébauche de Rapport d'évaluation au PAM	03 Mai 2018
	Assurance qualité par le gestionnaire d'évaluation et le Service Externe de soutien de qualité indépendant et partage de commentaires	03-10 Mai 2018
	Révision du rapport provisoire d'évaluation	11-18 Mai 2018
	Soumission du Rapport provisoire d'évaluation révisé au PAM	18 Mai 2018
	Partage du rapport provisoire de l'évaluation avec le Groupe de Référence de l'Evaluation	22 Mai 2018
	Revue du rapport provisoire et partage de commentaires du GRE	22 Mai - 05 Juin 2018
	Révision du Rapport d'évaluation par l'équipe d'évaluation	06-20 Juin 2018
	Soumission du Rapport d'évaluation Final au PAM	20 Juin 2018
	Approbation du Rapport Final par le Comité d'Evaluation	fin Juin 2018
Phase 5 Diffusion et Suivi		
	Partage du rapport final de d'évaluation avec les parties prenantes	Juillet 2018
	Préparation de la Réponse de la Direction aux recommandations de l'évaluation	Juillet 2018

Annexe 3 Membros du comité d'évaluation interne et du Groupe de référence de l'évaluation

Comité d'évaluation interne

Présidente : Patrizia Papinutti, Directrice Adjointe PAM Niger

Membre : Kountche Boubacar Idrissa, Chargé Suivi et Evaluation et Responsable de l'Evaluation

Membre : Raffaella POLICASTRO, Chargé de l'unité Gestion de Connaissance et Innovation

Groupe de Reference d'Evaluation

PAM Niger : Patrizia Papinutti, Boubacar Idrissa Kountche, Boureima ADAMOU, Bintou TIDJANI, Maman ADAMOU, Nafiou Issiaka, Salifou OUSMANE SANDA, Yves RUKUNDO – Autres staffs du Bureau Pays ayant des connaissances spécialisées dans le sujet, gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la logistique)

PAM Dakar : Filippo Pompili, Aboubacar Koisha, Volli Carucci, Anna Horner, Constance Kobolar

FAO

UNHCR

UNICEF

Ministère de la Santé, de l'Education

Initiative les Nigériens Nourrissent les Nigériens (I3N)

Dispositif National de Prévention et de gestion de Crises Alimentaires

Annexe 2 : Dispositif de gestion de l'évaluation

Le dispositif de gestion et d'accompagnement de cette évaluation est le suivant :

- La gestion du processus est assumée par M. Kountché Boubacar Idrissa, chargé de suivi et évaluation au sein du BP.
- Un Comité d'évaluation interne (CE), présidé par Mme Patrizia Papinutti, (Directrice adjointe du BP) et composé de M. Kountché Boubacar Idrissa et de Mme Raffaella Policastro (responsable de l'unité Gestion des connaissances et innovations), examine et approuve les produits d'évaluation.
- Le Groupe de Référence (GR) donne un avis consultatif sur les produits d'évaluation. Il est constitué des membres suivants :
 - Bureau de pays : membres du Comité d'évaluation ; Boureima Adamou ; Bintou Tidjani ; Maman Adamou ; Nafiou Issiaka ; Salifou Ousmane Sanda ; Yves Rukundo ;
 - Bureau régional : Filippo Pompili, Aboubacar Koisha, Volli Carucci, Anna Horner, Constance Kobolar ;
 - Représentations au Niger de la FAO, l'UNHCR et de l'UNICEF ;
 - Ministère de la Santé ; Ministère de l'Education ;
 - Initiative « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » (I3N) ;
 - Dispositif National de Prévention et de gestion de Crises Alimentaires.

Annexe 3 : Compléments d'information sur l'IPSR 200583

Les révisions budgétaires :

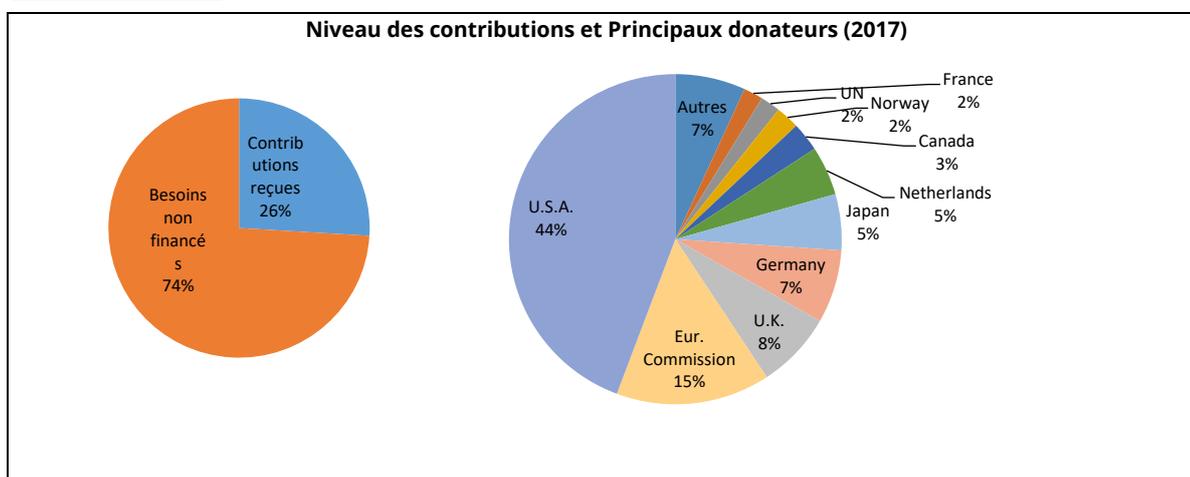
RB1 (septembre 2014) : répond à l'évolution du coût de transport et de stockage des produits alimentaires.

RB2 liée « à l'adoption technique du nouveau cadre de gestion financière »¹³⁷.

RB3 (mai 2015) : répond à la hausse du coût de transport et de stockage des produits alimentaires ; au besoin de renforcement du personnel du PAM pour appuyer le gouvernement nigérien et accélérer le renforcement de capacité des acteurs locaux ; à la réduction des coûts de contingence prévus pour 2015 en cas de crise ; à l'augmentation des autres coûts opérationnels directs relatifs au paquet intégré de la résilience, de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

RB 4 : réduit le coût total du projet pour les 8 derniers mois (Mai-décembre 2016) et intègre 57 500 réfugiés maliens précédemment couverts par l'opération régionale EMOP 200438.

Les ressources :



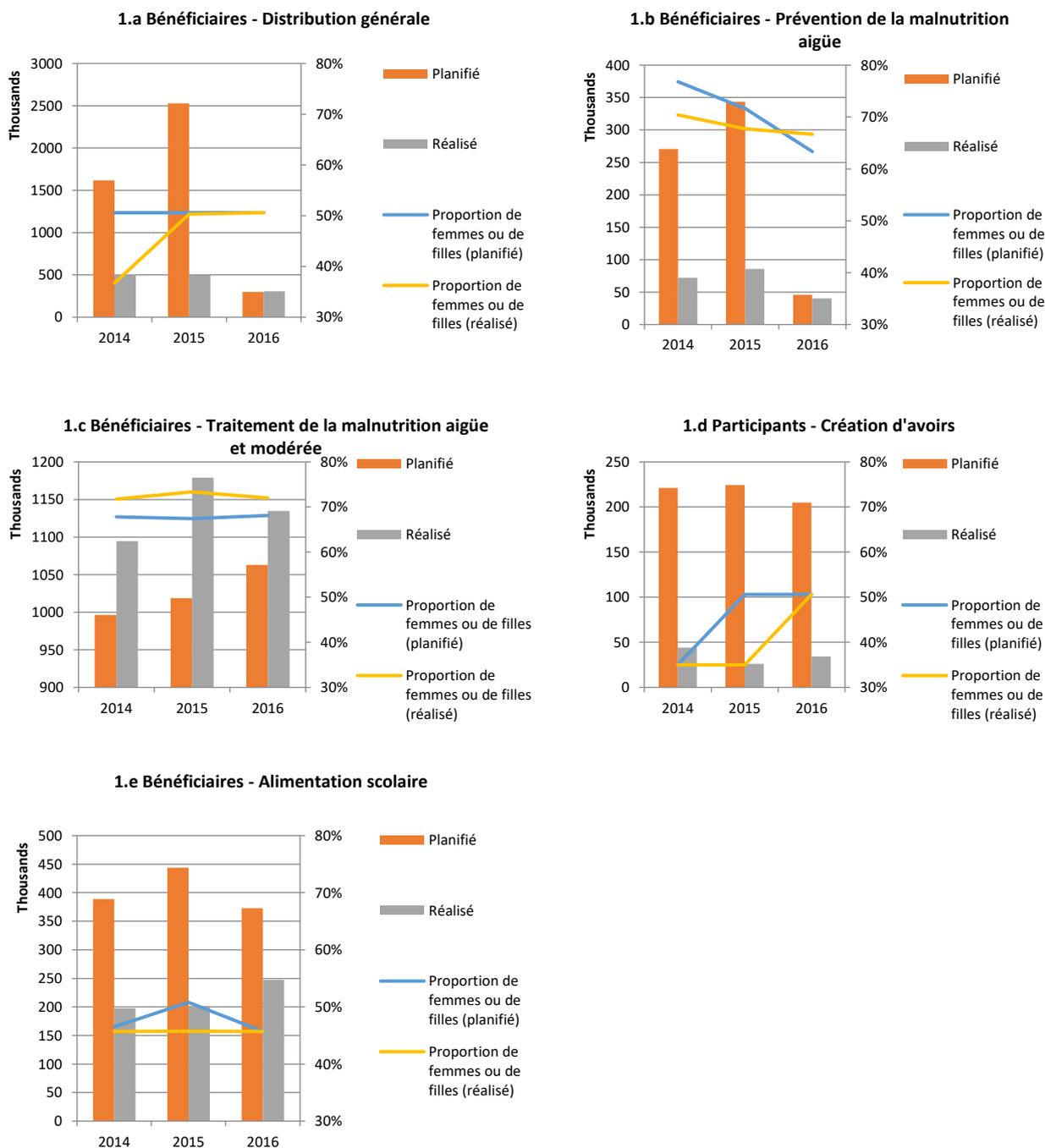
¹³⁷ Source : Evaluation d'opération à mi-parcours IPSR 200583, 2016.

Les partenaires :

200583 - Partenaires	
Gouvernement	<p>Niveau central :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé Publique (MSP) - Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) - Ministère de l'Education Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique (MEP/A/PLN/EC) - Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage - Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire - Ministère du Plan - Ministère de l'Action humanitaire - Dispositif national de prévention et gestion des crises alimentaires (DNP-GCA) - Haut-Commissariat à l'Initiative 3N - Conseil national de l'environnement et du développement durable. <p>Niveau local :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Services Techniques Déconcentrés de l'Etat
Autorités locales	<ul style="list-style-type: none"> - Communes des zones d'intervention
SNU	<ul style="list-style-type: none"> - FAO, FIDA, OCHA, UNHCR et Unicef
ONG	<ul style="list-style-type: none"> - ONG internationales : Save the Children, Oxfam, Concern, SOS Sahel, Action Contre la Faim, Care International, Regis ER, Groupe de recherche et d'échange technologique (GRET) - ONG nationales : Association pour le Bien Etre (APBE), Association pour la Dynamisation des Initiatives Locales (Karkara), Initiative pour un Développement à la Base (IDB), Association Redynamisation de l'Elevage au Niger (Aren), Actions et Programmes d'Impacts au Sahel (Apis), Kaydia, Groupe d'Appui à la Gestion durable des ressources naturelles (Gage), Groupe d'Appui pour un Développement Durable (GADED)
Organisations profession-nelles	<ul style="list-style-type: none"> - Réseau des Chambres d'Agriculture du Niger (RECA)
Institutions financières	<ul style="list-style-type: none"> - Asusu SA, Capital Finance, Banque Atlantique
Institutions académiques et de recherche	<ul style="list-style-type: none"> - Université de Niamey, Institut de recherche pour le développement (IRD), Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local (LASDEL).

Les bénéficiaires :

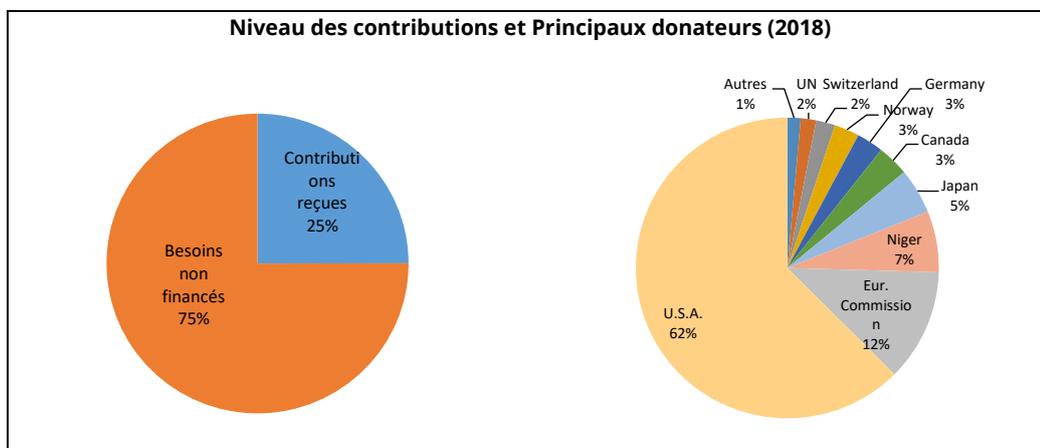
Figure 4: Nombre de bénéficiaires par activité



Sources : SPR 2014, 2015, 2016.

Annexe 4 : Compléments d'information sur l'IPSR 200961

Les ressources :



Les partenaires :

200961 - Partenaires	
Gouvernement	<p>Niveau central :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé Publique (MSP) - Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) - Ministère de l'Education Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique (MEP/A/PLN/EC) - Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage - Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire - Ministère du Plan - Ministère de l'action humanitaire - Dispositif national de prévention et gestion des crises alimentaires (DNP/GCA) - Haut-Commissariat à l'Initiative 3N - Conseil national de l'environnement et du développement durable. <p>Niveau local :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Services Techniques Déconcentrés de l'Etat
Autorités locales	<ul style="list-style-type: none"> - Communes des zones d'intervention
SNU	<ul style="list-style-type: none"> - FAO, FIDA, OCHA, UNHCR et Unicef
ONG	<ul style="list-style-type: none"> - ONG internationales : Save the Children, Oxfam, Concern, SOS Sahel, Action Contre la Faim, Care International, Regis ER, Groupe de recherche et d'échange technique (GRET) - ONG nationales : Association pour le Bien Etre (APBE), Association pour la Dynamisation des Initiatives Locales (Karkara), Initiative pour un Développement à la Base (IDB), Association Redynamisation de l'Elevage au Niger (Aren), Actions et Programmes d'Impacts au Sahel (Apis), Kaydia, Groupe d'Appui à la Gestion durable des ressources naturelles (Gage), Groupe d'Appui pour un Développement Durable (GADED)
Organisations professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Réseau des Chambres d'Agriculture du Niger (RECA)
Institutions financières	<ul style="list-style-type: none"> - Asusu SA, Capital Finance, Banque Atlantique
Institutions académiques et de recherche	<ul style="list-style-type: none"> - Université de Niamey, Institut de recherche pour le développement (IRD), Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local (LASDEL).

Les bénéficiaires :

Bénéficiaires par activités, transferts de type monétaire :

Activité	Garçons/ hommes	Filles/ femmes	Total
Repas scolaires – zones de populations nomades, bons	496	510	1 006
Repas scolaires – zones de populations sédentaires, bons	5 472	5 628	11 100
Rations à emporter – bons	6 396	6 578	12 974
Éducation des adolescentes – espèces	0	13 130	13 130
Création d'actifs – espèces	102 625	100 592	203 217
Transferts inconditionnels – espèces	74 203	72 734	146 937
Création d'actifs – réfugiés, bons	3 111	3 049	6 160
Transferts inconditionnels – réfugiés, bons	3 111	3 049	6 160
TOTAL	195 414	205 270	400 684
TOTAL sans double comptage			172 367

Source : Document de présentation de l'IPSR 2000961 au Conseil d'Administration du PAM, 2016.

Bénéficiaires par activités, produits alimentaires :

Activité	Garçons / hommes	Filles / femmes	Total
Supplémentation alimentaire ciblée – enfants âgés de 6 à 23 mois	612 221	629 607	1 241 828
Supplémentation alimentaire ciblée – femmes enceintes	0	373 515	373 515
Aidants s'occupant des enfants bénéficiant d'une alimentation thérapeutique	0	218 400	218 400
Repas scolaires – zones de populations nomades	48 080	49 446	97 526
Repas scolaires – zones de populations sédentaires	118 426	121 789	240 215
Rations à emporter	134 316	138 131	272 447
Sensibilisation dans les écoles	90 175	92 736	182 911
Création d'actifs	52 804	54 303	107 107
Transferts inconditionnels	80 550	82 837	163 387
Supplémentation alimentaire généralisée – enfants âgés de 6 à 23 mois	23 862	24 540	48 402
Suppléments en fer et acide folique	16 829	17 307	34 136
Intervention d'urgence – transferts inconditionnels pendant la période de soudure	73 950	76 050	150 000
Intervention d'urgence – suppléments en fer et acide folique	8 135	8 365	16 500
Intervention d'urgence – supplémentation alimentaire généralisée pendant la période de soudure	5 916	6 084	12 000
Création d'actifs – réfugiés	16 806	17 284	34 090
Transferts inconditionnels – réfugiés	16 806	17 284	34 090
Supplémentation alimentaire généralisée – réfugiés, enfants âgés de 6 à 23 mois	1 380	1 420	2 800
TOTAL	1 300 257	1 929 097	3 229 354
TOTAL sans double comptage			2 596 159

Source : Document de présentation de l'IPSR 2000961 au Conseil d'Administration du PAM, 2016.

Annexe 5 : Contexte des deux interventions évaluées

Contexte général

1. Le Niger fait partie des pays les moins avancés et des pays à faibles revenus et à déficit vivrier. Selon le Rapport sur le Développement Humain 2016, le Niger se situe au dernier rang de l'indice avec 75 % de sa population vivant avec moins de 2 USD par jour.
2. Selon le RGPH 2012, la population du Niger s'élève à 17 millions habitants et croît au rythme de 3,9% par an. A ce rythme, en 2030, elle atteindrait 34 millions d'habitants. Il en résulte, une population extrêmement jeune, 69 % ayant moins de 25 ans. La fécondité élevée (7,6 enfants par femme en moyenne) est tributaire d'un fort taux de mariages précoces. Le taux d'urbanisation (22,5 % en 2016) est moins marqué que dans les pays voisins, mais la population en milieu urbain croît deux fois plus vite que la population rurale.
3. Au plan politique, le Niger a organisé en 2016 des élections présidentielles, menant à la reconduction du mandat du Président de la République ainsi que des élections législatives. Le Gouvernement a mis en œuvre, depuis le début des années 2000, une Politique Nationale de Décentralisation qui a permis la mise en place des conseils régionaux et municipaux ; la dynamique de la décentralisation connaît actuellement un certain essoufflement (4^{ème} prorogation du mandat des élus communaux, les élections ayant été reportés à plusieurs reprises).
4. Le Niger est composé d'une vingtaine de groupes ethniques. Les principales langues parlées sont le haoussa, le zarma-songhaï, le tamasheq et le fulfulde. Le cousinage à plaisanterie est l'un des facteurs de cohésion sociale qui contribue à préserver le Niger des conflits civils qui affectent de nombreux pays africains.
5. Le Niger doit faire face à plusieurs défis sécuritaires, localisés principalement dans la région de Diffa (Boko Haram) et dans les zones frontalières avec le Mali et le Burkina Faso (mouvements djihadistes). Cette insécurité entraîne la prise en charge par le Gouvernement et les partenaires humanitaires de populations réfugiées et déplacées en plus de victimes du trafic d'êtres humains lié à l'intensification du phénomène migratoire. La pauvreté, la faiblesse de la gouvernance ainsi que l'insuffisance d'opportunités pour les jeunes contribuent à l'amplification de cette situation.

Données macroéconomiques et pauvreté :

6. Le taux de croissance de l'économie nigérienne est passé de 11,8% en 2012 à 5% en 2016 (estimation de 5,2 % en 2017)¹³⁸ avec un taux moyen de 6,7%. Cette moyenne masque de fortes fluctuations interannuelles, en raison i) du poids de l'agriculture, secteur encore peu mécanisé et très vulnérable aux chocs climatiques, ii) des fluctuations des cours des matières premières, notamment les principaux produits d'exportation (l'uranium et le pétrole) et iii) de la faible diversification de l'économie. La croissance apparaît ainsi insuffisante, en niveau et en contenu, pour faire face à l'ampleur des besoins sociaux liés à l'accroissement démographique.
7. Les parts des secteurs primaire (39 %) et tertiaire (44 %) restent prépondérantes dans la composition du PIB en 2016. Celle du secteur secondaire connaît une tendance baissière. L'économie reste dominée par le secteur informel estimé à plus de 60% du PIB. Les exportations (composées à 75% de produits miniers et pétroliers) représentant en moyenne 20% du PIB durant la période 2012-2016 tandis que les importations correspondent, pour la même période, à 38% du PIB.
8. Les dépenses de sécurité induites par la lutte contre les groupes djihadistes ont lourdement dégradé le déficit budgétaire. Celui-ci est passé de 5,9 % du PIB en 2016 à 7,4 % en 2017. La part

¹³⁸ INS, Fiche sur les principaux indicateurs socio-démographiques et agrégats macro-économiques du Niger, février 2018

du déficit imputable aux chocs sécuritaire et alimentaire est estimée à 55 % de celui-ci¹³⁹. Le risque de surendettement du pays reste modéré. Cependant, avec un ratio dette publique/PIB passé de 33,7 % en 2014 à 51,1 % en 2017, le poids de la dette a continué à s'alourdir au cours des dernières années. Le rythme des dépenses d'investissement et la faiblesse de la marge de manœuvre budgétaire sont à l'origine de cette évolution.

9. L'aide publique au développement dont bénéficie le Niger s'élève à 597 milliards de FCFA¹⁴⁰ à fin décembre 2017, dont 312 milliards de dons (aide projet et aide budgétaire) et 178 milliards de prêts. L'aide internationale sous forme de dons représente 16 % du budget de l'Etat, fixé à 1 910 milliards de FCFA en 2017. Les investissements sur financements extérieurs forment 43 % des dépenses totales d'investissement.
10. Le PIB par tête a progressé en passant de 385 à 463 USD entre 2011 et 2015. L'impact de cette performance macroéconomique sur la pauvreté n'est pas perceptible dans la mesure où le nombre absolu de personnes pauvres continue d'augmenter (7,9 millions en 2011 et 8,4 en 2014) du fait de la croissance démographique. En revanche, en termes relatifs, le taux de pauvreté nationale a progressivement diminué, passant de 63 % (1990) à 45 % (2014). Les taux de pauvreté sont nettement plus élevés en milieu rural (52,4%) qu'en milieu urbain (9,1%).
11. Le taux de chômage global reste très élevé, passant de 13% en 2011 à 17% en 2014 (ENISED, 2016). L'incidence du chômage est plus forte chez les femmes que chez les hommes, avec des niveaux respectifs de 28,9% et 4,4% en 2014 (ECVMA 2011) ; elle est aussi plus marquée chez les jeunes. Le sous-emploi affecte, quant à lui, 68,4% de la population active (ECVMA 2014) et sévit plus fortement en milieu rural.

Agriculture-élevage-environnement :

12. Le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique représente la principale source d'activités économiques du pays. Il occupe plus de 80% de la population active. La production vivrière a augmenté de 9,3% en moyenne annuelle sur la période 2012-2015 (revue I3N). Cependant, l'agriculture demeure pour l'essentiel une agriculture de subsistance soumise aux aléas climatiques et caractérisée par une faible intensification. L'élevage reste traditionnel, dominé par la transhumance avec de faibles rendements mais adapté à l'environnement aride. Le sous-secteur affronte des problèmes liés à la commercialisation (évolution à la baisse des prix sur les marchés d'exportation), à l'accès à l'alimentation du bétail, aux conflits agriculteurs éleveurs, à la santé animale qui pèsent négativement sur ses performances.
13. En matière d'environnement, le Niger est en prise avec une situation précaire du fait de l'ampleur de la dégradation des terres, de la faible préservation de la biodiversité, des difficultés de gouvernance (aux différentes échelles) d'une gestion durable des ressources naturelles ainsi que des capacités limitées à faire face aux défis que représentent les changements climatiques et leurs impacts. Néanmoins, des efforts significatifs de restauration et préservation des terres sont réalisés.

Sécurité alimentaire et nutrition

14. Le secteur primaire joue un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire des populations rurales. Mais, l'accès des très pauvres aux moyens de production et actifs (terres, crédits, semences, etc.) et aux connaissances limitent leur capacité à développer des moyens d'existence durables et à répondre à leurs besoins de manière autonome. De plus, la forte variabilité des productions agricoles, induisant des variations inter et intra-annuelles des prix des denrées de base, expose les populations nigériennes aux différentes dimensions de l'insécurité alimentaire. La capacité de

¹³⁹ République du Niger, Journal Officiel, Loi des finances 2018, décembre 2017.

¹⁴⁰ Ministère des Finances, Rapport d'exécution du budget général de l'Etat au titre du 4^{ème} trimestre 2017, janvier 2018.

résilience aux chocs divers est très limitée, particulièrement au sein des groupes les plus vulnérables. Plus de deux millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire chronique.

15. Concernant l'insécurité alimentaire conjoncturelle, les prévisions de l'analyse du cadre harmonisé prévoient 1 312 813 personnes en crise alimentaire courant la période juin à août 2017¹⁴¹. Parmi elles, 370 000 personnes étaient impactées par les conflits sous-régionaux (Diffa et frontière malienne)¹⁴². L'analyse du cadre harmonisé de novembre 2017 estimait à 300 000 le nombre de personnes dans l'incapacité d'assurer leur sécurité alimentaire et à 500 000 personnes supplémentaires celles qui risquent de basculer en insécurité alimentaire au cours de la période de soudure 2018 si des dispositions adéquates n'étaient pas prises.
16. Dans la zone du bassin du Lac Tchad, dans le nord des régions de Tillabéry et de Tahoua, la situation sécuritaire et les effets de l'état d'urgence affectent les ressources et l'approvisionnement des ménages dans les zones concernées par la restriction des mouvements des biens et des personnes, l'inaccessibilité de zones de cultures et de pâturages, la fermeture de certains marchés, la baisse des flux transfrontaliers etc.
17. La précarité de l'accès à l'emploi et les faibles opportunités économiques en milieu rural, combinées à la forte croissance démographique, ne permettent que modérément de compenser par d'autres sources de revenus les aléas de l'activité agricole. Cette situation se traduit par une forte pression sur les ressources naturelles dont l'eau et les terres (de cultures et de pâturage), une dégradation de l'environnement, une exacerbation des conflits sur le contrôle et l'exploitation des ressources ou encore un accroissement des migrations non contrôlées.
18. En matière de nutrition, selon les données les plus récentes (enquête SMART de 2016), les taux de malnutrition, toutes formes confondues, indiquent que le Niger dépasse les seuils globalement admis par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Ainsi, le taux de prévalence de la malnutrition aiguë globale (MAG) pour l'ensemble du pays est de 10,3%, soit un niveau légèrement au-dessus du seuil d'alerte de 10% et connaît une baisse par rapport ceux des années précédentes. La malnutrition aiguë affecte chaque année plus d'un million d'enfants dont au moins 350 000 sous la forme la plus sévère, la malnutrition aiguë sévère (MAS). Parmi ces cas de MAS, quelque 55 000 enfants présentent des complications médicales sérieuses qui nécessitent une hospitalisation et des soins intensifs. Aussi, près d'un enfant de moins de cinq ans sur deux (42,2%), soit plus d'un million et demi d'enfants, souffre de malnutrition chronique. En outre, 31,7% des enfants nigériens (soit plus de 225 000 chaque année) naissent avec un faible poids de naissance, indication d'un retard datant de la vie intra-utérine.
19. De tels niveaux de malnutrition au Niger ont des conséquences alarmantes. En effet, plus de 46 000 décès annuels d'enfants sont estimés être liés à la sous-nutrition, toutes formes confondues (malnutrition chronique, aiguë et carences en micronutriments).
20. De nombreux facteurs contribuent à l'état de malnutrition des enfants, en particulier les pratiques individuelles inadéquates et les conditions de vie et d'environnement des populations peu propices. L'exposition des enfants à de nombreuses maladies accentue les risques de dégradation de l'état nutritionnel.

Education :

21. Les indicateurs du système éducatif nigérien ont connu une évolution favorable au cours des dernières années. L'éducation primaire a été marquée par une nette amélioration des taux bruts de scolarisation - TBS (76,2% en 2016 contre 68,6% en 2012) aussi bien pour les filles que les

¹⁴¹ VAM, Note Technique sur l'estimation des populations affectées par la Hausse de prix Soudure – 2017, Mai 2017. Le estimait à 795 000 le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire sévère dont 370 000 impactées par les conflits sous-régionaux (Diffa et frontière malienne). 1,355 millions de personnes, réparties sur l'ensemble du territoire, souffraient d'insécurité alimentaire modérée.

¹⁴² Cabinet du Premier Ministre, DNP-GCA, plan de soutien 2017

garçons. Toutefois, les inégalités de genre demeurent fortes au détriment des filles (TBS des filles 70,2% en 2016 contre 82,1% pour les garçons). Il en est de même pour les inégalités entre les milieux rural et urbain. Au niveau du secondaire, le taux de scolarisation a connu une amélioration sensible, passant de 21% en 2012/13 à 31% en 2015/16. En revanche, le taux d'analphabétisme (70 % de la population âgée de 15 ans et plus) est l'un des plus élevés de la sous- région. Malgré les importantes ressources budgétaires affectées au secteur de l'éducation, les performances de celui-ci demeurent limitées. Cela résulte de l'inefficacité dans la gestion des ressources humaines et financières et le non-respect de la carte éducative.

Santé

22. Dans le domaine de la santé, des progrès encourageants ont été enregistrés. Le taux de mortalité infantile a fortement baissé, passant de 76 pour mille en 2010 à 51 pour mille en 2015. Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans est quant à lui passé de 177,6 pour mille en 2009 à 114 pour mille en 2015, réalisant ainsi l'OMD 4. Le taux de couverture sanitaire au niveau national n'a guère évolué passant de 47 % en 2011 à 48 % en 2015, avec de fortes disparités régionales.. Le pourcentage du budget de l'Etat alloué à la santé qui est d'environ 6 % reste en deçà des 15 % préconisés par la Déclaration d'Abuja (2001).

Accès à l'eau potable

23. La couverture géographique en points d'eau modernes a reculé, passant de 76 % en 2011 à 70 % en 2016. Contrairement au milieu urbain, l'accès à l'eau potable en milieu rural s'est dégradé de 49 % en 2011 à 46 % en 2016.

Genre :

24. L'indice d'inégalité du genre (PNUD) se situe à 0,674 en 2016, plaçant le pays au 149^{ème} rang mondial sur les 152 pays classés¹⁴³. Les inégalités à l'égard des femmes concernent notamment l'accès à l'éducation et à la santé reproductive, la participation des femmes dans l'économie et dans la prise de décisions. Malgré l'évolution positive (cf. ci-dessus, section « éducation »), l'accès à l'éducation et l'alphabetisation des femmes reste faible : la faible scolarisation des filles adolescentes est liée notamment au mariage précoce avec un âge médian à la première union de 15,6 ans pour les femmes sans aucun niveau d'instruction, de 16,7 ans pour celles avec une instruction primaire et de 21,1 ans pour les femmes avec une instruction secondaire ou plus (EDS-MICS, 2012). Près de 80% des femmes sont mariées avant l'âge de 18 ans.

25. Au niveau législatif, en 2008, le Niger a adopté une *Politique Nationale Genre* (PNG) ainsi qu'un *Plan d'Actions Décennal* (2009-2018). Cette PNG vise à promouvoir la position sociale et économique de la femme au niveau familial et communautaire afin d'entraîner un changement de mentalités ainsi qu'à renforcer l'application des droits des femmes et des petites filles et prévoit à cette fin de renforcer les capacités institutionnelles. Le *Plan de Développement Économique et Social 2012-2015* (PDES, prolongé jusqu'en 2016) prévoit également la promotion des droits pour l'équité de genre et la protection des femmes ainsi que la promotion des opportunités économiques pour les femmes. Cependant, du fait de certaines dispositions du Code Civil, d'une part, et de la place reconnue au droit coutumier dans l'ordre juridique nigérien (loi 2004-50), il demeure de nombreux obstacles à l'égalité des sexes dans les domaines de l'héritage, du choix de la résidence ou du domicile conjugal des époux, de l'exercice de l'autorité du chef de famille etc.

Politiques Publiques

¹⁴³ D'autres indices situent également le Niger à un rang mondial très bas : en 2015, selon l'indice de développement du genre, le Niger se place au 154^{ème} rang sur 188 ; en 2014, selon le *Social Institutions & Gender Index*, le Niger est classé 101^{ème} sur 108 pays.

26. La Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI) définit la vision du Niger à l'horizon 2035. Son opérationnalisation pour la période 2017-2021 est contenue dans le Plan de Développement Economique et Social (PDES). Le développement du capital humain, la sécurité alimentaire ainsi que l'amélioration du cadre de vie figurent parmi les priorités du PDES.
27. Depuis 2012, à travers l'Initiative « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » (Initiative 3N), le Gouvernement a développé une approche intégrée multisectorielle et un encadrement institutionnel en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le développement agricole durables. Les investissements correspondants sont inscrits dans Plan d'Action 2016-2020, en cohérence avec plusieurs politiques et initiatives régionales et internationales. Le Niger a aussi adhéré au mouvement Scaling Up Nutrition en 2011 et bénéficié d'un appui de REACH qui lui a permis de renforcer ses cadres politiques pour la nutrition.
28. La mise en oeuvre du Plan d'Action 2016-2020 de l'Initiative 3N repose sur plusieurs stratégies sectorielles et sous-sectorielles dans les domaines de l'agriculture, l'élevage, l'environnement, la nutrition, la protection sociale, l'éducation, etc. Le Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNP-GCA) et le ministère de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes orientent, à travers des plans de soutien annuels, les interventions humanitaires liées à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Acteurs internationaux et non étatiques

29. Le Plan-Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UNDAF) définit la réponse collective des agences aux priorités du pays pour la période 2014-2018. Il est décliné en trois domaines prioritaires de coopération : i) résilience : sécurité alimentaire et nutritionnelle, gestion environnementale, prévention et gestion des risques et catastrophes ; ii) développement social et capital humain ; iii) gouvernance- paix-sécurité. Des thèmes transversaux ont également été identifiés qui comprennent : i) la réalisation des droits humains ; ii) la promotion de l'égalité et l'équité de genre ; iii) la durabilité environnementale ; la communication pour le changement de comportement. L'UNDAF 2014-2018 est aligné sur le PDES 2012-2015.
30. Les actions des organisations du système des Nations Unies (SNU) est complémentaire ; les programmes conjoints constituent des opportunités pour améliorer la cohérence et la synergie du SNU :
- En matière de résilience, les engagements prioritaires sont ceux du PAM, de l'UNICEF, de la FAO, du FIDA, du HCR et du PNUD.
 - L'UNICEF, le PAM, le FNUAP et l'OMS appuient le développement social et le capital humain.
 - Le PNUD, l'UNICEF, le FNUAP et l'UNCDF sont les principaux acteurs du domaine « gouvernance-paix-sécurité ».
31. Il existe un très grand nombre d'ONG nationales et internationales au Niger, dont certaines interviennent dans les domaines couverts par l'IPSR. Une quinzaine d'ONG internationales et nationales ont participé à la mise en oeuvre des activités de l'IPSR 200583 et participent à celles de l'IPSR 200961 (voir, ci-dessous, section 4 « analyse des parties prenantes »).
32. A partir de 2005, la récurrence des crises alimentaires et nutritionnelles a entraîné un basculement de l'aide au Niger avec une part importante consacrée à l'action humanitaire. Simultanément, l'aide allouée au Niger a apporté une attention croissante à la notion de résilience et à celle de protection sociale. Les principaux partenaires bilatéraux et multilatéraux qui ont accompagné ces évolutions sont l'USAID, DfID, la Banque mondiale et l'UE (DG DEVCO et DG ECHO). Le DNP-GCA bénéficie du soutien de 14 signataires de l'accord cadre, les partenaires signalés ci-avant, mais aussi la Coopération suisse, la GIZ, l'AECID et l'AFD.

Annexe 6 : Approche de l'évaluation et méthodologie

Critères et questions d'évaluation

1. La démarche d'évaluation est structurée autour de 5 critères principaux : i) pertinence et couverture, ii) cohérence, iii) efficacité, iv) impact et durabilité et v) efficience. Les critères « pertinence et couverture » et « cohérence » sont étudiés uniquement pour l'IPSR 200961, dans la mesure où, pour l'IPSR 200583, ces deux critères ont déjà été analysés lors de l'évaluation à mi-parcours (2015) ; les autres critères sont examinés pour les deux interventions (IPSR 200961 et 200583).
2. Pour chaque critère, entre 3 et 7 questions d'évaluation sont formulées, ce qui conduit à un total de 24 questions. Le détail des questions est présenté ci-dessous et repris intégralement dans la matrice d'évaluation (annexe 7).

C1 - Critères de pertinence et couverture.

- Q1.1 – Dans quelle mesure la conception de l'IPSR est-elle pertinente vis à vis des besoins des groupes cibles, et notamment des problématiques liées au genre¹⁴⁴ ?
- Q1.2 – Dans quelle mesure la conception de l'IPSR est-elle pertinente et cohérente vis à vis des besoins et priorités du gouvernement et des administrations locales ?
- Q1.3 – Dans quelle mesure la conception de l'IPSR est-elle alignée avec les stratégies et politiques du PAM et de ses partenaires ?
- Q1.4 – Dans quelle mesure la couverture, géographique et thématique, de l'IPSR, dans sa conception et dans sa mise en œuvre, est-elle adéquate avec les besoins des populations cibles et les interventions des autres acteurs ?

C2 - Critères de cohérence et de coordination

- Q2.1 – Dans quelle mesure l'IPSR tient-elle compte des leçons tirées des programmes antérieurs et en valorise les acquis?¹⁴⁵
- Q2.2 – Dans quelle mesure les différentes composantes et activités de l'IPSR sont-elles complémentaires et articulées entre elles ?
- Q2.3 – Dans quelle mesure la conception stratégique et opérationnelle de l'IPSR est-elle cohérente avec les capacités des institutionnelles nationales dans ses domaines d'interventions ?
- Q2.4 – Dans quelle mesure la mise en œuvre de l'IPSR est-elle coordonnée avec l'action d'autres acteurs dans ses domaines d'interventions ?

C3 - Critère d'efficacité

- Q3.1 – Dans quelle mesure les activités ont-elles été mises en œuvre conformément aux planifications ?
- Q3.2 – Dans quelle mesure les interventions ont-elles atteint les objectifs et résultats fixés ?
- Q3.3 – Dans quelle mesure la stratégie de ciblage envisagée a-t-elle été mise en œuvre, notamment vis-à-vis de critères liés au genre ?
- Q3.4 – Dans quelle mesure les modalités d'intervention ont-elles été adaptées aux résultats visés ?
- Q3.5 – Quels ont été les principaux facteurs influençant le degré de réalisation des objectifs et résultats fixés ?

C4 - Critères d'impact et de durabilité

- Q4.1 – Quels ont été les effets à court et moyen terme des 2 IPSR sur les bénéficiaires en termes i) de vies sauvées, ii) d'accès aux services de santé et d'éducation et iii) de renforcement des moyens d'existence ?
- Q4.2 – Quelles ont été les effets et impacts sexo-spécifiques, en particulier en ce qui concerne l'autonomisation des femmes ?
- Q4.3 – Quel est le degré d'appropriation des acquis des 2 IPSR par les acteurs nationaux et locaux ?
- Q4.4 – Quelle est la durabilité économique et financière des acquis des 2 IPSR ?

C5 - Critère d'efficience

¹⁴⁴ Cette question examine notamment si le fait d'aborder la participation des hommes et des femmes « sur un pied d'égalité » est pertinent dans le contexte nigérien ; en d'autres termes, est-ce qu'une discrimination positive en faveur des femmes ne serait-elle pas davantage adéquate ?

¹⁴⁵ Cette question examine notamment dans quelle mesure la conception et la mise en œuvre de l'IPSR 200961 tiennent compte des leçons tirées de l'IPSR 200583.

Q5.1 – Dans quelle mesure les modalités d'interventions ont-elles été efficaces ?

Q5.2 – Dans quelle mesure la gestion des partenariats mobilisés pour la mise en œuvre des 2 IPSR a-t-elle été efficace ?

Q5.3 – Dans quelle mesure les ressources et appuis techniques ont-ils été adaptés et efficaces ? En particulier, quel est l'impact du faible niveau de financement des deux interventions¹⁴⁶ ?

Q5.4 – Dans quelle mesure le système de suivi et évaluation, de reporting et de communication a-t-il été adapté et efficace ?

Q5.5 – Dans quelles mesures le système de pilotage a-t-il été adapté et efficace ?

Q5.6 – Dans quelle mesure les systèmes de gestion des fonds ont été adaptés et efficaces ?

Q5.7 – Dans quelle mesure les systèmes d'appui logistique ont-ils été adaptés et efficaces ?

Méthodes de collecte et d'analyse des données

3. L'approche méthodologique retenue pour la conduite de cette évaluation repose sur une méthode mixte, c'est à dire le recours conjoint à des méthodes qualitatives et quantitatives. Une attention particulière est accordée à la triangulation de l'information. Comme spécifié dans la matrice d'évaluation détaillée, plusieurs sources d'informations sont mobilisées pour renseigner chacun des indicateurs.
4. L'équipe d'évaluation a exploité toute la documentation (données de suivi-évaluation, compte-rendu de missions, contrats avec les partenaires d'exécution, rapports d'études...) mise à sa disposition par le bureau et les sous-bureaux du PAM au Niger ainsi que par d'autres parties prenantes (administrations publiques, organisations professionnelles, instituts de recherche...). Les documents utilisés, soit plus d'une centaine, sont répertoriés en annexe 8.
5. Durant la mission, l'équipe a conduit des entretiens avec environ 500 personnes dont la liste figure en annexe 9. Trois types d'entretiens ont été réalisés :
 - Entretiens semi-dirigés (environ 150 personnes) : ces entretiens ont été réalisés avec le personnel du PAM et ses partenaires (à Niamey et sur le terrain), avec les représentants des autorités nationales et administratives. Les thèmes abordés lors de ces entretiens découlent de la matrice de l'évaluation. Des guides d'entretien, précisant les éléments essentiels à rechercher auprès de chaque partie prenante, ont été présentés dans le rapport de démarrage de l'évaluation.
 - *Focus groups* (environ 350 participants au total) : Des groupes d'individus membres des communautés ciblées ont été constitués afin de collecter des informations auprès des populations ciblées par les deux IPSR. Les thèmes abordés lors de ces entretiens sont principalement les suivants :
 - Concernant le critère « pertinence et couverture » :
 - Niveau de consultation et d'implication des groupes cibles, et en particulier des femmes, pour déterminer les choix stratégiques et opérationnels.
 - Appréciation, par les groupes cibles (et en particulier des femmes), des choix réalisés.
 - Concernant le critère « efficacité » :
 - Timing de la réalisation des activités par rapport aux planifications.
 - Conformité entre la stratégie de ciblage individuel et les réalisations.
 - Qualité de la mobilisation communautaire.
 - Appréciation des modalités d'intervention par les groupes cibles, notamment par les femmes.
 - Existence et fonctionnement de mécanismes de gestion des plaintes.
 - Facteurs favorables et défavorables à l'atteinte des objectifs et résultats fixés.

¹⁴⁶ Pour chacune des 2 IPSR, les ressources mobilisées correspondent à seulement 25% du budget initial.

- Concernant le critère « impact et durabilité » :
 - o Sécurisation du foncier exploité par les femmes.
 - o Amélioration de la situation économique et sociale des femmes.
 - o Evidence de valorisation des acquis et actifs (issus des appuis des 2 IPSR) par les groupes cibles.
 - Entretiens individuels : Après les ‘focus groups’, l’équipe d’évaluation a réalisé quelques entretiens individuels avec des femmes impliquées dans chacune des activités. Ces entretiens individuels ont permis d’aborder des questions qu’il aurait été trop délicat d’aborder en groupe.
6. Les déplacements sur les sites ont permis à l’équipe d’évaluation de se rendre compte par elle-même, de la qualité des ouvrages réalisés, de leur localisation, des conditions d’accès à ces sites, de leur utilisation actuelle ou potentielle par les bénéficiaires...
7. Des restitutions rapides ont été organisées à la fin des visites de terrain auprès des sous-bureaux de Niamey, de Zinder et de Maradi¹⁴⁷. A la fin de la mission au Niger, deux restitutions globales ont été organisées : l’une destinée au personnel du bureau pays¹⁴⁸, l’autre destinée aux partenaires du PAM au Niger. Ces restitutions ont permis de présenter les résultats préliminaires et, surtout, de recueillir des commentaires et informations complémentaires qui sont venus enrichir l’analyse de l’équipe d’évaluation.

Base d’échantillonnage et localisation des sites visités

8. Sur la base des données, partielles, de suivi-évaluation communiquées par le bureau pays en début de mission et des informations fournies par les sous-bureaux, le choix des sites visités a été établi en considérant les éléments suivants :
- Couverture de l’ensemble des activités : nutrition ; éducation ; création d’actifs ; « paquet soudure » et renforcement de capacités.
 - Prise en compte du degré d’intégration entre les différentes activités sur un même site.
 - Couverture de l’ensemble des modalités de mise en œuvre : cash for assets, food for assets...
 - Prise en compte de la diversité des « statuts » des bénéficiaires, notamment réfugiés (en provenance du Mali) et populations nigériennes résidentes.
 - Possibilité d’accéder aux sites en fonction de la situation de sécurité.
9. Sur la base de ces critères, l’équipe d’évaluation s’est rendu dans 16 sites répartis dans 5 régions du pays (voir détails dans le tableau ci-dessous) :

Région	Commune	Site	Activités examinées sur chaque site
Dosso	Falwal	Goubeydey	Création d’actifs. Education
		Tegueze Koira	Création d’actifs. Education
	Sokorbé	Fara Gorou	Création d’actifs. Education
Maradi	Mayahi	Magna da Rodjia	Création d’actifs. Nutrition. Achats OP.
	Gabi	Dan Taro	Création d’actifs. Nutrition. Education
	Sabon Machi	Gouzouri	Création d’actifs. Nutrition.
Tahoua	Tabalak	Tourouft	Création d’actifs. Nutrition.
	Bagaroua	Sahiya	Création d’actifs. Nutrition. Education.
		Agaya	Création d’actifs. Education.
	Allakaye	Karkara	Création d’actifs. Education.

¹⁴⁷ A Tahoua, le planning de la mission n’a pas permis l’organisation de cette restitution.

¹⁴⁸ Avec participation de certains sous-bureaux en téléconférence.

Tillabéry	Dargol	Bangourata	Création d'actifs. Nutrition. Education
	Tondikiwindi	Camp de réfugiés de Mangaizé	Création d'actifs. Nutrition.
Zinder	Tarka	Rouwan Dania	Création d'actifs
		Maroki	Education
	Gaffati	Gaffati	Création d'actifs. Education
	Dogo	Korama	Création d'actifs

Calendrier des activités de collecte de données

10. La figure de la page suivante présente le calendrier d'ensemble de la mission effectuée au Niger par l'équipe d'évaluation du 2 au 25 avril 2018.

Calendrier de la mission au Niger

Visites auprès d'acteurs institutionnels

Transport

Visites auprès de groupes bénéficiaires

Travaux internes à l'équipe

Jour	Date	Jérôme Coste		Denis Michiels		Marthe Diarra Doka		Montse Saboya			
		Lieux	Tâches	Lieux	Tâches	Lieux	Tâches	Lieux	Tâches		
Mardi	03/04	Niamey	PAM, Institutions publiques, Partenaires, NU	Niamey	PAM, Institutions publiques, Partenaires, NU	Niamey	PAM, Institutions publiques, Partenaires, NU	Niamey	PAM, Institutions publiques, Partenaires, NU		
Mercredi	04/04										
Jeudi	05/04										
Vendredi	06/04										
Samedi	07/04										
Dimanche	08/04		Traitement données		Traitement données		Traitement données		Traitement données		
			Réunion équipe		Réunion équipe		Réunion équipe		Réunion équipe		
Lundi	09/04	Tahoua	Niamey Tahoua	Dosso	Sokorbé	Dosso	Sokorbé	Tahoua	Niamey Tahoua		
Mardi	10/04		SB		Falwal		Falwal		SB		
Mercredi	11/04		Institutions publiques, partenaires, NU		Tillabéry		Mangaizé		Tillabéry	Mangaizé	Institutions publiques, partenaires, NU
Jeudi	12/04		Tabalak		Niamey		SB PAM Niamey		Niamey	SB PAM Niamey	Tabalak
Vendredi	13/04		Bagaroua		Tillabéry		Dargol		Tillabéry	Dargol	Bagaroua
		Allakaye					Tahoua Niamey	PAM			
Samedi	14/04	Niamey	Tahoua - Niamey	Niamey	Traitement données	Niamey	Traitement données	Niamey	Traitement données		
Dimanche	15/04		Réunion équipe		Réunion équipe		Réunion équipe		Réunion équipe		
Lundi	16/04	Zinder	Niamey Zinder	Maradi	Niamey Maradi	Zinder	Niamey Zinder	Maradi	Niamey Maradi		
Mardi	17/04		SB				SB			SB	
Mercredi	18/04		Institutions publiques, partenaires, NU				Institutions publiques, partenaires, NU			Institutions publiques, partenaires, NU	
Jeudi	19/04		Tarka				Tarka			Tarka	
Vendredi	20/04		Gaffati, Dogo				Gaffati, Dogo			Gaffati, Dogo	
		Zinder Niamey	Tr. données	Maradi Niamey	PAM	Zinder Niamey	PAM	Maradi Niamey	PAM		
Samedi	21/04	Niamey	Traitement données	Niamey	Traitement données	Niamey	Traitement données	Niamey	Traitement données		
Dimanche	22/04		Prépa restitution		Prépa restitution		Prépa restitution		Prépa restitution		
Lundi	23/04		PAM, Institutions publiques, Partenaires, NU		PAM, Institutions publiques, Partenaires, NU		PAM, Institutions publiques, Partenaires, NU		PAM, Institutions publiques, Partenaires, NU		
Mardi	24/04										
Mercredi	25/04		Restitution interne Restitution externe		Restitution interne Restitution externe		Restitution interne Restitution externe		Restitution interne Restitution externe		

Processus d'assurance qualité

11. Le Système d'Assurance Qualité pour les Evaluations Décentralisées (DEQAS) du PAM définit les standards qualités attendus de cette évaluation et détaille des processus avec des étapes intégrées pour l'Assurance Qualité, les Modèles pour les produits d'évaluation et les Listes de Vérification pour leur révision. Le DEQAS est aligné de près sur le système d'assurance qualité des évaluations du PAM (EQAS). Basé sur les normes du GNUE et les standards de meilleure pratique de la communauté internationale d'évaluation, il a pour but de s'assurer que le processus et les produits de l'évaluation sont conformes aux meilleures pratiques. Le DEQAS est systématiquement appliqué à cette évaluation.
12. Tous les membres de l'équipe d'évaluation sont indépendants du PAM et indemnes de conflit d'intérêt avec le PAM. L'ensemble des entretiens réalisés dans le cadre de cette évaluation est confidentiel. Pour à la fois libérer la parole et assurer la confidentialité des entretiens, ces derniers ont été réalisés en l'absence de toute autre personne dont la présence aurait pu être gênante pour parler librement de certains sujets ou compromettrait la confidentialité.
13. Comme indiqué ci-dessus, le principe de triangulation est essentiel pour garantir la robustesse des conclusions. La présente version provisoire du rapport d'évaluation est éditée par une personne externe à l'équipe, qui s'appuie notamment sur la checklist utilisée pour le contrôle qualité du rapport.

Prise en compte des questions liées au genre

14. La thématique du genre est prise en compte à la fois dans les responsabilités confiées aux membres de l'équipe, dans la matrice d'évaluation, dans les outils de collecte de l'information et, enfin, dans l'analyse des données qualitatives et quantitatives. Les informations suivantes précisent (en se référant, le cas échéant, aux annexes correspondantes) la manière et les outils avec lesquels cette thématique est prise en compte :
 - Deux personnes responsables de l'analyse des questions liées au genre au sein de l'équipe d'évaluation : Marthe Diarra Doka et Montse Saboya.
 - 4 questions d'évaluation traitent spécifiquement de la problématique du genre : questions 1.1, 3.3 et 4.2 (voir ci-dessus).
 - Plusieurs indicateurs permettent de répondre aux questions, en traitant de manière différenciée les données relatives aux femmes/filles et aux hommes/garçons (voir, ci-dessous, la matrice d'évaluation).
 - Les entretiens auprès des groupes cibles sont réalisés en séparant les groupes par genre.
 - Chaque fois que cela est possible, les données quantitatives sont désagrégées par genre en vue de leur analyse.
 - L'annexe 15 traite spécifiquement de la prise en compte du genre dans la conception et la mise en œuvre de l'IPSR. Ses principaux éléments sont repris dans le corps du rapport.

Limitations de la démarche

15. La disponibilité de l'information documentaire constitue une première limite de la démarche appliquée. Un certain nombre de documents, en particulier : la décomposition du nombre de bénéficiaires (prévus et réels, hommes et femmes) par activité et par site, les rapports d'activités adressés aux donateurs, le plan de suivi-évaluation et ses produits, ont été remis à l'équipe d'évaluation tardivement. Ce retard, combiné à de nombreuses incohérences entre différentes sources de données (internes au PAM pour l'essentiel) relatives aux produits, effets et impacts a limité la robustesse d'un certain nombre d'analyses. Les principales difficultés rencontrées en la matière sont soulignées au fil du rapport.
16. La faiblesse de l'appareil statistique nigérien représente une seconde limite. Les statistiques relatives au développement rural (et au développement socio-économique en général) sont caractérisées, de manière générale, par un manque de fiabilité à l'échelle locale (niveau de la commune ou du département) et par d'importants délais de production/diffusion. Ces lacunes constituent un obstacle à l'appréciation des effets et impacts à moyen terme des interventions du PAM.
17. Depuis plusieurs années, le Niger est confronté à un risque sécuritaire élevé. Les déplacements dans le pays des personnels et consultants des agences des Nations unies sont soumis à des restrictions, qui fluctuent en fonction de l'évolution du risque sécuritaire. Ces contraintes de sécurité ont conduit à ne pas retenir les sites situés à proximité de la frontière malienne (Nord de la région de Tillabéry et Nord de la région de Tahoua) dans le programme des visites de terrain. De plus, un incident survenu à Ayorou¹⁴⁹ durant la période de réalisation de la mission au Niger a conduit à annuler la visite d'un site situé dans le département de Oualam.

¹⁴⁹ Enlèvement, le 11 avril 2018, d'un ressortissant allemand travaillant pour une organisation humanitaire.

Annexe 7: Matrice d'évaluation¹⁵⁰

Questions	Indicateurs	Source d'information	Méthode de collecte de l'information	Méthode d'analyse de l'information	Qualité des informations disponibles
					Bonne
					Moyenne
					Faible
1. Pertinence et couverture					
1.1 Dans quelle mesure la conception de l'IPSR est-elle pertinente vis à vis des besoins des groupes cibles, et notamment des problématiques liées au genre?	<ul style="list-style-type: none"> Pertinence, mise à jour régulière et qualité des études préalable ; justification des choix stratégiques compte tenu des résultats de ces études. 	Cadre logique de l'IPSR Etudes réalisées par le PAM (ENSAV, EFSA, études de faisabilité,...)	Documents fournis par le PAM. Mais information limitée issue des systèmes nationaux.	Analyse documentaire	
	<ul style="list-style-type: none"> Mesure dans laquelle ces analyses fournissent une compréhension de <u>l'ensemble des causes</u> sous-jacentes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. 	Autres études relatives au secteur d'intervention utilisées par le PAM.			
	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte de la problématique genre dans ces études. 	Cadres dans les ministères sectoriels concernés.			
	<ul style="list-style-type: none"> Niveau de consultation et d'implication des groupes cibles, et en particulier des femmes pour déterminer les choix stratégiques et opérationnels. 	Méthodologie des études réalisées par le PAM. Groupes cibles, hommes et femmes.	Documents fournis par le PAM. Entretiens auprès du VAM. Focus group auprès de bénéficiaires (Hommes et femmes). Entretiens individuels	Analyse documentaire. Analyse d'entretiens.	

¹⁵⁰ Critères de qualification des informations : Bonne = Au moins trois sources orales différentes ou deux sources orales croisées avec des données quantitatives. Moyenne = seulement deux sources (orales et/ou documentaires) ; Faible = 1 seule source ou deux sources difficiles à recouper entre elles.

Questions	Indicateurs	Source d'information	Méthode de collecte de l'information	Méthode d'analyse de l'information	Qualité des informations disponibles
					Bonne
					Moyenne
					Faible
	<ul style="list-style-type: none"> Appréciation des choix réalisés par les groupes cibles, et en particulier les femmes 	Rapports d'enquêtes de suivi conduites par le PAM (PDM) Groupes cibles, hommes et femmes. Cadres au sein des administrations appuyées par le PAM.	Documents à fournir par le PAM. Focus group auprès de bénéficiaires (Hommes et femmes). Entretiens individuels	Analyse documentaire. Analyse d'entretiens.	
1.2 Dans quelle mesure la conception de l'IPSR est-elle pertinente vis à vis des besoins et priorités du gouvernement et des administrations locales ?	<ul style="list-style-type: none"> Alignement de l'IPSR avec les documents stratégiques et d'orientations générales du gouvernement et avec les politiques et programmes sectoriels. 	Documents de projet, amendements. Politiques et programmes nationaux (Education primaire, Nutrition, Santé, Sécurité Alimentaire, Résilience)	Documents fournis par le PAM et par les administrations nationales, recherche Internet	Analyse documentaire.	
	<ul style="list-style-type: none"> Alignement de l'IPSR avec les plans de développement régionaux et communaux. 	Documents de projet, amendements. Plan de développement régionaux et échantillons de plan de développement communaux.	Documents fournis par le PAM et par les administrations locales	Analyse documentaire	
	<ul style="list-style-type: none"> Appréciation par les institutions nationales, régionales et communales de la contribution de l'IPSR à la réalisation de leurs priorités. 	Cadres dans les ministères sectoriels concernés. Cadres et agents d'exécution dans services techniques déconcentré et dans les collectivités territoriales.	Entretiens individuels	Analyse d'entretiens	
1.3 Dans quelle mesure la conception de l'IPSR est-elle alignée avec les stratégies et politiques du PAM et de ses partenaires ?	<ul style="list-style-type: none"> Degré de conformité de la conception de l'IPSR avec les politiques sectorielles du PAM. 	Politiques sectorielles (Alimentation scolaire, Nutrition, FFA, VIH, genre, Cash&Vouchers)	Documents fournis par le PAM	Analyse documentaire.	
	<ul style="list-style-type: none"> Alignement avec les priorités de l'UNDAF au Niger. 	UNDAF 2014-2018. PAM et autres agences des nations unies, y compris PNUD.	Documents fournis par le PAM Entretiens individuels	Analyse documentaire. Analyse d'entretiens	
	<ul style="list-style-type: none"> Existence et avancées en matière de processus de programmation conjointe (notamment avec l'UNICEF et la FAO). 	Documents de projets conjoints. Direction PAM et Agences UN impliquées dans ces projets.	Documents fournis par le PAM Entretiens individuels	Analyse documentaire. Analyse d'entretiens	
	<ul style="list-style-type: none"> Cohérence de l'IPSR avec les stratégies des principaux partenaires financiers du PAM au Niger. 	Documents de stratégie ou de programmation des principaux partenaires financiers du PAM.	Entretien individuels, et documents fournis par les partenaires du PAM	Analyse documentaire. Analyse d'entretiens	

Questions	Indicateurs	Source d'information	Méthode de collecte de l'information	Méthode d'analyse de l'information	Qualité des informations disponibles
					Bonne
					Moyenne
					Faible
		Responsables au sein des agences partenaires du PAM.			
1.4 Dans quelle mesure la couverture, géographique et thématique, de l'IPSR, dans sa conception et dans sa mise en œuvre, est-elle adéquate avec les besoins des populations cibles et les interventions des autres acteurs ?	<ul style="list-style-type: none"> Qualité des études préalables 	Etudes réalisées par le PAM	Documents fournis par le PAM	Analyse documentaire. Analyse d'entretiens	
	<ul style="list-style-type: none"> Effectivité et qualité du dialogue avec les parties prenantes concernées, au niveau central et décentralisé 	BP : Programme Personnel d'encadrement dans les institutions nationales concernées	Entretiens individuels		
	<ul style="list-style-type: none"> Incidences des révisions budgétaires sur la couverture géographique et thématique 	Document de projet et révisions successives	Documents fournis par le PAM		
2. Cohérence et coordination					
2.1 Dans quelle mesure l'IPSR tient-elle compte des leçons tirées des programmes antérieurs et en valorise-t-elle les acquis ?	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité d'analyse des leçons tirées de programmes antérieurs. 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports d'évaluation antérieurs. Personnel du PAM 	Documents en partie fournis par le PAM Entretiens individuels	Analyse documentaire. Analyse d'entretiens	
	<ul style="list-style-type: none"> Evidences de la prise en compte de ces leçons dans la conception de l'IPSR. 	<ul style="list-style-type: none"> Document de projet et révisions successives Evaluation à mi-parcours de l'IPSR 200583. 	Documents fournis par le PAM	Analyse documentaire.	
2.2 Dans quelle mesure les différentes composantes et activités de l'IPSR sont-elles complémentaires et articulées entre elles ?	<ul style="list-style-type: none"> Evidences de recherche de synergies entre composantes sur le plan stratégique. 	<ul style="list-style-type: none"> Document de projet et révisions successives. 	Documents fournis par le PAM	Analyse documentaire.	
	<ul style="list-style-type: none"> Evidences de matérialisation de synergies entre composantes sur le plan opérationnel. 	<ul style="list-style-type: none"> Document de projet et révisions successives. Entretiens avec les responsables des différents volets au BP. 	Documents fournis par le PAM Entretiens individuels	Analyse documentaire. Analyse d'entretiens	
2.3 Dans quelle mesure la conception stratégique et opérationnelle de l'IPSR est-elle cohérente avec les capacités des institutionnelles nationales	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'un travail de diagnostic conduit ou approprié par le PAM sur les capacités des institutions nationales dans les domaines concernés par l'IPSR. 	<ul style="list-style-type: none"> Evaluation à mi-parcours de l'IPSR 200583. Entretiens avec autres agences des NU et autres PTF 	Documents fournis par le PAM. Entretiens individuels	Analyse documentaire. Analyse d'entretiens	
	<ul style="list-style-type: none"> Niveau de convergence entre les analyses du PAM et des institutions nationales vis à vis de leurs besoins en matière de renforcement des capacités. 	Personnel d'encadrement dans les institutions nationales concernées : <ul style="list-style-type: none"> Haut-Commissariat I3N 	Entretiens individuels	Analyse d'entretiens	

Questions	Indicateurs	Source d'information	Méthode de collecte de l'information	Méthode d'analyse de l'information	Qualité des informations disponibles
					Bonne
					Moyenne
					Faible
dans ses domaines d'interventions ?		<ul style="list-style-type: none"> Direction Nationale des Cantines Scolaires, Secrétariat Permanent du DNPNGCA Direction Nationale de la Nutrition Personnel PAM (Direction, VAM et Programmes)			
	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'actions spécifiques visant au renforcement des capacités des acteurs publics. 	<ul style="list-style-type: none"> Document de projet et révisions successives Personnel PAM (Direction, VAM et Programmes) 	Documents fournis par le PAM. Entretiens individuels	Analyse documentaire. Analyse d'entretiens	
	<ul style="list-style-type: none"> Cohérence de ces actions avec les besoins identifiés par le PAM et ses partenaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Personnel d'encadrement dans les institutions nationales concernées (cf. ci-dessus) 	Entretiens individuels	Analyse d'entretiens	
2.4 Dans quelle mesure la mise en œuvre de l'IPSR est-elle coordonnée avec l'action d'autres acteurs dans ses domaines d'interventions ?	<ul style="list-style-type: none"> Niveau d'implication du PAM dans les dispositifs de coordination global et sectoriels. Niveau de connaissance, par les institutions gouvernementales au niveau central, des activités exécutées dans le cadre de l'IPSR. Niveau de connaissance, par les institutions gouvernementales au niveau décentralisé, des activités exécutées dans le cadre de l'IPSR. Niveau de connaissance, par autres acteurs du secteur (UN, ONG, autres PTF intervenant dans les secteurs concernés) des activités exécutées dans le cadre de l'IPSR. Evidence d'ajustements (harmonisation de pratiques, ajustement de ciblage géographique pour éviter les doublons et combler les gaps...) de la part du PAM ou d'autres acteurs, faisant suite à des efforts de coordination. Evidence de contribution du PAM au renforcement des capacités nationales de coordination dans les secteurs concernés par l'IPSR. 	Personnel d'encadrement dans les institutions concernées au niveau national et décentralisé : <ul style="list-style-type: none"> Haut-Commissariat I3N Direction Nationale des Cantines Scolaires, Secrétariat Permanent du DNPNGCA Direction Nationale de la Nutrition. Autres acteurs impliqués dans les groupes de coordination sectoriels (UN, ONG, PTF, OP). Evaluation à mi-parcours de l'IPSR 200583	Entretiens individuels. Documents fournis par le PAM.	Analyse documentaire. Analyse d'entretiens	
3. Efficacité					
3.1 Mesure dans laquelle les activités ont-elles été mises en œuvre conformément aux planifications?	<ul style="list-style-type: none"> Niveau de réalisation des activités (nombre de bénéficiaires désagrégé par année de mise en œuvre, âge et genre, quantité d'intrant par bénéficiaires). Indicateurs de réalisation complémentaires (désagrégés par année de mise en œuvre, et par genre si disponible). Timing de la réalisation des activités par rapport aux planifications. 	<ul style="list-style-type: none"> SPR 2014, 2015, 2016 et 2017 Echantillon de rapports d'activités des partenaires. PAM (programme, M&E), partenaires, et bénéficiaires. 	Documents fournis par le PAM. Documents à fournir par le PAM Entretiens individuels	Analyse quantitative Analyse documentaire. Analyse d'entretiens	

Questions	Indicateurs	Source d'information	Méthode de collecte de l'information	Méthode d'analyse de l'information	Qualité des informations disponibles
					Bonne
					Moyenne
					Faible
3.2 Dans quelle mesure les interventions ont-elles atteint les objectifs et résultats fixés ?	<ul style="list-style-type: none"> Indicateurs d'effets issus du système de reporting, y compris ceux portant sur les questions transversales (genre, protection et partenariat). 	<ul style="list-style-type: none"> SPR 2014, 2015, 2016 et 2017 Enquêtes du RECA Enquêtes du LASDEL Suivi des ménages sentinelles (PAM / INS) 	Documents fournis par le PAM.	Analyse documentaire (méta analyse de données quantitatives)	Moyenne
3.3 Dans quelle mesure la stratégie de ciblage envisagée a-t-elle été mise en œuvre, notamment vis-à-vis de critères liés au genre?	<ul style="list-style-type: none"> Conformité entre la stratégie de ciblage géographique et les réalisations, et en cas de divergence, raisons de ces divergences. 	<ul style="list-style-type: none"> PAM (programme, M&E), partenaires d'exécution, et institutions nationales concernées au niveau central et décentralisé. PDM. 	Entretiens individuels Documentation M&E à obtenir	Analyse documentaire. Analyse d'entretiens	Moyenne
	<ul style="list-style-type: none"> Conformité entre la stratégie de ciblage individuel et les réalisations – notamment vis des objectifs associés au genre – et, en cas de divergence, raisons de ces divergences. 	<ul style="list-style-type: none"> PAM (programme, M&E), partenaires d'exécution, institutions nationales concernées au niveau central et décentralisé, administration locale (communes), groupes cibles. PDM. 	Entretiens individuels Focus Group (hommes et femmes) Documentation M&E à obtenir	Analyse documentaire. Analyse d'entretiens	
3.4 Dans quelle mesure les modalités d'intervention ont-elles été adaptées aux résultats visés ?	<ul style="list-style-type: none"> Modalités de transferts : existence de calculs de valeurs oméga, et adaptation des modalités à ces résultats. 	<ul style="list-style-type: none"> Etudes préalables permettant de justifier les modalités d'intervention si elles existent. 	Documents fournis ou à demander au PAM.	Analyse documentaire.	Bonne
	<ul style="list-style-type: none"> Qualité de la mobilisation communautaire, degré de participation des acteurs locaux aux choix opérés. 	<ul style="list-style-type: none"> Partenaires d'exécution, rapports d'activités des partenaires, groupes cibles. STD ; administration locale 	Entretiens individuels Focus Group (hommes et femmes)	Analyse d'entretiens	
	<ul style="list-style-type: none"> Appréciation des modalités d'intervention par les groupes cibles, et notamment par les femmes. Existence et fonctionnement de mécanismes de gestion des plaintes. 	<ul style="list-style-type: none"> Groupes cibles Partenaires d'exécution, groupes cibles 	Rapport d'activité à obtenir. Documentation M&E à obtenir		
3.5 Quels ont été les principaux facteurs influençant le degré de réalisation des objectifs et résultats fixés ?	<ul style="list-style-type: none"> Facteurs favorables à l'atteinte des objectifs et résultats fixés. Facteurs défavorables à l'atteinte des objectifs et résultats fixés. 	<ul style="list-style-type: none"> Enquêtes du RECA Enquêtes du LASDEL Suivi des ménages sentinelles (PAM / INS) PAM (programme, M&E), partenaires d'exécution, institutions nationales concernées au niveau central et décentralisé, administration locale (communes), groupes cibles. 	Documents fournis par le PAM. Entretiens individuels Focus group	Analyse documentaire Analyse d'entretiens	Moyenne

4. Impact et durabilité

Questions	Indicateurs	Source d'information	Méthode de collecte de l'information	Méthode d'analyse de l'information	Qualité des informations disponibles
					Bonne
					Moyenne
					Faible
4.1 Quels ont été les effets à court et moyen terme des 2 IPSR sur les bénéficiaires en termes i) de vies sauvées, ii) d'accès aux services de santé et d'éducation et iii) de renforcement des moyens d'existence ?	<ul style="list-style-type: none"> Statistiques sectorielles nationales, et dans la mesure du possible, désagrégation par région, âge, et genre. 	<ul style="list-style-type: none"> Statistiques du ministère de l'Éducation Enquêtes SMART. Analyses annuelles de sécurité alimentaire (CH, DNP/GCA). Profils HEA PAM (programme, M&E), partenaires d'exécution, institutions nationales concernées au niveau central et décentralisé. 	Documents fournis par le PAM. Entretiens individuels	Analyse documentaire Analyse d'entretiens	Moyenne
	<ul style="list-style-type: none"> Facteurs explicatifs des effets et impacts 				
4.2 Quels ont été les effets et impacts sexo-spécifiques, en particulier en ce qui concerne l'autonomisation des femmes ?	<ul style="list-style-type: none"> Sécurisation du foncier exploité par les femmes 	<ul style="list-style-type: none"> Enquêtes du RECA Enquêtes du LASDEL Suivi des ménages sentinelles (PAM / INS) BP : programme, M&E Partenaires d'exécution, groupes cibles, autorités locales 	Documents fournis par le PAM. Entretiens individuels Focus group	Analyse documentaire Analyse d'entretiens	Bonne
	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la situation économique et sociale des femmes 				
4.3 Quel est le degré d'appropriation des acquis des 2 IPSR par les acteurs nationaux et locaux ?	<ul style="list-style-type: none"> Evidence de valorisation des acquis et actifs mis en place avec les appuis des 2 IPSR par les groupes cibles. 	<ul style="list-style-type: none"> Groupes cibles, y compris organisations professionnelles 	Observations directes Focus group (bénéficiaires et membre d'OP)	Analyse d'entretiens	Bonne
	<ul style="list-style-type: none"> Evidence de valorisation des acquis et actifs mis en place avec les appuis des 2 IPSR par les institutions publiques au niveau national ou décentralisé. 	<ul style="list-style-type: none"> Institutions publiques au niveau national et décentralisé. 	Entretiens individuels	Analyse d'entretiens	Faible
	<ul style="list-style-type: none"> Evidence de valorisation des acquis et actifs mis en place avec les appuis des 2 IPSR par les partenaires opérationnels. 	<ul style="list-style-type: none"> Partenaires opérationnels. 	Entretiens individuels	Analyse d'entretiens	Faible
4.4 Quelle est la durabilité économique et financière des acquis des 2 IPSR ?	<ul style="list-style-type: none"> Durabilité financière des activités « nutrition » 	<ul style="list-style-type: none"> Données du suivi-évaluation PAM (programme, M&E) Institutions nationales concernées, au niveau central et décentralisé 	Documents fournis par le PAM. Entretiens individuels	Analyse documentaire Analyse d'entretiens	Faible
	<ul style="list-style-type: none"> Durabilité financière des activités « éducation » 				
	<ul style="list-style-type: none"> Durabilité économique et financière des activités « moyens d'existence / résilience » 				
5. Efficience					

Questions	Indicateurs	Source d'information	Méthode de collecte de l'information	Méthode d'analyse de l'information	Qualité des informations disponibles
					Bonne
					Moyenne
					Faible
5.1 Dans quelle mesure les modalités d'interventions ont-elle été efficaces ?	<ul style="list-style-type: none"> Evidence de conduite d'études de la valeur alpha. 	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens auprès du VAM, Documents produits, rapport de mission CTB du BR 	Demande de documentation complémentaire	Analyse documentaire. Analyse d'entretiens	Moyenne
	<ul style="list-style-type: none"> Adaptation des modalités d'intervention aux résultats de ces études. 	<ul style="list-style-type: none"> VAM, unité Programmes 	Documents en partie fournis (document de projet et révisions). Demande de documentation complémentaire	Analyse documentaire. Analyse d'entretiens	
5.2 Dans quelle mesure la gestion des partenariats mobilisés pour la mise en œuvre des 2 IPSR a-t-elle été efficace ?	<ul style="list-style-type: none"> Clarté, transparence des processus de sélection et des accords de partenariat. Appréciation, par les partenaires du PAM, de la qualité du dialogue et de l'appui technique du PAM à ses partenaires (y compris institutions nationales). 	<ul style="list-style-type: none"> PAM (programme, SB...) Partenaires d'exécution. SPR (section partenariats). 	Documents fournis. Entretiens individuels.	Analyse documentaire. Analyse d'entretiens	Moyenne
5.3 Dans quelle mesure les ressources et appuis techniques ont été adaptés et efficaces ?	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité de Ressources Humaines adéquates aux postes techniques clés pour la conception et d'exécution des 2 IPSR, notamment pour adresser les questions liées au genre. Fréquence et qualité de l'appui technique fourni par le BR. 	<ul style="list-style-type: none"> RH, Direction PAM, Bureau Régional Rapports de visites du Bureau Régional. 	Entretiens individuels Documentation à fournir par le PAM	Analyse documentaire. Analyse d'entretiens	Moyenne
5.4 Dans quelle mesure le système de suivi et évaluation, de reporting et de communication a-t-il été adapté et efficace ?	<ul style="list-style-type: none"> Adéquation de la conception du système de suivi et évaluation à l'ensemble de ses missions (suivi du progrès et de la qualité des réalisations, mesures de résultats, appréciation des impacts). Degré de prise en compte de la problématique genre dans la conception du système de suivi et évaluation. Fonctionnement effectif du système de M&E, et notamment, disponibilité des analyses (y compris baseline), procédures de contrôle de la qualité, usage de l'information de M&E par le PAM à différents niveaux. 	<ul style="list-style-type: none"> Unité M&E Plan de M&E, et outils. Normes PAM en matière de M&E Conseiller M&E au niveau du BR. 	Entretiens individuels Documentation à fournir par le PAM	Analyse documentaire. Analyse d'entretiens	Bonne
	<ul style="list-style-type: none"> Niveau de connaissance et de compréhension de la conception du système de suivi et évaluation par les différentes parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> Partenaires financiers. Personnel d'encadrement dans les institutions nationales concernées. 	Entretiens individuels	Analyse d'entretiens	

Questions	Indicateurs	Source d'information	Méthode de collecte de l'information	Méthode d'analyse de l'information	Qualité des informations disponibles
					Bonne
					Moyenne
					Faible
	<ul style="list-style-type: none"> Appréciation, par les acteurs extérieurs (BR, Institutions nationales et locales, partenaires financiers, partenaires opérationnels) de la qualité et de l'utilité du reporting et de la communication relatifs aux IPSR, effectué par le PAM. 				
5.5 Dans quelles mesures le système de pilotage a-t-il été adapté et efficace ?	<ul style="list-style-type: none"> Régularité et appréciation de la performance par les différents acteurs du comité de pilotage. 	<ul style="list-style-type: none"> Membres du Comité de Pilotage. Direction PAM, VAM, Programmes 	Entretiens individuels	Analyse documentaire. Analyse d'entretiens	
	<ul style="list-style-type: none"> Nature des mesures et décisions prises par le comité de pilotage. 	<ul style="list-style-type: none"> Compte rendu des réunions de Copil 	Documentation à fournir par le PAM		
	<ul style="list-style-type: none"> Exemples de blocages et de résolution de problèmes associés au fonctionnement du système de pilotage. 	<ul style="list-style-type: none"> Compte rendu des réunions de Copil. Membres du Comité de Pilotage. 	Documentation à fournir par le PAM et entretiens individuels		
5.6 Dans quelle mesure les systèmes de gestion des fonds ont été adaptés et efficaces ?	<ul style="list-style-type: none"> Appréciation par les différents services impliqués et par les partenaires concernés des performances dans la gestion des ressources financières (niveau de flexibilité, qualité du contrôle, respect des procédures...). 	<ul style="list-style-type: none"> BP : Logistique, Programmes, Unité Finances Partenaires d'exécution nationaux et ONG 	Entretiens individuels	Analyse d'entretiens	
	<ul style="list-style-type: none"> Capacités à produire des analyses des coûts permettant de répondre aux besoins de pilotages de différents acteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> BP : Direction, Unité Finances, Programmes, Logistique 	Entretiens individuels	Analyse d'entretiens	
5.7 Dans quelle mesure les systèmes d'appui logistique ont-ils été adaptés et efficaces ?	<ul style="list-style-type: none"> Indicateurs de suivi de la performance du système logistiques : LTSH, délais, pertes 	<ul style="list-style-type: none"> Logistique 	Entretiens individuels Rapport logistiques	Analyse documentaire. Analyse d'entretiens	
	<ul style="list-style-type: none"> Existence de diagnostic du système logistique en place, et mesure prises pour en tenir compte. 	<ul style="list-style-type: none"> Logistic Capacity Assessment et démarches se suivi entreprises 	Documentation à fournir par le PAM	Analyse documentaire.	
	<ul style="list-style-type: none"> Niveau de satisfaction par les services concernés (programmes et finances), mais aussi par les partenaires opérationnels, du fonctionnement de la logistique du PAM dans le cadre de l'exécution des 2 IPSR. 	<ul style="list-style-type: none"> Finances, Programmes, Partenaires d'exécution nationaux et ONG 	Entretiens individuels	Analyse d'entretiens	

Annexe 8: Documents Consultés

- ACF Rapport Narratif Final PAM Soudure Mayahi Oct. 2017 12p.
- ALIMA - Befen FLA PAM Projet CREN 1000jrs 2018 21p.
- ALIMA - Befen Projet PB mères régional, Rapport état des lieux des districts (Madarounfa, Maradi commune, Guidan Roumdji et Dakoro) Oct.-Nov. 2017 9p.
- ALIMA Protocole d'étude 1000 jours Niger Juillet 2015 34p.
- Brück, T, et al. Impact evaluation of the World Food Programme's interventions to treat malnutrition in Niger, 3ie Grantee Final Report. New Delhi: International Initiative for Impact Evaluation (3ie) May 2018 64p.
- DNP-GCA. Note d'information sur la situation alimentaire et nutritionnelle. Résultats analyse cadre harmonisé de novembre 2017. 3 p.
- DNP-GCA. Suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers l'enquête « sites sentinelles ». Février 2017. 141 p.
- FEWS-NET Nutrition Causal Analysis in Niger - Final Report of Key Findings March 2017 61p.
- GRET - PAM CR appel achat farines locales Nov. 2016 1p.
- GRET Fiche projet PAFAN 2017 2p.
- GRET Niger Fiche technique farine GARIN YAARA 2016 2p
- GRET Niger Fiche technique MISOLA 2016 2p.
- GRET Proposition Projet d'appui pour l'amélioration du dispositif de production de farine infantile et la fourniture de 80TM de farine v.23 Oct. 2016 12p.
- GTN Bases de données PCIMA Scaling-up 2015-2018
- HC-I3N Plan d'Action 2016-2020 63p.
- HC-I3N Plans action sectoriels pour EHA, Éducation, Communication, Gouvernance, Agriculture et Protection Sociale Juin 2017
- INS Enquête Démographique et de Santé du Niger EDSN-V 2017 25p.
- INS Étude nationale d'évaluation d'indicateurs socioéconomiques et démographiques (ENISED) 2015. Fév. 2016 226p.
- INS-CC/SAP-PAM. Enquête sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages dans les camps/zones d'accueil des réfugiés et leurs communes d'accueil ; Résumé exécutif. Janvier 2018. 5 p.
- INS-MSP/DN-PAM-UNICEF Rapport (draft) enquête SMART nationale 2014 74p.
- INS-PAM-UNICEF Rapport Évaluation Nationale Nutrition Nov. 2016 104p.
- IRAM - CIRAD - NIPN Etude des déterminants des politiques en matière de nutrition au Niger Déc. 2016 79p.
- IRAM-PAM. Évaluation à mi-parcours de l'Intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) Niger 200961 (Janvier 2017 – Décembre 2019) et de la dernière année de l'IPSR 200583 (Janvier 2014 – Décembre 2016) - Rapport de Démarrage. Mars 2018. 80 p.
- IRAM-URD-PAM. Évaluation d'opération à mi-parcours de l'IPSR 200583. Mars 2016. 135p.

- LASDEL. Analyse qualitative des tendances de changements liées aux interventions du PAM. Février 2017. 32 p.
- LASDEL. Migrations, Cohésion sociale et interventions du PAM au Niger. Septembre 2017.13p.
- MSF-E Protocole PPSCI Révisé Mars 2015 21p.
- MSF-E Rapport Nutributter Jan. 2017 6p.
- MSF-E Rapport Nutributter Juillet 2017 7p.
- OCHA Plan de Réponse Humanitaire 2017 (68p.)
- OCHA Plan de Réponse Humanitaire 2018 (78p.)
- OPVN-CCA-PAM. Note conjointe OPVN/CCA/PAM d'information aux producteurs, des unions, des organisations paysannes et groupements – Achats directs 2017 de céréales auprès des petits producteurs. Novembre 2017. 1 p.
- PAM - UE Proposition du Projet Fortification de Produits Alimentaires Transformés (FOPAT) de consommation courante au Niger (5 ans) 2016 31p.
- PAM - UNICEF Dakar Framework of action June 2015 23p.
- PAM Décision sur le calcul des bénéficiaires VF (no date) 2p.
- PAM Définition et comptage bénéficiaires (no date) 13p.
- PAM Implementation of the Nutrition Policy 2017 30p.
- PAM Maradi Rapport mission CREN HELP de la commune de Tera et Diagourou Avril 2016 4p.
- PAM Niger - Alliance Rapport PDM 1 Soudure Juillet 2017 56p.
- PAM Niger - Alliance Rapport PDM 1 VF Soudure Juillet 2016 74p.
- PAM Niger - Alliance Rapport PDM 2 Soudure Sept. 2017 51p.
- PAM Niger - Alliance Rapport PDM 2 VF Soudure Oct. 2016 89p.
- PAM Niger - HC-I3N Accord de collaboration entre HC-I3N et le PAM pour l'appui institutionnel et le renforcement de capacités Sept. 2017 14p.
- PAM Niger Ado Pilot project progress report 2014 7p.
- PAM Niger. Analyse de la situation nutritionnelle au Niger (PPT) Fév. 2018 20 diapositives
- PAM Niger. Bases de données Nutrition (CRENAM, BSFP, dépistage) 2016-2017
- PAM Niger Checklist de Supervision Intégrée VF 2015 14p.
- PAM Niger. Country Brief December 2017 2p.
- PAM Niger. Country Brief Nov 2017 2p.
- PAM Niger Évaluation semi-quantitative de l'accessibilité et de la couverture, Communes de Djirataoua, Guidan Amoumoune et Mayahi (région de Maradi) Oct.-Nov. 2015 45p.
- PAM Niger Formation partenaires du PAM (PPT) Mai 2017 30p.
- PAM Niger Guide de mise en œuvre de l'assistance alimentaire ciblée et la supplémentation nutritionnelle pour la prévention de la malnutrition aiguë et de la mortalité pendant la période de soudure (PRRO 200583) 2015 20p.
- PAM Niger Liste CRENAM-CRENI Mars 2016

- PAM Niger Note de Synthèse : Le PAM et le développement des capacités : renforcer la capacité des systèmes pour renforcer la résilience de manière durable Mai 2016 21p.
- PAM Niger Note Technique sur l'estimation des populations affectées par la Hausse de prix soudure Mai 2017 4p.
- PAM Niger Orientations pour une programmation sensible à la nutrition (PPT) Août 2017 38 diapositives
- PAM Niger Rapport de mission de suivi CREN THIEBON DOSSO Avril 2016 5p.
- PAM Niger Rapport enquête baseline PRRO 200583 2014-2016 Mai 2014 65p.
- PAM Niger Rapport SQUEAC Région de Diffa Départements de Diffa, Goudoumaria, Mainé, N'Gourti et N'Guigmi. Déc. 2017 33p.
- PAM Niger Situation Formation PFE Juin 2017 1p.
- PAM Niger Stratégie Adolescents v. Août 2017 16p.
- PAM Niger Stratégie de suivi-évaluation du PRRO 200583 (2014-2016) 8p.
- PAM Niger Suivi des progrès réalisés dans les zones d'intervention Déc. 2016 76p.
- PAM Niger Suivi des progrès réalisés dans les zones d'intervention Janvier 2016 45p.
- PAM Niger Suivi des progrès réalisés dans les zones d'intervention Rapport provisoire Nov.2017 53p.
- PAM Niger Template BSFP and TSFP performance report (Excel file) Déc. 2017
- PAM Niger-ProDEC GIZ-UNICEF Convention (pour signature) Août 2017 18p.
- PAM Nutrition Policy 2017 23p
- PAM-FAO-G5 Lettre d'Entente Fév. 2018 5p.
- PAM. 2014-17 Cadre des résultats stratégiques – Compendium des indicateurs. Juillet 2014. 247 p.
- PAM. 2017-21 Corporate results framework – Outcome and output indicator compendium. Avril 2017. 193 p.
- PAM. Accords de collaboration et de partenariat avec les institutions nationales et les partenaires d'exécution.
- PAM. Interventions Prolongées de secours et de redressement-Niger 200583- Standard Project Report 2016. 40 p.
- PAM. Interventions Prolongées de secours et de redressement-Niger 200583. Octobre 2013. 29 p.
- PAM. Interventions Prolongées de secours et de redressement-Niger 200961- Standard Project Report 2017. 41 p.
- PAM. Interventions Prolongées de secours et de redressement-Niger 200961. Octobre 2016. 32 p.
- PAM. Note de synthèse – Progrès réalisés dans les communes d'intervention du PAM. Octobre 2016. 17 p.
- PAM. Politique de renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Avril 2015. 20 p.
- PAM. Résultats PDM dans les camps maliens ; document powerpoint. Décembre 2017. 31 diapositives.
- PAM. Séries connaissances – multiples documents. 2016 et 2017.

- PAM. Stratégie de Développement Rural PAM Niger 2017-19. Version non finalisée. Juin 2016. 19 p.
- PAM. Stratégie de progression dans les zones assistées 2017-19. Novembre 2017. 14 p.
- PAM. Suivi des progrès réalisés dans les zones d'intervention du PAM. Janvier 2018. 53 p.
- RECA. Rapport final sur le suivi de sites récupérés avec l'appui du Programme Alimentaire Mondial. Juin 2017 53p.
- RECA. Terres récupérées avec l'appui du PAM. Synthèse du rapport RECA. Septembre 2017. 4 p.
- République du Niger - PAM Rapport étude socio-anthropologique sur la Nutrition, la santé, l'hygiène et l'assainissement dans les camps de réfugiés maliens au Niger draft2 Fév. 2018 93p.
- République du Niger et Système des Nations unies. Plan cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement (UNDAF), Niger 2014-2018. 65 p.
- République du Niger, Cabinet du Premier Ministre Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires. Plan de soutien aux populations vulnérables 2018. Janvier 2018. 66 p.
- République du Niger, HCI3N. Plan d'action 2016-20 de l'Initiative 3N. 63 p.
- République du Niger, HCI3N. Stratégie Nationale des Achats Locaux d'Aliments auprès des Petits Producteurs. Avril 2015. 30 p.
- République du Niger, Ministère de la Santé Publique - Direction de la Nutrition - ACF Analyse des besoins et des coûts nécessaires pour fournir des services de qualité de prévention et de prise en charge de la malnutrition des enfants de 0 à 5 ans au Niger, Draft Nov. 2015 127p.
- République du Niger, Ministère de la Santé Publique 2016 Protocole National pour la PEC Intégrée de la Malnutrition Aiguë 2016 164p.
- République du Niger, Ministère de la Santé Publique Direction de la Nutrition - PAM Plan de travail annuel 2017 5p.
- République du Niger, Ministère de la Santé Publique DRSP (plusieurs) - PAM Procès-Verbal de Passation Janvier 2017
- République du Niger, Ministère de la Santé Publique DRSP Dosso - PAM Plan de travail annuel 2017 6p.
- République du Niger, Ministère de la Santé Publique DRSP Dosso - PAM Rapport de la formation des agents de santé sur la gestion de vivres et le rapportage Mai / juin 2017 5p.
- République du Niger, Ministère de la Santé Publique DRSP Dosso Supervision conjointe DS - ONG KAIDIYA Février 2016 15p.
- République du Niger, Ministère de la Santé Publique Plan de Développement Sanitaire 2011-2015 124p.
- République du Niger, Ministère de la Santé Publique Plan de Développement Sanitaire 2017-2021 137p.
- République du Niger, Ministère de la Santé Publique Stratégie national malnutrition chronique 2013 18p.
- République du Niger, Ministère du Plan, de l'Aménagement, du Territoire et du Développement Communautaire, Institut National de la Statistique. Enquête de base dans les communes de convergence. Déc. 2014 229p.
- République du Niger, Ministère du Plan. Plan de développement économique et social 2017-2021. Septembre 2017. 199 p.

- République du Niger, Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle Janvier 2016 25p.
- Saboya M., et al.. Impact evaluation of WFP's programmes targeting moderate acute malnutrition in humanitarian situations in Chad, 3ie Grantee Final Report. New Delhi: International Initiative for Impact Evaluation (3ie) March 2018 78p.
- UNICEF Niger Évaluation projet IAOMD Rapport LQAS VF Dec. 2017 122p.
- UNICEF Niger Les Pratiques Familiales Essentielles (PFE) Presentation au iCCM Symposium 2014 22p.
- UNICEF Niger Projet IAOMD VF Dec 2013 43p.
- UNICEF Reducing stunting in U5: Comprehensive Evaluation of UNICEF's strategies, Niger Case-Study March 2017 73p.

Annexe 9: Parties prenantes interviewées

Prénom et Nom	H/F	Institution	Fonction	Lieu
PAM Bureau Pays				
Benedict Tabiojongmbeng	H	PAM	Nutrition Officer	Niamey
Brigitte Labbé	F	PAM	Responsable section Achats	Niamey
Cailliard Thierry	H	PAM	Field Security Officer	Niamey
Christian Hammer	H	PAM	Prog Officer	Niamey
Frederico Donhert	H	PAM	VAM/M&E Officer	Niamey
Halima Idi-Issa	F	PAM	Logistics Officer	Niamey
Ibrahim Toudjani	H	PAM	Prog. Policy Officer Emergency Prog. Support	Niamey
Katia Oslawski	F	PAM	Partnership Officer	Niamey
Lawan Tahirou	H	PAM	Prog. Policy Officer (VAM)/NOB	Niamey
Maimouna Niang	F	PAM	HR Officer	Niamey
Patrizia Papinutti	F	PAM	DCD Programme	Niamey
Ramazani Karayabé	H	PAM	Head of Programme	Niamey
Raphaella Policastro	F	PAM	Head Resilience & Livelihood	Niamey
Sidiki Traoré	H	PAM	Chef d'équipe "développement rural"	Niamey
Sory Ibrahim Ouane	H	PAM	Représentant et Directeur de Pays	Niamey
Souleymane Amadougarba	H	PAM	S&E	Niamey
Tidjani Bintou	F	PAM	Programme Officer Nutrition	Niamey
Yahaya Labite	F	PAM	Programme Officer Nutrition	Niamey
Services étatiques Niamey				
Saley Saidou	H	DNPGCA	Secrétaire Permanent	Niamey
Mory Maidoka Ali	H	DNPGCA/Cellule Filets Sociaux	Coordonnateur National	Niamey
Ousseini Rakia	F	SP/DNPGCA	Directrice S&E	Niamey
Stéphane Degueurce	H	SP/DNPGCA	Assistant technique	Niamey
Ousseini Mariama	F	DNPGCA/ CC-SAP	Coordonnatrice	Niamey
Yabilan Maman	H	DNPGCA/ CCA	Coordonnateur	Niamey
Yacouba Seybou	H	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	Directeur de la Gestion Durable des Terres	Niamey
Dimi Aboubacar	H	Ministère de la Santé Publique - Direction de la Nutrition	Responsable Communication	Niamey
Maman Balouré	H	Ministère de la Santé Publique - Direction de la Nutrition	Responsable Suivi et Evaluation	Niamey
Atté Sanoussi	H	Ministère de la Santé Publique - Direction de la Nutrition	Responsable Prise en Charge des Troubles Nutritionnels	Niamey
Ibro Adamou	H	MEDD	Directeur Général adjoint	Niamey
Kadé	H	FIDA	Chargé de programme pays	Niamey
Mahaman Sani Abdou	H	HCI3N	SG	Niamey

Prénom et Nom	H/F	Institution	Fonction	Lieu
Mado Diakité	F	HCI3N	Assistante technique / Sécurité alimentaire / Filets sociaux	Niamey
Aboubacar	H	HCI3N	Assistant Technique Nutrition	Niamey
Patrick Delmas	H	RECA	Assistant technique	Niamey
Souley Seini	H	RECA	Chargé de programme	Niamey
Agences des Nations Unies et Donateurs (Niamey)				
Abdou Mani Fouréra	H	FAO	Chargé de Nutrition et Sécurité Alimentaire	Niamey
Djibo Banaou	H	FAO	Agronomist Senior Expert	Niamey
Fitsum Assefa	F	UNICEF	Nutrition Chief	
Helene Schwartz	F	UNICEF	Nutrition Specialist PCIMA	
Cecile Basquin	F	UNICEF	Co-coordinatrice Groupe Technique Nutrition	
Benoît Moreno	H	HCR		Niamey
Amadou Alzouma	H	ECHO	Senior Programme Assistant	Niamey
Sandrine Robert	F	ECHO	Assistante technique	Niamey
Région de Maradi				
Mawa Kolo Soro	H	PAM	Chef Sous Bureau	Maradi
Maman Bachir Bawa	H	PAM	VAM+M&E	Maradi
Maman SALEY	H	PAM	Nutrition	Maradi
Abdoulaye Soumaila	H	PRODAF	Coordonnateur	Maradi
Djibo Zaneidou	H	PRODAF	Resp. Partenariat	Maradi
Guéro Magalé Abdourahmane	H	Chambre Régionale de l'Agriculture	Coordonnateur CGEF/SP CRA	Maradi
	H	Dir. Rég. Education	Directeur Régional	Maradi
	H	Dir. Rég. Education	Coordinateur Cantines	Maradi
	H	Dir. Rég. de la Santé	Directeur Régional (Interim)	Maradi
		Dir. Rég. de la Santé	Point Focal Nutrition	Maradi
Abdoulaye Lihida	H	ONG REGIS-ER	Coordonnateur Régional	Maradi
Aboubacar Mamane	H	ONG AREN	Resp. projet PAM	Maradi
Mariama Maliki	F	ONG AREN		Maradi
Dr Abdoulaye Alassane	H	I3N	Coordonnateur	Maradi
Mani Issoufou	H	DNPGCA	SPR	Maradi
Djillou Issaka	H	Dir. Rég. Agriculture	Directeur	Maradi
Dr Lawali Sitou	H	Université de Maradi	Enseignant chercheur	Maradi
Amadou A. Cisse	H	UNICEF	Chief Field Office	Maradi
Kalla Laouali	H	UNICEF	Unité WASH	Maradi
Rabiou Haoua	H	UNICEF	Unité Education	Maradi
		ONG Alima	Coordinateur Régional	Maradi
El Hadj Mamane Ousmane	H	ONG Karkara	Coordonnateur régional	Maradi
Mani Alate	H	Dir. Dpt Génie rurale	Directeur	Mayahi / Maradi
Magagi Moussa	H	Dir. Dpt Agriculture	Resp. Protection végétaux	Mayahi/ Maradi

Prénom et Nom	H/F	Institution	Fonction	Lieu
Zaneidou Goudanaou	H	Dir. Dpt Agriculture	Directeur	Mayahi/ Maradi
Dr Oumar Sountal	H	District Sanitaire Mayahi	Médecin Chef	Mayahi/ Maradi
Focus group 15 bénéficiaires femmes		Village Makérawa		Mayahi/ Maradi
		CEP Makérawa	Coordnateur cantine	Mayahi/ Maradi
Focus group 10 bénéficiaires		Village Magna Da Rodjia		Mayahi/ Maradi
Focus group 30 membres		FUCR		Mayahi/ Maradi
Harouna Sani	H	ONG ACF	Chef de base	Mayahi/ Maradi
Hadiza Maman	F	ONG ACF	Resp. volet Sécurité alimentaire	Mayahi/ Maradi
		District Sanitaire Madarounfa	Médecin Chef	Madarounfa / Maradi
Focus group 10 bénéficiaires		Village Dan Taro		Gabi / Madarounfa / Maradi
Focus group 12 femmes		Village Dan Taro		Gabi / Madarounfa / Maradi
Issa Nalokoyo	H	Service Communal Environnement Gabi	Chef de service	Gabi / Madarounfa / Maradi
		CSI Sabon Machi	Major	Sabon Machi / Dakoro / Maradi
Focus group 10 bénéficiaires		Village Gouzouri		Sabon Machi / Dakoro / Maradi
Focus group 10 bénéficiaires femmes		Village Gouzouri		Sabon Machi / Dakoro / Maradi
Moutari Maman	H	Service Communal Environnement Sabon Machi	Chef de service	Sabon Machi / Dakoro / Maradi
Région de Dosso				
Oumarou Soukoundé	H	Mairie Sokorbé	Maire adjt	Dosso
Focus group 15 bénéficiaires		Village Fara Gorou		Sokorbé/Dosso
Daouda Djibo	H	Kaydia	Chef de projet	Sokorbé et Falwel/Dosso
Garba Abeye	H	Mairie Falwel	Maire adjt	Dosso
Boubé Boukata	H	Mairie Falwel	SG	Dosso
Djibo Sambayou Ibrahim	H	Serv. Tech. agriculture	CDA	Falwel/Dosso
Mahamane Hamissou	H	Serv. Tech. élevage	Resp. communal	Falwel/Dosso
Achirou Gado	H	Enseignement primaire	Inspecteur	Falwel/Dosso
Issoufou Moumouni	H	ONG Goulbi		
Focus group 15 bénéficiaires		Village Goubeydey et Teguézé Koira		Falwel/Dosso
Région de Tillabéri				
Almou Hassane	H	Mairie Tondikiwindi	Maire	Tillabéri

Prénom et Nom	H/F	Institution	Fonction	Lieu
Focus group 25 représentants réfugiés		Camp Mangaizé		Tillabéri
Soumena Gamatié Abderhamane	H	ONG APBE	Camp Manager	Tillabéri
Abdoulaye Seini Hamadou	H	ONG APBE	Camp Nutritionniste	Tillabéri
Issa Moussa	H	CSI Mangaizé	Major	Tillabéri
Kadidja Seydou	F	ONG APIS	Coordinatrice	Tillabéri
Seydou Ousmane Idrissa	H	ONG Karkara	Resp. Partenariat	Tillabéri
Focus group 10 bénéficiaires		Village Bangourata		Tillabéri
Sous-bureau de Niamey				
Yves Richard Rukundo	H	PAM	Chef Sous-Bureau	Niamey
Rahannatou Mahamadou	F	PAM	Programme Assistant Sous-Bureau	Niamey
Ali Moustapha	H	PAM	Prog. Policy Officer Sous-Bureau	Niamey
Région de Tahoua				
Abdoulaker Issoufou	H	PAM	Point focal développement rural	Tahoua
Abdoulaye Aboubacar	H	PAM	Point focal Protection	Tahoua
Abdoulaye Madabo	H	PAM	Point focal éducation	Tahoua
Ango Zayaba	F	PAM	Coordonnatrice Programmes	Tahoua
Asmaou Tchiko Issoufou	F	PAM	Point focal nutrition	Tahoua
Boubacar Adamou	H	PAM	Point focal Genre	Tahoua
Ibro Almou Issoufou	H	PAM	Responsable VAM et S&E	Tahoua
Jean de la Croix Bassono	H	PAM	Chef du sous-bureau	Tahoua
Cherif Lawan	H	ONG Concern WW	Coordonnateur de Programmes	Tahoua
Ahamadou Kounkourou	H	I3N	Assistante Technique	Tahoua
Ibrahim Mohammed	H	ONG MASNAT	Président	Tahoua
Mohamed Ahmoudou	H	ONG MASNAT		Tahoua
Oumarou Adamou	H	ONG APBE		Tahoua
Moussa Oularou	H	ONG ADN		Tahoua
Chékarou Barou	H	Dir. Rég. Education	Directeur Régional	Tahoua
El Hadj Chaïbou Boubacar	H	Dir. Rég. Education	Coordinateur Cantines	Tahoua
		Dir. Rég. de la Santé	Directeur Régional	Tahoua
		Dir. Rég. de la Santé	Point Focal Nutrition	Tahoua
Innocent Ndira	H	HCR	Responsable bureau	Tahoua
Harouna Abdou	H	Direction régionale de l'agriculture	Directeur	Tahoua
Sadi Abdou	H	PRODAF	Chargé de programme environnement	Tahoua
Idrissa Alhassane	H	Direction régionale de l'élevage	Directeur	Tahoua
Boubacar Tienogo	H	Chambre régionale d'agriculture	Secrétaire Permanent	Tahoua
Ramatou Ibrahim	F	Chambre régionale d'agriculture		Tahoua
Oussa Bara	H	ONG Dado		Tahoua
Ousmane Oumarou	H	AREN		Tahoua

Prénom et Nom	H/F	Institution	Fonction	Lieu
Fatima Karni	F	AREN		Tahoua
Abdou Yahaha	H	Direction régionale du Génie Rural	Directeur adjoint	Tahoua
	H	CSI II Tabalak	Major	Tabalak
Focus group 13 bénéficiaires femmes		Village Tourouf		Tabalak
Focus group 20 bénéficiaires hommes		Village Tourouf		Tabalak
Discussion en groupe RECO (6)		CSI II Tabalak		Tabalak
		CSI Tourouf	Major	Tabalak
Zafarou		CSI Sahiya	Major	Bagaraoua
Discussion en groupe RECO (6)		CSI Sahiya		Bagaraoua
Discussion en groupe		CEG de Sahiya	Directeur et staff	Bagaraoua
Discussion en groupe		Ecole Primaire Centre de Sahiya	Directeur et staff	Bagaraoua
		Village Sahiya	Maire	Bagaraoua
Discussion en groupe		Village Sahiya		Bagaraoua
Discussion en groupe		Village Agaya		Bagaraoua
Amadou Binta Malam	F	Ecole Primaire de Agaya	Directrice	Bagaraoua
Discussion en groupe		Village de Karkara		Allakaye
Issa Talibou	H	ONG GADED	Animateur	Allakaye
Moussa Chaibou	H	Commune d'Allakaye	Maire	Allakaye
Région de Zinder				
Serge Naindoubia	H	PAM	Chef du sous-bureau	Zinder
Sanoussi Na Anny	H	PAM	Responsable programme	Zinder
Djibril Sani	H	PAM	Responsable VAM et S&E	Zinder
Boutari Djambouto	H	PAM	Point focal genre	Zinder
Abdou Makama Korao	H	PAM	Point focal développement rural	Zinder
Seybatou Zakaria	F	PAM	Point focal éducation	Zinder
Moussa Moussa	H	ONG Karkara		
Ousmane Djerkilou	H	ONG Karkara		
Saïdou Chekanaou	H	ONG Save the Children		
Bizo Dan-Kossoro	H	ONG Save the Children		
Omar Ango	H	ONG IDB		
Maman Sani Tahirou	H	ONG IDB		
Gambo Salé	H	HC I3N	Coordonnateur régional	
Alio Djibril Hamza	H	FAO	Expert élevage	
Hamani Halima	F	Direction régionale de l'agriculture	Directrice par intérim	
Dan Saley Seydou	H	Direction régionale de l'agriculture	Responsable vulgarisation agricole	
Ali Seydou Abdou	H	DNPGCCA	Secrétaire permanent régional	
Harouna Traore	H	PRODAF	Coordonnateur régional	
Discussion groupe hommes		Village de Rowan Dania		Tarka

Prénom et Nom	H/F	Institution	Fonction	Lieu
Discussion groupe femmes		Village de Rowan Dania		Tarka
Comité de gestion école		Village de Rowan Dania		Tarka
Ima Kassou	H	Commune de Tarka	Maire	Tarka
Lawali Ibrahim	H	ONG Karkara	Animateur	Tarka
Nassirou Ousmane	H	Commune de Gaffati	Maire	Gaffati
Mahamadou Siradji	H	ONG IDB	Animateur	Gaffati
Discussion groupe hommes		Site de Gaffati		Gaffati
Discussion groupe femmes		Site de Gaffati		Gaffati
Comité de gestion école		Gaffati		Gaffati
Moussa Issoufou	H	Commune de Dogo	Secrétaire général	Dogo
Discussion groupe hommes		Village de Korama		Dogo
Discussion groupe femmes		Village de Korama		Dogo
Ali Sabo	H	ONG IDB	Animateur	Dogo

Annexe 10: Activités « nutrition » : données et analyses complémentaires

Les causes de la malnutrition au Niger

Très peu d'études existent sur les causes de la malnutrition au Niger et elles circonscrites à des zones très limitées^{151,152}. Une analyse causale de la malnutrition à partir des enquêtes MICS 2000 et EDSN-MICS 2006 – 2008, réalisée par le PAM en 2018, montre la contribution de certains facteurs à l'apparition de la malnutrition, chronique ou aiguë.

Tableau 1. Analyse causale de la malnutrition à partir d'enquêtes nationales entre 2000 et 2008

Variables identifiées comme significatives au moins une fois lors des tests statistiques	Malnutrition aiguë	Malnutrition Chronique
Paludisme et traitement	Oui	-
Diarrhée et traitement	Oui	Oui
Age de l'enfant	Oui	Oui
Milieu de résidence	-	Oui
Consultation prénatale	Oui	-
Poids de l'enfant à la naissance (selon la déclaration de la mère)	Oui	-
Vitamine A au cours de la période post-partum	Oui	-
Statut Indice de Masse Corporelle de mère	Oui	Oui
Examen post natal	-	Oui
Type de lieu d'aisance	-	Oui
Vitamine A de l'enfant dans les 6 derniers mois précédent l'enquête	-	Oui

L'inadaptation de l'alimentation complémentaire du jeune enfant (fréquence et diversité) et la malnutrition des mères sont étroitement liées à l'apparition de la malnutrition chronique au Niger. Toutes les études montrent que plusieurs facteurs concourent à cette situation : l'âge de la mère (mères trop jeunes et peu expérimentées), des intervalles inter-générationnels trop courts, des mères avec un minimum de pouvoir décisionnel, sans activité socio-professionnelle et qui ont peu de capacités et d'informations pour assurer une bonne nutrition pour elles-mêmes et leurs enfants. Ruralité et nomadisme sont aussi des conditions limitant l'accès à des services en matière de santé, de nutrition ou d'eau, hygiène et assainissement. Enfin, les insuffisances des services disponibles renforcent leur sous-utilisation.

Les enfants malnutris chroniques sont plus sensibles aux maladies et risquent d'avoir plus de difficultés scolaires, pouvant entraîner des résultats médiocres à l'école et, plus tard, une activité économique réduite et donc une plus faible capacité à générer des revenus à l'âge adulte. La malnutrition chronique durant la petite enfance peut aussi être à l'origine de maladies non transmissibles chez l'adulte (hypertension, diabète, surpoids / obésité etc.).

Malgré les progrès réalisés au cours des dernières années en faveur de l'adoption d'approches intersectorielles (HC-I3N, PNSN...), la causalité de la malnutrition reste majoritairement liée, dans les représentations de plusieurs acteurs, à l'insécurité alimentaire et à la faible productivité agricole ; et c'est sur cette base que la plupart des initiatives sont mises en place.

Effacité des activités de nutrition

Prise en charge de la MAM des enfants (CRENAM)

¹⁵¹ Nutrition Causal Analysis in Niger, Report of Key Findings. FEWS NET – USAID, March 2017

¹⁵² Rapport d'Étude Socio-Anthropologique portant sur la Nutrition, la Santé, l'Hygiène et l'Assainissement dans les camps des réfugiés maliens au Niger. CNESS-Bozari, Février 2018.

Les « réalisations » de l'IPSR, en termes de nombre de cas de MAM qui ont bénéficié du traitement, examinés par l'équipe d'évaluation proviennent de différentes sources :

1. *Base de données (BD) nutrition du PAM* : pour 2016, la BD est organisée par régions, départements et communes, suivant l'approche programmatique de l'IPSR centrée sur les communes. A partir de 2017, en raison de changement dans les partenariats et d'un redécoupage administratif¹⁵³, la BD est organisée par régions et districts sanitaires. Du fait de ces changements dans la BD, il n'est pas possible de conduire une analyse approfondie et continue sur l'ensemble de la période évaluée à un niveau administratif plus bas que la région.
2. *Rapportage au bulletin Scaling-up du groupe technique nutrition (GTN)* : admissions hebdomadaires aux CRENAM présentées par région.
3. *SPR* : données annuelles de bénéficiaires assistés, désagrégés par sexe.
4. *Données fournies par l'unité S&E* du BP à propos des réalisations 2016 et 2017.

Toutefois, il convient de noter que la définition des "cas attendus" n'est pas la même selon les différentes sources : a) Pour le GTN (et la BD du PAM reproduisant les estimations du GTN), les cas attendus sont ceux qui, en théorie, « devraient être traités tout au long de l'année » ; b) Les données de planification du PAM présentées dans les SPR, provenant des données fournies par l'unité suivi-évaluation (S&E), correspondent aux estimations relatives au « nombre de cas que le PAM aura finalement la capacité de traiter » en fonction de la disponibilité des financements ou des produits.

Ce sont ces différences "conceptuelles" qui peuvent expliquer les écarts constatés, selon les documents, dans les chiffres relatifs aux objectifs poursuivis ; ces écarts se retrouvent par la suite dans les taux de réalisation des objectifs.

Estimation des cas attendus et ciblés de MAM chez les enfants et ventilation par région.

Le nombre annuel de cas attendus ou ciblés pour la PEC est officiellement estimé par le GTN l'année précédente à partir des résultats d'enquête les plus récents¹⁵⁴. Ainsi, il y a une correspondance entre le nombre de cas attendus apparaissant dans les différentes sources consultées (Tableau 2.), à l'exception des données fournies par l'unité S&E du BP (où le nombre de cas attendus ou ciblés pour 2016 est légèrement inférieur).

Tableau 2. Cas de MAM attendus chez les enfants en 2016 et 2017

	GTN	BD Nutrition du PAM	Planification PAM SPR	Planification PAM S&E
2016	709.000	709.000	709.000	664.670
2017	475.000	636.210 (*)	475.000	497.784

(*) Inclut tous les enfants 6-59 mois mais finalement seuls ceux 6-24 mois ont été ciblés.

¹⁵³ Fin 2016 – début 2017, le Niger a entrepris un nouveau découpage administratif, qui s'est traduit par la création de nouveaux départements et, en conséquence, des modifications de rattachement administratif pour certaines communes.

¹⁵⁴ Le calcul est fait avec une formule standard qui prend en compte i) l'effectif de la population (RGP 2012 avec taux de croissance annuelle de 3,9%), ii) la prévalence de la MAG et iii) la couverture du traitement attendue en fonction de la capacité des acteurs présents sur chaque zone d'intervention. La prévalence de la MAG utilisée pour 2016 découle de l'EDS de 2015 (résultats par régions) et pour 2017 de la SMART 2016 (résultats par régions et par milieu de résidence).

Tableau 3. Estimation du nombre d'enfants avec MAM attendus (ciblés) aux CRENAM 2016-2017 (Source : GTN)

2016	Population 2016	Enfants 6-59 mois	Prévalence MAG (%) ENISED 2015	Indice MAM (2.6)	Cas prévalents MAM	Cas MAM attendus	Couverture attendue	Cas de MAM ciblés
Agadez	543.846	94.673	9,7	2,6	7.195	18.707	45%	9.555
Diffa (*)	683.870	131.177	17,1	2,6	18.496	48.090	60%	34.047
Dosso	2.206.739	407.128	15,5	2,6	43.563	113.263	60%	80.190
Maradi	3.794.379	795.064	16,7	2,6	83.482	217.053	60%	153.673
Tahoua	3.821.986	721.531	12,3	2,6	56.279	146.326	50%	84.138
Tillabéry	2.992.139	565.639	13,1	2,6	59.958	155.890	50%	89.637
Zinder	4.076.544	833.973	18,0	2,6	110.918	288.388	60%	204.179
Niamey	1.131.882	167.601	11,4	2,6	12.235	31.811	60%	22.522
Réfugiés	5.208.426	50.225			7.007	18.218	90%	31.060
Total	24.459.811	3.767.010			399.133	1.037.745		709.000

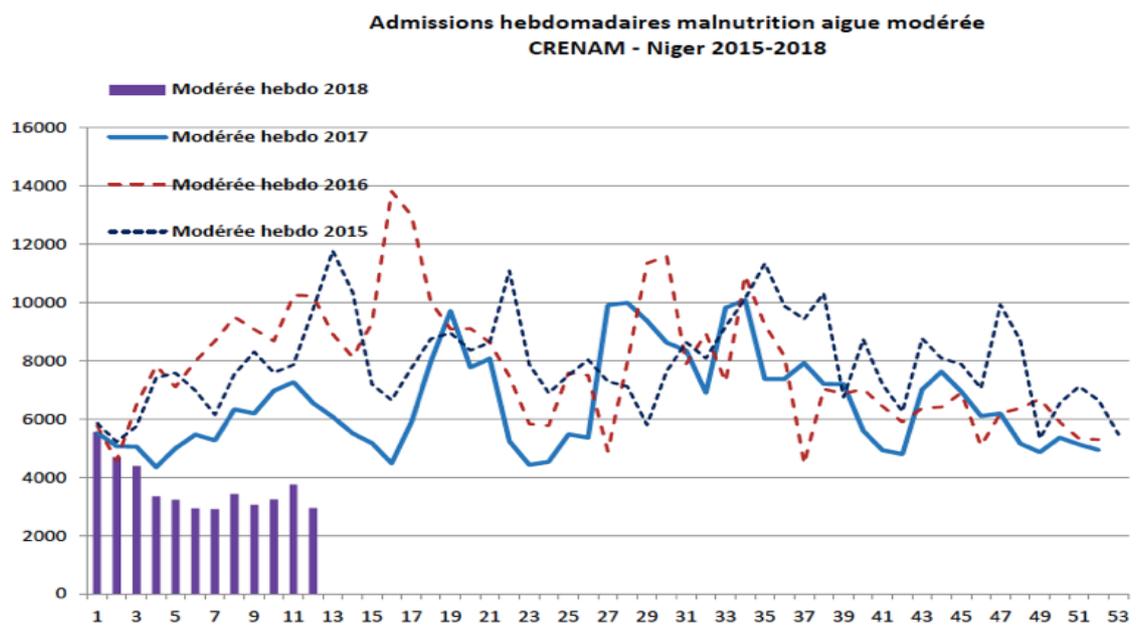
2017	Population 017 ²	Enfants 6-59 mois	Prévalence MAG (%) SMART 2016	Indice MAM (2.6)	Cas prevalents MAM	Cas MAM attendus	Couverture attendue	Cas de MAM ciblés
Agadez	582.826	102.005	12,9	2,6	11.201	29.122	50% (60%)	19.670
Diffa (*)	753.142	144.137	11,4	2,6	14.977	38.941	60%	30.374
Dosso	2.325.220	429.018	7,4	2,6	28.597	74.353	60%	57.995
Maradi	4.084.737	855.552	12,9	2,6	90.787	236.046	60%	184.116
Tahoua	4.218.905	801.452	7,7	2,6	52.236	135.813	50% (60%)	88.971
Tillabéry	3.184.925	602.255	9,3	2,6	46.524	120.962	50% (60%)	78.716
Zinder	4.467.858	914.426	11,7	2,6	80.492	209.279	50% (60%)	137.923
Niamey	1.184.631	175.412	8,2	2,6	13.858	36.030	60%	28.103
Réfugiés	175.431	33.156	10,3	2,6	3.060	7.955	100%	10.341
Total	20.977.674	4.057.412			341.731	888.499		636.210

(*) pour Diffa, pas de différenciation entre urbain / rural mais séparation pour les réfugiés

Cas de MAM assistés et réalisations

Les données recueillies et compilées par le GTN permettent de suivre les tendances du nombre d'admissions hebdomadaires aux CRENAM depuis 2012. Entre 2015 et 2017, des tendances à la hausse sont observées chaque année entre les semaines 11 et 23, ce qui correspond à la période de soudure et s'expliquerait par l'insécurité alimentaire et la morbidité propres à cette période. Pour effectuer une interprétation détaillée et fiable de ces variations saisonnières, il faudrait analyser également la présence plus ou moins concurrente de l'assistance alimentaire et l'existence de ruptures de stock, ou même la conduite d'actions de dépistage de masse, facteurs qui peuvent influencer le taux de fréquentation des CRENAM.

Figure 5. Admissions hebdomadaires aux CRENAM 2015-2018 (Source : GTN)



Aucune différence remarquable n'est observée parmi les admissions aux CRENAM en termes de genre. Que ce soit pour 2016 ou pour 2017, le pourcentage de filles est légèrement plus élevé.

Figure 6. Ventilation par sexe des admissions aux CRENAM 2016 et 2017 (Source : BD NUT PAM)

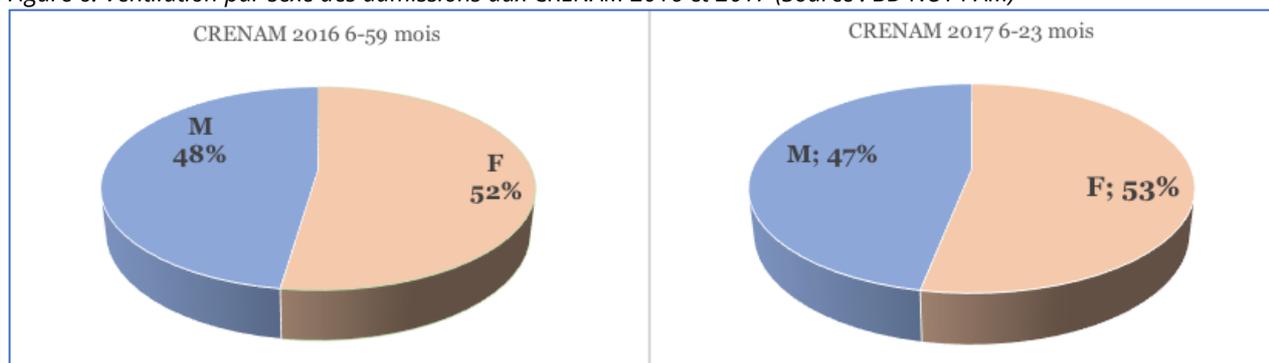
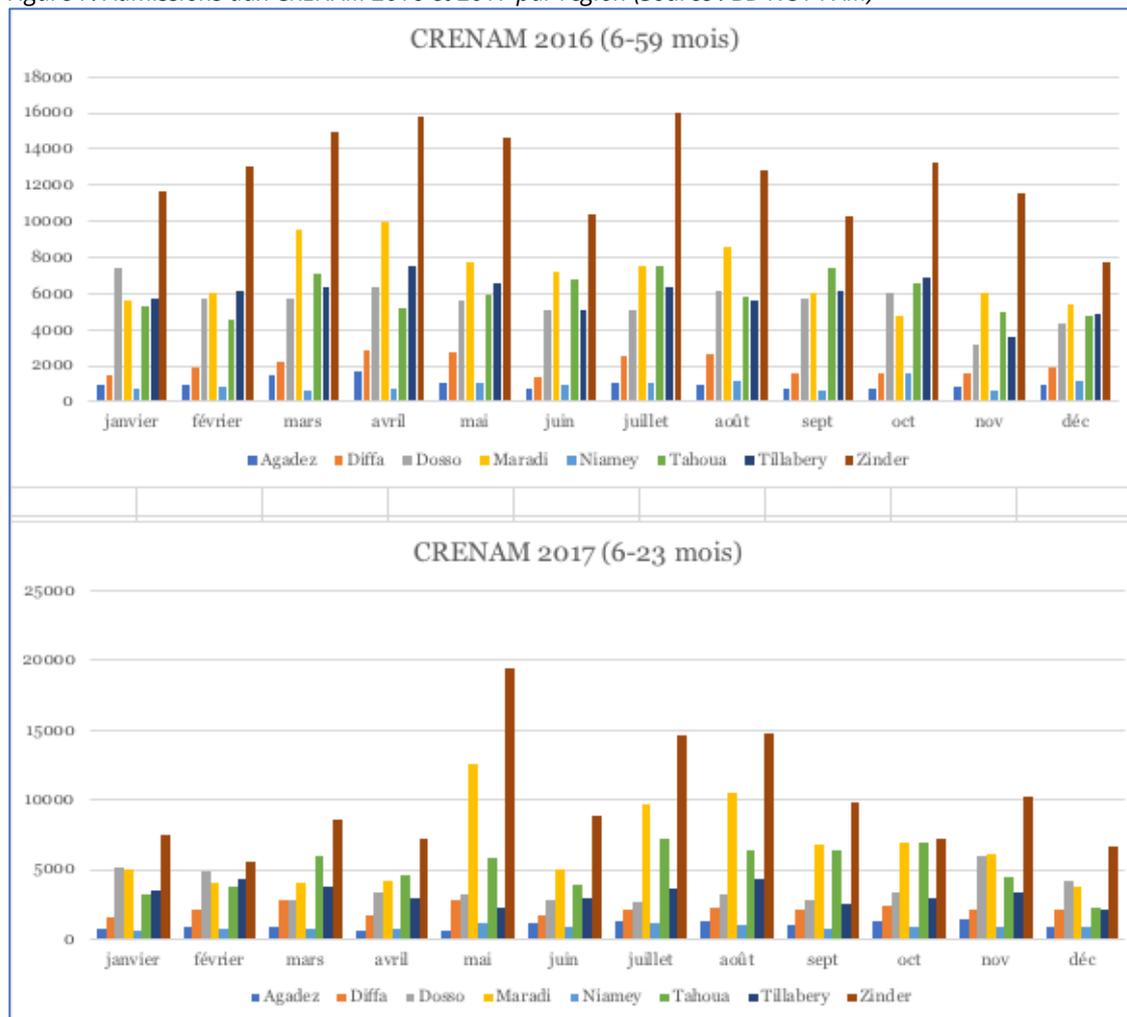


Figure 7. Admissions aux CRENAM 2016 et 2017 par région (Source : BD NUT PAM)



Globalement, les pourcentages de réalisations indiqués par le GTN et par la BD du PAM sont concordants et se situent à des niveaux assez faibles : 57% pour 2016 et 71% pour 2017 (voir tableau ci-dessous). Les pourcentages issus des données de planification (SPR et S&E) sont similaires entre eux et se situent à des niveaux proches de 100%.

Tableau 4. Cas de MAM attendus, assistés et réalisations chez les enfants en 2016 et 2017

		GTN	BD NUT PAM	Planification PAM SPR	Planification PAM S&E
2106	Cibles	709.000	709.000	709.000	664.670
	Atteints	406.525	494.020	664.670	664.670
	Réalisations	57%	57%	94%	100%
2017	Cibles	475.000	636.210	475.000	497.784
	Atteints	339.250	393.544	497.784	497.784
	Réalisations	71%	71%	105%	100%

L'obtention d'un taux de réalisation de 100% en 2017 dans les données de S&E pourrait être due au fait que les données de planification correspondent à celles enregistrées dans les plans de distribution (PDD) par le BP au moment où les fonds sont disponibles et préparés pour la livraison des intrants aux

partenaires opérationnels. Par région, les résultats montrent aussi des taux de couverture administrative proches de 100%, sans différence d'une région à l'autre.

Selon les bulletins du *Scaling-Up* (GTN), avec une couverture administrative globale des CRENAM (nombre d'admissions par rapport à ceux ciblés) très faible (57,3% pour 2016 et 71,4% en 2017), les résultats par région sont très disparates. En 2016, Diffa est la région présentant le rendement le plus bas (21,9%) ; c'est uniquement dans les régions de Zinder et de Tahoua qu'un peu plus de deux tiers des cas de MAM ont été admis à la PEC. En 2017, la région de Diffa dépasse le taux de 100% de couverture tandis que les régions de Maradi et Niamey présentent des pourcentages supérieurs au 95%. La région de Dosso présente les pires résultats : un enfant ciblé sur deux n'a pas reçu le traitement.

Tableau 5. Bénéficiaires ciblés et admissions aux CRENAM 2016 – 2017 (Source : GNT)

	2016			2017		
	Cibles	Admissions	Atteints vs. Cibles	Cibles	Admissions	Atteints vs. Cibles
Agadez	9.555	5.500	57,6%	9.534	7.537	79,1%
Diffa	64.109	14.023	21,9%	19.415	20.606	106,1%
Dosso	80.190	41.538	51,8%	71.240	34.177	48,0%
Maradi	153.673	86.427	56,2%	75.271	74.218	98,6%
Niamey	22.520	8.261	36,7%	8.483	8.277	97,6%
Tahoua	84.138	57.023	67,8%	91.409	54.003	59,1%
Tillabéry	90.637	50.809	56,1%	76.471	39.566	51,7%
Zinder	204.179	142.944	70,0%	123.177	100.866	81,9%
Niger	709.000	406.525	57,3%	475.000	339.250	71,4%

Par région, les résultats à partir des données fournies par S&E, montrent des taux de couvertures administratives égales à 100%, sans différence d'une région à l'autre.

Tableau 6. Bénéficiaires CRENAM planifiés et atteints 2016 - 2017 (Source : S&E PAM BP)

Régions	Bénéficiaires						Réalizations
	Planifiés PDD			Atteints			
	Garçons	Filles	Total Planifiés PDD	Garçons	Filles	Total Atteints	
Agadez	1.759	12.593	14.352	1.759	12.593	14.352	100%
Diffa	6.558	24.254	30.812	6.558	24.254	30.812	100%
Dosso	14.892	44.618	59.510	14.892	44.618	59.510	100%
Maradi	16.939	78.207	95.146	16.939	78.207	95.146	100%
Niamey	3.410	10.903	14.313	3.410	10.903	14.313	100%
Tahoua	22.384	61.582	83.966	22.384	61.582	83.966	100%
Tillabéry	18.565	36.460	55.025	18.565	36.460	55.025	100%
Zinder	24.924	119.736	144.660	24.924	119.736	144.660	100%
TOTAL	109.431	388.353	497.784	109.431	388.353	497.784	100%

Lors de l'enquête SQUEAC¹⁵⁵ de couverture, réalisée en novembre de 2017 sur 5 départements de la région LES résultats ne sont pas très encourageants, avec des valeurs situées entre 27% et 49% : moins

¹⁵⁵ Évaluation Semi-Quantitative de l'Accessibilité et la Couverture (SQUEAC pour l'acronyme en anglais)

de la moitié (ou moins d'un tiers sur deux départements) des cas de MAM identifiés pendant l'enquête ont été pris en charge aux CRENAM. Une autre enquête, réalisée en novembre 2015 dans trois communes de la région de Maradi montre des résultats encore plus décevants¹⁵⁶, avec moins d'un quart des enfants identifiés MAM qui sont traités.

Tableau 7. Couverture de la PEC de la MAM à Diffa Novembre 2017 (Source : Enquête SQUEAC)

Département	Couverture
Diffa	33,5%
Goudoumaria	49,3%
Maïne	27,3%
N'Gourti	24,9%
N'Guigmi	43,0%

Dans tous les cas, à l'exception des enquêtes de couverture par SQUEAC, les conclusions obtenues doivent être interprétées avec prudence. Le taux de complétude¹⁵⁷ du rapportage statistique provenant des structures sanitaires pendant l'année est variable, mais il atteint rarement 100%. Par exemple, les données relatives à la semaine 12 de 2018 présentent un taux de complétude de 85,4% pour la MAS et de 75,8% pour les CRENAM.

Indicateurs de performance des CRENAM

Les données de performance sont recueillies par le personnel des CSI, transmises aux districts sanitaires (DS), puis compilées et transmises par les directions régionales de la santé publique (DRSP) aux services centraux du ministère de la Santé publique (MSP). Le BP du PAM récupère ces mêmes données au niveau des DS et celles-ci sont saisies dans une BD qui est analysée périodiquement. Les résultats globaux (pour l'ensemble de l'année et du pays) sont publiés dans les SPR annuels. En 2016 les résultats sont présentés séparément pour les réfugiés.

Tableau 8. Indicateurs de performance CRENAM 2016 - 2017 (Source : SPR)

CRENAM	Objectif (*)	2016	2017
Guéris	> 75%	94,8	94,2
Décès	< 3%	0,02	0,0
Abandons	< 15%	4,2	4,7
Non-réponse	< 15%	0,9	1,1
CRENAM réfugiés	Objectif (*)	2016	2017
Guéris	> 75%	91,3	ND
Décès	< 3%	0,0	ND
Abandons	< 15%	8,6	ND
Non-réponse	< 15%	0,0	ND

(*) « Objectifs » selon recommandations internationales et du protocole national.

Selon l'analyse des BD CRENAM 2016 et 2017, réalisée dans le cadre de la présente évaluation, les indicateurs restent aussi conformes aux objectifs. Cependant, contrairement aux chiffres présentés dans les SPR 2016 et 2017, les résultats globaux s'améliorent en 2017.

Selon la BD CRENAM du PAM, les régions qui présentent, en 2016, les résultats les plus mauvais, tout en atteignant les objectifs définis, sont Tahoua (82,8% guéris) ainsi que Dosso et Tillabéry (7,2% et 5,6%

¹⁵⁶ Commune de Mayahi 16% ; commune de Guidam Ammounoune 15,5%, et commune de Djirataona 21,5%

¹⁵⁷ Les données publiées dans le bulletin *Scaling-up* correspondent aux données reçues avant le jour de la publication mais les mises à jour sont faites dans les publications suivantes, qui sont finalement réunies dans le rapport annuel.

d'abandons). En 2017, Maradi présente une proportion élevée de décès, d'abandons et de non-réponse (0,28%, 5,2% et 2,2% respectivement) ; Tillabéry affiche le pourcentage le plus bas de guéris (87%) à cause d'un nombre élevé d'abandons (7,3%).

Tableau 9. Indicateurs de performance CRENAM 2016 – 2017 (Source : BD CRENAM PAM)

2016	Guéris	Décès	Abandons	Non-réponse	Autres
Agadez	86,8%	0,0232%	4,3%	0,8%	8,1%
Diffa	87,0%	0,0041%	2,4%	0,1%	10,5%
Dosso	91,1%	0,0410%	7,2%	0,8%	0,9%
Maradi	87,1%	0,0235%	2,2%	1,3%	9,4%
Niamey	93,1%	0,0000%	4,3%	1,1%	1,6%
Tahoua	82,8%	0,0156%	2,9%	0,9%	13,4%
Tillabéry	88,6%	0,0126%	5,6%	0,6%	5,2%
Zinder	87,2%	0,0068%	2,5%	0,8%	9,5%
Niger	87,4%	0,0172%	3,8%	0,8%	7,9%
2017	Guéris	Décès	Abandons	Non-réponse	Autres
Agadez	93,0%	0,0206%	4,4%	1,2%	1,4%
Diffa	97,3%	0,0037%	2,0%	0,2%	0,5%
Dosso	93,3%	0,0000%	4,3%	1,5%	0,9%
Maradi	90,3%	0,2868%	5,2%	2,2%	2,0%
Niamey	93,6%	0,0072%	3,8%	1,4%	1,2%
Tahoua	91,7%	0,0178%	2,9%	1,6%	3,8%
Tillabéry	87,0%	0,0106%	7,3%	0,8%	4,9%
Zinder	95,0%	0,0116%	3,3%	0,4%	1,3%
Niger	92,4%	0,0690%	4,2%	1,2%	2,1%

Sans une analyse mensuelle des données, il est difficile d'interpréter ces résultats, car (i) normalement le PAM rapporte dans les SPR la dernière « mesure » de l'année (résultats de décembre), ce qui peut ne pas être représentative de l'efficacité de l'activité et (ii) des résultats globaux ne font pas ressortir des évolutions dues à des changements survenus dans le contexte ou dans l'offre de services. Ainsi, par exemple, ces résultats ne montrent pas les diminutions subies par les rations distribués aux CRENAM en 2016 : entre mai et juillet, demi ration d'ASPE et en août, ration uniquement pour les enfants de 6-23mois.

Prise en charge de la MAM (CRENAM) femmes

La caseload annuelle (nombre de cas de MAM ciblés pour la PEC) est estimé par le GTN l'année précédente à partir des résultats d'enquête les plus récents. Le calcul est fait par la formule standard, qui repose sur i) les données de population (RGP 2012 avec taux de croissance annuelle de 3,9%), ii) la prévalence de la MAG en 2016 ou de l'insuffisance pondérale en 2017 (10% pour Agadez, 15% pour Tillabéry et Niamey, et 30% pour le reste des régions, source inconnue) et iii) la couverture attendue en fonction de la couverture de la CPN (source inconnue mais estimée à 90%) et de la capacité des acteurs présents sur chaque zone d'intervention. Comme pour les enfants, des changements de critères ont été effectués en 2017 et, désormais, les CRENAM prennent en charge uniquement les femmes enceintes.

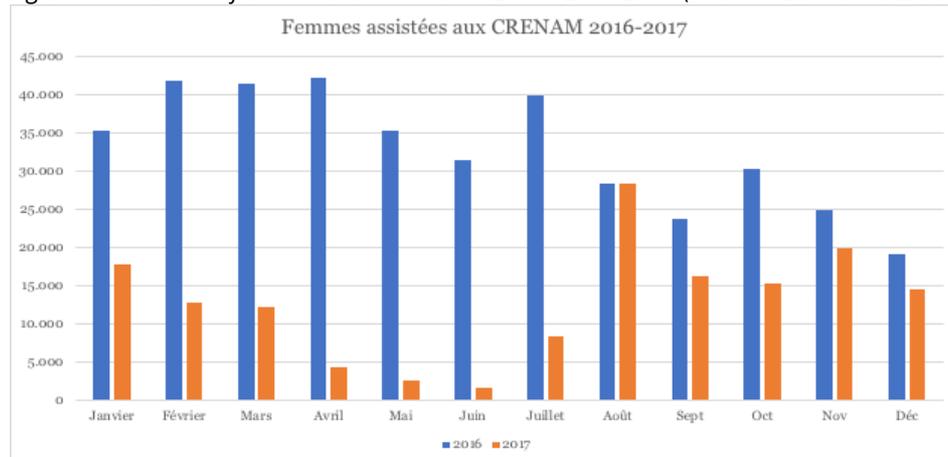
Tableau 10. Estimation des cibles pour les CRENAM pour les femmes 2016-2017 (Source : GTN)

2016	Population 2015	Population FEFA (6% de la pop. totale)	MAG (%)	Cas prevalents	Couverture de la CPN	Cible FEFA
Agadez	543.846	32.631	10%	3.263	90%	2.839

Diffa	683.870	41.032	30%	12.310	90%	10.549
Dosso	2.206.739	132.404	30%	39.721	80%	32.969
Maradi	3.794.379	227.663	30%	68.299	90%	60.048
Tahoua	3.821.986	229.319	30%	68.796	90%	59.323
Tillabéry	2.992.139	179.528	15%	26.929	90%	24.344
Zinder	4.076.544	244.593	30%	73.378	90%	67.368
Niamey	1.131.882	67.913	15%	10.187	90%	9.484
Réfugiés	5.208.426	312.506		83.565		76.852
Total	24.459.811	1.467.589		386.447		343.776
2017	Population 2017	Population FEFA (6% de la pop. totale)	Insuffisance pondérale (%)	Cas prevalents	Couverture de la CPN	Cible : Femmes enceintes (60% des FEFA)
Agadez	582.826	34.970	10%	3.497	90%	1.888
Diffa	753.142	45.188	30%	13.557	90%	7.321
Dosso	2.325.220	139.513	30%	41.854	80%	20.090
Maradi	4.084.737	245.084	30%	73.525	90%	39.704
Tahoua	4.218.905	253.134	30%	75.940	90%	41.008
Tillabéry	3.184.925	191.096	15%	28.664	90%	15.479
Zinder	4.467.858	268.071	30%	80.421	90%	43.428
Niamey	1.184.631	71.078	15%	10.662	90%	5.757
Réfugiés	175.431	10.526		1.579		853
Total	20.977.674	1.258.660		329.699		175.526

Selon la BD CRENAM du PAM, le nombre total de femmes ciblées s'élève à 394.044 en 2016 et à 154.746 en 2017. La diminution est due au changement de critères appliqué en 2017 (cf. ci-dessus).

Figure 8. Nombre de femmes assistées aux CRENAM 2016-2017 (Source : BD PAM CRENAM)



Le tableau ci-dessous présente le nombre de femmes assistées par région, en 2016 et en 2017.

Tableau 11. Nombre de bénéficiaires femmes aux CRENAM 2016-2017 (Source : BD PAM CRENAM)

2016	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Agadez	682	636	887	979	615	502	589	440	463	459	447	426	7.125
Diffa	1.096	1.685	2.112	2.915	2.530	886	2.244	2.301	1.398	1.181	1.071	1.113	20.532
Dosso	4.796	6.440	6.240	7.015	5.332	5.152	6.481	2.771	2.638	7.003	3.572	1.887	59.327
Maradi	5.776	6.258	7.321	7.270	5.353	5.491	6.525	7.040	5.632	3.345	4.156	4.660	68.827
Niamey	407	874	808	765	715	834	727	564	253	1.127	512	764	8.350
Tahoua	4.943	6.017	5.563	4.287	4.001	4.301	5.229	3.036	3.701	3.032	2.720	1.963	48.793
Tillabery	5.066	6.051	6.061	6.214	5.266	7.375	5.560	5.139	2.687	4.796	4.494	2.877	61.586
Zinder	12.524	13.883	12.488	12.820	11.409	6.969	12.451	7.077	7.078	9.382	7.922	5.501	119.504
Total	35.290	41.844	41.480	42.265	35.221	31.510	39.806	28.368	23.850	30.325	24.894	19.191	394.044

2017	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Agadez	387	561	601	275	316	351	790	737	462	709	854	463	6.506
Diffa	1.281	1.239	1.033	180	0	85	279	2.029	1.111	1.879	1.486	1.503	12.105
Dosso	750	0	77	0	298	89	625	821	564	1.342	301	0	4.867
Maradi	4.249	2.132	639	81	0	0	2.518	6.342	1.496	2.858	5.165	3.490	28.970
Niamey	510	421	366	190	20	0	210	378	194	422	667	650	4.028
Tahoua	2.167	2.281	2.429	1.266	1.166	565	718	3.114	2.988	1.415	2.063	2.165	22.337
Tillabery	3.267	3.122	3.738	1.380	391	190	690	3.361	2.833	2.133	3.334	1.201	25.640
Zinder	5.104	3.062	3.423	991	520	436	2.631	11.625	6.711	4.630	6.105	5.055	50.293
Total	17.715	12.818	12.306	4.363	2.711	1.716	8.461	28.407	16.359	15.388	19.975	14.527	154.746

En 2016, le nombre d'admissions FEFA reste assez stable jusqu'en octobre, période à partir de laquelle commence une diminution. En 2017, cette diminution se poursuit jusqu'aux mois de mai, juin et juillet (avec moins de 5.000 femmes assistées). En août 2017, les admissions reprennent et vers novembre, elles atteignent presque les mêmes valeurs qu'en 2016.

Par rapport à ceux de la BD PAM, les chiffres présentés dans les SPR diffèrent légèrement pour 2016 et considérablement pour 2017, ce qui se traduit par de fortes différences dans les taux de réalisations : 45% selon les SPR et 95% selon les calculs faits à partir de la BD.

Tableau 12. Cas de MAM attendus et assistés chez les femmes en 2016 et 2017

	S&E			Femmes ciblées (GTN)	BD PAM	
	Planifiées	Assistées	Réalisations		Femmes assistées	Réalisations selon BD
2016	399.734	399.734	100%	266.924	394.044	148%
2017	69.898	69.898	100%	175.526	154.746	88%

Supplémentation alimentaire généralisée (SAG)

Selon les données fournies par l'unité S&E du BP, le pourcentage d'atteinte des objectifs (nombre de bénéficiaires assistés) pour la SAG est élevé pour l'ensemble du pays et pour les communes ciblées par l'opération.

Tableau 13. Planification et réalisations pour la SAG soudure 2016-2017 (Source : S&E)

2016	IPSR				Réalisations
Enfants 6-23 mois					
Planifiés	24.713				
Assistés	23.615				96%
Femmes enceintes / allaitantes					
Planifiées	17.528				
Assistées	14.933				85%
2017	IPSR	Crise pastorale	Crise hausse des prix	Total	Réalisations
Enfants 6-23 mois					
Planifiés	28.689	4.156	11.908	44.753	
Assistés	27.940	1.689	7.552	37.181	83%

En 2016, les données disponibles (S&E) montrent le nombre de bénéficiaires planifiés et assistés mensuellement : le nombre d'enfants planifié diminue au cours de l'intervention et, avec des oscillations, le nombre de femmes aussi. Pas d'explication trouvée.

En 2017, la réactivité du BP et la réception de fonds CERF et des contributions supplémentaires des donateurs ont permis de fournir une assistance non prévue initialement aux populations touchées par la crise pastorale et celle due à l'augmentation du prix des aliments de base. La désagrégation par région montre des pourcentages de réalisation qui oscillent entre 40% (Dosso) et 100% (Diffa). Maradi se situe au milieu (71%) et le reste des régions se situe autour de 90%. A signaler que c'est seulement à Diffa que le nombre d'assistés ne diffère pas des planifiés. Cependant, ces résultats ne coïncident pas avec ceux consignés dans les SPR, car ni les chiffres de planification ni le nombre de bénéficiaires assistés ne concordent.

Tableau 14. Résultats des activités de SAG 2016 et 2017 (Source : SPR)

	Planifiés	Assistés	%
2016			
Enfants	31.608	25.483	81%
FEFA	14.068	15.040	107%
Bénéficiaires par activité	45.676	40.523	89%
2017			
Enfants	42.318	36.164	85%
<i>Participants par activité</i>	<i>218.286</i>	<i>36.164</i>	<i>17%</i>
Bénéficiaires par activité	239.319	36.164	15%

Ces différences ne trouvent pas d'explication sur le document SPR, de la même manière que la définition et la différenciation entre « participant » et « bénéficiaire » n'est pas décrite.

Tableau 15. Planification et réalisations des activités de SAG 2016 (Source : Unité S&E BP PAM)

2016	Juin			Juillet			Aout			Septembre		
	Planifié	Réalisé	%	Planifié	Réalisé	%	Planifié	Réalisé	%	Planifié	Réalisé	%
Enfants 6-23 mois	24.713	22.180	90%	23.339	23.007	99%	23.040	22.367	97%	22.986	23.615	103%
FEA	17.147	14.933	87%	16.209	10.649	66%	17.528	14.569	83%	14.877	14.550	98%

Tableau 16. Résultats et réalisations des activités de SAG 2017 (Source : Unité S&E BP PAM)

2017	IPSR			crise pastorale			crise hausse des prix			Total	% réalisation
Planifiés	Garçons	Filles	Enfants 6-23 mois	Garçons	Filles	Enfants 6-23 mois	Garçons	Filles	Enfants 6-23 mois		
Agadez	331	340	671	38	39	77	63	65	128	876	
Diffa	203	208	411	281	288	569	0	0	0	980	
Dosso	0	0	0	148	151	299	0	0	0	299	
Maradi	4.000	4.098	8.098	762	781	1.543	3.087	3.161	6.248	15.889	
Tahoua	2.176	2.229	4.405	125	128	253	168	172	340	4.998	
Tillabéry	4.104	4.203	8.307	22	22	44	2.565	2.627	5.192	13.543	
Zinder	3.358	3.439	6.797	678	694	1.372	0	0	0	8.169	
Total	14.172	14.517	28.689	2.054	2.102	4.156	5.883	6.025	11.908	44.753	
Assistés	Garçons	Filles	Enfants 6-23 mois	Garçons	Filles	Enfants 6-23 mois	Garçons	Filles	Enfants 6-23 mois	Total	
Agadez	276	282	558	38	39	77	63	65	128	763	87%
Diffa	203	208	411	281	288	569	0	0	0	980	100%
Dosso	0	0	0	60	61	121	0	0	0	121	40%
Maradi	3.976	4.073	8.049	63	65	128	1.544	1.582	3.126	11.303	71%
Tahoua	2.076	2.126	4.202	125	128	253	108	111	219	4.674	94%
Tillabéry	3.914	4.009	7.923	22	22	44	2.015	2.064	4.079	12.046	89%
Zinder	3.358	3.439	6.797	246	251	497	0	0	0	7.294	89%
Total	13.803	14.137	27.940	835	854	1.689	3.730	3.822	7.552	37.181	83%

En ce qui concerne les autres sources d'information reçues par rapport aux réalisations des IPSR (en nombre de bénéficiaires ciblés / planifiés et nombre de bénéficiaires assistés), elles sont souvent incomplètes et parfois contradictoires, surtout pour 2017, lorsque des interventions en réponse aux crises pastorale et hausse des prix ont ciblé, dans les mêmes communes, des bénéficiaires additionnels.

Les chiffres de planification présentés par d'autres sources consultées par l'évaluation sont divers (cf. par exemple, les estimations faites par le GTN – tableau ci-dessous). Il convient de garder à l'esprit que ces estimations n'ont pas prévu les bénéficiaires des opérations « crises pastorale » et « hausse des prix ». Ces chiffres représentent le nombre théorique de bénéficiaires sur la base des chiffres de population dans les communes couvertes par l'opération tandis que les chiffres de planification présentés dans d'autres documents représentent le nombre de bénéficiaires que le PAM, à partir des fonds et des ressources dont il dispose, est en mesure d'assister.

Tableau 17. Estimations pour les activités de SAG 2016 et 2017 (Source : GTN)

Régions	2016				2017 (*)		
	Enfants 6-23 mois	Garçons	Filles	FEFA	Enfants 6-23 mois	Garçons	Filles
Agadez	83	41	42	52	78	38	40
Diffa	1.852	908	945	1.158	1.741	853	888
Dosso	2.205	1.080	1.124	1.378	2.072	1.015	1.057
Maradi	10.715	5.250	5.465	6.697	10.071	4.935	5.136
Niamey	0	0	0	0	0	0	0
Tahoua	1.840	901	938	1.150	1.729	847	882
Tillabéry	9.070	4.444	4.626	5.669	8.525	4.177	4.348
Zinder	10.235	5.015	5.220	6.397	9.620	4.714	4.906
Total	36.000	17.640	18.360	22.500	33.836	16.580	17.256

(*) La planification du GTN ne prévoyait pas les réponses aux crises.

Pour la soudure de 2016, le PAM avait ciblé plus de 35.000 ménages avec une assistance en cash ou vivres dans 45 communes. En outre, 15.374 enfants et 11.816 femmes bénéficient de suppléments nutritionnels. Les ONG, membres de l'Alliance, avait ciblé 15.168 ménages avec l'assistance en cash et 6.712 enfants et 5.361 femmes pour la SAG. Au total, 36.000 enfants et 22.500 femmes furent ciblés.

Pour l'année 2017, le PAM a ciblé plus de 42.500 ménages avec de l'assistance en cash et vivres dans 45 communes. En outre, 15.422 enfants bénéficient de suppléments nutritionnels. Quant aux ONG, membres de l'Alliance, elles ont ciblé 12.780 ménages avec l'assistance en cash ; en plus 7.370 enfants qui bénéficieront du supplément nutritionnel (voir tableau ci-dessous). Ce programme s'étale pendant la période de soudure sur 4 mois, de juin à septembre. Les distributions ont lieu une fois par mois, dans un créneau temporel régulier et prédéfini que les partenaires doivent respecter. Au total, 22.792 enfants de 6-23 mois ont été ciblés.

Cependant, dans d'autres documents comme les rapports des PDM, préparés a posteriori des distributions, le nombre de bénéficiaires prévus n'est pas le même.

Tableau 18. Planification pour la soudure de 2016 (Source : PDM juin 2016)

Organisation	Ménages ciblés par vivres	Ménages ciblés par cash	Enfants ciblés par NSPAMM	FEFA ciblées par NSPAMM
PAM	16520	17959	15374	11816
ACF	0	3000	584	273
CONCERN	0	2075	597	1010
Save the Children	0	5376	2660	2335
Oxfam	0	3500	2238	1286
SOS Sahel	0	1217	1217	730

Tableau 19. Planification pour la soudure de 2017 (Source : PDM juillet 2017)

Organisation	Ménages ciblés par AAC	Ménages ciblés par cash	Enfants ciblés par NSPAMM
PAM	22742	19700	15422
Action contre la Faim	0	6250	710
Save the Children	0	1630	1159
Oxfam	0	3000	3536
SOS Sahel	0	1900	1965
Total	22742	32480	22792

Tableau 20. Estimations et planification pour les activités de SAG 2016 et 2017 (Source : GTN et PDM)

	Estimations GTN	Planification sur PDM
2016		
Enfants	36.000	22.670
FEFA	22.500	17.450
2017		
Enfants	33.836	22.792

Dépistage et référencement pendant les distributions de la SAG

Pour évaluer l'efficacité du dépistage communautaire de la malnutrition, les seules données solides disponibles sont celles de la période de soudure, recueillies dans la BD du PAM¹⁵⁸.

Tableau 21. Couverture mensuelle du dépistage pendant la SAG (Sources : BD PAM Dépistage et données S&E)

2016	Juin	Juillet	Août	Septembre
Soudure IPSR	15.719	25.310	10.654	9.689
Enfants assistés (*)	23.615	23.615	23.615	23.615
Couverture 2016	67%	107%	45%	41%
2017	Juin	Juillet	Août	Septembre
Soudure IPSR et réponse aux crises	20.872	21.211	23.621	21.261
Enfants assistés (*)	37.181	37.181	37.181	37.181
Couverture 2017	53%	54%	57%	52%

¹⁵⁸ L'évaluation n'a pas eu accès aux résultats obtenus pendant le reste de l'année, qui, en principe, sont transmises par les CSI et les DS aux sous-bureaux sans être compilées ni analysées.

La fluctuation du nombre d'enfants dépistés mensuellement est surprenante dans la mesure où le nombre d'enfants servis par mois dans le cadre de l'activité « soudure » est, en principe, toujours le même. Globalement, le taux de couverture est faible, excepté pour juillet 2016.

Tableau 22. Couverture du dépistage pendant les SAG (Source : PDM)

	2016		2017	
	Juillet	Septembre	Juillet	Octobre
Enfants mesurés	88%	93%	88%	87%

Pendant les PDM, les ménages sont aussi enquêtés sur le référencement aux CSI des de malnutrition identifiés pendant le dépistage¹⁵⁹.

Figure 9. Couverture mensuelle du dépistage pendant la SAG (Sources : BD PAM Dépistage et données S&E)

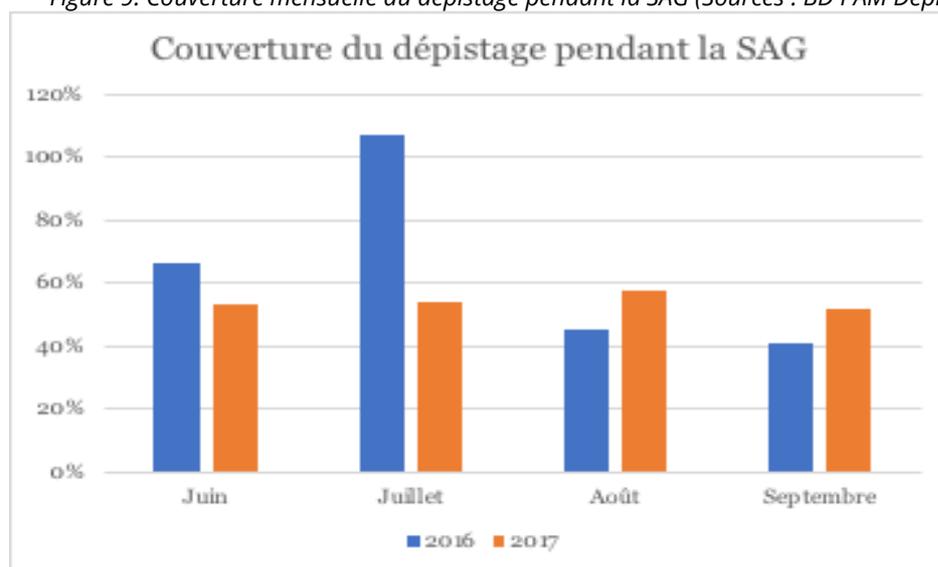


Tableau 23. Référencement aux CSI des enfants trouvés malnutris lors du dépistage pendant les SAG (Source : PDM)

	2016		2017	
	Juillet	Septembre	Juillet	Octobre
Ayant reçu coupon	85,7%	100%	56,2%	60%
Ayant conduit l'enfant au CSI	91,7%	100%	93,2%	91%
L'enfant est pris en charge	83,6%	66,7%	76,9%	86,7%

La proportion d'enfants qui sont amenés au CSI après avoir reçu le coupon de référence est élevée, surtout en septembre 2016 (100%). En revanche, au cours du même exercice, on observe que le pourcentage des admissions des cas référés à partir des sites de distribution est le plus bas de la période évaluée (66,7%), ce qui indique que la qualité des mesures prises était inférieure. Cette situation, en raison du fait que plusieurs des enfants référés (un tiers) n'ont finalement pas été confirmés malnutris, aurait pu entraîner une augmentation du nombre de familles qui choisissent de ne pas se présenter au CSI lorsqu'il est recommandé.

Activités de sensibilisation pendant les distributions de la SAG

¹⁵⁹ Les questions sont : (i) Est-ce l'enfant dépisté a reçu le coupon de référence ? (ii) Si OUI : est-ce que l'enfant dépisté et référé a été au centre de prise en charge ? (iii) Si OUI à (2) : est-ce que l'enfant dépisté et référé a été pris en charge dans le centre de santé où il a été orienté ? (Réponses possibles si NON : rupture stock, médecin dit que l'enfant est normal, enfant déjà au programme, autre), (iv) Pourquoi l'enfant dépisté et référé n'a pas été au centre de prise en charge ? Réponses possibles : temps, distance, moyens, pas utile, autre

Comme pour le dépistage, les données et informations disponibles sur les résultats des actions de sensibilisation ne permettent pas de faire une analyse consistante des résultats.

Les PDM relatifs au suivi des interventions « soudure » sont une des sources de données disponible. Cette source présente des limites : il s'agit des réponses d'un échantillon de bénéficiaires à un questionnaire passé à leur domicile, après des distributions, et non d'une observation directe et d'un comptage des participants aux sessions de sensibilisation. Les données issues des PDM indiquent une participation élevée, surtout en 2017, tant pour les sessions de sensibilisation sur les pratiques familiales essentielles (PFE) que pour les démonstrations culinaires.

Tableau 24. Participation aux activités de sensibilisation pendant les SAG (Source : PDM)

	2016		2017	
	Juillet	Septembre	Juillet	Octobre
Participation aux séances de sensibilisation sur les PFE	82%	95%	91%	92%
Participation aux démonstrations culinaires	77%	97%	91%	92%

En revanche, d'autres sources (rapports des FBM et visites de supervision des sites pendant les distributions) indiquent, en 2016, des participations aux séances de sensibilisation et aux démonstrations culinaires plus élevées à la fin de la période d'intervention (4^{ème} passage), en franche amélioration par rapport au démarrage des activités. En 2017, l'écart entre le début et la fin de l'intervention est négatif, avec une petite diminution de la participation.

Tableau 25. Participation aux activités de sensibilisation pendant les SAG (Source : FBM)

	2016		2017	
	Premier passage	Dernier passage	Premier passage	Dernier passage
Présence de poste de sensibilisation	85%	100%	-	-
Présence de poste de démonstration culinaires	81%	100%	-	-
Participation aux séances de sensibilisation sur les PFE	56%	99%	95,2%	91,8%
Participation aux démonstrations culinaires	80%	100%	95,2%	94,1%

Effets et impacts des activités de nutrition

Effets sur l'état nutritionnel (malnutrition aiguë) des cibles de la SAG

Tableau 26. Résultats des dépistages réalisés pendant la soudure (Source : BD PAM Dépistage)

	2016			2017		
	% verts	% jaunes	% rouges / Œdèmes	% verts	% jaunes	% rouges / Œdèmes
Juin	93,1%	5,7%	1,2%	94,6%	4,6%	0,8%
Juillet	95,6%	3,8%	0,7%	95,0%	4,3%	0,7%
Août	93,6%	5,9%	0,5%	95,8%	3,7%	0,4%
Septembre	94,5%	5,5%	0,1%	97,4%	2,4%	0,3%

En comparant les résultats de 2016 et ceux de 2017, on observe une légère augmentation des périmètres brachiaux (PB) normaux (verts), qui est principalement due à la diminution des cas de MAM. Les cas de MAS diminuent aussi en 2017, sauf en septembre où l'on remarque une petite augmentation.

Autant en 2016 qu'en 2017, l'amélioration de l'état nutritionnel des enfants mesurés après les interventions en soudure est évidente ; elle se traduit par une diminution des cas de malnutrition aiguë identifiés en septembre. En 2017, cette réduction est presque de 50% autant pour la MAS que pour la MAM. Cependant, ces conclusions ne peuvent pas être appliquées à l'ensemble des cibles de l'intervention, encore moins à la population générale, car l'échantillon mesuré n'est pas représentatif.

Pourtant, ces résultats, bien que partiels et non représentatifs, semblent corroborer les conclusions des études d'impact des interventions du PAM pour la MAM réalisées entre 2015 et 2016 au Niger¹⁶⁰ et au Tchad¹⁶¹.

Concrètement au Tchad, l'étude trouvait un effet important sur l'incidence de la MAM chez les enfants de 6 à 23 mois ayant reçu des rations complètes de la SAG pendant l'intervention de soudure du PAM. En moyenne, pour un enfant qui reçoit toutes les distributions de la SAG, la probabilité de devenir MAM sera réduite (diminution variant entre 4,7 et 8,0 %) par rapport à un enfant qui n'en reçoit pas.

Conséquences des ruptures prolongées des stocks d'aliments supplémentaires prêts à l'emploi

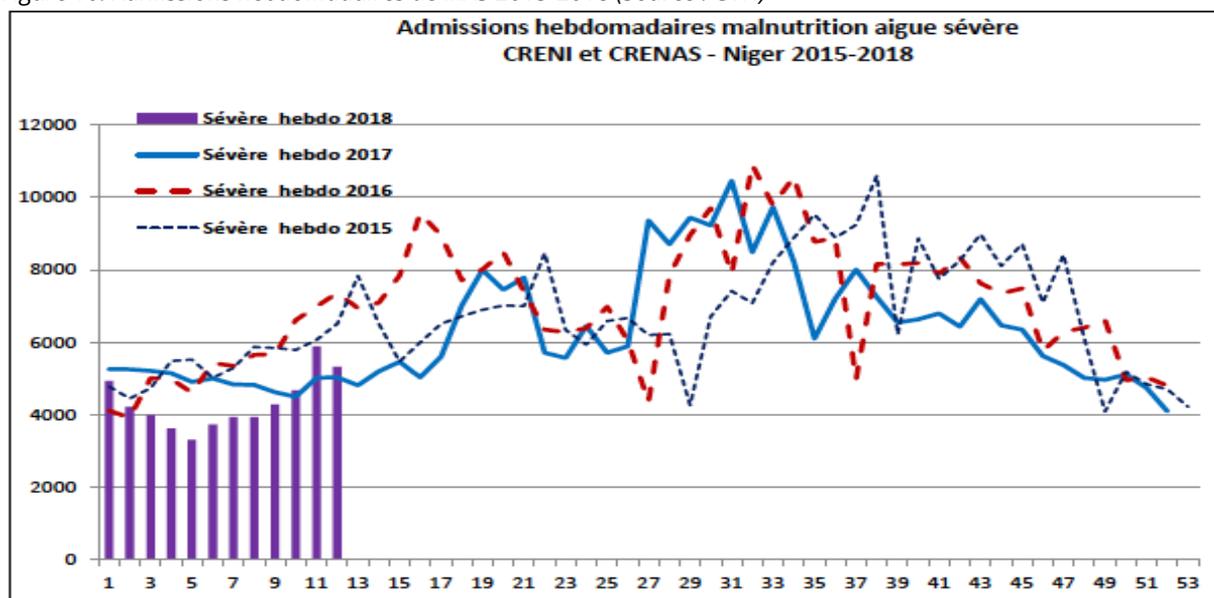
En 2018, avec l'arrêt des CRENAM par manque d'approvisionnement, on devrait s'attendre à une diminution importante du nombre d'admissions MAM et à une augmentation des cas de MAS (en raison de l'arrêt de la contribution de la PEC de la MAM à la prévention de la MAS). Jusqu'à la semaine 12 (19 au 25 mars), le nombre hebdomadaire de cas de MAM semble se ralentir mais pas de façon brusque même s'il se situe à la moitié de la valeur constatée à la même période de l'année en 2017. Les visites aux DS et CSI et les entretiens avec les responsables du MSP et partenaires, réalisés dans le cadre de la présente évaluation, indique que, bien que la distribution d'ASPE aux CSI ait été interrompue vers la fin de 2017, un certain stock était encore disponible au niveau des structures périphériques à cette époque. Les équipes cadres de district (ECD), avec l'appui du PAM et de certains partenaires, ont alors facilité une redistribution des intrants disponibles au profit des CSI. En outre, et bien que la non-disponibilité d'intrants ait freiné un nombre important d'admissions, certains responsables de centre ont continué à enregistrer des enfants pour en faire le suivi et donner des conseils.

¹⁶⁰ L'étude au Niger fait référence aux impacts positifs de certaines combinaisons d'assistance et des synergies qui résultent lorsque plusieurs modalités d'assistance sont fournies ensemble. Le rapport note également que l'analyse coût-efficacité montre qu'une approche combinée - comme la combinaison d'un programme de prévention spécifique à la nutrition et d'un AFF sensible à la nutrition - a amélioré l'état nutritionnel des enfants. Il avait été trouvé que les enfants des ménages qui ont bénéficié des activités AAA parallèlement au traitement et/ou la prévention de la malnutrition aiguë modérée avait 19% de chances de plus d'être rétablis à la fin de l'intervention.

¹⁶¹ L'étude au Tchad (*Impact evaluation of WFP's programmes targeting moderate acute malnutrition in humanitarian situations in Chad*, Montserrat Saboya, Jesper Rudiger, Jacqueline Frize, et al.) conclut que l'effet de recevoir des distributions SAG par rapport à ne pas les recevoir de distributions de BSFP réduit la prévalence de la MAM.

En ce qui concerne les cas de MAS, une augmentation s'observe à partir de la semaine 5 (début février) ; de ce fait, le nombre d'admissions hebdomadaires à partir de la semaine 11 (12 au 18 mars) dépasse déjà celui de l'année précédant à la même période.

Figure 10. Admissions hebdomadaires de MAS 2015-2018 (Source : GTN)

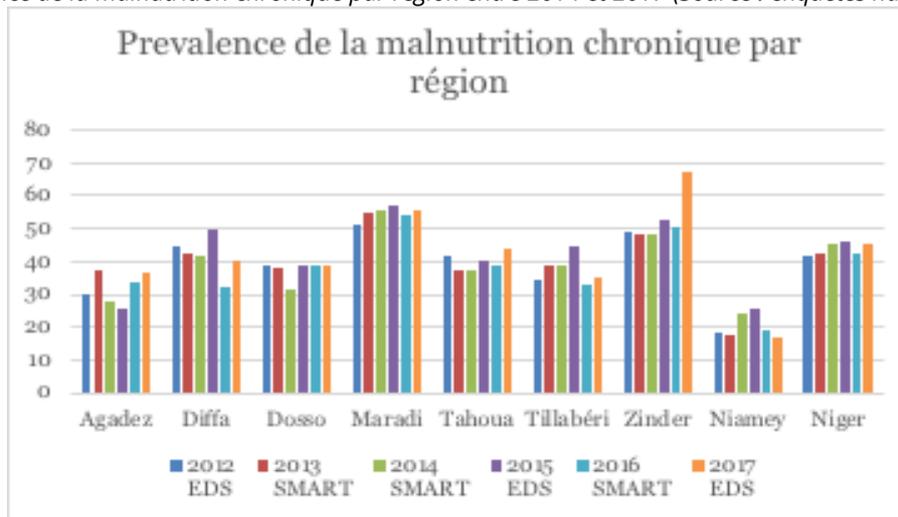


Prévalence de la malnutrition chronique

Malgré les efforts réalisés pendant les dernières années¹⁶², presque la moitié des enfants de 6 à 59 mois présentent, au Niger, un retard de croissance. Le nombre total d'enfants de moins de cinq ans a presque doublé depuis 1992 et, en 2015, déjà plus de 1,5 million d'enfants souffraient de malnutrition chronique. Il existe des disparités selon les régions et selon le milieu de résidence, les régions de Zinder et Maradi ayant les taux les plus élevés.

¹⁶² Evaluation report: Reducing stunting in children under five years of age: a comprehensive evaluation of UNICEF's strategies and programme performance: Niger Country Case Study. UNICEF March 2017

Figure 11. Prévalence de la malnutrition chronique par région entre 2014 et 2017 (Source : enquêtes nationales)

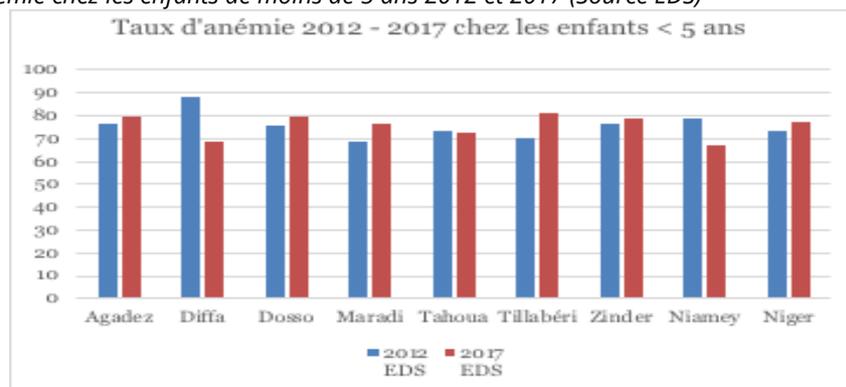


En 2013, le MSP a élaboré une stratégie nationale pour la prévention de la malnutrition chronique¹⁶³ basée sur les principes d'intégration, de renforcement de capacités de tous les acteurs, de participation communautaire, de coordination et de partenariat. Bien qu'avec la politique nationale de sécurité nutritionnelle (PNSN) de 2016, le gouvernement nigérien se soit à nouveau engagé en faveur d'approches intégrées pour lutter contre la malnutrition et la prévention du retard de croissance, le financement est relativement limité pour les interventions préventives sur le long terme. En effet, au cours des dernières années, la plupart des ressources ont été destinées aux programmes de traitement de la malnutrition aiguë dans le cadre des interventions d'urgence.

Prévalence de l'anémie

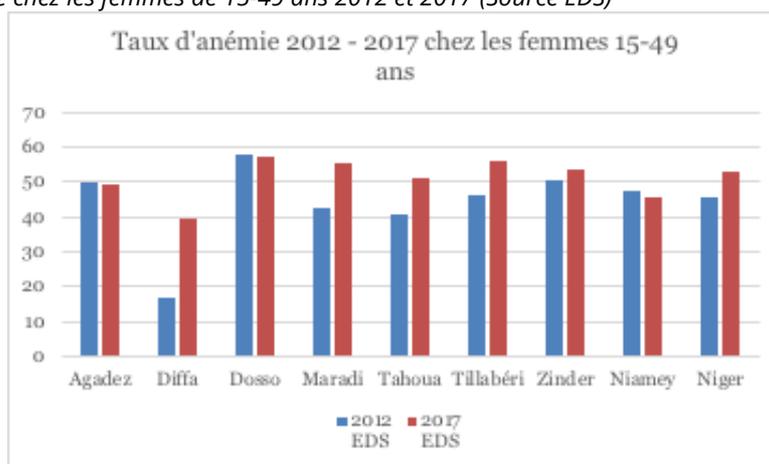
Les données sont disponibles uniquement pour 2012 et 2017, mais elles semblent indiquer une augmentation de la prévalence de l'anémie, autant pour les enfants de moins de 5 ans que pour les femmes 15-49 ans (non-enceintes). Pour les enfants, cette aggravation est généralisée sur l'ensemble du pays, à l'exception de Diffa et Niamey. En revanche, pour les femmes, à Diffa, la prévalence de l'anémie globale a plus que doublé en 2017 par rapport à 2012 (40% vs.17%).

Figure 12. Taux d'anémie chez les enfants de moins de 5 ans 2012 et 2017 (Source EDS)



¹⁶³ Stratégie Nationale de Prévention de la Malnutrition Chronique. Ministère de la Santé Publique du Niger, Direction Générale de la Santé de la Reproduction, Direction de la Nutrition. Septembre 2013

Figure 13. Taux d'anémie chez les femmes de 15-49 ans 2012 et 2017 (Source EDS)



La nouvelle intervention du PAM (2017) en faveur des adolescentes des ménages très pauvres dans les communes d'intervention cherche à inverser cette situation en aidant le Niger à atteindre (ou à approcher) les objectifs fixés par l'OMS¹⁶⁴, soit une réduction de 50% de la prévalence de l'anémie chez les femmes en âge de procréer d'ici 2025, avec une diminution annuelle de 6,1%. L'équipe d'évaluation n'a pas trouvé d'information sur les mécanismes que le PAM a mis en place pour suivre l'impact de cette intervention.

Comme décrit dans la PNSN, une approche intégrée et multifactorielle de lutte contre l'anémie doit inclure des interventions multisectorielles comprenant notamment une plus grande diversification du régime alimentaire, la fortification en fer, en acide folique et autres micronutriments des aliments de base, la distribution de compléments alimentaires contenant du fer et la lutte contre les infections et le paludisme.

Utilisation d'autres produits nutritionnels pour la prévention de la malnutrition

En 2016, SOS Sahel, ONG faisant partie de l'Alliance Sécurité Alimentaire (ACF, SCI, OXFAM, Concern, SOS Sahel) remplaçait le SC+ pour la SAG par une farine locale (farine infantile Garin Yaara¹⁶⁵) afin de mettre en valeur sa validité, et par extension, celle des produits locaux et également de promouvoir sa vulgarisation et sa consommation à l'échelle nationale dans la lutte contre la malnutrition.

Cependant, même si les PDM de cette année destinent un chapitre séparé aux résultats de l'utilisation de cette farine en termes de forme de consommation, durée de la ration..., aucune référence n'est faite aux résultats spécifiques de ce produit en termes d'efficacité ou impact ou comparativement par rapport aux produits classiques.

En 2017, les PDM indiquent que deux farines de production locale, Garin Yaara et Misola¹⁶⁶, ont été distribuées pendant la SAG. Cependant, à nouveau, cette année, aucun détail n'est donné sur l'utilisation de ces différents produits ni sur leur efficacité spécifique. Dans deux sections seulement (préparation et fréquence de consommation), l'expression « ration NSPAMM » est remplacée par SC+ mais sans clarifier si les résultats présentés se réfèrent spécifiquement à ce produit ou si le nom est utilisé comme intitulé générique de la ration.

En 2015, MSF-E mettait en place un projet de 3 ans : évaluation de l'efficacité d'un paquet intégré et innovant, préventif et curatif de soins intégrés chez les enfants de 0-23 mois dans l'aire de santé de Tama (DS de Bouza, région de Tahoua). La stratégie adoptée était de regrouper des interventions efficaces

¹⁶⁴ Cibles mondiales de nutrition 2025. Note d'orientation sur l'anémie. WHO/NMH/NHD/14.4 <http://apps.who.int>

¹⁶⁵ Cette farine est produite localement grâce au projet d'appui à la fortification alimentaire de GRET, et répond aux standards de qualité internationaux en matière d'aliment de complément.

¹⁶⁶ Pour la soudure 2017 (de juin à septembre), le BP avait reçu des fonds du Ministère Français des Affaires Étrangères pour l'achat de 80mt de farines locales. Un accord fut signé avec GRET pour les aspects d'appui à l'amélioration de la qualité des farines produites. En outre, GRET s'est engagé à renforcer les capacités des acteurs (équipes du PAM et des ONG partenaires) sur les messages clés liés à l'alimentation de complément, les modes de préparation, et l'usage des outils de sensibilisation sur les farines infantiles.

contre les principales causes de morbi-mortalité et de les intégrer dans un paquet préventif, incluant entre d'autres activités¹⁶⁷ l'administration journalière d'un supplément nutritionnel lipidique (Nutributter) pour la prévention de la malnutrition et des séances de sensibilisation sur les thématiques de l'allaitement maternel, l'hygiène des mains et corporelle ainsi que les bonnes pratiques d'alimentation complémentaire. L'étude a été finalisée il y a peu (2018) et il n'y a pas encore des résultats définitifs ; cependant, des rapports intermédiaires indiquent une diminution de l'incidence mensuelle de MAG chez les enfants ciblés, avec une couverture estimée supérieure à 90% (objectif de couverture de l'étude = 85%).

Contributions budgétaires de l'état nigérien à la nutrition

Dans le Plan de Développement Économique et Social (PNDS 2017 – 2021)¹⁶⁸, 3% du budget total (4.333.742 millions de FCFA, plus de 7,9 millions USD ou de 6,6 millions €) sont assignés à l'« amélioration de l'état nutritionnel » ; les actions identifiées comme prioritaires sont : (i) renforcement de la gouvernance nutritionnelle, (ii) amélioration de l'offre des services de promotion et de prévention nutritionnelle, (iii) assurer la fourniture des services adéquats de prise en charge nutritionnelle, (iv) renforcement de la sensibilité à la nutrition des interventions sectorielles, (v) mise en œuvre d'une stratégie multisectorielle de communication pour la sécurité nutritionnelle. Moins de la moitié de ce montant est destiné au volet (iii) (total de 40.101 millions de FCFA, plus de 61.000 € ou 73.000 USD). Les PTF seraient responsables de trois quarts de ce financement.

Dans le Plan National de Développement Sanitaire (PDS 2012 – 2020)¹⁶⁹, le financement pour la nutrition représente 4% du budget total du MSP : un peu plus de 9,5 millions FCFA (équivalent à 17.500 USD ou 14.500 €) sur un budget total de plus de 271.315.000 de FCFA (presque 500.000 USD ou 413.000 €) et 6% du total destiné à la prestation de soins et services de santé. Le document reste vague sur les priorités d'action, même s'il met l'accent sur les CRENI et les CRENAS pour la MAS ; les CRENAM ne sont même pas mentionnés. Selon diverses sources consultées, en pratique, au niveau des structures sanitaires, l'état assure les paiements au personnel (de façon irrégulière, les contractuels n'ont pas reçu leurs salaires depuis plus de 8 mois), le matériel hospitalier, les produits d'entretien et l'habillement du personnel. Seulement 9% du budget national en santé est alloué aux salaires du personnel.

Théoriquement, le budget prévoyait l'achat des ATPE (traitement de la MAS) mais il n'a jamais été mis en œuvre. Ce qui met la continuité de l'ensemble de la PCIMA à risque : en plus de la rupture de l'approvisionnement des ASPE (PAM), l'UNICEF a vu aussi diminué sa capacité financière pour l'achat des ATPE. A l'heure actuelle, la DN a démarré, avec les autres acteurs du secteur, des actions de plaidoyer au niveau de la Primature pour rétablir une ligne budgétaire qui permette la continuité des services.

¹⁶⁷ Chimio-prévention saisonnière du paludisme ; vaccination intégrant l'ensemble des vaccins de routine y compris le PCV et le rotavirus qui sont efficaces contre la prévention de certaines formes de pneumonie et de diarrhées, et la prise en charge en cas de maladie.

¹⁶⁸ Plan de Développement Économique et Social 2017 – 2021. Gouvernement du Niger Septembre 2017

¹⁶⁹ Plan National de Développement Sanitaire 2017 – 2021. Publication post-validation. Ministère de la Santé Publique Plan, Gouvernement du Niger Août 2016.

Annexe 11: Activités « éducation » : données et analyses complémentaires

Données générales :

Le PAM est le principal partenaire du Niger en matière d'alimentation scolaire. Il appuie 1.806 cantines dans le pays et l'Etat nigérien en appuie 219, soit un total de 2.025 cantines scolaires dans le pays.

Tableau 27 – Caractéristiques des rations par cantines scolaires

	Cantines sédentaires	Cantines nomades
Ration par élève	Céréales (milles, riz, maïs): 175g Légumes secs (haricots): 49g Huile végétale: 25g Super-céréale (avec sucre): 80g Sel: 4g Couverture de 60% des besoins énergétiques, en macro et micro nutriments	Céréales (milles, riz, maïs): 295g Légumes secs (haricots): 70g Huile végétale: 40g Super-céréale (avec sucre): 80g Sel: 7g Couverture de 100% des besoins énergétiques, en macro et micro nutriments
Période	5 jours/semaine Nombre de mois: 8/an Nombre de jours : 160	7 jours/semaine Nombre de mois: 8/an Nombre de jours : 240

NB : Ces normes ne sont plus prises en compte dans l'approvisionnement des cantines, qui sont servies en fonction des disponibilités. Les comités de gestion rencontrés mentionnent que les super céréales sont servies selon les normes.

Tableau 28 – Répartition des cantines et fonds investis par région

Régions	Nombre de cantines		Tonnage livrés		Nombre d'élèves	
	Etat	PAM	2016	2017	2016	2017
Diffa	41	304	776.234	571.922	9.572	20.665
Maradi	23	187	1.107.641	631.886	26.587	31.608
Tahoua	29	293	1.769.057	1.311.621	56.338	69.054
Agadez	25	237	962.649	603.995		
Tillabéry/ Dosso	38 26	284 172	2.128.856	1.378.521	53.654	70853
Zinder	37	329	1580.918	873.728	54.099	57.086
Total	219	1806	8.325.355	5.978.442	200250	249.266

Le tableau ci-dessus fait apparaître un nombre d'élèves en hausse entre 2016 et 2017 avec des tonnages de vivres en baisse au cours de la même période.

Les effets des cantines scolaires :

Les communautés rencontrées ont fait ressortir que le besoin de la cantine avait été identifié par les parents des élèves et les enseignants suite au constat d'une faible fréquentation des élèves filles et garçons qui partent en migration en ville, avec leur mère : *« je suis allé déposer une demande pour l'installation d'une cantine à Farra Gorou, au niveau de l'inspection primaire ; et nous avons dû attendre 4 années après lesquelles nous avons eu une réponse »* (Chef de village de Farra Gorou).

« Quand j'étais petite, je suivais ma mère pour aller mendier puis travailler lorsque j'ai eu l'âge de travailler dès 10ans environ ; on partait chaque année à Kiota dès le mois de mars au début des fortes chaleurs, et si je n'ai pas étudié c'est bien pour cette raison.

Lorsque je me suis mariée à 14 ans, mon mari ne voulait pas que je parte à Kiota et j'ai arrêté cette migration. Mais lorsque j'ai deux enfants et enceinte du troisième, j'ai repris après le départ de mon mari en migration au Nigeria, je suis aussi allée pour nourrir les enfants à Kiota les deux premières années puis à Niamey, jusqu'à l'arrivée du PAM. Depuis, je ne bouge plus et mes quatre filles fréquentent toute l'école du village, et mangent à l'école. Moi je me débrouille avec les activités du PAM.

Je peux dire que même si le PAM part demain, mes filles iront à l'école parce que je ne veux pas qu'elles vivent comme moi. Je vais les nourrir avec parce que je produirai toujours plus avec le zai que j'ai appris ; je vois des champs potentiels de niébé, gombo, sésame et vouandzou partout ».

avec le PAM n'est partie en migration depuis la première année de l'appui. Cela dénote une première étape de l'effet des activités « création d'actifs » sur l'éducation des filles et des garçons. A Goubedey, les femmes déclarent : *« avant les veuves et les femmes des migrants partent en migration avec leurs enfants ; aujourd'hui celles qui ont 10 enfants restent à cause de la cantine ».*

Le premier effet est la baisse de la migration des mères TP et une hausse de la fréquentation des élèves *« les enfants ne migrent plus avec leur mères, et ils ne s'intéressent même pas aux repas lorsqu'ils rentrent à la maison. La bouillie les fait partie tôt à l'école, plus de retard. Les enfants trouvent un grand plaisir à manger ensemble »* (focus group CGDES de Farra Gorou). Cela est une économie de grains au niveau des ménages et peut rallonger la période de

Le fonctionnement des comité de gestion décentralisés des établissements scolaires (CGDES)

Le programme d'alimentation scolaire repose fortement sur la participation communautaire, notamment pour la préparation des repas, le stockage des aliments et la fourniture du bois de chauffe et de l'eau pour les besoins de la cantine.

Depuis 2016, les vivres distribuées par le PAM sont essentiellement composées de mil pour tous les repas. Certains CGDES (Farra Gorou) échangent le mil pour acheter du riz ou du gari afin de diversifier les repas de la cantine. D'autres essaient de diversifier les menus de mil (pates de mil, couscous de mil etc.).

Le repas est préparé par des femmes du village, désignées par le comité de gestion ou le chef de village ou encore les femmes du village.

Généralement, le chef de village désigne deux ou trois femmes pour assurer la cuisine à la cantine toute l'année. A Goubedey, le chef du village a aussi désigné une femme pour chercher l'eau, le bois et porter le mil au moulin, du fait de la difficulté à réaliser ces tâches.

Lorsque les femmes sont responsabilisées pour choisir, elles s'organisent par quartier pour désigner une femme qui rejoint l'équipe des femmes des quartiers pour la préparation des repas des élèves. Cette tâche est exécutée de façon rotative.

Depuis l'installation de la cantine scolaire, les enfants ne partent pas mendier en ville mais restent étudier. Pour les mères qui partent, elles laissent leurs enfants auprès des parents ou amis qui acceptent de les garder. *« La cantine a ralenti même le départ des mères en migration »* (focus group CGDES).

Mais plus que la cantine, c'est aussi l'effet des autres activités effectuées par le PAM à travers le ciblage des ménages TP. Le départ des mères en migration dans des sites à cantines est observé à Zinder à Rouan Dania et Gaffati au sein des ménages nouveaux TP, non ciblés par les activités du PAM. Les *focus groups* ont révélé cet état de fait et ont confirmé par la même occasion qu'aucune femme des ménages TP travaillant

Le bois est fourni soit par les élèves, chacun amène un morceau chaque matin, soit par le comité de gestion ou par les cuisinières qui vont chercher le bois pour la cantine. Il en est de même pour l'eau de cuisson. Les femmes qui font la cuisine assurent aussi le pilage si l'école ne dispose pas de moulin.

Lorsque les condiments sont fournis en quantité insuffisante, le comité de gestion assure l'achat de ces ingrédients. Cela n'est pas le cas lorsqu'il se produit une rupture du stock des céréales. Les justifications données par les membres des CGDES sont relatives au coût financier de ces dernières. Aucun comité n'a essayé d'approvisionner la cantine pendant une période de rupture, quels que soient les biens (activités complémentaires) dont dispose l'école. Lorsque la cantine n'est plus approvisionnée, les enfants retournent manger dans leur famille à l'heure du déjeuner. Des directeurs d'école affirment qu'en cas de rupture de plus d'un mois, le taux de fréquentation baisse.

Les activités complémentaires

Le moulin est certainement en cohérence avec l'approvisionnement en vivres des cantines. Son objectif est de « contribuer à la promotion de la scolarisation (accès, maintien et qualité) en milieu rural ». Les femmes chargées de la préparation des repas estiment que le moulin leur permet de mener leur tâche à temps et de servir les élèves dans les délais du temps de pause. Mais le moulin sert aussi pour le village et produit des revenus financiers qui servent à couvrir certaines dépenses de l'école : hangar, achat de céréales ou niébé à stocker et à revendre (créant ainsi un bénéfice)... Les frais de mouture sont parfois versés dans la caisse de l'école (CGDES) qui finance ses besoins (par exemple, des nattes pour les élèves à la place des bancs lorsqu'ils ne sont pas fournis par l'Etat). Les montants encaissés atteignent la somme de 300.000F CFA par an pour un moulin.

Dans l'ensemble, pour la mise en œuvre de cette activité, les comités de gestion ne semblent pas avoir maîtrisé la démarche, mais ils apprennent dans la pratique, à travers les déviations et redressements constatés. Les revenus générés par les moulins pourraient contribuer au fonctionnement des cantines (achat de condiments, de sucre ou de niébé, voire de grains) après avoir sécurisé une dotation pour l'amortissement et l'entretien du moulin afin de garantir sa durabilité. Dans certaines écoles, la répartition est la suivante : 20% des recettes mensuelles servent de dotation pour l'amortissement et les réparations du moulin, 30% sont versées au meunier et 30% sont destinées aux besoins de l'école. Les 20% restant sont affectés comme fonds de crédit en faveur des activités génératrices de revenu (AGR) féminines. Ces expériences sont jeunes et ne sont pas encore capitalisées.

Le comité de gestion du moulin (CGDES/MS) est composé de : une présidente, une secrétaire et une trésorière. Un organe de contrôle est composé de 2 à 3 contrôleurs et des employés (dont le meunier et son aide). En dehors du meunier et son aide, qui sont des hommes, les femmes sont prioritaires pour constituer le reste des membres.

Le troupeau scolaire a pour objectif d'« améliorer l'alimentation scolaire des enfants ainsi que la qualité de l'éducation ». Cette activité est aussi gérée par un comité de gestion, le CGEDS/TS, qui est un comité restreint de gestion du troupeau scolaire. Il est placé sous le contrôle du CGDES et est ainsi composé : un président ou une présidente ; un secrétaire (le directeur d'école) ; un trésorier ; le gardien/berger.

Cette activité cible en priorité les filles scolarisées des ménages TP, qui bénéficient des mises bas afin de favoriser leur maintien à l'école. Dans certains modèles de mise en œuvre de cette activité, le nombre de ruminants dépasse le nombre de filles des ménages TP. Ce sont alors les membres du comité de gestion qui gardent les ruminants restants, à défaut du gardiennage initialement prévu. Dans les faits, celui-ci s'est avéré peu faisable en raison de la nécessité de verser un salaire au gardien et de parquer les animaux à l'école (contrainte de sécurité). De ce fait, les membres des comités préfèrent en général garder et entretenir eux-mêmes les animaux.

A Téguezey et Goubede, « 20 troupeaux de 10 têtes chacun ont été attribué en 2015 - 2016 aux 10 meilleures élèves de chaque école » (Rapport d'activité de Kaydiya). Cela dénote une différence dans le ciblage et dans ce cas, l'activité crée une compétition entre les filles pour mériter l'octroi des ruminants.

Les ruminants qui sont la propriété de l'école ont permis d'acquérir de fournitures scolaires, d'améliorer les rations pendant les fêtes scolaires (généralement une seule fête scolaire en fin d'année) etc.

A titre d'exemple le tableau qui suit montre l'accroissement des troupeaux en une année : le nombre des animaux triple. Cela montre l'effet sur la résilience des ménages TP, qui peuvent revendre l'animal pour se procurer des grains. Mais aucune étude ne donne l'impact réel de cette activité sur le maintien des filles des ménages TP à l'école.

Tableau 29 – Troupeaux placés dans les communes de Sokorké et de Falwel en 2017

	Brebis	Chèvres	Total
Distribution 2017	29	33	62
Mises bas 2017	84	98	182

Les jardins scolaires ont permis un renforcement des capacités des enfants en maraichage et une amélioration de leur ration alimentaire (salade, choux, tomate, pomme de terre, aubergine, melons, oignons etc.). Les objectifs assignés à cette activité sont : « Valoriser le jardin scolaire sur le plan pédagogique, nutritionnel et économique ». « Les jardins mis en valeur serviront de cadres appropriés d'animation, de démonstrations et de formation à l'endroit des bénéficiaires en vue de renforcer leurs capacités en matière de promotion de techniques culturelles, de nutrition, d'hygiène et de gestion de l'environnement afin que les élèves puissent jouer un rôle plus actif dans la vie de l'école ».

Les bourses scolaires aux filles des ménages TP renforce aussi la résilience des ménages concernés. Les enseignants contestent le choix du ciblage des ménages TP pour les bourses (et les animaux) et penchent en faveur d'une action qui ciblerait plutôt les filles qui réussissent à l'école, donnant ainsi la preuve de l'intérêt qu'elles portent aux études quel que soit le statut économique de leur famille. Il est trop tôt pour évaluer les effets et impacts de la bourse sur la scolarisation des filles, mais il est important de capitaliser cette expérience.

Les inspections primaires et les directions régionales qui gèrent les activités relatives aux cantines sont renforcées par le PAM à travers notamment l'utilisation des outils de gestion. Les achats locaux aux petits producteurs facilitent l'approvisionnement des cantines et constituent dans le même temps l'accès à un revenu sur place.

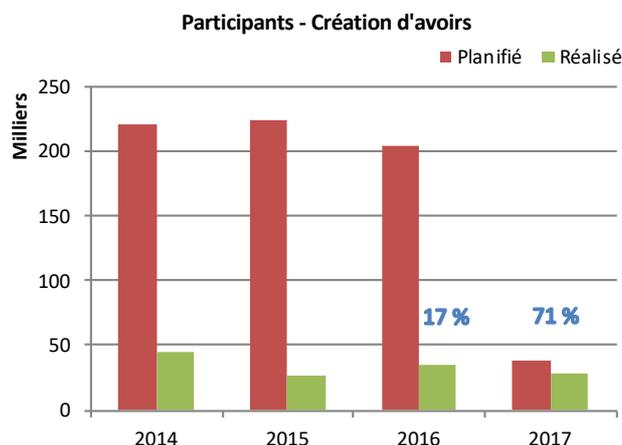
Annexe 12 : Activités « création d'actifs » : données et analyses complémentaires

Création d'actifs : indicateurs de l'ISPR 200583 et 200961 présentés dans les SPR et données complémentaires

Indicateurs de produits :

Tableau 30 – Création d'actifs : évolution du nombre de bénéficiaires de 2015 à 2017 (source : SPR)

Année	Planifié	Réalisé	Proportion de femmes (planifié)	Proportion de femmes (réalisé)	% Réalisé vs Planifié (total)
2014	221.164	44.112	35%	35%	20%
2015	224.287	26.193	51%	35%	12%
2016	204.886	34.281	51%	51%	17%
2017	38.859	27.626	51%	51%	71%



Les données transmises¹⁷⁰ par l'unité résilience ne confirment pas la réduction de 20 % du nombre de participants en 2017 en comparaison de 2016. Selon l'unité, certaines « activités n'ont pas été réalisées notamment à Diffa en 2017 » ; mais cet élément n'explique pas, à lui seul, la différence entre les deux sources.

De janvier à mai 2016, les participants ont bénéficié en moyenne de 76 jours de rémunération ; de novembre à décembre 2016, de 24 jours. En 2017, la moyenne par participant s'établit à 47 jours.

¹⁷⁰ Cf. fichier « Nbres de benef par activité et montants justifiants 2016 et 2017 Cash For....xlsx »

Tableau 31 – Réalisations et données Cash and Voucher (source SPR)

Output	Unit	2016 ¹⁷¹			2015 ¹⁷²			2014		
		Planned	Actual	% Actual vs. Planned	Planned	Actual	% Actual vs. Planned	Planned	Actual	Actual vs.
SO3: Food-Assistance-for-Assets										
C&V : number of men collecting cash or vouchers	Individual				74013	15587	21,1%	71878	12902	17,9%
C&V : number of women collecting cash or vouchers	Individual				38130	8030	12,1%	38704	6947	17,9%
C&V: Total amount of cash transferred to beneficiaries	US\$				38031766	7492836	19,7%	37875558	4921056	13,0%
Hectares (ha) of degraded hillsides and marginal areas rehabilitated with physical and biological soil and water conservation measures, planted with trees and protected (e.g. closure, etc)	ha	23 500	16 034	68,2%	23500	9406	40,0%	57518	19940	34,7%
Hectares (ha) of land cleared	ha	23 500	10 296	43,8%	23750	9078	38,2%	32666	10888	33,3%
Number of assisted communities with improved physical infrastructures to mitigate the impact of shocks, in place as a result of project assistance	community	1 246	1 224	98,2%	1 246	1 224	98,2%	1246	312	25,0%
Number of excavated community water ponds for domestic uses constructed (3000-15,000 cbmt)	Water pond	90	86	95,6%	90	86	95,6%	192	48	25,0%
Number of national programmes developed with WFP support (nutrition)	National programme	1	3	300,0%	1	1	100,0%			
Number of technical assistance activities provided	Activity	8	8	100,0%	8	8	100,0%			
Number of water springs developed	Water spring	90	86	95,6%	90	86	95,6%	192	48	25,0%
Output	Unit	Planned	Actual	% Actual vs. Planned						
					2017 ¹⁷³					
CRF SO3-SR3: Asset creation and livelihood support activities										
C&V : participants collecting cash or vouchers	Individual	21 964	23 177	105,5%						
Number of assets built, restored or maintained by targeted communities and individuals	asset	57 729	23 804	41,2%						
Number of rations provided	ration	7	7	100%						

Tableau 32 – Création d'actifs : réalisations 2017 (source : unité résilience)

Superficie récupérée	Résultats attendus	Résultats obtenus	Taux de réalisation
Superficie agricole	21989,55	19254,73	88%
Superficie pastorale	4507,96	3206,16	71%
Superficie sylvicole	1871,98	1342,59	72%
Total	28369,49	23803,47	84%

Nombre de mare	86	86	100%
-----------------------	-----------	-----------	-------------

Depuis 2015, les montants transférés sous la forme de C&V sont en nette baisse, de 7,5 millions \$ à 5,8 millions \$¹⁷⁴ en 2016 et 3,2 millions \$¹⁷⁵ en 2017.

Indicateurs de résultats

¹⁷¹ Source: SPR 2016

¹⁷² Source : SPR 2015

¹⁷³ Source: SPR 2017

¹⁷⁴ Source fichier « Nbres de benef par activité et montants justifiers 2016 et 2017 Cash For....xlsx » sur la base d'un taux de change moyen 1 \$= 593 F CFA.

¹⁷⁵ Sur la base d'un taux de change moyen 1 \$= 582 F CFA.

L'évolution des 5 indicateurs clés du projet mettent en exergue des changements encourageants. Le score des avoirs communautaires a logiquement progressé au fur et à mesure de la création d'actifs. Les indicateurs basés sur les stratégies de survie (sur la base de la consommation alimentaire et sur les moyens d'existence) ont fortement régressé en comparaison à leur valeur initiale. Toutefois, on peut s'interroger à propos de l'effet des transferts monétaires/alimentaires sur la valeur prise par ces indicateurs, puisque les enquêtes ont été réalisées concomitamment ou juste après ces transferts. Sans atteindre leurs cibles respectives, les indicateurs de consommation alimentaire et de diversité alimentaire traduisent une évolution positive, particulièrement jusqu'en fin 2016.

L'enquête *midline* de 2017 a révélé une dégradation, par rapport à l'année précédente, de la situation alimentaire des bénéficiaires d'ACA, impactée par la conjoncture défavorable de la soudure 2017. Près de 75% des sites sont dans des zones moyennement ou extrêmement vulnérables selon les résultats de la réunion d'évaluation de la situation alimentaire tenue à Dosso en décembre 2017 (SAP/DNPGCA). Il faut noter que les prévisions du Cadre Harmonisé semblent moins alarmistes et que chaque année la plupart des sites se trouvent dans des zones déclarées par le SAP comme vulnérables.

Tableau 33 – Création d'actifs : Evolution des indicateurs contenus dans les SPR

Outcomes IPSR 200583	Project End Target	Base Value	Previous Follow-up	Latest Follow-up (12/2016)
SO3 Reduce risk and enable people, communities and countries to meet their own food and nutrition needs				
Improved access to livelihood assets has contributed to enhanced resilience and reduced risks from disaster and shocks faced by targeted food-insecure communities and households				
FCS: percentage of households with poor Food Consumption Score	<6.70	33,70	10,80	14,70
FCS: percentage of households with borderline Food Consumption Score	<6.20	31,30	30,80	23,90
FCS: percentage of households with poor Food Consumption Score (female-headed)	<8.10	40,60	7,40	14,50
FCS: percentage of households with poor Food Consumption Score (male-headed)	<6.30	31,60	11,50	14,81
FCS: percentage of households with borderline Food Consumption Score (female-headed)	<5.70	28,70	31,30	19,70
FCS: percentage of households with borderline Food Consumption Score (male-headed)	<6.40	32,10	30,60	14,80
Diet Diversity Score	>5.70	5,70	5,51	4,70
Diet Diversity Score (female-headed households)	>4.46	4,46	5,27	4,70
Diet Diversity Score (male-headed households)	>4.51	4,51	5,58	4,70
CSI (Food): Percentage of male-headed households with reduced/stabilized Coping Strategy Index	=100.00	56,20	76,70	97,00
CSI (Asset Depletion): Percentage of households with reduced/stabilized Coping Strategy Index	>27.10	27,10	10,90	16,24
CSI (Asset Depletion): Percentage of female-headed households with reduced/stabilized Coping Strategy Index	>28.00	28,00	4,80	14,47
CSI (Asset Depletion): Percentage of male-headed households with reduced/stabilized Coping Strategy Index	>26.00	26,00	12,60	16,73
CSI (Food): Percentage of households with reduced/stabilized Coping Strategy Index	=100.00	55,50	79,10	97,10
CSI (Food): Percentage of female-headed households with reduced/stabilized Coping Strategy Index	=100.00	53,00	87,90	97,40
CAS: Community Asset Score (average)	=4.00	2,60	2,80	2,80
Reduced no. of months of food gap	<6.00	9,50	7,00	7,20
Project-specific				
Food purchased from regional, national and local suppliers, as % of food distributed by WFP in-country	=45.00	35,00	34,00	43,00
Food purchased from aggregation systems in which smallholders are participating, as % of regional, national and local purchases	=10.00	7,00	6,10	24,70
NCI: Food security programmes National Capacity Index	=0.00	0,00	0,00	0,00

Outcomes IPSR 200961	Project End Target	Base Value (12/2017)	Previous Follow-up	Latest Follow-up (12/2017)
SR3 Smallholders have improved food security and nutrition				
Increased smallholder production and sales				
Consumption-based Coping Strategy Index (Percentage of households with reduced CSI) / Female	≥17.80	44.50	-	74.20

Consumption-based Coping Strategy Index (Percentage of households with reduced CSI) / Male	≥17.80	44.50	-	76.20
Consumption-based Coping Strategy Index (Percentage of households with reduced CSI) / Overall	≥17.80	44.50	-	75.70
Food Consumption Score / Percentage of households with Acceptable Food Consumption Score / Female	>33.70	33.70	-	27.40
Food Consumption Score / Percentage of households with Acceptable Food Consumption Score / Male	>33.70	33.70	-	29.80
Food Consumption Score / Percentage of households with Acceptable Food Consumption Score / Overall	>33.70	33.70	-	29.00
Food expenditure share / Female	≤48.30	80.60	-	80.60
Food expenditure share / Male	≤48.30	80.60	-	82.30
Food expenditure share / Overall	≤48.30	80.60	-	81.90
Proportion of the population in targeted communities reporting benefits from an enhanced asset base	≥70.00	0.00	-	66.90

Tableau 34 – Création d'actifs : Evolution des cinq indicateurs clés (source enquête midline décembre 2017)

	Mars 2014	Dec. 2015	Sept. 2016	Nov.2017	Cible
Score relatif des avoirs communautaires (Cible : 5)					
Nombre d'actifs fonctionnels (moyenne)	2,6	2,8	2,9	3,8	Non atteinte
Dans les villages avec présence continue du PAM (moyenne)	1,4	4,3	4,3	6,4	Atteinte
Consommation alimentaire (Cible : 7%)					
Ménages avec une consommation alimentaire pauvre (%)	34,0	10,8	14,7	29,2	Non atteinte
Diversité alimentaire (Cible : 10%)					
Ménages avec une diversité alimentaire faible (%)	50,0	22,0	19,3	46,8	Non atteinte
Stratégies de survie basées sur la consommation alimentaire (Cible : < 5,5)					
Indice réduit des stratégies de survie (moyenne)	5,6	0,1	0,3	1,6	Atteinte
Stratégies de survie basées sur les moyens d'existence (cible : < 26)					
Ménages utilisant des stratégies dites « d'urgence » (%)	31,0	5,6	10,4	11,9	Atteinte

Des résultats contestés de la procédure de ciblage des réfugiés maliens à Mangaizé

Le ciblage de personnes vulnérables constitue une technique éprouvée par le PAM et ses partenaires. Une opération de ciblage a été réalisée au cours de l'année 2017 dans les camps de réfugiés maliens localisés dans les régions de Tahoua et Tillabéry. Elle comportait des spécificités en comparaison du ciblage selon la vulnérabilité basée sur la méthodologie HEA. Des critères ont été développés en collaboration avec le HCR afin de réaliser la sélection des ménages selon leurs capacités.

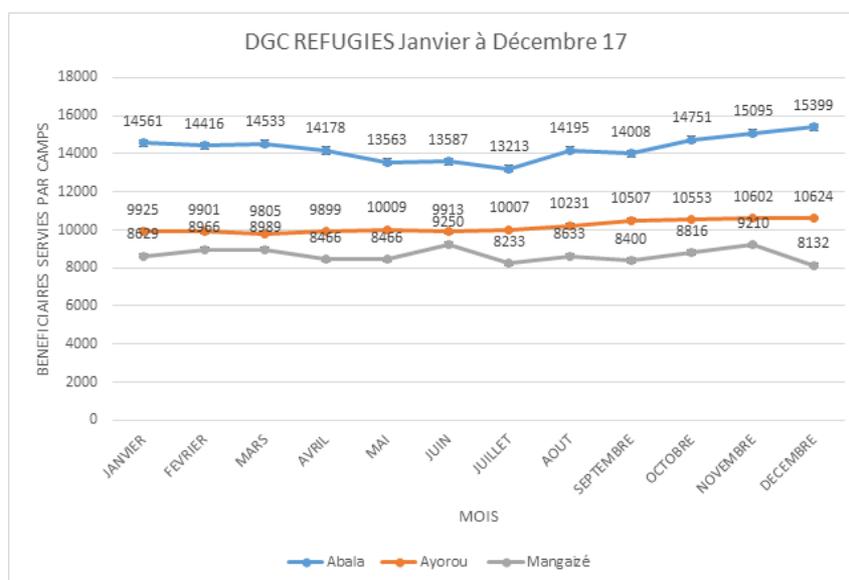
La dernière révision budgétaire de l'IPSR 200583 mentionnait que le PAM prenait en charge 57 000 réfugiés. L'IPSR 200961 prévoyait qu'après le processus de ciblage selon les capacités, 40 250¹⁷⁶ réfugiés resteraient bénéficiaires de transferts conditionnels et inconditionnels. L'IPSR ne fait pas cas de l'intégration dans l'assistance de ménages vulnérables des villages environnants les camps.

¹⁷⁶ Cette estimation a été réalisée sur la base des données secondaires VAM.

En janvier 2017, les données de suivi¹⁷⁷ du S&E indiquent que 55 357 réfugiés ont reçu une assistance sous forme de vivres (représentant 115 % du PDD) et 8 629 en cash/voucher (représentant 88 % du PDD). En décembre, les données de suivi¹⁷⁸ indiquent que 43 533 réfugiés ont reçu une assistance sous forme de vivres (représentant 96 % du PDD) et 8 204 en cash/voucher (représentant 99 % du PDD).

Au total, les distributions ont évolué de 63 986 réfugiés en janvier 2017 à 51 737 en décembre 2017. Les données sont en réalité très fluctuantes selon les mois comme l'atteste le graphique ci-dessous, relatif aux camps dans la région de Tillabéry. A Mangaizé, les informations communiquées par le SB de Niamey indiquent une moyenne de 8 683 bénéficiaires en 2017 avec un maximum de 9 250 bénéficiaires atteints en juin et un minimum de 8 132 en décembre.

Figure 14- Réfugiés bénéficiaires de l'assistance alimentaire dans la région de Tillabéri (source SB Niamey)



Le ciblage s'est déroulé au cours de l'année 2017 et a abouti à recenser environ 24 000 personnes à capacités très limitées et limitées. Depuis janvier 2018, l'assistance alimentaire ne se poursuit que pour moins de la moitié des réfugiés.

Dans le camp de Mangaizé, 3 412 personnes (780 ménages) ont été retenues. L'arrêt de l'assistance a été décrété pour environ 5 000 personnes.

La mission n'a visité que le camp de Mangaizé. Les représentants des réfugiés ont contesté les résultats de l'opération de ciblage, prétextant qu'elle ne reflète pas la situation de vulnérabilité des ménages. Après la diffusion d'une première liste de personnes ciblées, des demandes d'ajouts ont été exprimées par les réfugiés mais il semble que celles-ci n'aient pas été prises en compte par le comité des plaintes. Des personnes catégorisées à problèmes spécifiques n'auraient pas été ciblées.

Pour les réfugiés, la perte d'une allocation régulière à laquelle ils ont été habitués pendant plusieurs années est évidemment dommageable même s'ils possèdent d'autres sources de revenus. En dehors des périodes de distributions, le site de Mangaizé concentre un nombre de réfugiés plus restreint selon les responsables d'APBE, partenaire conjoint du PAM et du HCR pour sa gestion. En définitive, les dynamiques de la population réfugiée sont mal appréciées. Certains ménages ne restent que pendant des séjours à durée limitée tandis que d'autres (en plus grande précarité alimentaire ?) y sont installés de longue date.

¹⁷⁷ Fichier « Synthèse des bénéficiaires atteints Janvier à Décembre 2017.xlsx »

¹⁷⁸ Fichier « Synthèse des bénéficiaires atteints decembre 2017.xlsx »

Différents éléments ont alimenté les mécontentements des réfugiés : la concomitance de l'opération de ciblage avec l'achat d'animaux réalisé grâce au programme d'autonomisation du HCR, l'absence de prise en compte des pertes d'animaux après l'épisode de fortes pluies de l'hivernage 2017, la non actualisation de la situation de ménages divorcés laissant des femmes seules avec enfants, etc.

Au cours de l'année 2017, le contexte économique a également évolué dans la zone du fait des répercussions de l'insécurité. Des marchés ont été fermés et les cours du bétail sont moins favorables. On peut se demander si le début de crise économique vécue par les populations réfugiées a été capté par les paramètres du ciblage.

Malgré l'enregistrement biométrique effectué, les procédures n'ont pas permis d'établir une connaissance plus fine de l'utilisation (notamment les denrées achetées) par les bénéficiaires de l'assistance reçue par le PAM et le HCR. Le HCR regrette l'absence de suivi régulier des indicateurs de pouvoir d'achat et de résilience afin de juger plus finement de l'état de sécurité alimentaire.

Deux enquêtes¹⁷⁹ ont tenté de cerner la situation alimentaire et nutritionnelle dans les camps. L'une décrit la situation alimentaire de Mangaizé comme « particulièrement médiocre » (voir figure ci-dessous) incluant une faible consommation de protéines tandis que l'autre enregistre sur le site la plus forte proportion des ménages en insécurité alimentaire sévère. La commune de Tondikiwindi dans laquelle se trouve le camp de Mangaizé fait aussi face à un niveau élevé d'insécurité alimentaire sévère.

Si des phénomènes liés aux habitudes alimentaires peuvent expliquer une partie du décalage (moins reflété dans la prévalence de la MAG et la MAS) de la situation de Mangaizé par rapport aux autres camps, les deux enquêtes recommandent qu'une attention particulière soit accordée au camp de Mangaizé afin de, notamment :

- comprendre les déterminants de ce niveau assez élevé de l'insécurité alimentaire sévère,
- réfléchir à l'efficacité du paquet d'assistance en termes de diversité alimentaire et prendre des mesures d'amélioration des pratiques d'alimentation des enfants de 6-23 mois.

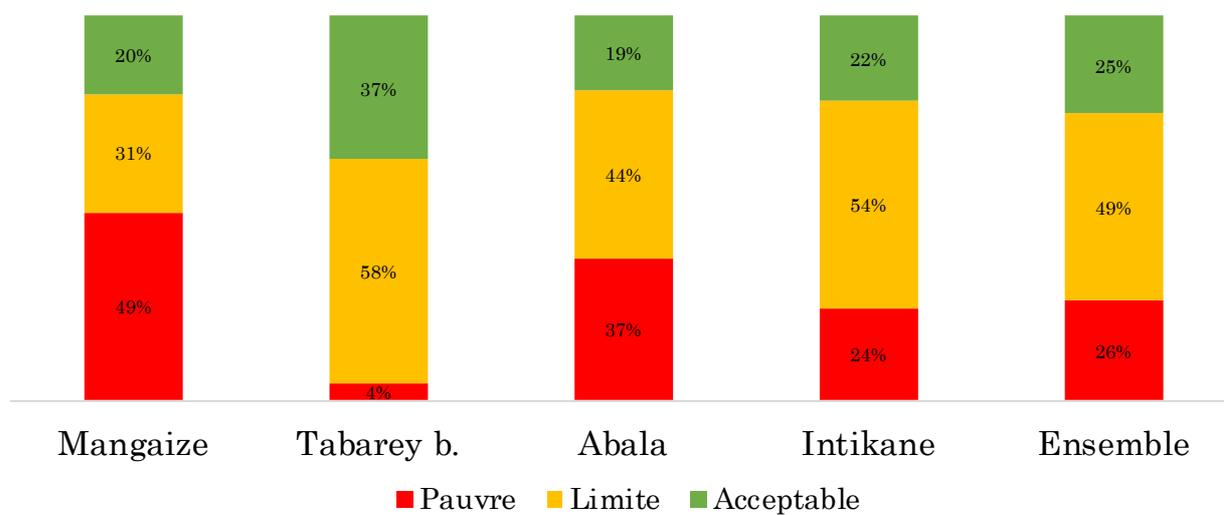
Ces enquêtes ont été réalisées avant l'arrêt de l'assistance alimentaire à la majorité des réfugiés de Mangaizé. On peut craindre que, suite à cet arrêt, la situation alimentaire se soit dégradée pour les ménages exclus. Depuis lors, le HCR a enregistré une forte demande de rapatriement volontaire.

Grâce à l'appui du Bureau of Population, Refugees and Migration (USA), le HCR prépare un projet de prise en charge des réfugiés vulnérables non inclus dans l'assistance ciblée du PAM. Cet appui permettra d'être moins exclusif vis-à-vis des ménages restés sur le carreau.

Dans l'immédiat, le PAM doit surveiller régulièrement l'évolution de la situation alimentaire et nutritionnelle dans les camps de réfugiés et, plus particulièrement, à Mangaizé. Plus spécifiquement, le PAM doit maintenir une fonction de veille sur les ménages qui ne bénéficient plus des rations ou des vouchers pour prendre des mesures adéquates, si nécessaire, visant l'extension de la couverture du nombre de bénéficiaires. Enfin, les agences des Nations Unies doivent s'assurer que les personnes catégorisées à problèmes spécifiques sont bien prises en charge.

¹⁷⁹ Enquête sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages dans les camps/zones d'accueil des réfugiés et leurs communes d'accueil ; INS-CC/SAP-PAM ; janvier 2018 et Résultats PDM dans les camps maliens ; PAM ; décembre 2017

Figure 15 - Consommation alimentaire dans les camps de réfugiés (source PDM, décembre 2017)



Annexe 13: Activités « soudure » : données et analyses complémentaires

Indicateurs de produits – Sécurité alimentaire

Tableau 35 – Transferts inconditionnels : évolution du nombre de bénéficiaires de 2014 à 2017 (source : SPR)

Année	Planifié	Réalisé	Proportion de femmes (planifié)	Proportion de femmes (réalisé)	% Réalisé vs Planifié (total)
2014	1 616 830	508 168	51%	37%	31%
2015	2 526 582	501 385	51%	50%	20%
2016	298 853	304 528	51%	51%	102%
2017	329 523	564 016	53%	51%	171%

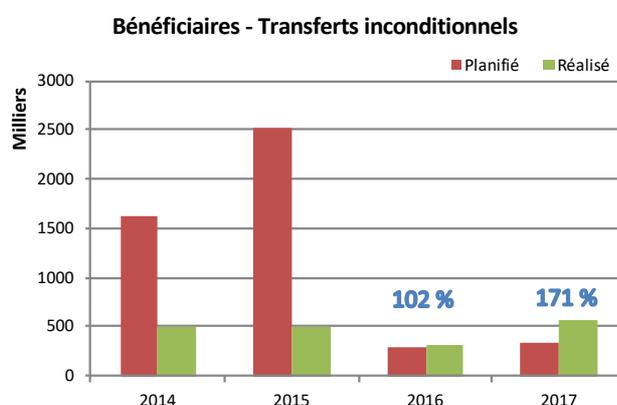


Tableau 36 – Transferts inconditionnels : Nombre de bénéficiaires en 2017 (source : fichier « Bénéficiaires atteints 2016_2017 pour evaluation V2.xlsx »)

Assistance alimentaire ciblée 2017	Bénéficiaires					
	Planifiés PDD			Atteints		
	Masculin	Féminin	Total Planifiés PDD	Masculin	Féminin	Total Atteints
Soudure PRRO- Vivres	71 986	73 733	145 719	71 986	73 733	145 719
Soudure PRRO-Cash	47 236	48 384	95 620	47 236	48 384	95 620
Crise pastorale	14 685	15 044	29 729	17 290	17 710	35 000
Hausse des prix	85 295	87 368	172 663	72 948	74 720	147 668
Réfugiés Vivres	22 582	27 269	49 851	21 799	33 558	55 357
Réfugiés Cash-voucher	4 448	5 370	9 818	4 293	5 183	9 476
Total	246 232	257 168	503 400	235 552	253 288	488 840

Tableau 37 – Données de l'opération hausse des prix de 2017 (source biannual reporting template)

Activités	Planifié	Réalisé	Proportion de femmes (planifié)	Proportion de femmes (réalisé)	% Réalisé vs Planifié (total)
Transferts inconditionnels	150 000	147 670	51%	51%	98%

Tableau 38 – Données sur les rations et bénéficiaires de cash and voucher (source SPR)

Output	Unit	2016 ¹⁸⁰			2015 ¹⁸¹			2014		
		Planned	Actual	% Actual vs. Planned	Planned	Actual	% Actual vs. Planned	Planned	Actual	Actual vs.
SO1: General Distribution (GD)										
C&V : number of men collecting cash or vouchers	Individual				1805	323	19,9%	2310	1250	54,1%
C&V : number of women collecting cash or vouchers	Individual				178655	32067	17,9%	113178	30011	26,5%
C&V: Total amount of cash transferred to beneficiaries	US\$				37428088	6403621	17,1%	32336600	8325000	25,7%
Energy content of food distributed (kcal/person/day)	individual	2 187	2 165	99,0%				2187	2187	100,0%
Number of feeding days	instance	120	120	100,0%				120	120	100,0%

Output	Unit	2017 ¹⁸²		
		Planned	Actual	% Actual vs. Planned
CRF SO1-SR1: Unconditional resources transfers to support access to food				
Number of institutional sites assisted	site	4	4	100,0%
Number of rations provided	ration	16	16	100,0%

Indicateurs de résultats – Sécurité alimentaire :

Les informations retenues proviennent des rapports de PDM réalisés lors des périodes d'intervention en soudure (de juin à septembre). Les données de l'intervention hausse des prix sont tirées du rapport « Biannual reporting template » à Usaid (à partir de résultats du PDM d'octobre 2017).

¹⁸⁰ Source: SPR 2016

¹⁸¹ Source : SPR 2015

¹⁸² Source: SPR 2017

Tableau 39 – Évolution des principaux indicateurs de sécurité alimentaire des opérations AAC 2016 et 2017

Année	Opération (Modalité)	PDM	Consommation alimentaire ménages			Diversité alimentaire ménages			Minimum Acceptable Diet	rCSI	CSI		CARI			
			Pauvre	Limite	Acceptable	Faible	Moyenne	Forte			Stratégies de crise ou d'urgence	Pas de stratégies	Inséc. sévère	Inséc. modérée	Sécurité limite	En sécurité
2016	Soudure PRRO	PDM1	10%	13%	77%	15%	80,7%	4,3%	8%		40,8%	53,7%				
		PDM2	8%	12%	80%	22%	76%	2%	16%		31,7%	66,5%				
	Soudure PRRO- Vivres	PDM1			86%				12%							
		PDM2			89%				18%							
	Soudure PRRO-Cash	PDM1							7%							
		PDM2							15%							
2017	Soudure PRRO	PDM1	12%	25%	63%	56%	42,4%	1,7%	29%	0,15	1,8%	90,4%	0,8%	14,9%	24%	60,3%
		PDM2	3%	15%	82%	39,3%	58%	2,7%	30%	0,13	1%	96,9%	0,1%	4,3%	17,1%	78,5%
	Soudure PRRO- Vivres	PDM1	4%	20%	76%	48,2%	49,9%	1,9%	34,1%		1,4%	96,5%				
		PDM2				37,6%	59,5%	2,9%								
	Soudure PRRO-Cash	PDM1	25%			69,5%	29,2%	1,3%	21%							
		PDM2				49,7%	49,7%	0,6%								
	Hausse des prix-Vivres	PDM	12,4%	36,4%	51,2%				14,2%	0%	0,4%	97%				

Comparaison des résultats de PDM entre zone PAM et zone ONG de l'Alliance

Figure 16 – Evolution de la consommation alimentaire des ménages 2015-17 selon les zones couvertes par les organisations (source PDM1 2017)

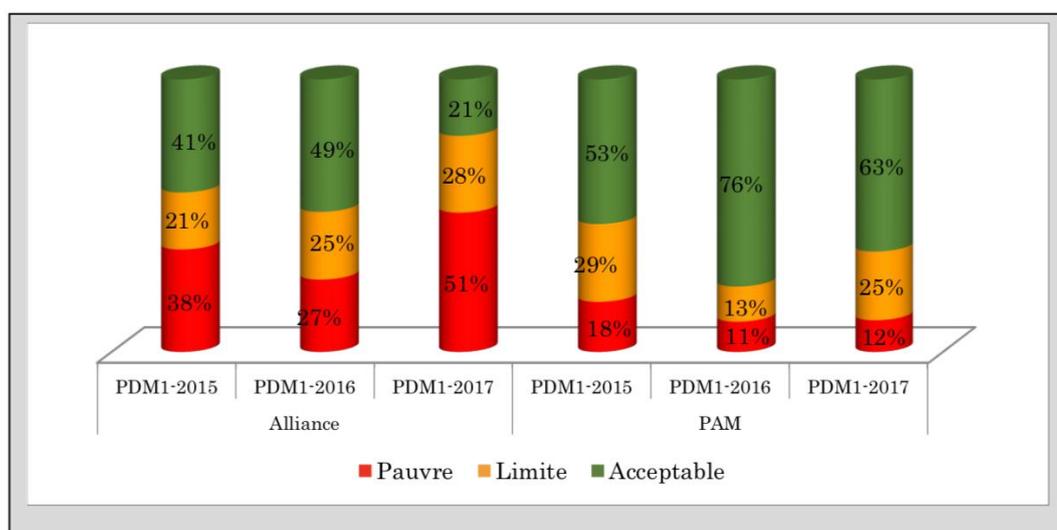


Figure 17 Proportion de ménages adoptant des stratégies engageant les moyens d'existence selon les zones couvertes par les organisations (source PDM1 2017)

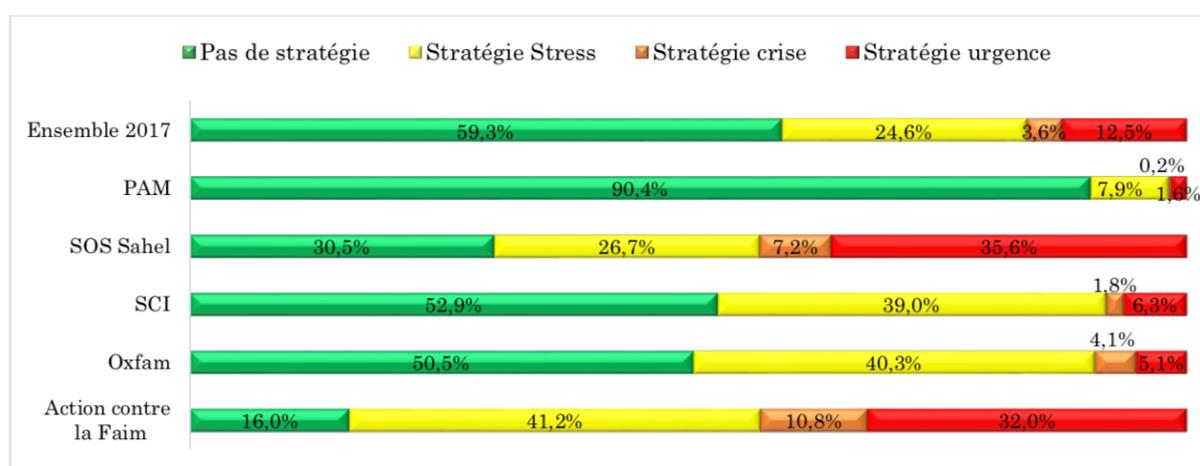
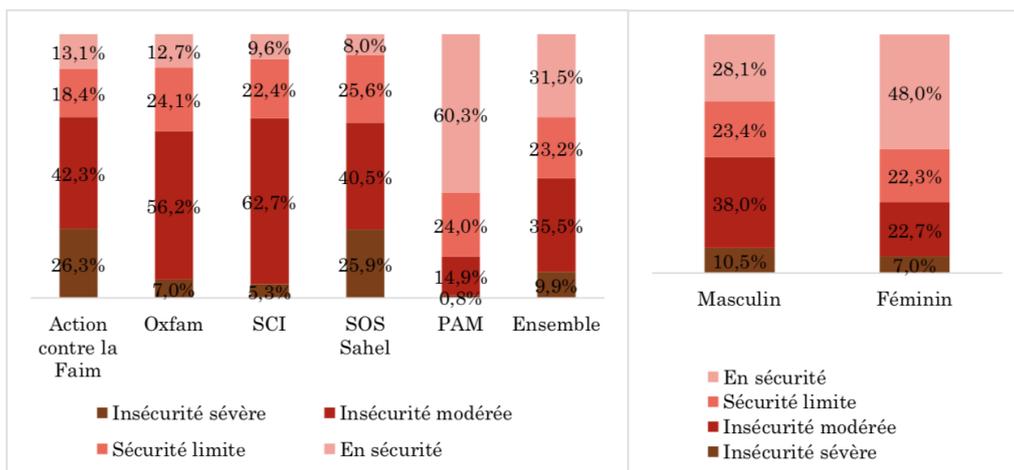


Figure 18 - Mesure synthétique de la sécurité alimentaire des ménages (indice CARI) selon les zones couvertes par les organisations (source PDM1 2017)



Annexe 14: Capitalisation et gestion des connaissances : données et analyses complémentaires

Au cours des dernières années, le BP a effectué un effort important en matière de capitalisation et de gestion des connaissances, en prenant en compte les recommandations formulées par l'évaluation externe de 2015 et par des études qualitatives de suivi telles que celle effectuées par le LASDEL et le RECA

Une unité Gestion des Connaissances a vu le jour en 2015, dans le but « d'accompagner la vision du PAM Niger dans le renforcement de son positionnement articulé autour d'un partenariat renforcé et du développement de capacités, au-delà de son rôle d'exécutant » et de permettre que les connaissances et savoir-faire acquis soient utiles à d'autres utilisateurs, en particulier les institutions publiques, pour favoriser le changement.

Cette nouvelle unité a intégré diverses activités, qui étaient auparavant dispersées, et elle est structurée autour de trois axes : i) le renforcement de la connaissance interne ; ii) la capitalisation et le partage des connaissances et iii) le renforcement de capacités et transfert à des institutions nationales.

Le renforcement de la connaissance interne a pour objectif de promouvoir une culture de l'apprentissage et de l'innovation. Dans cette perspective, une formation en gestion et partage de l'information et des exercices de leçons apprises et de capitalisation ont été mis en place. Des publications portant sur les bonnes pratiques relatives à différents thèmes (achats locaux auprès de petits producteurs, éradication du cycle intergénérationnelle de la malnutrition, environnement et changement climatique, crise du bassin du Lac Tchad...) ont élaborées et diffusées. Ces publications informent sur les démarches mises en œuvre, assurent une bonne compréhension des tenants et aboutissants des activités concernées et donnent une plus grande visibilité au PAM. En interne, cet axe vise aussi le renforcement des connaissances du personnel, à la fois sur des questions d'ordre stratégique et opérationnel.

L'axe « **capitalisation et partage des connaissances** » vise à assurer une synergie coordonnée entre les exercices de capitalisation et de formation du PAM, de la FAO et du FIDA. A partir des expériences réussies du PAM et de ses partenaires sur le terrain, plusieurs fiches de bonnes pratiques ont été élaborées notamment sur les thèmes suivants : approche « communes de convergence » ; renforcement de la résilience ; autonomisation économique des femmes. Ces fiches développent l'expérience de chacune des agences autour d'une problématique donnée. Les leçons tirées et les conclusions pratiques orientent les trois agences basées à Rome (RBA) vers de nouveaux défis.

Dans ce processus le PAM collabore avec des institutions de recherche (LASDEL, Université de Niamey) mais aussi des institutions spécialisées comme le RECA, pour effectuer un suivi à long terme des effets produits et permettre ainsi une meilleure adéquation des interventions au contexte social, économique et environnemental.

Le PAM participe aussi à diverses plates-formes afin de partager ses bonnes pratiques en matière de résilience avec des ONG et des institutions publiques qui interviennent également dans ce domaine (SAREL, RISE).

Le renforcement de capacités et le transfert à des institutions nationales ont pour objectif de rechercher et tester des modèles reproductibles et évolutifs pouvant être transférés au gouvernement, afin de renforcer les capacités nationales et ainsi développer une stratégie de sortie progressive. En effet, les exercices de capitalisation ne doivent pas se limiter à produire des publications, mais permettre que des connaissances et savoir-faire acquis soient utilisés par

d'autres acteurs (institutions publiques nationales, régionales et locales, ONG, organisations professionnelles, organismes de formation...).

Annexe15: Genre et protection : données et analyses complémentaires

La mise en œuvre du genre sur le terrain est conforme aux recommandations de l'évaluation 2015. Au niveau du BP, deux formations « I know genre » (développée par ONU-femme), une formation « genre en situation d'urgence » et une formation en protection ont été assurées par le Bureau Régional et le Siège.

Un renforcement de capacité du personnel en genre

Des sessions de formation en genre regroupant le personnel, les partenaires de mise en œuvre et les services techniques ont été dispensées au niveau des sous-bureaux, à l'issue desquelles chacun d'eux a élaboré un plan d'action « genre ». Ces plans d'actions comportent des activités qui ont été définies selon le critère de « mise en œuvre sans financement », par défaut d'un budget

Exemple de plan d'action issu de la formation du sous bureau

Personnel du PAM :

- Elaboration des fiches de sensibilisation sur l'intégration de l'aspect genre dans les activités.
- Prise en compte des données désagrégées par sexe, âge et des personnes ayant des besoins spécifiques dans le format de rapportage.
- Définition des données qualitatives à renseigner.
- Intégration du quota genre dans le recrutement du personnel.
- Participation à toutes les activités en lien avec le genre au niveau régional (partage d'expérience en matière de genre).

ONG partenaires

- Appui à la réalisation de tontines.
- Appui à la formalisation des groupements.
- Sensibilisation sur l'aspect genre (complémentarité homme – femme).
- Prise en compte des données désagrégées (dans les rapports, etc.).
- Prise en compte du genre dans le recrutement du personnel.
- Sensibilisation sur les AGR (identification des AGR porteuses).

Services techniques

- Information – sensibilisation des populations sur la problématique homme – femme lors des suivis.
- Insérer la problématique homme – femme au cours des séances de formation.
- Faire ressortir la problématique homme – femme dans les différents rapports.

activités au point focal genre. Les ONG et les services techniques ont défini une intégration du genre dans leurs activités courantes. Le suivi de la réalisation des plans d'action n'est pas documenté.

genre pour accompagner les activités initiées par les points focaux.

Ces activités (voir encadré ci-contre) sont pour la plupart des engagements professionnels auxquels le PAM participe. Le plan d'action a permis aux différentes parties prenantes des activités de s'engager par exemple pour la collecte des données désagrégées et leur prise en compte dans le rapportage.

La question de quota du personnel féminin est une innovation.

L'élaboration des fiches et la définition des données qualitatives à renseigner requièrent un appui de la part du BP. Cela peut être considéré comme étant un besoin exprimé par le SB.

La participation des sous bureaux aux espaces de partage genre au niveau des régions, est un élément qui vient donner de nouvelles

Changements au niveau organisationnel

L'IPSR connaît, en outre, une véritable restructuration qui prend en charge les questions de genre à travers un comité thématique, composé de personnes issues de différentes unités au niveau du BP, conformément à la nouvelle politique genre (dont la faisabilité avait été évoquée lors de la précédente évaluation).

Sur le plan organisationnel, un effort est constaté concernant le recrutement du personnel féminin grâce à une collaboration avec CONGAFEN permettant l'élargissement du réseau de recrutement du personnel féminin avec la mise en application des pratiques de discrimination positives ; cela a permis d'avoir environ 30% de femmes au niveau du personnel national. Néanmoins, un effort reste à faire pour avoir cette proportion à tous les niveaux et dans toutes les unités (par exemple, aucune femme dans l'unité S&E actuellement). C'est sans doute à ce niveau que la question de quota pourrait être pertinente, afin d'assurer une répartition adéquate du personnel féminin et masculin dans tous domaines d'activités couverts par l'IPSR.

Changements au plan opérationnel

La politique en matière de problématique hommes-femmes cible quatre objectifs transversaux qui orientent la prise en compte des aspects genre plus qualitatifs. La mise en place et le renforcement de l'Unité de Gestion des Connaissances au cours de la présente IPSR, le suivi qualitatif assuré par l'Université de Niamey, le Lasdel, de même que le suivi technique du RECA qui alimente la mise en œuvre des activités sur le plan qualitatif ont appuyé l'amorce d'un suivi qualitatif genre. Ces objectifs transversaux visent, conformément, à la Politique en matière de problématique hommes-femmes, une transformation genre adaptée au contexte national :

- Une assistance alimentaire adaptée à des besoins différents, avec des activités de nutrition ciblée qui s'adressent aux groupes qui dans le besoin, une alimentation scolaire qui appuie la résilience des ménages vulnérables. Ces deux activités viennent en soutien aux appuis étatiques dans les zones identifiées vulnérables. Les chefs des ménages très pauvres, hommes et femmes sont équitablement appuyés. Le suivi qualitatif est un élément fort de cette mise en œuvre et permet d'identifier et de redresser le déséquilibre genre constaté. L'insuffisance des ressources de ces dernières années, constitue un facteur qui limite l'assistance alimentaire en elle-même et son adaptation aux différents besoins.
- Une participation sur un pied d'égalité. Les engagements pris par les sous bureaux et les partenaires viennent renforcer cette pratique, à travers un ciblage conscient des hommes et des femmes dans les activités, afin d'avoir des proportions raisonnables de femmes participant aux activités en vue d'un développement plus équitable et plus durable. Au niveau stratégique, un relevé des données désagrégées par sexe est systématique dans toutes les activités afin de connaître le nombre des femmes et des hommes programmés / touchés par les activités. Cela a permis à la présente évaluation de démontrer aisément une forte participation numérique des femmes et des filles aux activités de l'IPSR.
- Une prise de décision par les femmes et les filles. Cette amélioration de la participation aux espaces de prises de décisions par les femmes et filles est en cours et est due au développement de leurs activités économiques leur permettant de contribuer davantage aux charges financières du ménage. *« Nos avis comptent puisque nous aussi, avons la capacité d'aider le chef de ménage à trouver des solutions mêmes urgentes aux problèmes d'approvisionnement du ménage ».*
- Une problématique hommes femmes et protection :

La question de protection concerne les activités réalisées sur les différents sites, en particulier dans les camps de réfugiés. Une formation a permis aux différents acteurs de mise en œuvre de mettre en pratiques diverses mesures de protection sur le terrain.

Constats effectués dans le camp de réfugiés de Mangaïzé :

- L'ONG partenaire APBE travaille avec 3 points focaux (PF) : un PF « protection des enfants » (PE), un PF « protection des personnes à besoins spécifiques » (PBS) et un PF « violences basées sur le genre » (VBG).
- Toutes les activités s'inscrivent dans des aspects de réponses et de préventions au niveau du camp.
- Les activités de protection de l'enfant ont eu des impacts certains sur la fréquentation des enfants à l'école : en 2016-2017, sur 600 inscrits environ 300 ont abandonné l'école ; en 2017-2018, le taux d'abandon est presque nul du fait des actions de sensibilisation et de suivi réalisées au niveau des écoles.
- En outre, d'autres activités concernant les enfants à risque (identification des enfants orphelins, enfants chefs de ménages, enfants isolés, femmes allaitantes, femmes avec grossesse à risque...) sont régulièrement menées
- Les activités en matière de VBG ont réduit les mariages précoces des filles et les agressions physiques dans le camp.
- La protection des personnes à besoins spécifiques, qui concerne essentiellement les personnes âgées, les malades chroniques, les femmes chefs de ménages, les handicapés etc., consiste en un appui lors des distributions et la fourniture de services adéquats en cas de besoin.
- Cependant, les points focaux rencontrent plusieurs difficultés : i) rupture de l'approvisionnement en intrants nutritionnels au niveau du CSI ; ii) conséquences de la catégorisation récente des ménages ; ...

Constats effectués au niveau des sites de création d'actifs :

Concernant les femmes, les personnes âgées, handicapées etc., les espaces des travaux leur sont accessibles et elles participent selon leurs capacités. Une certaine solidarité est créée et est renforcée au sein des équipes mixtes de travail. Les tâches sont de plus en plus perçues comme des tâches pour une équipe même si elles sont réparties par personne. « *Les premières à terminer viennent en appui aux autres et tous les membres de l'équipe quittent le site en même temps* ».

Genre dans la mise en œuvre des thématiques

L'affectation de ces tâches, en lien avec le suivi qualitatif, à des institutions compétentes (ici, le LASDEL pour ce qui concerne les dynamiques sociales) est un choix adéquat. L'unité gestion des connaissances capitalise ces informations qui sont ensuite partagées avec les unités opérationnelles.

L'extrait ci-dessus attire l'attention sur les dynamiques sociales et leurs transformations dans le cadre de la mise en œuvre du programme. Sur les sites de Dan Tata, Darey et Tassara, un observatoire genre pourrait être mis en place en lien avec le test d'activités susceptibles d'engendrer des changements favorables pour les femmes, à partir d'une meilleure compréhension des raisons de la situation actuelle. Des analyses comparées avec des interventions dans des contextes similaires, où la participation des femmes est nettement plus forte, serait également utile.

Extrait rapport LASDEL

« Sur des sites où la migration des hommes est très développée comme Allakaye ou Darey, les femmes ont été amenées à exercer des rôles traditionnellement exercés par des hommes, comme le travail de la terre et à avoir un pouvoir décisionnel plus important. Ceci a été renforcé par les mécanismes de contractualisation pour la terre. On observe une amélioration de l'autonomisation financière des femmes, comme par exemple à Dan Tata et Tondikiwindi. Ceci est renforcé par la structuration, les femmes commençant à s'organiser d'avantage sur certains sites, comme Tondikiwindi.

Cependant, ce rôle varie d'un site à l'autre. A Dan Tata ou Darey, les femmes ne participent pas à certains types de travaux jugés trop pénibles. Elles sont la principale force en termes de main d'œuvre dans le travail comme les pépinières. Sur d'autres sites, comme Tassara, la déscolarisation des jeunes filles pour mariage, les pratiques de claustration des femmes et leur faible structuration rendent difficile l'implication des femmes.

Les activités complémentaires et l'octroi de transferts à leur nom leur a permis de réduire leur charge de travail et de libérer du temps pour d'autres activités, dont la santé, l'éducation ou la vie associative. Par exemple, elles sont très impliquées dans les tâches de puisage d'eau et pillage du mil pour nourrir leurs familles ou la cueillette des feuilles et des fruits sauvages qui occupaient beaucoup de temps ».

La présente évaluation a permis de constater des améliorations sur le terrain dans le cadre de la mise en œuvre du programme :

- La démarche transversale genre, mise en œuvre prend largement en compte le genre au sein des activités du programme qui ciblent d'autres objectifs principaux ; elle est porteuse de changements favorables dans les domaines d'action abordés par le programme.
- L'appui aux actifs productifs intègre largement la question de l'accès des femmes au foncier, qui engendre un changement en termes d'augmentation de l'espace cultivé. Cependant, le prêt de parcelle par l'époux ou par le village à une femme ou un groupe de femmes n'aborde pas la question foncière comme problématique sociale et ne résout pas le problème de l'accès au foncier des femmes de façon durable. Ce sont là les limites de l'approche transversale qui ne peut poursuivre la résolution de la contrainte, faute de ressources prévue pour cette question.
- Les activités économiques (élevage) agissent sur le statut social et la valorisation des femmes et des hommes au sein des communautés. Les femmes ont amélioré leurs productions agricole et pastorale, ont accru leurs revenus et ont diversifié leurs AGR.
- Dans le cadre des activités communautaires, les femmes ont été impliquées dans des domaines réservés aux hommes : le programme a transformé la perception des femmes,

considérées aujourd'hui comme capables de travailler sur des chantiers. L'existence de femmes cheffes de chantiers, l'émergence des femmes leaders complète la valorisation sociale des femmes. La planification participative et les comités de gestion donnent l'occasion aux femmes de participer aux prises des décisions communautaires.

Conclusion

Dans l'ensemble, le programme a mis en œuvre l'approche genre dans ses activités selon une démarche basée sur l'apprentissage et l'appropriation du concept genre par les équipes.

La démarche est basée sur un principe de réduction des écarts entre hommes et femmes, qui se traduit dans le ciblage des bénéficiaires (recherche d'une égalité dans la répartition des avantages procurés par l'intervention) et dans le suivi (qualitatif) des effets.

Le défi actuel porte sur la définition des actions à entreprendre pour faciliter le redressement des déséquilibres occasionnés lors de la mise en œuvre (actions complémentaires) et qui seront orientées pour la réduire la discrimination faite aux femmes. Cela nécessite forcément un budget qui prenne en charge non seulement les activités genre spécifiques (fonds souples permettant de poursuivre des activités pour la recherche de résolution des contraintes identifiées) mais aussi un personnel recruté et évalué pour servir dans l'intégration du genre et qui ouvre la possibilité au programme d'explorer localement les causes sociales des disparités en matière de l'égalité hommes/femmes.

Un suivi qualitatif genre est effectué par l'unité gestion des connaissances à travers notamment : une publication sur les bonnes pratiques relatives aux expériences conjointes pour accélérer l'autonomisation économique des femmes rurales ; la prise en compte du genre dans nombre d'autres publications, est une pratique qui pourrait être généralisée.

Annexe 16: Suivi-évaluation : données et analyses complémentaires

Problèmes méthodologiques constatées dans les données de S&E :

Les chiffres de planification et le nombre de bénéficiaires assistés varient en fonction de la source consultée pour l'évaluation, ce qui peut être à l'origine des résultats contradictoires observés entre les différents documents et bases de données. Il est donc difficile pour l'évaluation d'apprécier la réalisation de certains objectifs de l'opération.

Il existe des différences, selon la source consultée, entre les valeurs utilisées comme dénominateur (données de planification) et numérateur (bénéficiaires actuels) selon la source consultée.

Concernant le dénominateur (nombre de bénéficiaires prévus), trois niveaux de planification ont été identifiés : le niveau théorique (dans le document de projet et dans la planification annuelle en fonction des ressources idéalement disponibles) et le niveau opérationnel (dans les plans de distribution aux partenaires, avec les ressources finalement disponibles). En même temps, la définition de "bénéficiaire planifié" ne coïncide pas avec la définition de "bénéficiaire ciblé", qui est celle utilisée par certains secteurs (nutrition) lors des estimations pour la planification annuelle des programmes.

Il y a aussi des divergences dans les numérateurs. Certaines activités utilisent deux concepts différents : " bénéficiaire " et " participant ". Ce dernier, qui correspond à l'ancien terme " bénéficiaire indirect ", utilisé précédemment par le PAM, est employé pour des activités qui ciblent le ménage mais pour lesquelles un seul de ses membres est appelé le " bénéficiaire ". En fait, il correspondrait au nombre de ménages ciblés. Cependant, son utilisation pour rendre compte d'interventions où le ciblage est individuel n'a pas de sens.

Liste des Acronymes

ACA : Assistance pour la création d'actifs

AECID : Agence espagnole de coopération internationale pour le développement

AFD : Agence française de développement

AGR : Activité génératrice de revenu

ANJE : Alimentation du nourrisson et du jeune enfant

ASPE : Aliment supplémentaire prêt à l'emploi

BD : Base de données

BP: Bureau de Pays

BR : Bureau Régional

CARI : *Consolidated Approach to Reporting Indicators of Food Security*

CE: Comité d'Evaluation

CEDEAO : Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest

CES-DRS : Conservation des eaux et des sols – Défense et restauration des sols

CGDES : Comité de gestion décentralisée d'établissement scolaire

CILSS : Comité Inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel

CRENAM : Centre de récupération nutritionnelle ambulatoire pour la malnutrition modérée

CRENAS : Centre de récupération nutritionnelle ambulatoire pour la malnutrition sévère

CRENI : Centre de récupération et d'éducation nutritionnelle intensif

CSI : Centre de soin intégré

CSP: Plan de Stratégie Pays (*Country Strategy Paper*)

DEQAS : *Decentralized Evaluation Quality Assurance System*

DfID : Département du développement international (Royaume-Uni)

DG DEVCO : Direction générale « développement et coopération » (UE)

DG ECHO : Direction générale « aide humanitaire et protection civile » (UE)

DN : Direction de la nutrition (ministère de la Santé publique)

DNPGCA: Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires

DRSP : Direction régionale de la santé publique

DS : District sanitaire

ECD : Equipe cadre de district (ministère de la Santé publique)

EQAS : *Evaluation Quality Assurance System*

FAO : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

FBM : Food Basket Monitoring

FEFA: Femmes Enceintes et Femmes Allaitantes

FIDA : Fonds international de développement agricole

FLA : *Field Level Agreement*

FNUAP : Fonds des Nations unies pour la population

GCMF : *Global Commodity Management Facility*

GIZ : Agence allemande pour la coopération internationale

GNUE : Groupe des Nations Unies pour l'Evaluation

GR: Groupe de Référence

GTN : Groupe technique nutrition

HCR : Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés

HC-13N : Haut-Commissariat à l'Initiative « les Nigériens nourrissent les Nigériens »

HEA : *Household Economy Analysis*

IDH: Indice de Développement Humain

INS : Institut national de la statistique

IPSR : Intervention prolongée de secours et de redressement

LCA: *Logistic Capacity Assessment*

LIFDC : *Low Income and Food Deficit Countries*

MAD : *Minimum Acceptable Diet*

MAG : Malnutrition Aiguë Globale

MAM : Malnutrition aiguë modérée

MAS : Malnutrition aiguë sévère

MDD: *Minimum Dietary Diversity*

MOU: Memorandum of Understanding

MSP: Ministère de la Santé publique

ODD: Objectif de développement durable

OEV : Office of Evaluation

OMS: Organisation mondiale de la santé

OP : Organisation professionnelle

PAM : Programme Alimentaire Mondial

PB : Périmètre brachial

PCIMA : Prise en charge intégrée de la malnutrition aiguë

PCP : Planification communautaire participative

PDM: Post Distribution Monitoring

PDD : Plan de distribution

PEC : Prise en charge (de la malnutrition)

PFE : Pratiques familiales essentielles

PNUD : Programme des Nations unies pour le développement

PNSN : Politique nationale de sécurité nutritionnelle

PSME : Programmation saisonnière basée sur les moyens d'existence

PTF : Partenaire technique et financier

PVVIH : Personne Vivant avec le VIH

RBA : *Rome based agency*

REACH : Partenariat « Eliminer la faim et la malnutrition parmi les enfants »

RECO : Relais communautaire

REGIS-ER : Résilience et croissance économique au Sahel - Résilience renforcée

RGPH: Recensement Général de la Population

RMDH: Rapport Mondial sur le Développement Humain

SAG : Supplémentation alimentaire généralisée

SAP : Système d'alerte précoce

S&E : Suivi et évaluation

SNU: Système des Nations Unies

SPR : Standard Project Report

SP : Secrétaire permanent

STD : Service technique déconcentré

SUN : *Scaling up Nutrition*

TBS: Taux Brut de Scolarisation

TEC : Tarif extérieur commun

TDR : Termes de Référence

TP : Très pauvre

UE : Union européenne

UEMOA : Union économique et monétaire ouest-africaine

UGC : Unité de gestion des connaissances

UNDAF : Plan-Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement

UNHAS : *United Nations Humanitarian Air Service*

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'enfance

USAID : *United states agency for international development*

Bureau du PAM au Niger



Programme Alimentaire Mondial